



n° 14
•
2017

LES ACTES

DU CRESAT

*Revue du Centre de Recherche
sur les Économies, les Sociétés,
les Arts et les Techniques*

LES ACTES DU CRESAT

Les actes du CRESAT, n°14
© Éditions du CRESAT 2017
ISSN 1766-4837

Couverture : « Le Déluge », Frontispice
de l'édition illustrée par Gustave Doré
de la *Bible*, 1866.

Conception graphique : Spécial Coffre

CRESAT
 Centre de recherche sur les économies,
les sociétés, les arts et les techniques

UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE



LES ACTES DU CRESAT

REVUE DU **C**ENTRE DE **R**ECHERCHE
SUR LES **É**CONOMIES, LES **S**OCIÉTÉS,
LES **A**RTS ET LES **T**ECHNIQUES

I. LES SÉMINAIRES DU CRESAT

- p. 9 **CAMILLE DESENCLOS**
VERS UNE HISTOIRE POLITIQUE
DE L'INFORMATION :
DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE
FRANÇAISE AUX MODALITÉS
DE L'ÉCRITURE DIPLOMATIQUE
DE LA PREMIÈRE MODERNITÉ
- p. 31 **SVEN GÜTERMANN,**
NICOLAS STOSKOPF
1664

II. CONTRIBUTIONS

- p. 45 **AZIZA GRIL-MARIOTTE**
DESSINER POUR LES ARTS
TEXTILES : SOURCES, DOCUMENTS
ET HISTORIOGRAPHIE
D'UN MÉTIER (1760-1830)
- p. 63 **TEVA MEYER**
LES POLITIQUES
ÉLECTRONUCLÉAIRES DES
PARTIS D'EXTRÊME-DROITE
EN EUROPE : ANALYSE
D'UN DISCOURS GÉOPOLITIQUE

III. POSITIONS D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

- p. 91 **LUDOVIC LALOUX**
HISTOIRE RELIGIEUSE,
INDUSTRIELLE, ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE : LIENS ET JALONS
D'UNE HISTOIRE GLOBALE

IV. ACTIVITÉS ET PROJETS

1. COLLOQUES
ET JOURNÉES D'ÉTUDES
- p. 101 **OLIVIER THÉVENIN,**
CARSTEN WILHELM
COPRODUIRE & DIFFUSER
DES MÉDIAS AUDIOVISUELS
À L'ÈRE NUMÉRIQUE
- p. 103 **OLIVIER RICHARD**
LA PARTICIPATION POLITIQUE
DANS LES VILLES DU RHIN
SUPÉRIEUR À LA FIN DU MOYEN
ÂGE / POLITISCHE PARTIZIPATION
IN SPÄTMITTELALTERLICHEN
STÄDTEN AM OBERRHEIM
- p. 107 **CARSTEN WILHELM**
PREMIÈRE JOURNÉE CUMEN
FREIBURG – CULTURE DES MÉDIAS
NUMÉRIQUES
- p. 111 **OLIVIER RICHARD**
L'ALSACE ET LE RHIN SUPÉRIEUR
AU MOYEN ÂGE / ELSASS UND
OBERRHEIN IM MITTELALTER
- p. 119 **RÉGIS BOULAT,**
LAURENT HEYBERGER
SEPTIÈMES JOURNÉES
D'HISTOIRE INDUSTRIELLE :
« COMMUNICATION &
ENTREPRISES (XIX^e–XXI^e SIÈCLES) »

- p. 121 **ODILE KAMMERER, MARIANNE COUDRY, BENJAMIN FURT**
CLIO EN CARTES 4 : LES
CARTES ANCIENNES :
SOURCES OU RESSOURCES ?
- p. 133 **MARC JAHJAH, CARSTEN WILHELM, TIMOTHÉE EUVRARD**
MEMOIRE.NUM : ENTRE
COLLECTE ET OUBLI, ENJEUX
SOCIÉTAUX ET PROFESSIONNELS
- p. 141 **CÉLINE BORELLO, RÉGIS BOULAT**
TRACES DU PROTESTANTISME
EN ALSACE (XIX^e–XX^e SIÈCLES)
- p. 143 **AZIZA GRIL-MARIOTTE**
LES ARTS DÉCORATIFS AU MUSÉE :
INSTRUCTION, COLLECTION
ET PATRIMONIALISATION
2. ACTIVITÉS ET RECHERCHES
EN COURS
- p. 161 **MICHÈLE ARCHAMBAULT**
MODÈLES D'INTÉGRATION
DU NUMÉRIQUE DANS
LA PRATIQUE ENSEIGNANTE
/ MODÈLES DE FORMATION
DES ENSEIGNANTS
AU NUMÉRIQUE (NUMERIFORM)
- p. 165 **RÉGIS BOULAT, BENJAMIN FURST**
DE L'ATLAS DE L'ALSACE
À L'ATLAS DU RHIN-SUPÉRIEUR,
LE PROJET CHAT
- p. 169 **PIERRE FLUCK, JOSEPH GAUTHIER**
PROJET REGIO MINERALIA –
AUX ORIGINES DE LA CULTURE
INDUSTRIELLE DANS
LE RHIN SUPÉRIEUR : LES
RESSOURCES MINÉRALES
- p. 173 **JOSEPH GAUTHIER, PIERRE FLUCK, BERNARD BOHLY**
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE
« MINES ET MÉTALLURGIE DES
NON-FERREUX EN ALSACE
DU HAUT MOYEN-ÂGE
AU XVII^e SIÈCLE »
- p. 181 **BRICE MARTIN**
RETERRITORIALISER LE RISQUE
D'INONDATION POUR AMÉLIORER
L'ACCEPTATION DES PLANS
DE PRÉVENTION DES RISQUES
D'INONDATION DANS LE BAS-RHIN
- p. 185 **CARSTEN WILHELM**
PROJET CUMEN « CULTURES
DES MÉDIAS / NUMÉRIQUES
– ÉTUDE INTERNATIONALE,
TRANSFRONTALIÈRE
ET INTERCULTURELLE »
- p. 189 3. NOS CHERCHEURS ONT
PUBLIÉ EN 2015 ET 2016
- p. 213 4. BRÈVES
-
- p. 219 **V. L'ÉQUIPE DU CRESAT**

LES SÉMINAIRES DU CRESAT

24 mars 2016

CAMILLE DESENCLOS

VERS UNE HISTOIRE POLITIQUE DE L'INFORMATION :
DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE AUX
MODALITÉS DE L'ÉCRITURE DIPLOMATIQUE DE LA
PREMIÈRE MODERNITÉ (XVI^e-XVII^e SIÈCLES)

Camille Desenclos est maître de conférences en archivistique à l'Université de Haute-Alsace, chercheur au CRESAT, chercheur associé au Centre Jean-Mabillon et à la Bibliothèque nationale de France.

Chaque année, les nouveaux membres titulaires du CRESAT ont l'honneur d'une séance de séminaire au cours de laquelle ils ont toute latitude pour présenter leurs travaux et par là poser les jalons de nouveaux projets communs au sein du laboratoire. Exercice délicat, cette présentation nous amène à nous replonger dans des recherches parfois anciennes afin d'en retrouver, non le sens, mais la cohérence d'ensemble. Si, pour un oeil extérieur, nos recherches paraissent circonscrites à un sujet d'étude fort spécifique, par habitude ou familiarité, nous tendons à considérer chacun de nos axes d'étude comme autant d'éléments distincts, plus encore après nous être consacrés pendant plusieurs années à un seul objet aux contours parfaitement définis, notre thèse de doctorat.

Aussi, lorsque fut venu le temps de préparer cette séance de séminaire, il m'a tout d'abord paru impossible de présenter un cheminement cohérent. Si mes mémoire de master et thèse de doctorat portaient tous deux sur les mêmes espaces chronologiques et géographiques – la France et le Saint-Empire Romain Germanique entre 1617 et 1624 –, mes recherches s'étaient depuis étendues à l'histoire de la cryptographie (xvi^e-xvii^e siècles) ainsi qu'aux réseaux protestants humanistes (1589-1624). Un constat s'imposa néanmoins rapidement : chacun de ces axes de recherche s'appuyait sur l'étude méthodique d'une ou de plusieurs

correspondances afin d'observer la part du facteur politique dans les échanges, les moyens d'influence de la politique intérieure ou extérieure, de l'écriture de la dépêche à la prise de décision ou diffusion de l'information. Naturellement, le contenu d'une politique, les motivations d'une action diplomatique ou militaire, d'une négociation étaient étudiés, mais comme corollaire de l'objet principal d'étude : les modalités d'écriture, de construction et de transmission de l'information, d'élaboration de la décision et de prise d'influence. Il s'agissait de comprendre le fonctionnement d'une structure politique, qu'elle soit officielle comme la structure diplomatique ou officieuse (réseaux parallèles), de mesurer son influence au sein d'un espace donné et d'observer les éventuelles interférences ou appuis, soit de se démarquer de l'histoire diplomatique au profit d'une histoire politique de l'information, permettant d'appréhender notamment l'exercice quotidien de la diplomatie sous un nouvel angle.

Pour ce faire, le recours au concept de communication politique, usité le plus souvent pour désigner des réalités politiques et sociétales contemporaines, en lien avec les notions tout aussi contemporaines d'opinion publique et/ou de propagande, m'a permis de me détacher de l'étude de l'extraordinaire au profit d'une étude à la fois structurelle et conjoncturelle de la pratique ordinaire d'une politique intérieure ou extérieure. Il a néanmoins fallu redéfinir le concept, ou plutôt revenir à son sens premier, afin de le rendre applicable à la période. En redéfinissant la communication comme un simple processus physique et intellectuel de transmission de l'information, l'application devenait possible au ^{XVII^e} siècle et plus largement aux sociétés modernes et médiévales. La communication politique devenait alors l'utilisation politique de l'information, dans ou hors des frontières, afin de servir les intérêts d'un État. Par cette définition, volontairement large, je pouvais alors embrasser le cadre diplomatique, appréhender la politique étrangère dans sa globalité, prendre en compte les discours comme les actes, et ainsi déterminer si et comment une action politique était possible par les seuls discours comme la diplomatie française s'en est efforcée au début de la guerre de Trente Ans à défaut de pouvoir s'engager militairement. Par là, j'espérais pouvoir analyser plus en profondeur le fonctionnement de la diplomatie française, mesurer son influence réelle sur les potentats impériaux et observer les éventuelles interférences ou appuis liés à l'évolution politique et militaire en Europe, soit m'interroger sur l'efficacité réelle de la politique étrangère française et sur les moyens mis à sa disposition. Si ce concept de communication politique a été au coeur de mon travail de thèse, permettant d'éclairer sous un jour

nouveau la politique étrangère de la France au début de la guerre de Trente Ans¹, je ne l'utilise plus nommément. Ce travail de conceptualisation et de définition a néanmoins eu une influence notable sur ma manière d'appréhender l'histoire diplomatique. Le souci de faire dialoguer le structurel et le conjoncturel demeure tout comme le souhait de ne pas limiter l'exercice diplomatique ni à l'élaboration abstraite d'une politique étrangère ni à la seule transmission d'information, mais de le concevoir comme un processus complexe, perpétuel, parfois imperceptible, collectant, transformant, réutilisant, diffusant l'information au gré des besoins, rendu nécessairement personnel par les agents qui en sont les initiateurs, acteurs ou receveurs. Plus encore désormais, la seule étude de la politique étrangère est devenue un objectif de second plan au profit de l'effort de lier les éléments structurels et conjoncturels de la diplomatie : l'évolution du modèle de l'agent diplomatique, l'évolution des modalités de protection de l'information, afin de mieux distinguer spécificités conjoncturelles et mécanismes diplomatiques et par là définir la structure générale de la pratique diplomatique et de sa mise en application. Si les grandes négociations à l'image des congrès de Westphalie sont les éléments les plus visibles de l'histoire diplomatique, la pratique diplomatique est avant le tout le résultat du travail quotidien des agents permanents, en poste auprès de Cours étrangères. Le lien fort et assumé avec la matérialité de la diplomatie et de ses sources n'en devient que plus indispensable. Un angle d'attaque communicationnel devient alors le parfait outil pour replacer cette matérialité, ce travail quotidien, certes absent de toute gloire, souterrain, mais fondamental, au coeur des études diplomatiques.

Mes recherches furent initialement provoquées par l'engouement nouveau pour l'histoire diplomatique, réhabilitée depuis quelques décennies en France. Lorsqu'il me fallut trouver un sujet de mémoire, je choisis de travailler sur l'histoire diplomatique française au début du xvii^e siècle. La découverte d'une source, certes non inédite mais oubliée depuis Victor-Lucien Tapié², au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France – la correspondance

1. DESENCLOS C., *Les mots du pouvoir : la communication politique de la France dans le Saint-Empire au début de la guerre de Trente Ans (1617-1624)*, thèse de doctorat en histoire moderne, École nationale des chartes / Université Paris-Sorbonne, 2014.

2. TAPIÉ V.-L., *La politique étrangère de la France et le début de la guerre de Trente Ans (1616-1621)*, Paris, E. Leroux, 1934, p. 457-629.

de l'ambassade extraordinaire menée dans le Saint-Empire par le duc d'Angoulême entre mai 1620 et avril 1621³ – me mena à son étude et à son édition⁴. Composée de Charles de Valois, duc d'Angoulême et fils naturel de Charles IX⁵, Philippe de Béthune, diplomate d'expérience et frère du duc de Sully⁶, Charles de L'Aubespine, abbé de Préaux, diplomate d'expérience pour les territoires impériaux⁷, l'ambassade constitue la réponse officielle de la diplomatie française à la mise en armes progressive du royaume de Bohême puis de l'ensemble de l'Empire⁸ et surtout aux demandes répétées de soutien militaire de la part de l'empereur. Par la qualité des ambassadeurs et la magnificence de leur train, l'ambassade représente le roi de France dans toute sa puissance et, grâce à sa mission revendiquée de médiation nécessitant le maintien d'une certaine neutralité, décharge la diplomatie française de toute prise de parti au sein du conflit. L'ambassade conduit de ce fait une première négociation entre l'Union protestante et la Ligue

3. BnF, fr. 15930-15931 : correspondance active de l'ambassade avec le pouvoir royal ; BnF, fr. 3972, fr. 7097-7098, fr. 23559, fr. 23560, fr. 23561-23562, NAF 7064, Dupuy 205 : copies manuscrites de la correspondance active et passive de l'ambassade avec le pouvoir royal ; BÉTHUNE H. de (éd.), *Ambassade extraordinaire de messieurs les duc d'Angoulesme, comte de Béthune et de Preaux Chasteauneuf envoyez par le roy Louis XIII vers l'empereur Ferdinand II et les princes et potentats d'Allemagne en l'année MDCXX*, Paris, F. Preuveray, 1667 [copie imprimée de la correspondance active et passive de l'ambassade avec le pouvoir royal].

4. DESENCLOS C., *L'ambassade extraordinaire des duc d'Angoulême, comte de Béthune et abbé de Préaux vers les princes et potentats de l'Empire (1620-1621)*, mémoire de master, École nationale des chartes, 2010.

5. Le duc d'Angoulême ne dispose d'aucune expérience diplomatique mais confère, par sa haute naissance, un rang bien supérieur à toutes les autres ambassades précédentes.

6. Philippe de Béthune a déjà servi le roi à plusieurs reprises comme ambassadeur ordinaire et extraordinaire à Rome (1601-1605) et en Savoie (1616-1618). Il a surtout été l'un des principaux artisans de la réconciliation entre le roi et sa mère en 1619. Voir : QUERNEZ P., *Philippe de Béthune (1565-1649), comte de Selles et de Charost : une longue vie au service du roi*, thèse pour le dipl. d'archiviste paléographe, 1994 ; résumé dans ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion 1994 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe*, Paris, École des chartes, 1994, p. 171-180. Malheureusement, l'action diplomatique de Philippe de Béthune a été fort peu étudiée, hormis au début du xx^e siècle, par quelques thèses consacrées uniquement à ses ambassades romaines.

7. Charles de l'Aubespine, marquis de Chateauneuf et abbé de Préaux a notamment été ambassadeur ordinaire puis extraordinaire aux Pays-Bas (1611-1616 et 1618).

8. PAGÈS G., *La guerre de Trente Ans*, Paris, Payot rééd. 1991, p. 35-56 ; TAPIÉ V.-L., *La politique étrangère de la France...*, op. cit., p. 183-215.

catholique qui débouche le 3 juillet 1620 sur le traité d'Ulm⁹ puis réside plusieurs mois à la Cour impériale afin de proposer une médiation entre l'empereur et les États de Bohême puis entre l'empereur et les États de Hongrie, face à l'impossibilité d'établir tout dialogue entre les deux premiers. Déjà fragilisée par l'échec de la mission, non officielle, du duc de Nevers en 1618-1619¹⁰, l'absence totale d'influence de l'ambassade sur les décisions impériales et l'impossibilité de mettre fin par la voie diplomatique aux troubles ont scellé le sort de la posture d'arbitre de la Chrétienté voulue par Henri IV¹¹ et a définitivement replacé la diplomatie française dans une posture d'hostilité latente, de moins en moins dissimulée, à l'égard de la maison de Habsbourg.

Au-delà de son aspect ecdotique¹² qui a facilité l'accès à une source de premier plan, ce travail de recherche permet de constater l'ampleur des lacunes dans l'historiographie française¹³ tant sur les relations franco-impériales¹⁴ que sur le fonctionnement de l'appareil diplomatique¹⁵ avant l'arrivée au pouvoir du cardinal de Richelieu. La période correspondant à l'exercice personnel de la

9. BnF, fr. 15930, fol. 238 et fol. 240, « Translation de la copie de l'accord fait entre les princes catholiques d'Allemagne et les princes de l'Union », [Ulm], juillet 1620 ; *Articles de l'accord fait et passé entre les princes et Estats unis, tant catholiques qu'évangélistes à Ulm le III juillet 1620 style nouveau*, Paris, 1620 (BnF, MZ-4631).

10. DESENCLOS C., *Les mots du pouvoir...*, op. cit., t. 1, p. 403-415.

11. KAMPMANN C., *Arbiter und Friedensstiftung : die Auseinandersetzung um den politischen Schiedsrichter im Europa der Frühen Neuzeit*, Paderborn, Schöningh, 2001, p. 10 et p. 140-169.

12. Désormais en ligne, l'édition a été augmentée de quelques dépêches retrouvées depuis la réalisation de ce mémoire : DESENCLOS C., *L'ambassade extraordinaire des duc d'Angoulême, comte de Béthune et abbé de Préaux*, 2012 (Éditions électroniques de l'École des chartes, n° 23) [En ligne : <http://corpus.enc.sorbonne.fr/angouleme>].

13. Alors que l'historiographie germanophone tend à se renouveler depuis une dizaine d'années sous l'impulsion notamment de Klaus Malettke, Rainer Babel et Friedrich Beiderbeck, l'historiographie française reste relativement muette et s'appuie sur les traductions d'ouvrages allemands (MALETTKE K., *Les relations entre la France et le Saint-Empire au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2001 ; BABEL R., *La France et l'Allemagne à l'époque de la monarchie universelle des Habsbourg 1500-1648*, Villeneuve-d'Ascq, Septentrion, 2014).

14. Klaus Malettke commence son étude avec l'arrivée de Richelieu au pouvoir tandis que Rainer Babel ne consacre que quelques pages au secrétariat de Puisieux.

15. L'étude menée par Orest Ranum (*Les créatures de Richelieu : secrétaires d'État et surintendants des Finances, 1625-1642*, Paris, A. Pedone, 1966) comble en partie le vide historiographique sur les secrétaires d'État au XVII^e siècle, mais le premier quart du siècle demeure exclu de l'étude.

charge de secrétaire d'État des Affaires étrangères par Pierre Brulart, vicomte de Puisieux¹⁶ qui, bien que seulement titulaire de la survivance de la charge jusqu'en 1617 et le retrait définitif de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, des affaires, exerce la réalité de la gestion quotidienne de la politique étrangère en direction de l'Empire depuis 1611¹⁷, a en effet été souvent malmenée par les historiens. Le secrétariat d'État de Puisieux fut *a minima* considéré comme sans intérêt politique majeur. Certaines études, se fondant sur les jugements exprimés par ses contemporains, l'accusent même d'avoir été incapable d'exercer sa charge voire d'avoir été un mauvais serviteur en modifiant les commandements royaux¹⁸. Au-delà de la personne même de Puisieux, son secrétariat a souffert de la fascination des historiens pour le ministériat de Richelieu et sa politique étrangère ambitieuse, face à laquelle la politique étrangère prudente mise en place pendant la régence par Villeroy et poursuivie par Puisieux peut paraître plus terne. Pourtant, elle pose les fondements nécessaires à l'action ultérieure de Richelieu. Aussi l'étude attentive de cette période revêt-elle une multitude d'intérêts : redonner au secrétariat sa juste place dans l'histoire politique et diplomatique, comprendre les ressorts de la politique étrangère et ainsi mieux appréhender celle qui sera ensuite développée tout au long de la guerre de Trente Ans mais également profiter d'une période de stabilité ministérielle pour mieux observer la mise en place et l'entretien d'un véritable système diplomatique et communicationnel.

Malgré l'ampleur des lacunes historiographiques, ces période et espace avaient néanmoins déjà été étudiés magistralement par Victor-Lucien Tapié¹⁹. Son étude cependant s'appuyait uniquement sur les sources françaises au profit d'une vision

16. PONCET O., « Brulart de Puisieux », in BÉLY L., THEIS L., SOUTOU G.-H. et al. (dir.), *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères*, Paris, Fayard, 2005 p. 26-29 ; DESENCLOS C., *Les mots du pouvoir...*, op. cit., t. 1, p. 120-124.

17. Voir DESENCLOS C., « Conserver la place du roi dans l'Empire : instructions et résidences diplomatiques sous la régence de Marie de Médicis », in POUMARÈDE G. (dir.), *L'Europe de Marie de Médicis* [à paraître].

18. « Héritier d[u] caractère [de son père] et d'une ambition qui n'a guère de scrupules, il essaye de gagner le roi en lui rendant la vie et l'exercice du pouvoir faciles, mais au détriment de la réputation et des intérêts mêmes de la France. [...] Aucun de ces personnages qui tour à tour l'emportent dans les conseils de Louis XIII de 1621 à 1624 ne présente un de ces caractères puissants dans le bien ou dans le mal qui impriment à l'histoire d'un règne ou d'une époque une marque ineffaçable. Aussi ne les connaît-on guère » (ZELLER B., *Richelieu et les ministres de Louis XIII de 1621 à 1624*, Paris, Hachette, 1880, p. II).

19. TAPIÉ V.-L., *La politique étrangère de la France...*, op. cit.

chronologique linéaire centrée sur la politique étrangère française, fondée sur l'événement et occultant une partie de la pratique quotidienne de la diplomatie, pourtant indispensable au maintien des relations internationales et à l'équilibre des puissances. L'ouverture à d'autres sources, à d'autres territoires était donc nécessaire afin de compléter et éclairer sous un jour nouveau les recherches de Victor-Lucien Tapié, celui-ci n'ayant considéré que les sources pragoises à l'étranger et les représentations diplomatiques françaises à Vienne et à Heidelberg. La définition chronologique surtout, englobant l'ensemble de l'exercice personnel de Puisieux en tant que secrétaire d'État des Affaires étrangères, contribue à cet effort d'une étude plus large, permettant de mieux mesurer les inflexions permises par la diplomatie quotidienne, à l'action nécessairement moins visible mais tout aussi indispensable. Limitée à la période 1617-1624 dans le cadre de la thèse de doctorat, l'étude a été depuis étendue à la régence de Marie de Médicis puis au règne d'Henri IV, soit sur la totalité des secrétariats de Villeroy²⁰ et de Puisieux (1592-1624). L'histoire des relations entre la France et le Saint-Empire n'ayant été étudiée que fort ponctuellement, hormis pour les relations établies entre Henri IV et les princes protestants de l'Empire²¹, le spectre chronologique pourra encore être élargi à long terme, notamment pour permettre une étude prosopographique complète des résidents et agents français envoyés dans l'Empire.

Devant la complexité et diversité de l'Empire, il fallut néanmoins poser quelques limites géographiques qui tiennent compte des potentats non encore étudiés par Victor-Lucien Tapié comme les Archiducs de Flandres. Seuls les États se considérant comme membres de l'Empire et agissant comme tels sur la scène internationale sont étudiés. À ce titre, les Provinces-Unies, les cantons helvétiques ainsi que les principautés italiennes, bien que toujours rattachés officiellement à l'Empire, ne se considèrent plus comme membres de l'Empire et agissent

20. La seule monographie sur Villeroy, ancienne et non exempte d'inexactitudes, n'évoque que fort rapidement le rôle du ministre pendant la régence et ce sous la seule perspective de la politique intérieure (NOUAILLAC J., *Villeroy : secrétaire d'État et ministre de Charles IX, Henri III et Henri IV (1563-1610)*, Paris, H. Champion, 1909). Voir plus récemment, BARBICHE B., « Villeroy », in *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères...*, op. cit., p. 5-11 ; FERRER-BARTOMEU J., *Volontés d'État : pouvoirs des « bureaux », correspondances et reconfigurations de la société politique : le département de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, secrétaire d'État (vers 1560-1610)*, thèse de doctorat en histoire moderne, École nationale des Chartes / Université Paris-Sorbonne [en préparation].

21. Voir notamment BEIDERBECK F., « Heinrich IV. von Frankreich und die protestantischen Reichsstände », *Francia*, n° 25, 1998/2, p. 1-25.

indépendamment ; ils ne sont donc pas inclus dans mon objet de recherche. À l'inverse, les Pays-Bas, au coeur des affaires impériales²² et pourtant peu étudiés²³, ont été inclus, conférant une dimension politique supplémentaire à l'étude. Ils obligent en effet à prendre en compte, finement, les liens si particuliers, et sans nul équivalent, entre les deux branches de la maison de Habsbourg. De fait, par leur diversité politique et confessionnelle, les potentats étudiés – l'empereur, les électeurs²⁴, le duc de Bavière, les Archiducs de Flandres ainsi que le landgrave de Hesse, pensionné par le royaume de France et membre actif de l'Union protestante – permettent d'appréhender l'ensemble des modalités de communication politique entre la France et les divers partis existant dans l'Empire.

Les hommes au coeur de la pratique diplomatique demeurent cependant, pour l'historien, des hommes de papier, quels que soient les efforts pour reconstituer leurs origines, motivations et centres d'intérêt. La diplomatie française du premier XVII^e siècle ne nous est en effet connue que par l'intermédiaire d'un outil de communication, certes prédominant pour l'époque moderne compte tenu de la distance géographique, mais incomplet pour retranscrire toutes les nuances et aspects de la pratique diplomatique : la correspondance. Outil diplomatique par excellence, permettant la transmission d'informations, de commandements, de questionnements par-delà les frontières, la correspondance forme en effet la grande majorité de mon corpus d'étude. Si la dépêche est souvent utilisée comme réservoir d'informations permettant de comprendre les motivations et enjeux d'une politique ou de reconstituer les réseaux informationnels et diplomatiques, les étapes de son élaboration, sa matérialité, les raisons mêmes de son existence sont moins souvent questionnées. Pourtant, elle seule permet de transformer une simple information en véritable outil de communication. Grâce à elle, l'historien peut identifier et analyser l'ensemble des processus conduisant de l'événement à

22. BÉLY L., « Les Pays-Bas au carrefour des tensions internationales », *Revue du Nord*, n° 90, 2008, p. 657-670.

23. Un renouveau de l'historiographie belge s'observe cependant depuis quelques années : DUERLOO L., *Dynasty and Piety : Archduke Albert (1598-1621) and Habsburg political culture in an age of religious wars*, Farnham, Ashgate, 2012 ; RAEYMAEKERS D., *One Foot in the Palace : The Habsburg Court of Brussels and the Politics of Access in the Reign of Albert and Isabella, 1598-1621*, Louvain, Leuven University Press, 2013.

24. Les interactions entre le royaume de France et l'électorat de Saxe étant cependant minimes, l'électeur de Saxe ne peut être considéré comme part de cette étude.

la publication d'un discours élaboré par un pouvoir. La dépêche surtout, comme objet, révèle bien plus qu'il n'y paraît sur les pratiques quotidiennes de la diplomatie : modalités d'écriture, enjeux du cérémonial épistolaire, nécessaire protection de l'information en fonction des circonstances extérieures ou du destinataire, etc. Si l'accent a été placé, dans un premier temps, sur la correspondance entre le pouvoir royal et ses agents diplomatiques dans l'Empire, d'autres sources épistolaires sont naturellement convoquées afin de compenser l'inévitable subjectivité de l'épistolier, et notamment de l'agent diplomatique qui, bien qu'affirmant rédiger des comptes rendus objectifs de la situation, n'en est pas moins motivé par le désir de plaire à son souverain et de témoigner du bon accomplissement des missions qui lui ont été confiées. Ainsi, pour améliorer la qualité de la transmission d'information et accroître la toile informationnelle tissée par la diplomatie, des correspondances sont nouées entre les agents diplomatiques et offrent un autre regard, plus libre, sur leurs pratiques. Ce réseau parallèle, mais contrôlé, de circulation de l'information permet d'instaurer une communication plus efficace grâce une activité épistolaire décuplée – la circulation de l'information est plus rapide car ne passant pas par Paris –, de mieux ancrer la présence française sur l'ensemble de l'Europe politique et de décharger le secrétaire d'État d'une partie de la transmission d'informations, au profit de relais diplomatiques intermédiaires qui réduisent la distance avec la Cour de France. Par là, l'usage profondément politique de la correspondance se révèle : la lettre contribue à l'élaboration et l'exécution d'une politique étrangère, à la diffusion d'une image royale par les seuls mots et ce grâce à des relais placés auprès des Cours européennes au sein desquelles la diplomatie française a le plus d'intérêt.

L'étude de ces correspondances, et plus largement de toute la correspondance produite ou reçue par la diplomatie française, se heurte cependant à une conservation extrêmement aléatoire et lacunaire. Si la grande majorité de la correspondance passive du pouvoir royal a été conservée grâce à un « archivage » immédiat dans les bureaux du secrétaire d'État²⁵, les correspondances conservées par les

25. Nous ne connaissons pas avec précision les modalités de conservation ultérieures de ces papiers. Conservés de manière unifiée pendant tout le secrétariat de Puisieux, il semblerait qu'ils passent ensuite entre les mains de la famille de Harlay, réunissant et collectionnant des correspondances originales et manuscrits relatifs à l'histoire et au droit public du royaume de France, parmi lesquelles nombre de correspondances diplomatiques adressées au secrétariat d'État des Affaires étrangères. La collection fut ensuite léguée à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, saisie à l'époque révolutionnaire pour être finalement incorporée aux fonds de la Bibliothèque nationale.

agents, soit la correspondance active du pouvoir royal ainsi que les correspondances avec d'autres agents diplomatiques, français comme étrangers, leurs informateurs et plus largement tout épistolier participant au bon accomplissement de ses missions informationnelles et diplomatiques, n'ont, pour leur grande majorité, été retrouvées à ce jour. Les jugements du pouvoir royal sur l'action de ses agents, leurs éventuels succès ou échecs, et plus largement l'interprétation de la situation étrangère et justification des ordres donnés nous sont grandement celés et ne peuvent être que partiellement restitués en croisant les sources. Seules les correspondances passives des agents français auprès des princes protestants ont bénéficié d'une conservation exemplaire, probablement en lien avec leur place importante au sein de la République des Lettres, conférant à leurs dépêches une valeur érudite supplémentaire²⁶. Au-delà des irrégularités dans la conservation des dépêches, s'ajoute un second problème d'ordre archivistique : l'éparpillement des sources, notamment étrangères. Ces sources sont pourtant indispensables à la reconstruction de la correspondance entre les potentats impériaux et le roi, le secrétaire d'État des Affaires étrangères ou les agents français mais aussi entre les potentats impériaux et leurs agents à la Cour de France, accès le plus direct pour restituer l'interprétation impériale de la politique étrangère française. Or, à l'image de la complexité institutionnelle de l'Empire, les archives ne reproduisent pas la logique archivistique centralisatrice à laquelle l'historien français est habitué. Nulle conservation des documents d'Ancien Régime à Berlin, mais une logique de conservation suivant l'organisation ancienne de l'Empire. Il faut donc se transporter au *Haus-, Hof- und Staatsarchiv* à Vienne pour accéder aux archives de l'empereur, au *Hessisches Staatsarchiv Marburg* pour accéder aux archives du landgrave de Hesse, au *Hauptstaatsarchiv Stuttgart* pour celles du duc de Wurtemberg, etc. Surtout, les logiques sont de nature nobiliaire ou institutionnelle, davantage que géographique. Ainsi, on trouve au *Bayerisches Hauptstaatsarchiv* toutes les archives de la maison de Wittelsbach, soit celles

26. Les modalités précises ayant conduit à la conservation des papiers personnels des ambassadeurs ne nous sont pas encore connues. Nous trouvons trace des papiers de Sainte-Catherine uniquement dans la deuxième moitié du xvii^e siècle lors de leur entrée dans la collection de l'érudit dijonnais Philibert de la Mare, qui entrera à la Bibliothèque royale en 1719 après la mort du fils de ce dernier, et des papiers de Hotman en 1866 lors de leur achat par la Bibliothèque d'Histoire du protestantisme français. La coïncidence de la conservation des papiers de Sainte-Catherine, Hotman, Bongars et par ailleurs de Benjamin Aubéry du Maurier, ambassadeur français auprès des Provinces-Unies, semble néanmoins accréditer l'hypothèse d'un lien entre conservation des papiers et bibliothèques et statut au sein de la République des Lettres.

de l'électeur palatin, du duc de Bavière ainsi que de l'électeur de Cologne²⁷ avec néanmoins de grandes disparités en fonction de l'électorat concerné. Alors que les correspondances du duc de Bavière ou de ses ministres avec le roi de France et ses représentants ont été conservées presque intégralement, seules quelques traces des correspondances des deux autres électeurs, qu'elles soient avec le roi, ses ministres ou ses représentants diplomatiques, s'y trouvent sans que l'on ait pu jusqu'à présent en restituer le contenu général par d'autres biais. De la même manière, l'électeur de Mayence, archi-chancelier de l'Empire, est à la tête de la chancellerie impériale aulique (*Reichshofkanzlei*). À ce titre, ses archives ne sont pas conservées à Mayence mais à Vienne au *Haus-, Hof- und Staatsarchiv*²⁸ avec l'ensemble des archives institutionnelles de l'Empire. Enfin, exemple extrême des disparités suscitées par cette logique calquée sur l'ancienne organisation de l'Empire, les correspondances des Archiducs de Flandres, bien que majoritairement conservées aux Archives générales du royaume à Bruxelles, se sont vues éparpillées en raison de leur appartenance à la maison de Habsbourg et conservées pour certaines au *Haus-, Hof- und Staatsarchiv* à Vienne²⁹.

À la correspondance, permettant une diffusion personnelle, pour ne pas dire personnalisée, de l'information et limitée à quelques destinataires, d'autres typologies documentaires doivent être ajoutées : mémoires et documents de travail mais surtout imprimés, supports indispensables à la diffusion large dans et hors des frontières du royaume. Leur nature mouvante, leur origine incertaine (pas de mentions d'auteur) et leur diffusion imprévisible les ont souvent écartés des études d'histoire diplomatique, réservant leur étude aux historiens du politique travaillant sur un espace territorial plus restreint, souvent à un seul État, et sur des événements forts ayant suscité une importante production pamphlétaire. Dans le cas de la politique étrangère, l'intérêt et la fiabilité d'une semblable source pourraient être questionnés. Le choix des typologies et sujets a donc été

27. De 1583 à 1761, l'archevêché de Cologne est aux mains de la maison de Wittelsbach.

28. OeStA-HHStA, Mainzer Erzkanzlerarchiv. Les correspondances émanant de souverains étrangers se trouvent essentiellement dans deux sous-séries : « Wahl- und Krönungsakten », contenant l'ensemble des documents relatifs aux élections impériales, et « Korrespondenz ».

29. Sans être un fonds particulièrement consacré à l'infante Isabelle, on trouve dans le fonds Frankreich / Hofkorrespondenz nombre de dépêches envoyées par le roi de France aux membres de la famille de Habsbourg comme Marie de Hongrie, Marguerite de Parme, et pour cette étude, l'infante Isabelle, toutes gouverneurs des Pays-Bas (OeStA-HHStA, Frankreich, Hofkorrespondenz 3).

particulièrement précis – l’Empire pour la production française, la politique intérieure et extérieure de la France pour la production dans l’Empire– ainsi que les lieux de conservation : institutions patrimoniales situées sur les territoires des anciens royaume de France et Saint-Empire et dont les collections ont pu être constituées dès le xvii^e siècle. L’imprimé étant considéré inconsciemment comme un outil à la disposition du pouvoir royal qui peut diffuser au plus grand nombre un discours, il s’agit de s’interroger sur la réalité de cette assertion, de définir le type d’imprimés sujets à une communication en dehors des frontières et donc sur la réalité de la diffusion de feuilles imprimées françaises dans l’Empire. L’absence criante de sources autres que les imprimés eux-mêmes, quand ceux-ci ne font pas eux-mêmes défaut, rend néanmoins leur intégration à l’étude délicate. Le risque de leur sur-interprétation est grand, mais nombre de témoignages ne peuvent être ignorés.

Pour la période 1617-1624, au coeur des recherches pour ma thèse de doctorat, cette approche archivistique et méthodologique a permis de faire ressortir une dichotomie profonde entre les discours et les actes, et parfois entre les discours eux-mêmes. Alors que la période est réputée pauvre dans l’historiographie française, j’ai découvert une politique française, certes non couronnée de succès, mais active, témoignant surtout d’une construction progressive de son appareil diplomatique, tenant compte des spécificités territoriales et politiques de l’Empire. Alors que la France se proclame encore en 1617, et ce jusqu’en 1621, arbitre de la Chrétienté dans ses correspondances officielles et dans les discours tenus par les agents diplomatiques dans l’Empire, les actes en sont bien loin. Plus encore, leur efficacité, tout comme la réception des discours français, n’est guère probante. Confronté à des troubles intérieurs incessants ainsi qu’à un conflit extérieur à l’ampleur et aux enjeux nouveaux, le pouvoir royal n’est jamais véritablement en mesure de peser sur les événements. Mais cela n’en fut jamais l’objectif premier. Si l’échec des ambassades successives du duc de Nevers à l’automne 1618 et du duc d’Angoulême en 1620-1621 est réel, leurs objectifs doivent être revus à l’aune des discours internes de la diplomatie française. Dans le cas du duc de Nevers notamment, il s’agit de profiter du passage du duc pour estimer les chances de réussite d’une médiation et non d’une véritable ambassade. Affaibli par une longue régence, par les révoltes incessantes des Grands et des huguenots, le pouvoir royal ne dispose pas de la force requise pour intervenir et le secrétaire d’État des Affaires étrangères en a parfaitement conscience. Les discours sont le principal outil de la politique étrangère et de la présence française dans l’Empire :

eux seuls permettent de donner l'impression d'une possibilité d'action, d'un maintien de la position du roi comme arbitre de la Chrétienté. La politique mise en place par Puisieux est de fait profondément marquée par le pragmatisme. Le secrétaire d'État prend en considération les faiblesses actuelles du pouvoir royal (les troubles intérieurs) tout comme ses forces (une image d'arbitre persistante) et ses intérêts immédiats (une lutte contre l'Espagne et non une intervention dans l'Empire auprès d'alliés encore trop peu assurés ou trop faibles). La situation dans l'Empire est beaucoup trop incertaine pour intervenir et la diplomatie française se retrouve face à un véritable dilemme : maintenir la paix dans l'Empire en garantissant le pouvoir impérial, mais sans favoriser outre-mesure la maison de Habsbourg, dont l'accroissement la menacerait à terme, mais sans froisser non plus les anciens alliés protestants. Aussi, bien qu'en proie à des troubles sans cesse grandissant, l'Empire n'est pas la priorité de la diplomatie française et ne joue qu'un rôle mineur dans la prise de décision politique. Il n'est qu'un terrain d'action secondaire après l'Italie, un moyen supplémentaire de pression sur la monarchie espagnole, plus encore à partir de 1621 après l'invasion du Palatinat, la reprise du conflit entre les Pays-Bas et les Provinces-Unies et l'affaire de la Valteline³⁰.

Bien que paraissant moins sollicitée, la diplomatie française mise en place dans l'Empire est une diplomatie ordinaire quotidienne, fondée sur une réelle permanence du personnel. Alors que les postes diplomatiques sont traditionnellement renouvelés tous les 3 ou 4 ans, les postes dans l'Empire sont tenus par les mêmes agents entre 1617 et 1624 : Nicolas de Baugy comme résident auprès de l'empereur (1603-1623), Jean Péricard comme ambassadeur puis résident auprès des Archiducs de Flandres (1616-1624), Étienne de Sainte-Catherine comme résident auprès de l'électeur palatin (1612-1620). Cette dernière résidence offre par ailleurs une véritable particularité. Alors que l'ensemble des postes diplomatiques sont attachés à un seul souverain, cette résidence a pour vocation d'englober l'ensemble des princes protestants de l'Empire. La jeunesse de cette résidence, devenue officielle sous Henri IV seulement, conjuguée à la recomposition permanente des forces au sein de l'Union protestante, ont conduit à sa mobilité géographique et surtout à une définition fluctuante de sa nature, donnant lieu à la présence simultanée de plusieurs agents. Ainsi, Jacques Bongars réside auprès des princes

30. PONCET O., « La Francia di Luigi XIII e la questione della Valtellina (1619-1639) », in BORROMEIO A. (éd.), *La Valtellina crocevia dell'Europa : politica e religione nell'età della guerra dei Trent'Anni*, Milan, 1998, p. 53-79.

protestants de 1589 à 1611, sans lieu de résidence pré-défini, se déplaçant au gré des circonstances et besoins politiques³¹, tandis que Jean Hotman arrive dès 1609 comme résident à Düsseldorf, toujours auprès des princes protestants et n'en repart qu'en 1614³². Sainte-Catherine enfin paraît être le seul envoyé uniquement auprès de l'électeur palatin. Cet exemple particulier constitue un formidable terrain d'étude pour l'analyse des mécanismes de la diplomatie permanente auprès d'acteurs avec lesquels les relations sont délicates en raison de leur confession, plus encore après la mort de Henri IV. Il offre à voir la construction progressive d'une structure diplomatique, permettant l'adaptation à ses propres besoins ainsi qu'à la situation étrangère pour davantage d'efficacité.

Cette rare permanence, résultant avant tout d'un manque d'attractivité des représentations impériales (éloignement géographique, faiblesse des gages, Cours réputées moins fastueuses), favorise la diplomatie française compte tenu de la complexité du territoire impérial. Elle lui permet de mettre en place de solides réseaux, donnant lieu à une véritable institutionnalisation ou du moins permanence des réseaux et donc à une continuité tant dans l'affirmation d'une présence diplomatique française que dans la collecte des informations. Supports indispensables à l'exercice diplomatique, ces réseaux demeurent cependant fort mal connus, en raison notamment des lacunes dans la conservation archivistique des dépêches qui concrétisent ces relations. Ils sont surtout souvent considérés de manière linéaire, par niveau, sans tenir compte de leur inévitable enchevêtrement. Les réseaux établis par la diplomatie française dans l'Empire, notamment pour sa part protestante, sont multiples et parfois insaisissables. Réseau diplomatique, réseau officiel, réseau informationnel, tout est mis en place pour offrir à l'action diplomatique efficacité et qualité par le biais d'une couverture aussi complète que possible de l'Empire ou du moins de ses principaux centres décisionnels.

Pour réaliser cette étude, je me suis appuyée donc sur toutes les typologies de correspondances : correspondances gérées directement par le secrétaire d'État (potentats, pensionnés ou non, ou dans de plus rares cas ministres étrangers) dont la fréquence, l'existence même témoignent de la proximité politique avec le

31. KOHLNDORFER-FRIES R., *Diplomatie und Gelehrtenrepublik : die Kontakte des französischen Gesandten Jacques Bongars (1554-1612)*, Tübingen, Max Niemeyer, 2009 ; GARLOFF M., *Irenik, Gelehrsamkeit und Politik : Jean Hotman und der europäische Religionskonflikt um 1600*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2014, p. 48-85.

32. DESENCLOS C., « Conserver la place du roi dans l'Empire... », *op. cit.*

roi de France ; mais surtout correspondances entretenues par les agents diplomatiques, comprenant un spectre plus large d'épistoliers (ministres étrangers, courtisans, informateurs de toute origine, etc.). Ces dernières poursuivent un double objectif : la collecte d'une information fiable et la recherche d'influence. À vocation diplomatique, ces correspondances sont cependant liées à la seule personne de l'agent diplomatique. Il faut donc distinguer les correspondances véritablement personnelles, sans objectif politique, des correspondances à portée diplomatique. Pour beaucoup, la différenciation est délicate et diverses nuances doivent être introduites dans l'analyse de ces correspondances. Nombre de correspondants ne peuvent être considérés comme de simples informateurs en raison de leur position politique et/ou confessionnelle dans l'Empire ou plus largement de leur influence éventuelle sur le processus de prise de décision ; cependant ces correspondances ne sont nullement l'expression d'une correspondance officielle entre deux ministres étrangers, imposée par l'exercice diplomatique, mais d'échanges plus ou moins libres d'idées ou d'opinions. Pour une majorité d'entre elles, ces correspondances sont placées sous le sceau du secret, afin d'éviter que leurs scripteurs ne soient compromis, voire accusés d'espionnage au sein de leur Cour. De ce fait, l'agent diplomatique ne mentionne que très rarement les correspondances ou liens noués avec des ministres ou informateurs étrangers ; seules les correspondances officielles, inévitables ou de notoriété publique, sont mentionnées dans les dépêches envoyées au roi ou au secrétaire d'État. La reconstruction de ces liens oraux ou épistolaires dépend donc en grande partie de la conservation des papiers des agents. Pour la partie protestante de l'Empire, dont nous connaissons bien mieux l'activité épistolaire grâce à l'extraordinaire conservation des papiers des trois agents diplomatiques français qui y résidèrent entre 1589 et 1620, la complexité d'objectifs de ces réseaux épistolaires, mêlant aspects politiques et personnels, semble réelle. Dans le cadre de ma thèse, les papiers d'Étienne de Sainte-Catherine avaient fait l'objet d'un premier dépouillement, complété par l'étude des correspondances de Hotman, toujours pour la seule période 1617-1624. L'ampleur et la portée politique de ces réseaux avaient pu être observées. Amicales ou politiques, ces relations sont nouées avec les principaux ministres protestants et conduisent à un échange intense d'informations qui perdure après le retour en France des agents, paraissant créer un véritable réseau protestant informationnel et politique entre la France et l'Empire.

Compte tenu de l'importance politique de ces réseaux – entre outils secondaires du pouvoir royal pour maintenir une influence indirecte dans l'Empire et groupes indépendants d'influence pour défendre la cause protestante –, ces recherches sont actuellement poursuivies en agrandissant le spectre chronologique. Désormais, ce sont les trois agents français auprès des princes protestants (Bongars, Hotman et Sainte-Catherine, soit la période 1592-1620) qui sont au cœur de l'étude, permettant notamment de combler les lacunes biographiques sur chacun d'entre eux. Profondément méconnu, Sainte-Catherine n'a pu être identifié de manière assurée comme Étienne de Sainte-Catherine qu'à l'issue de mes recherches doctorales. En l'absence de sources notariales retrouvées à son sujet jusqu'à présent, l'étude complète de sa correspondance permettra de recueillir quelques éléments biographiques complémentaires. À l'inverse, Jean Hotman et Jacques Bongars sont particulièrement connus de l'historiographie française, le premier pour la publication notamment de *L'ambassadeur*, premier traité d'art diplomatique publié en langue française³³, le second pour l'ensemble de son œuvre humaniste ainsi que pour la conservation exceptionnelle de sa bibliothèque³⁴. Néanmoins, il faut interroger l'historiographie germanophone pour trouver une monographie qui leur soit consacrée³⁵. Ces deux études, indispensables à la redécouverte et à l'étude de la société protestante érudite européenne, s'attardent cependant peu sur la dimension politique et diplomatique des réseaux établis par les deux hommes. Si les réseaux de Bongars et de Hotman ont déjà été reconstitués, l'étude de leur utilisation dans une perspective politique et diplomatique reste à accomplir. À ce jour, l'ensemble des correspondances personnelles de Hotman et de Sainte-Catherine, conservées dans les institutions patrimoniales parisiennes (Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque de la société d'histoire du protestantisme français, Bibliothèque de l'Institut, Archives diplomatiques) ont été analysées afin d'en retirer toute mention soit de correspondance soit de connaissance d'un autre membre de ce réseau épistolaire et ainsi pouvoir croiser les données nécessaires à la reconstitution globale du réseau³⁶. À

33. BÉLY L., « La polémique autour de l'Ambassadeur de Jean Hotman : culture et diplomatie au temps de la paix de Lyon », *Cahiers d'histoire*, n° 46, 2011/2, p. 327-354.

34. Sa bibliothèque a été conservée sous le nom de « bibliothèque Bongarsia » au sein de la Bürgerbibliothek de Bern.

35. KOHLNDORFER-FRIES R., *Diplomatie und Gelehrtenrepublik...*, op. cit.

36. Depuis le séminaire, la reconstruction de ce réseau a intégré également les correspondances déjà éditées et en lien direct avec Hotman ou Sainte-Catherine (MOLHUYSEN P.C.,

l'issue de premières recherches, centrées sur Hotman et Sainte-Catherine, on peut déjà se rendre compte de l'ampleur européenne et de la qualité des membres de ce gigantesque réseau épistolaire, dépassant les limites de l'Empire pour s'étendre à toute l'Europe protestante. Plus encore, ces recherches confirment l'aspect résolument complexe et multiple des correspondances. Souvent, les correspondances personnelles et érudites se parent d'une dimension politique, revendiquée ou sous-jacente, créant une réelle porosité entre réseaux diplomatiques, réseaux informationnels, réseaux confessionnels, réseaux humanistes et réseaux personnels. La question de l'objectif de ces correspondances surtout demeure : s'agit-il d'outils secondaires du pouvoir royal pour maintenir une influence indirecte dans l'Empire, d'outils pour les princes protestants afin de défendre leur cause, d'échanges éclairés d'opinion ou encore d'expressions de la curiosité générale sur la situation du temps ? Il faut donc poursuivre l'étude afin d'interroger les motivations du pouvoir royal, du choix des trois hommes comme agent diplomatique, possiblement influencé par leurs attaches ou réseaux pré-existants dans l'Empire, à son implication dans le fonctionnement du réseau³⁷. Par là seulement, nous serons en mesure d'estimer les valeurs sous-tendant cette société épistolaire, la place de chacun et les motivations de leurs interactions avec les trois résidents français. De ce fait, afin d'accéder aux correspondances actives des trois agents français, il faudra dépouiller les fonds, conservés en France ou à l'étranger, de chacun de leurs épistoliers, puis les correspondances directes, notamment françaises, entre les membres de cette société épistolaire, qui constituent autant de sources indirectes sur la pratique épistolaire, sociale et politique des résidents français.

.....

MEULENBROECK B.L., WITKAM P.P. et al. (éds), *The correspondence of Hugo Grotius*, Amsterdam, Huygens Instituut, 2009 [En ligne : <http://grotius.huygens.knaw.nl/years>] ; V. cl. *Gulielmi Camdeni et illustrium virorum ad G. Camedenum epistolae...*, Londres, Richard Chriswell, 1691 ; *Isaaci Casauboni epistolae insertis ad easdem responsionibus...*, Amsterdam, Casparis Fritsch et Michaelis Böhm, 1709) ainsi que les correspondances mentionnées par Ruth Kohlndorfer-Fries et Axel Walter dans le cadre de leurs monographies sur Bongars (KOHLNDORFER-FRIES R., *Diplomatie und Gelehrtenrepublik...*, op. cit.) et Hotman (GARLOFF M., *Irenik, Gelehrsamkeit und Politik...*, op. cit.).

37. De premières hypothèses ont été formulées depuis dans : DESENCLOS C., « Au-delà de toute diplomatie : la constitution de réseaux parallèles protestants et érudits entre France et Empire au début du XVII^e siècle », *Revue d'histoire du protestantisme*, n° 1, 2016/4, p. 531-553.

Étudier la correspondance cependant, ce n'est pas seulement étudier les réseaux et la transmission intellectuelle de l'information mais aussi les modalités de sa transmission physique : formulaire, modalités d'écriture, moyens de protection de l'information. Avant toute chose, un épistolier dont la dépêche a une portée politique, tient à s'assurer de la bonne transmission de sa dépêche, de la continuité de l'information sans laquelle aucune diplomatie ne peut survivre, notamment dans des contextes troublés. Cette protection de l'information passe par une bonne maîtrise des voies postales mais surtout par le chiffrement. Dès qu'il y a travail poussé de renseignement ou expression d'une opinion politique, la dépêche est chiffrée afin d'éviter de révéler l'ampleur et la qualité de l'information de l'épistolier. Le chiffre ne sert alors pas tant à dissimuler des informations factuelles que l'action qui a permis sa collecte. L'histoire de la cryptographie cependant demeure, à ce jour, à la marge des études modernistes. L'intérêt de cette dernière dans la pratique épistolaire diplomatique est reconnu, mais son fonctionnement et ses modalités d'écriture continuent d'être ignorés en raison d'une confrontation trop superficielle aux sources et plus largement à la question du chiffre, souvent considéré comme procédé relativement exotique dans la lignée des encres sympathiques et autres tentatives de dissimulation textuelle. Si quelques études ont été menées sur le chiffrement lui-même et sa logique politique, elles se limitent à la description d'un système de chiffrement en particulier³⁸.

Bien que la pratique cryptographique naisse dès l'Antiquité, son essor ne s'observe qu'à la fin du Moyen Âge et se pose comme conséquence logique de la multiplication des échanges et de l'établissement, dans toute l'Europe, d'une diplomatie permanente de plus en plus performante. La cryptographie moderne, malgré l'établissement de systèmes plus complexes, demeure cependant d'un abord aisé, faisant appel à des procédés plus logiques qu'algorithmiques. Le chiffrement utilisé pendant toute la première modernité demeure une œuvre de l'esprit, exécutée manuellement³⁹. Les systèmes de roue ou même les carrés,

38. Voir notamment DEVOS J.P., *Les chiffres de Philippe II (1555-1598) et du Despacho universal durant le XVII^e siècle*, Bruxelles, Palais des Académies, 1950 ; HUGON A., *Au service du roi catholique : « honorables ambassadeurs » et « divins espions »*, Madrid, Casa de Velásquez, 2004, p. 373.

39. Les systèmes de chiffrement se perfectionnent dans la seconde moitié du XVII^e siècle sous l'impulsion de Rossignol avec l'introduction d'un nomenclateur ou répertoire contenant l'ensemble des noms propres et mots extrêmement courants (PRATT F., *Histoire de la*

comme celui de Vigenère⁴⁰, demeurent peu utilisés. L'historien, fort de quelques connaissances théoriques en cryptographie, peut donc se saisir du sujet et lui redonner sa place dans l'histoire politique et diplomatique de l'époque moderne.

Une grande partie des dépêches ayant fait l'objet d'un chiffrement nous est parvenue avec le déchiffrement reporté en marge, dans l'interligne ou sur un feuillet séparé mais conservé de manière concomitante, au sein du même manuscrit. Cependant, si le report du déchiffrement est systématique pour toute dépêche passée par les bureaux du secrétaire d'État soit des Affaires étrangères soit de la Guerre, cela l'est bien moins pour les correspondances privées ou pour les correspondances reçues par les agents. Dans le cas où l'agent déchiffre lui-même la dépêche, il prend directement connaissance du contenu de cette dernière ; le besoin de retranscrire sur la dépêche originale le déchiffrement se présente donc essentiellement dans le cas d'une distinction entre le processus de déchiffrement, réalisé par un commis ou un secrétaire d'ambassade, et la lecture de la dépêche, effectuée par le secrétaire d'État ou l'ambassadeur⁴¹. Dans ce second cas, le contenu des dépêches demeure obscur pour l'historien. Pourtant, pour certaines dépêches, les tables de chiffrement existent encore, il suffit de rendre plus accessible cette ressource existante et pourtant trop souvent oubliée. Les tables, qui devaient pourtant être systématiquement détruites à la fin de chaque mission, sont en effet régulièrement conservées par les agents, voire par les bureaux du secrétaire d'État. Leur conservation s'effectue néanmoins rarement au sein du même manuscrit ou fonds que les dépêches qu'elles ont permis de chiffrer⁴². Par ailleurs, les modalités de description de ces ressources cryptographiques ne sont pas encore normalisées au sein des institutions patrimoniales comme la Bibliothèque nationale qui, dans le cas de description pièce à pièce de certains manuscrits, s'appuie sur les mentions portées au verso ou en tête des documents

.....
cryptographie : les écritures secrètes depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, Paris, Payot, 1940, p. 134-135). Ceux-ci sont cependant, *a priori*, peu représentés dans les fonds de la Bibliothèque nationale.

40. VIGENÈRE V. de, *Traicté des chiffres ou secretes manieres d'escrire*, Paris, A. Langelier, 1586.

41. DESENCLOS C., « Transposer pour mieux transporter : pratiques du chiffre dans les correspondances diplomatiques du premier XVII^e siècle », in BRU T., LA FOREST D'ARMAILLÉ S. de (dir.), *Matière à écrire : les échanges de correspondance du XVI^e au XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Vincennes, 2017, p.125-143.

42. Ainsi, le chiffre de Jean Hotman se trouve dans le manuscrit français 4030 alors que ses dépêches chiffrées ont été conservées dans les manuscrits français 15924 à 15930.

et reporte donc un vocabulaire désormais ancien et particulièrement aléatoire (« jargon », « chiffre », « clef », « table », etc.), empêchant l'identification des sources cryptographiques. Plus encore, nombre de fonds n'ont été décrits aussi précisément, rien n'indique que la table, soit de chiffrement, soit de déchiffrement, soit conservée dans ce fonds⁴³. Il faut enfin ajouter les tables demeurées anonymes, en l'absence de toute mention reportée sur les folios constitutifs de celles-ci, qu'il faudrait identifier afin de pouvoir les lier aux dépêches correspondantes et en faciliter la lecture.

Compte tenu de cet état de fait – une lacune historiographique patente pour l'histoire diplomatique et politique des ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles, un besoin d'accessibilité des sources, l'extraordinaire richesse des collections de la Bibliothèque nationale de France pour l'histoire politique et diplomatique grâce notamment aux collections d'érudits et à la conservation de l'ensemble des dépêches diplomatiques antérieures à 1626 et l'importance de cette période pour l'insertion puis perfectionnement de la science cryptographique au sein de la pratique épistolaire –, un projet de recherche dédié à la naissance et à l'essor de la cryptographie a été élaboré⁴⁴ et a été le lauréat de la bourse de recherche Mark Pigott en 2015. Commencé en octobre 2015⁴⁵, ce projet a pour objectif le recensement, l'identification puis la mise en relation de l'ensemble des sources cryptographiques, de langue française, conservées au sein du département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. L'ensemble des données collectées nourriront un guide méthodologique des sources cryptographiques dont l'introduction sera l'occasion de fournir quelques premières clés de compréhension des mécanismes de chiffrement en attendant une étude plus poussée de chacun d'entre eux. L'ensemble du catalogue ne pouvant être corrigé, seule une normalisation du vocabulaire est envisagée pour les manuscrits déjà décrits pièce à pièce ainsi qu'une correction des notices fautives (chiffrement non mentionné, erreur dans

43 La description du manuscrit français 3995 indique « Recueil de chiffres avec leurs clefs, de l'année 1580 à l'année 1595. Ces chiffres sont principalement ceux employés par le duc de Nevers et ses correspondants » sans précisions supplémentaires. Cette description sommaire freine alors l'accès à la table de chiffrement utilisée entre le duc de Nevers et sa femme lors de son voyage en Italie et présente au folio 9 du manuscrit.

44. *Les Actes du CRESAT*, n° 13, 2016, p. 185-190.

45. Ce projet est toujours en cours, désormais grâce au statut de chercheur associé obtenu en octobre 2016 suite à la fin de la bourse Mark Pigott, d'une durée d'un an. Le projet devrait se poursuivre *a minima* jusqu'en septembre 2018.

la datation, etc.). Aussi, ce guide constituera un accès privilégié aux sources cryptographiques pour les historiens tant du politique que de la diplomatie, ainsi que, par ailleurs, un moyen d'identification des dépêches diplomatiques, souvent peu décrites dans les catalogues, en attendant une étude prosopographique et archivistique complète sur les agents diplomatiques français de la première modernité.

Les appellations variées, déclinées autour des termes principaux de « jargon », « chiffre » ou « clef », rendent l'identification spontanée de ces sources moins aisée. Les premières recherches dans la base Archives et manuscrits de la Bibliothèque nationale de France ont ainsi renvoyé des résultats ne permettant que rarement de distinguer les tables de chiffrement des dépêches chiffrées⁴⁶ ou d'identifier précisément la table (utilisateurs, chronologie, langue, etc.). La première étape du projet a donc consisté, avant toute recherche dans la base Archives et manuscrits, en une définition de la sémantique moderne du chiffrement. Après avoir défini le spectre sémantique de la pratique cryptographique, les travaux d'identification et d'analyse ont pu commencer. La variété sémantique du chiffre a néanmoins apporté un nombre de réponses plus élevé qu'attendu. À la date de ce séminaire, la deuxième étape de ce projet, à savoir l'identification et la vérification des tables de chiffrement et dépêches chiffrées déjà identifiées au sein des catalogues, regroupés au sein de la base Archives et Manuscrits, est en cours. Chaque table de chiffrement fait l'objet d'une analyse sommaire mettant en valeur ses principales caractéristiques (principes de chiffrement, typologie de caractères utilisés) afin de faciliter le repérage de son utilisation dans les dépêches et à terme permettre la mise en place de recoupements. Chaque dépêche chiffrée dont la table n'a pas encore été retrouvée fait également l'objet d'une étude sommaire sur les mêmes principes d'analyse cryptographique. Dans un second temps, le travail portera directement sur les catalogues imprimés. Tout manuscrit susceptible de contenir une ressource chiffrée (correspondance, mémoire politique ou diplomatique, documents de travail, etc.) sera systématiquement vérifié. Cette vérification portera sur les fonds des Manuscrits français, des Nouvelles Acquisitions Françaises ainsi que sur les collections d'érudits. Lorsque le recensement sera achevé, des recoupements pourront être effectués. Chaque dépêche chiffrée à laquelle une table de chiffrement n'a pas encore été associée sera comparée aux tables non encore identifiées, s'appuyant sur les critères de description établis lors de la phase de recensement et limitant donc le nombre de comparaisons à

46. BnF, fr. 3634, fol. 5, « Chiffre reçu le dernier octobre à Meun par le duc de Nevers ».

effectuer pour chaque table ou dépêche. Ces recoupements cependant ne pourront porter leurs fruits pour toutes les dépêches, peut-être même pour toutes les tables. Il n'est pas exclu que certaines tables demeurent anonymes, soit parce que la correspondance associée n'est pas conservée à la Bibliothèque nationale, soit parce que cette dernière a été perdue. De fait, pour certaines dépêches de plus haute importance historique, diplomatique ou cryptographique, leur table de chiffrement sera reconstruite. Ce travail ne pourra être mené pour toutes les correspondances pour des questions de temps ; il demeure néanmoins indispensable au déchiffrement de certaines dépêches, restées inédites jusqu'à ce jour pour cause de chiffrement.

Grâce aux sources cryptographiques collectées, voire reconstruites, il s'agira de poser, par ce projet de recherche, les premières bases nécessaires à l'étude, ultérieure, du mécanisme du chiffrement et son perfectionnement jusqu'à devenir une véritable science. On pourra alors enfin observer l'évolution intellectuelle du chiffrement : multiplication du recours au chiffrement (étude des fréquences de séquences chiffrées sur l'ensemble de la correspondance et par dépêche), dichotomie entre la simplicité des procédés utilisés et ceux définis par les cryptographes théoriciens comme Blaise de Vigenère, variations entre les utilisations diplomatique, politique et militaire du chiffre. Ce travail d'analyse permettra de rendre enfin tangible l'adaptation des procédés de chiffrement au lieu de résidence et/ou au contexte politique et diplomatique (fréquence du chiffrement plus élevée en cas de conflit chez les diplomates, multiplication des tables de chiffrement dans la noblesse française en cas de troubles) et surtout d'ouvrir de nouvelles perspectives quant à l'histoire politique de l'information.

28 avril 2016

SVEN GÜTERMANN ET NICOLAS STOSKOPF

1664

Sven Gütermann est docteur en histoire de l'Université de Freiburg, Nicolas Stoskopf est professeur émérite à l'Université de Haute-Alsace et chercheur au CRESAT.

Après avoir entendu parler de cryptographie, le CRESAT enchaîne avec le premier séminaire au titre crypté et sans sous-titre ! 1664 n'est-elle pas une marque connue de tous ? Elle l'est en raison du succès d'une bière que Jérôme Hatt (1912-1998) et la Brasserie Kronenbourg ont créée en 1952 à l'occasion du couronnement de la reine Elisabeth II. Elle renvoie à une date, celle où Jérôme Hatt (1633-1675) a obtenu à Strasbourg son brevet de maîtrise avant d'acquiescer, quelques années plus tard, la brasserie « Au Canon ». Entre les deux Jérôme Hatt, huit générations de brasseurs et une histoire complexe, encore mal connue, malgré les travaux de Jacques Hatt sur cette histoire familiale¹, d'où une recherche en cours dont les premiers résultats peuvent être ici présentés : Sven Gütermann traitera, en allemand, des premiers brasseurs de la famille², Nicolas Stoskopf de la phase d'industrialisation au XIX^e siècle.

1. HATT J., *Ancêtres*, deux éditions en 1946 et 1965 ; *Notes généalogiques sur la famille Hatt (1527-1952)*, chez l'auteur, 1952. On peut également citer l'ouvrage récent, mais qui ressort davantage de la communication que de l'histoire, ELIARD A. et VOLUER P., *Kronenbourg depuis 1664*, Paris, Cherche Midi, 2014.

2. Sven Gütermann a entre-temps publié un ouvrage sur l'ancêtre de la famille : *Matern Hatten. Ein Intellektuellenleben zwischen Humanismus und Reformation am Oberrhein*, Ubstadt-Weiher, Verlag Regionalkultur, 2017.

Les Hatt, brasseurs à Strasbourg aux xvii^e et xviii^e siècles

Hieronymus IV Hatt (1633-1675) war der erste Bierbrauer der Familie Hatt. Dieser Beruf hat die Familie fortan geprägt wie sie umgekehrt das Brauereiwesen nachhaltig geprägt hat. Im Lauf der Zeit hat sie einen festen Platz unter den Straßburger Brauern eingenommen.

Die Eltern von Hieronymus IV waren der Färber Hieronymus III Hatt und Marie Gassner. Nach dem Tod ihres Ehemanns heiratete Marie den Stadtküfer Johann Samuel Nagel, der seinem Stiefsohn Hieronymus das Küferhandwerk beibrachte. 1664, dem großen Jahr der Brauerfamilie Hatt, hat alles begonnen. Am 23. Januar 1664 war Hieronymus IV in die Küferzunft aufgenommen worden³. Am 21. April 1664 heiratete er Margarethe Hamm. Bald darauf pachtete Hieronymus die Straßburger Brauerei „Zur Kartaun“ in der Metzgerstraße (1, rue d'Austerlitz) gegenüber der Rabenbrücke. Am 9. Juni 1664 wurde er Braumeister⁴. Am 28. April 1669 erwarb er von Johann Israel Faust, einem Mitglied der Stube der XXI, die Brauerei „Zur Kartaun“ für die Summe von 5025 Gulden.

Als die beiden Söhne von Hieronymus IV, Hieronymus V (1668-1734) und Johann (1669-1730), das Erwachsenenalter erreichten, wurden sie wie ihr Vater Brauer. Johann führte die Brauerei nach dem Tod seines Vaters weiter. Johann heiratete mehrmals und hinterließ vier Söhne. Hieronymus V wurde Ende August 1692 in die Küferzunft aufgenommen⁵. Im selben Jahr pachtete er von Johann Verius, dem zweiten Mann seiner Mutter, die Brauerei „Zum Vogelsgesang“ (Schiffleutstaden 7 / 7, quai des Bateliers⁶), die er später käuflich erwarb. Am 30. September 1692 heiratete Hieronymus V Catherine, Tochter des Weinhändlers Johann Martin Boch⁷. Möglicherweise trat Hieronymus die Nachfolge seines Schwiegervaters an⁸. Die zweite Frau von Hieronymus, Catherine Goll, Tochter eines Händlers, gehörte einer Familie aus Colmar an, die durch ihre Verwandtschaftsverhältnisse mit dem Patriziat in Verbindung stand. Hieronymus V Hatt starb am 23. März 1734 im Alter von 64 Jahren. Nach

3. Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (AVES), Série XI, n° 7, p. 304.

4. AVES, 2 R 81, fol. 76v-77 r.

5. AVES, Série XI, n° 10, p. 447.

6. AVES, Chambre des XV 1692, p. 267.

7. AVES, 1 RP, Paroisse St. Nicolas M 53, n°17, 1692.

8. AVES, Chambre des contrats (CC) 597, fol. 628.

seinem Tod erstellte der Notar Johann Lobstein im April 1734 ein Inventar von dessen Eigentum. Das Gesamtvermögen wurde auf rund 7 025 Straßburger Pfund geschätzt.

Aus der zweiten Ehe von Hieronymus v sind sieben Kinder hervorgegangen, zwei davon Söhne. Der ältere, Johann Daniel I (1718-1767), war im Jahr 1742 Brauer im Gasthaus „Zu den vier Winden“⁹. 1746 wurde er alleiniger Eigentümer der Brauerei „Zum Vogelsgesang“. Den Anteil seiner inzwischen verstorbenen Mutter, Katharina Goll, die sich nach dem Tod von Hieronymus v mit Philipp Wilhelm Milius verheiratet hatte, bekam Johann Daniel I noch zu ihren Lebzeiten übertragen. Die Anteile seines Bruders Johann und seines Stiefvaters erwarb er käuflich. Nach dem Erwerb wurde Johann Daniel I das Meisterrecht verliehen¹⁰. Im Jahr 1740 heiratete er Susanne Margarethe Kammerer¹¹. Sie hatten drei Kinder : Johann Daniel II (1741-1820), Susanne Margarethe II (1743-1744) und Johann (1747). Johann Daniel II wurde Brauer in den „Zwei Spießen“/„Deux Hallebardes“ (Finkweilerstaden 11 / 11, quai Finkwiller)¹² und im „Einhorn“/„Licorne“ (3, Haute-Montée)¹³, 1781 Obermeister des Brauereiverbands¹⁴. 1789 zum Schöffen gewählt, wurde er Mitglied des für die Organisation der Nationalgarde verantwortlichen Militärausschusses. Am 19. August 1789 unterzeichnete er die Erklärung über den Verzicht der Stadt Straßburg auf ihre alten Privilegien zum Wohl der Nation.

Johann Daniel II hinterließ keinen männlichen Nachkommen. Mit seiner ersten Frau, Katharina Salomé Pick, hatte er eine Tochter mit dem Vornamen ihrer Mutter. Die Tochter heiratete Philipp Jakob Brandhoffer, der Johann Daniels Nachfolger werden sollte. Mit seiner zweiten Frau, Margarethe Salomé Walter, hatte Johann Daniel zwei Töchter. Die eine, Margarethe Salomé, ehelichte den Holzhändler Philipp Jakob Bischoff, die andere Konrad Georg Aichner, Brauer im „Goldenen Löwen“ (Schiffleutstaden 19 / 19, quai des Bateliers).

9. SEYBOTH A., *Brasseries et Brasseurs de Strasbourg du treizième siècle jusqu'à nos jours*, Strasbourg, 1898, p. 25.

10. AVES, Série XI, n° 401, fol. 119 r ; SEYBOTH A., *Brasseries et Brasseurs...*, *op. cit.*, p. 7.

11. HATT J., *Quatre siècles de bourgeoisie strasbourgeoise*, Strasbourg, 1934, p. 163.

12. SEYBOTH A., *Brasseries et Brasseurs...*, *op. cit.*, p. 19.

13. *Ibid.*, p. 13.

14. AVES, Série XI, n° 401, fol. 223v ; HATT J., *Quatre siècles...*, *op. cit.*, p. 38 et *supra* note 1.

Der zweite Sohn von Hieronymus v und Katharina Goll, Johann (1720-1753), gründete die Brauerei „Zur Hoffnung“/„L'Espérance“. Nachdem er traditionsgemäß sein Meisterstück im Küferhandwerk angefertigt hatte¹⁵, bewarb er sich 1745 um die Meisterschaft. Sein Antrag wurde im August desselben Jahrs mit der Begründung abgelehnt, dass er keine Brauerei besitze¹⁶. Am 20. Januar 1746 wurde dem Antrag schließlich stattgegeben¹⁷. Johann hatte nämlich am 20. Dezember 1745 von Anna Katharina Jakobe, geborene von Herff, für 2 250 Pfund Straßburger Pfennige eine Immobilie, bestehend aus einem Vorder- und einem Hinterhaus sowie zwei Höfen und Hofstätten am Eck der Kalbsgasse (rue des Veaux), und Rue de la Pierre-Large erworben und bereits am 18. Dezember von der Stube der XV gegen die Zahlung von 100 Pfund und weiteren 20 Pfund die Genehmigung erhalten, dort eine Brauerei einzurichten¹⁸.

Johannes Hatt starb am 29. Oktober 1753 im Alter von 33 Jahren. Er hinterließ eine Witwe, Barbara Margarethe Heil, zwei Söhne, Philipp Jakob und Johann Ludwig, sowie eine Tochter namens Katharina Magdalena¹⁹. Laut dem durch den Notar Johann Rudolph Dinckel am 3. Dezember 1753 aufgestellten Inventar belief sich sein Nachlassvermögen auf 1645 Straßburger Pfund. Die Brauerei „Zur Hoffnung“, das einzige Immobilieneigentum von Johannes Hatt, ist darin mit einer Wertangabe von 2 750 Pfund gelistet. Die Witwe von Johannes Hatt heiratete Johann Ott, der die Brauerei weiter betrieb.

Im Jahr 1780 kaufte Johann Ludwig Hatt (1752-1804) die Anteile seiner Geschwister an der Brauerei „Zur Hoffnung“ und trat die Nachfolge seines Stiefvaters, Johann Ott, an²⁰. Seine Lage war zunächst eher bescheiden. Im Lauf der Zeit verbesserte sie sich aufgrund der allgemein günstigen Situation für die Straßburger Brauereien am Ende des 18. Jahrhunderts deutlich. Ab dieser Zeit wurden die Straßburger Braubetriebe auch zur Exportindustrie. Das geht aus einer Petition der Brauerzunft an die Stube der XV aus dem Jahr 1782 hervor, in der zu lesen ist, „daß ein betraechtliches Quantum hießigen Biers nicht nur

15. AVES, Série XI, n° 394, fol. 415 r, Août 1740.

16. AVES, Série XI, n° 401, fol. 117r.

17. AVES, Série XI, n° 401, fol. 118r.

18. AVES, CC 619, fol. 910 r – 911 v.

19. AVES, 1 RP, Paroisse St-Nicolas D 96, p. 54, Acte de décès de Jean Hatt, brasseur à l'Espérance.

20. AVES, Série XI, n° 401, fol. 219 r ; SEYBOTH A., *Brasseries et Brasseurs...*, op. cit., p. 27.

in dießer, sondern auch in andern Provintzen und bey den Auslaendern consumirt wird²¹.

Les Hatt, promoteurs de l'industrialisation de la brasserie au XIX^e siècle

Même si la bière commence à circuler un peu dès la fin du XVIII^e siècle, la brasserie reste longtemps une activité artisanale, dispersée en Alsace entre plus de 350 établissements en 1846, dont 70 à Strasbourg²². Mais le milieu du siècle est le moment où tout bascule : l'introduction des méthodes allemandes de fermentation basse — à basse température — amène avec elle l'usage de « la glace, de la vapeur, du thermomètre et des autres instruments de précision » et annonce « l'entrée dans l'ère des laboratoires scientifiques, des journaux et des congrès professionnels, des écoles de métiers »²³. Les modestes brasseries artisanales sont condamnées à terme au profit d'usines-laboratoires, pourvues de vastes caves de fermentation et de garde qui se construisent dans la périphérie strasbourgeoise, à Schiltigheim, Koenigshoffen et Kronenbourg²⁴. En quelques années, la brasserie devient une industrie hautement capitalistique et très concurrentielle. De nombreuses brasseries cessent leurs activités : il n'en reste plus que 40 dans l'Alsace de 1913²⁵. La question est de savoir pourquoi et comment certains brasseurs réussissent cette mutation. La famille Hatt offre un cas d'étude particulièrement intéressant, parce qu'elle se démultiplie au XIX^e siècle et que la sélection s'exerce également en son sein : ils sont encore onze brasseurs ou malteurs au début des années 1880.

Leadership de la cinquième génération sur les brasseurs strasbourgeois

La cinquième génération est encore « préindustrielle » : elle est représentée par les fils de Jean-Louis, brasseur à l'Espérance, Jean-Louis (1784-1853) et

21. AVES, Série XI, n° 23.

22. *Enquête industrielle de 1839-1845, Statistique générale de la France*, Paris, 1847, vol. 1.

23. REIBER F., *Études gambrinales. Histoire et archéologie de la bière et principalement de la bière de Strasbourg*, Paris, 1882, p. 56.

24. Ce n'est qu'après 1918 que Kronenbourg est devenu Cronenbourg.

25. Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR), 80 J 34, *Statistique de l'Elsass-Lothringischer Brauerbund*, 1912-1913.

Philippe-Jacques (1787-1862). Ils deviennent respectivement propriétaires, non sans mal, de deux brasseries strasbourgeoises, le Géant et l'Espérance. Sans que l'on puisse expliquer de façon certaine les raisons de leur réussite, les deux frères font fortune et se distinguent de leurs confrères : ils sont en 1831 les fondateurs du Syndicat des brasseurs de Strasbourg et prennent la direction de son organe représentatif qui compte sept membres²⁶. Sur la liste électorale de 1837, ils sont classés aux deux premiers rangs des 53 brasseurs strasbourgeois imposés : Jean-Louis est le 19^e contribuable de la ville, Philippe-Jacques, le 41^e, mais ce dernier paye une patente supérieure à celle de son frère²⁷. Ils laissent enfin à leur décès une fortune conséquente — 290 000 F pour Jean-Louis en 1853²⁸, 420 000 F pour Philippe-Jacques en 1862²⁹ — composée d'immeubles strasbourgeois, de quelques biens fonciers à la campagne et de créances diverses.

La branche aînée voit son ascension momentanément stoppée : l'expropriation du Géant en 1856 nécessitée par la construction de la Manufacture impériale de tabac se traduit par une cessation d'activité pour l'héritier de l'entreprise, Louis-Guillaume. C'est donc la branche cadette qui assure la continuité. Philippe-Jacques s'y emploie avec d'autant plus d'application qu'il avait dû surmonter beaucoup d'obstacles pour succéder à son père : il cède en 1839 la Brasserie de l'Espérance à son fils aîné, Philippe-Jacques (1813-1883), lors de son mariage avec la fille d'un brasseur en échange de 100 000 F à verser en dix annuités³⁰. Puis il achète aux enchères pour 50 000 F en 1842 la Brasserie du Bas-Rhin³¹ et la transmet par donation-partage à son fils cadet Frédéric-Guillaume (1820-1885) lors de son mariage en 1848 avec une autre fille de brasseur. On constate qu'il est très attentif à éviter toute forme d'indivision et de cohabitation, car il n'y a pas encore de place dans ce type d'entreprise pour deux gérants. Au passage, il

26. REIBER F., *Études gambrinales...*, *op. cit.*, p. 83.

27. ADBR, 2 M 40, Liste générale du jury et listes supplémentaires et complémentaires des électeurs départementaux formée en 1837 (pour les élections de 1838)..

28. L'inventaire après décès de Jean-Louis Hatt des 17-19 mai 1854 par M^e Noetinger n'étant pas consultable, on se réfère à la déclaration de succession du 26 avril 1854 (ADBR, 3 Q 30144, p. 42-43).

29. ADBR, 7 E 57.8/74, acte n° 209, Liquidation des successions Hatt et Rothenbach, 2 septembre 1862, M^e Loew.

30. ADBR, 7 E 57.8/61, Contrat de mariage, 8 août 1839, M^e Zeyssof.

31. ADBR, 7 E 57.12/156, actes n° 14131 et divers (regroupés à la date du 3 février), Adjudication, 3 février 1842, M^e Noetinger.

néglige l'établissement du benjamin de la fratrie, Jean-Louis (1823-1881), qui ne sera cependant pas désavantagé financièrement. Ce qu'il ne sait pas encore, c'est qu'il scelle le destin de sa famille pour au moins trois générations en y semant le germe de la rivalité entre Espérance et Kronembourg.

Décollage de la sixième génération

Philippe-Jacques s'affirme d'emblée comme un brasseur à la pointe de la modernité : il est le deuxième à Strasbourg à équiper en 1844 son établissement de la rue des Veaux d'une machine à vapeur de 2 chevaux, destinée à puiser l'eau d'un puits et alimentée par de la houille de Sarrebrück³². Mais il est le premier à construire en 1856 une brasserie moderne hors-les-murs, à Schiltigheim, sur cette terrasse loessique surplombant légèrement Strasbourg dont le sous-sol est appelé à devenir le domaine privilégié des glaciers et des caves de brasserie³³. Quant à Frédéric-Guillaume, s'il acquiert à Kronembourg dès janvier 1851 sa première parcelle « en lame de parquet » de 13 ares³⁴, il doit patienter jusqu'en 1858 pour acheter d'autres terrains et 1862 pour construire sa brasserie.

Les deux frères Hatt sont ainsi bien placés pour profiter, avec d'autres, les Schutzenberger, Gruber ou Ehrhardt, de l'âge d'or de la brasserie strasbourgeoise dont la production quadruple de 1850 à 1866 (d'environ 100 000 à 400 000 hl)³⁵, notamment grâce au développement à partir de 1860 des expéditions par trains de bière vers le marché parisien. Cette croissance contraste avec le sort de nombreux petits brasseurs, obligés d'arrêter leur production pour se transformer en simples débitants de bière. D'ailleurs Philippe-Jacques et Frédéric-Guillaume vendent tous les deux leur brasserie *intra-muros* en 1873 et 1874³⁶.

32. ADBR, 5 M 152, Installation d'une machine à vapeur, 24 juin 1844.

33. Matrices cadastrales de Schiltigheim (ADBR, 3 P 326/4) et de Strasbourg (ADBR, 3 P 243/5).

34. Vente 28 janvier 1851, M^e Zeyssolf. L'acte est mentionné dans les statuts de la société anonyme Brasserie de Kronembourg (ADBR, 7 E 57.1/230, acte n° 12 703, 28 octobre 1885, M^e Ritleng) mais les archives de M^e Zeyssolf manquant aux ADBR de 1850 à 1861, il faut consulter les archives des hypothèques pour retrouver la teneur de l'acte : ADBR, 4 Q STBG 2742, vol. 518, n° 12, 12 février 1851.

35. Données fournies, « d'après les comptes de la Régie », par BURGER J., *Statistique sur l'industrie de la brasserie de Strasbourg*, 1867.

36. Acte du 9 septembre 1873, M^e Loew (mentionné dans l'inventaire après décès de Philippe-Jacques Hatt, 19 juin 1884, M^e Loew, ADBR, 7 E 57.8/123, acte n° 16 045).

La guerre de 1870 et l'annexion de l'Alsace-Lorraine menacent fortement cette prospérité. À terme, la perte du marché français et une concurrence accrue des grandes brasseries allemandes sont prévisibles. Conscient peut-être de ces risques, mais aussi en raison « des circonstances politiques et des considérations familiales »³⁷, Philippe-Jacques prend une initiative sans équivalent dans le milieu économique alsacien³⁸ : il vend au printemps 1873 sa brasserie à une société anonyme en formation à Bâle, la Brasserie par actions Bâle-Strasbourg (Actien-Brauerei Basel-Strassburg ou ABBS), au capital de 2 MF. Il perçoit 500 000 F en espèces et 525 000 F en actions qui lui permettent de garder le contrôle du quart de la société. Le reste du capital, 1 475 000 F, est levé par un pool de dix banques bâloises en mai 1873. S'il conserve un siège au conseil d'administration et si ses fils sont chargés de la construction d'une nouvelle brasserie à Bâle et de la direction de l'établissement de Schiltigheim, le pouvoir passe aux notables et banquiers bâlois, Theodor Hoffmann-Merian, président de la société, Hermann La Roche-Burckhardt ou Émile Passavant-Allemandi³⁹. Et Philippe-Jacques pré-fère finalement se retirer en 1876 dans son domaine de Guindalos, près de Pau.

Heurs et malheurs de la septième génération

Alors que la production de bière en Alsace-Lorraine chute de 30 % entre 1880 et 1885⁴⁰, les brasseries strasbourgeoises consolident leurs structures : trois d'entre elles, dans lesquelles la famille Hatt est impliquée, se transforment alors en sociétés anonymes.

37. Prospectus de l'Actien-Bierbrauerei Basel-Strassburg, 5 mai 1873, p. 2 (cf. *infra*, note 39).

38. Les fondations de la Banque d'Alsace-Lorraine, de la Banque de Mulhouse et de la Société alsacienne de constructions mécaniques (SACM) opèrent également un rapprochement entre capitaux alsaciens et bâlois, mais les sièges et les centres d'activités restent en Alsace. Cf. SIEGEL M., *Les banques en Alsace, 1870-1914*, Strasbourg, éditions Coprur, 1993, p. 25-27 ; STOSKOPF N., « André Koechelin & Cie, SACM, Wärtstilä, histoire de la Fonderie (D'Giesserei) à Mulhouse » in VITOUX M.-C. (dir.), *SACM, quelle belle histoire*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007, p. 39.

39. La création et l'histoire de l'ABBS sont bien documentées grâce au fonds conservé par le Schweizerisches Wirtschaftsarchiv Basel (SWB) (statuts, prospectus, PV d'assemblée générale) : SWB, H + I, BA 451.

40. « Hopfenbau und Braugewerbe in Elsass-Lothringen », *Nachrichten des statistischen Bureau für Elsass-Lothringen*, n° 3, 1908, p. 9 (in ADBR, 80 J 34).

La première est la Brasserie Ehrhardt Frères⁴¹, de Schiltigheim, qui devient en mars 1883 la Brasserie d'Adelshoffen, du nom d'un village disparu, au capital d'1,2 M marks. Les fondateurs, actionnaires et administrateurs, sont Émile Ehrhardt, Fanny Hatt, veuve de Gustave Ehrhardt, décédé en octobre 1882, son frère aîné, Louis Hatt (1844-1929), malteur à Strasbourg, et Alfred Herrenschmidt⁴². Fanny et Louis sont les enfants de Louis-Guillaume Hatt, ancien brasseur au Géant. Louis, qui est donc parvenu à surmonter la cessation d'activité de son père, prend la direction de l'entreprise qui bénéficie d'une réputation internationale grâce à l'exportation lointaine de bière en bouteille. Elle est aussi la première à s'implanter en France par l'acquisition en 1887 d'une brasserie à Bar-le-Duc, premier jalon de la création en 1889 d'une société autonome de droit français, les Brasseries de la Meuse⁴³. Mais Louis Hatt ne parvient pas vraiment à asseoir son leadership face à Émile Ehrhardt qui reprend la direction de sa brasserie en 1890⁴⁴.

La deuxième est la Brasserie de l'Espérance (ancienne maison P. J. Hatt) refondée à Strasbourg en avril 1884 à la suite du divorce prononcé entre les brasseries de Bâle et de Schiltigheim qui reprennent leur indépendance. Mais cela ne veut pas dire que chacun rentre chez soi : les Bâlois restent très présents dans le capital et l'administration de la nouvelle société alsacienne. Son capital, d'1,5 M marks, rémunère pour l'essentiel (1,230 M) l'apport de l'ABBS, le reste (270 000 marks) étant versé à titre de fonds de roulement par des investisseurs strasbourgeois⁴⁵ et en particulier, la banque Charles Staehling, Louis Valentin & Cie. Les Hatt, en revanche sont marginalisés : à son décès en octobre 1883, Philippe-Jacques Hatt ne possédait plus aucune des 1 050 actions reçues au moment de la fondation de l'ABBS⁴⁶. Ses fils, Louis et Jean-Jacques conservent néanmoins la direction de l'établissement.

41. Les frères Gustave et Émile Ehrhardt achètent en 1868 à la veuve de Rodolphe Ehrhardt, leur cousin au 7^e degré, la brasserie que ce dernier a créée à Schiltigheim en 1860. Cf. ADBR, 7 E 50/62, actes n° 523 et 524, Inventaire après décès et procuration, 1^{er} février 1867, M^e Laedlein ; ADBR, 7 E 50/64, Acte de vente, 24 septembre 1868, M^e Laedlein.

42. ADBR, 7 E 57.1/222, acte n° 12 103, Statuts de la Brasserie d'Adelshoffen, 7 mars 1883, M^e Ritleng.

43. VOLUER P., *Bières de Meuse et de Lorraine*, Jarville-La-Malgrange, Éditions de l'Est, 1991, p. 40.

44. ADBR, 7 E 57.1/249, acte n° 14 609, Assemblée générale, 16 octobre 1890, M^e Ritleng.

45. ADBR, 7 E 57.1/225, acte n° 12 346, Statuts de la Brasserie de l'Espérance, 3 avril 1884, M^e Ritleng.

46. ADBR, 7 E 57.8/123, actes n° 15 979 et 16 045, Inventaire après décès, 17 mai et 19 juin 1884, M^e Loew.

C'est finalement à Kronenbourg que la position des Hatt est la plus solide. En octobre 1885, Frédéric-Guillaume et son épouse, soucieux de faciliter leur succession, apportent l'entreprise à une société anonyme, la Brasserie de Kronenbourg, au capital de 900 000 marks dont ils sont les actionnaires quasi-exclusifs⁴⁷. Frédéric-Guillaume meurt six semaines plus tard. Sa veuve hérite de 420 actions en pleine propriété et de 250 en usufruit, chacun de ses six enfants, de 35 actions (soit 210 au total). Le partage entre les enfants est strictement égalitaire. Le capital reste donc sous contrôle intégral de la famille, et d'abord de la veuve qui en est la garante⁴⁸.

L'harmonie est cependant difficile à maintenir entre les cinq fils de Frédéric-Guillaume qui se destinent tous à devenir brasseurs : Guillaume (1849-1916), l'aîné de vingt ans du benjamin, Maurice (1869-1958), qui n'a que seize ans en 1885, dirige la brasserie depuis 1870 et laisse peu d'espace à ses frères Philippe, Jules et Eugène. Philippe démissionne en 1889, Jules mourra d'une crise d'appendicite en 1900 et Maurice restera sous la houlette de son frère avant de devenir le grand patron de Kronenbourg dans l'entre-deux-guerres. Quant à Eugène (1855-1938), il a déjà pris le large depuis son mariage en 1882 avec Lucie Ansen, fille de brasseur, qui l'a conduit à devenir l'associé de sa belle-mère qui exploite la Brasserie de la Hache, au cœur de Strasbourg, et un établissement de conditionnement et de garde à Schiltigheim. Conscient de ne pas atteindre une taille critique suffisante, il s'entend avec Alfred Mühleisen, ancien député au Reichstag et brasseur à Schiltigheim, pour fusionner à l'automne 1892 leurs établissements, au sein d'une société en commandite, Hatt-Ansen, Mühleisen & Cie. La mésentente ne tarde pas à s'installer entre les deux associés, les difficultés commerciales s'accumulent et Eugène est tributaire des secours financiers alloués par sa mère ou ses frères⁴⁹. Il jette l'éponge en 1902 et part s'installer en région parisienne.

Une autre brasserie, créée et gérée par les Hatt, connaît de graves difficultés en cette fin de siècle. Pour pallier l'effondrement du marché parisien, l'Espérance décide de construire une nouvelle brasserie à Ivry-sur-Seine. Jean-Jacques Hatt se charge de ce projet et cède du même coup la direction de Schiltigheim à son

47. ADBR, 7 E 57.1/230, acte n° 12 703, Statuts de la Brasserie de Kronenbourg, 26 octobre 1885, M^e Ritleng.

48. ADBR, 7 E 57.8/132, acte n° 17 874, Inventaire après décès, 18 mars 1886, M^e Loew.

49. Les informations concernant la société Hatt-Ansen, Mühleisen sont empruntées au fonds Eugène Hatt (Archives privées Thierry Hatt).

cousin Jean-Louis Hatt (1859-1930), fils de son oncle Jean-Louis. Le premier brassin est réalisé à Ivry en janvier 1890, mais les deux premiers exercices se soldent par des pertes, si bien que l'Espérance décide en novembre 1891 la création d'une société autonome de droit français au capital d'1,6 MF⁵⁰. Louis Hatt en devient le président, Jean-Jacques le directeur. Tous deux peuvent s'enorgueillir d'être des bâtisseurs de brasseries, à Bâle puis à Ivry, sans compter leur contribution au développement de Schiltigheim. Or leur stratégie se révèle désastreuse. Ivry accumule les pertes et Jean-Jacques est contraint à la démission en avril 1898. Le capital est réduit des 7/8^e en avril 1903⁵¹.

Que des trajectoires se terminent en impasse est symptomatique des risques pris par certains membres de la famille dans un environnement très concurrentiel. L'Espérance, plombé par les résultats d'Ivry, connaît une très mauvaise passe dans les années 1890 et ne peut verser de dividende à ses actionnaires de 1893 à 1899. La famille Hatt a du moins réussi à remonter au capital dont elle possède le quart à la fin du siècle. Sa position est beaucoup plus assurée à Kronenbourg, société familiale à 100 %, que Guillaume gère « en bon père de famille » avisé, distribuant régulièrement à ses actionnaires des dividendes de 7 ou 7,5 %⁵².

Lorsque démarre le xx^e siècle, il reste aux Hatt quelques pages glorieuses d'histoire brassicole alsacienne à écrire au cours de l'entre-deux-guerres ou des années 1950-1960. Et il nous reste à nous... quelques recherches à entreprendre⁵³. Mais ce que l'on sait déjà de cette histoire des sept premières générations de brasseurs (sur les neuf que comptera la famille), de 1664 au début du xx^e siècle, montre que la pelote est loin de se dérouler de façon linéaire, régulière, tranquille, de père en fils, chaque génération se contentant de faire fructifier l'héritage reçu et de le transmettre. Certes, il s'agit d'une histoire patrimoniale qui véhicule une certaine culture, strasbourgeoise, protestante, brassicole, enrichie en permanence

50. Archives nationales du monde du travail (ANMT), 65 AQ, R 3118, Actes de fondation, statuts, procès-verbaux des deux premières assemblées générales de novembre 1891 publiés par les *Petites Affiches*, 17 décembre 1891.

51. ANMT, 65 AQ, R 3118, Assemblées générales des 5 et 19 novembre 1903 (actes déposés chez Me Ballu, notaire à Vitry-sur-Seine les 17 novembre et 9 décembre), *Petites affiches*, 17 décembre 1903.

52. Procès-verbaux annuels d'assemblée générale, Me Ritleng, *passim*.

53. La parution d'un livre sur cette histoire est prévue pour le début de l'année 2018.

par des mariages homogames (que l'on n'a pas pu tous mentionner) et qui permet, avec des nuances et des remises en cause périodiques, l'accumulation des capitaux et leur transmission. Mais chaque génération s'est trouvée aussi confrontée à des défis nouveaux et à des choix qui se sont révélés plus ou moins heureux. D'une certaine façon, les branches de la famille qui s'illustrent au xx^e siècle dans la brasserie sont les survivantes d'une sélection darwinienne qui s'opère depuis 1664. On voit à quel point le choix de cette marque était justifié⁵⁴ !

54. Non sans susciter des remous au sein de la famille, René Hatt, patron de l'Espérance, étant furieux, d'après des témoignages, de cette captation par Kronenbourg d'un héritage commun.

CONTRIBUTIONS

AZIZA GRIL-MARIOTTE

DESSINER POUR LES ARTS TEXTILES : SOURCES, DOCUMENTS
ET HISTORIOGRAPHIE D'UN MÉTIER (ANNÉES 1760-1830)

Aziza Gril-Mariotte est maître de conférences en histoire de l'art à l'Université de Haute-Alsace et chercheur au CRESAT.

Au XVIII^e siècle, l'essor des industries textiles repose sur l'innovation technique et la créativité artistique. Dans la soierie et l'indiennage, le phénomène de la mode se manifeste par un renouvellement fréquent des compositions et l'invention de nouveaux motifs. Dans le contexte du développement des produits manufacturés, le dessinateur est devenu un acteur incontournable de la création et son métier connaît de profondes mutations, entre la seconde moitié du XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle. De l'artisan formé au sein des manufactures et travaillant selon une hiérarchie imposée par le processus industriel, on assiste à l'émergence d'un artiste spécialisé, fruit de l'essor de la formation dans les écoles de dessin¹. Dans une perspective linéaire et ascendante, le métier de dessinateur aurait évolué du statut d'ouvrier spécialisé à celui « d'indépendant », travaillant pour des fabriques et des secteurs variés. Si cette mutation est réelle, elle ne correspond que partiellement à la réalité, les fabricants ayant toujours eu recours à des moyens variés pour se procurer des dessins et renouveler la création des motifs. La place du dessinateur dans les processus créatifs et productifs du textile revêt plusieurs formes que différentes sources — traités techniques, témoignages, archives d'entreprises — permettent d'appréhender. La question des pratiques peut ainsi être posée entre le textile imprimé et la soierie tant du point de vue du dessinateur que du manufacturier. Nous verrons comment deux

1. LAHALLE A., *Les Écoles de dessin au XVIII^e siècle, entre arts libéraux et arts mécaniques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

grandes tendances s'affirment entre la nécessité de polyvalence et une spécialisation rendue nécessaire par la prédominance des techniques de fabrication.

Le dessinateur, un ouvrier polyvalent

Au XVIII^e siècle, dans l'industrie textile, à défaut d'être reconnu comme un artiste, le dessinateur est recherché, sa pratique étant devenue indispensable². Ce métier n'est pas strictement régi par une corporation, contrairement aux autres productions d'arts décoratifs, ce qui lui donne un statut à part. Dans les manufactures d'indiennes, l'organisation « proto-industrielle » se distingue par l'organisation sociale au sein de l'espace de production³. Dans ce monde très hiérarchisé, les dessinateurs tiennent une place à part, leur rémunération dépend de leur talent, ils peuvent même être payés à la pièce selon la difficulté des travaux. Cet ouvrier spécialisé n'est présent que dans les grandes manufactures, les petites fabriques se contentent d'un graveur faisant office de dessinateur. Cet emploi représente un coût important, les graveurs peuvent donc remplacer le dessinateur ou bien le seconder, reprenant des dessins pour en produire d'autres légèrement différents ou copiant des échantillons⁴. En 1759, lorsque la prohibition des indiennes est levée en France, des fabriques ouvrent un peu partout dans le royaume. Dans ces ateliers d'impression, le dessinateur y apparaît de manière occasionnelle, comme à Angers dans les années 1760⁵. Faute de véritables dessinateurs, leurs productions restent ordinaires comparées aux étoffes importées, comme le déplore le coloriste Delormois, auteur d'un traité technique :

« Comme dans presque toutes les manufactures d'indiennes, tant en France que chez l'étranger, on trouve rarement de bons dessinateurs [...]. Depuis que l'indienne est tolérée en France, il s'y est élevé plusieurs fabriques de cette étoffe ; mais comme sur près de cent manufactures il y en a quatre-vingt qui n'ont pas su substituer, on est convaincu que c'est en partie le nombre des

2. LAHALLE A., *Les Écoles de dessin au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 38.

3. CHASSAGNE S., *Le coton et ses patrons : France 1760-1840*, Paris, EHESS, 1991, p. 148-169.

4. GRIL-MARIOTTE A., « Copier ou inventer ? Les pratiques des dessinateurs et des fabricants dans l'impression textile (XVIII^e et XIX^e siècles) », in CHARPIGNY F., GRIL-MARIOTTE A. et PRIVAT-SAVIGNY M.-A. (dir.), *Copie et imitation, source de création dans la production textile du Moyen Âge à nos jours*, Lyon, EMCC, 2010, p. 38-47.

5. CHASSAGNE S., « Les manufactures d'indiennes du Val de Loire (1752-1830) », *Recherches et créations, la Revue des Pays de la Loire*, n° 95, XLVI, 3^e trim, p. 12-23.

pièces manquées et les mauvais desseins qui en ont été la principale cause. La plupart des entrepreneurs n'ayant aucune connaissance dans la fabrication d'indienne [...]. Quant aux desseins, on n'en a jamais vu sortir des manufactures de France que très peu de raisonnés, si ce n'est de celle d'Orange, qui avait un dessinateur de Lyon ; outre cela, les associés achetaient et faisaient faire des desseins par des artistes à Paris et ailleurs, et ils copiaient les échantillons des Anglais d'assez près [...]. Dans presque toutes les autres, on n'a jamais connu d'autres dessinateurs que des graveurs, qui, à force de calquer des desseins sur le bois pour graver, se sont insensiblement cru dessinateurs, et se sont fait passer pour tels. »⁶

Si le dessinateur est aussi rare que recherché, il n'en demeure pas moins anonyme, même dans les grandes manufactures⁷. Cette situation n'est pas exceptionnelle : les dessinateurs de la soierie lyonnaise qui n'appartiennent à aucune corporation ni confrérie, contrairement aux autres ouvriers de la soie, restent méconnus. Les quelques noms connus, comme Jean Revel ou Philippe de Lasalle, le doivent à la réputation de leurs réalisations, mais surtout à leur statut à la fois de marchand et de fabricant⁸. Les soyeux lyonnais emploient des dessinateurs salariés au sein de la fabrique, mais ils achètent aussi des compositions dans des ateliers de dessins spécialisés pour la soierie⁹. Dans l'indiennage, la formation des dessinateurs est souvent liée à celle de la gravure. L'apprentissage dans l'atelier des graveurs permet au fabricant de déceler les capacités particulières d'un

6. DELORMOIS, *L'Art de faire l'indienne à l'instar de l'Angleterre, et de composer toutes les couleurs, bon teint, propres à l'indienne*, Paris, Charles-Antoine Jombert, 1770, p. 1-3.

7. Les recherches dans les Archives départementales menées pendant de longues années par Serge Chassagne ont permis de retrouver de très nombreux noms et leurs filiations, montrant la circulation de ces ouvriers très qualifiés entre les différents centres d'industrie textile. Ces informations collectées sur des fiches sont consultables sur autorisation au musée de l'Impression sur Étoffes de Mulhouse.

8. MILLER L. E., « Jean Revel : Silk Designer, Fine Artist, or Entrepreneur ? », *Journal of Design History*, vol. 8, n° 2, 1995, p. 79-98 ; « The Marriage of Art and Commerce : Philippe de Lasalle's Success in Silk », *Art History*, n° 28, Avril 2005, p. 200-226 ; « A portrait of the Raphael of silk design », *V&A Online Journal*, n° 4, 2012 [En ligne : <http://www.vam.ac.uk/content/journals/research-journal/issue-no.-4-summer-2012/a-portrait-of-the-raphael-of-silk-design/>].

9. WIEDERKEHR A.-M., « Le dessinateur pour les fabriques d'étoffes d'or, d'argent et de soie : témoignage de Nicolas Joubert de l'Hiberderie, dessinateur à Lyon au xviii^e siècle », thèse de doctorat d'histoire de l'art, Lyon 2, 1981, p. 152.

apprenti et de le former pour qu'il devienne ensuite un « bon » dessinateur¹⁰. Christophe-Philippe Oberkampf débute ainsi son apprentissage de la gravure et du dessin dans la manufacture d'indienne de Ryhiner à Bâle, à l'âge de dix ans¹¹. Lorsqu'il fonde sa propre fabrique à Jouy-en-Josas, près de Versailles, à vingt-deux ans, ses compétences lui permettent d'assurer la création des dessins durant les premières années de la manufacture. Quand cette industrie se développe en France après 1759, les principales sources de motifs sont des imprimés anglais et des soieries françaises que les dessinateurs et les graveurs copient et transposent pour la technique de l'impression sur toile à la planche de bois. Aussi, pour les fabricants, un « bon » dessinateur est d'abord un copiste talentueux qui connaît les techniques de fabrication et non un créateur inventif. Les sources attestent de l'importance pour le dessinateur en indiennes de connaître les contraintes de l'impression : « quelque bien fait d'un dessin soit sur papier, il faut qu'il soit composé de façon que l'on puisse se promettre de le voir exécuter de même sur la toile ; ainsi le dessinateur doit s'entendre aussi en gravure et même la composition des couleurs, pour qu'il ne dessine et n'enlumine aucun dessin que d'une manière exécutable en gravure et en impression »¹². Les dessinateurs doivent prendre en compte la transposition des motifs sur la toile par l'intermédiaire de la gravure en connaissant les petits « trucs » efficaces comme Oberkampf l'indique : « une feuille dans laquelle on ne met qu'une hachure sera plus nette que si l'on en met trois, ainsi de suite. Il y a toujours à gagner à la simplification lorsqu'elle n'excède pas les proportions par ce moyen on fait de l'ouvrage plus net et il en a d'autant plus de mérite »¹³. Antoine-Nicolas Joubert de L'Hiberderie (1715-1770) ne dit pas autre chose pour les soieries dans son traité théorique où il passe en revue

10. RYHINER J., « Traité sur la fabrication et le commerce des toiles peintes commencé en 1766 et fini l'année... », p. 28, manuscrit conservé à la bibliothèque du musée de l'Impression sur Étoffes de Mulhouse, publié en partie dans DOLLFUS-AUSSET D., *Matériaux pour la coloration des étoffes*, t. 2, p. 1-147. Jean Ryhiner (1728-1790) est le fils de Samuel (1696-1757) et le petit-fils d'Emmanuel Ryhiner qui tient à la fin du xviii^e siècle un commerce de toiles peintes en provenance des Indes et de Hollande pour le marché suisse, il apprend l'indiennage en Hollande et fonde une des premières fabriques à Bâle.

11. CHASSAGNE S., *Oberkampf, un capitaliste au siècle des Lumières*, Paris, éd. Aubier, 1980, p. 26.

12. RYHINER J., « Traité sur la fabrication... », *op. cit.*, p. 25.

13. Archives nationales du Monde du Travail (ANMT), 2003 059 1 (Fonds Oberkampf : anciennement 41AQ), « Actes de société, papiers personnels d'Oberkampf 1763-1811 », dossier n° 83 : « Opinion d'Oberkampf, fondateur des Manufactures de Jouy et d'Essonnes, sur leur prospérité et leur conservation ».

les différents genres de la Fabrique lyonnaise, en insistant sur la nécessité pour le dessinateur de connaître les techniques de fabrication — « Il serait à souhaiter que tout dessinateur eût travaillé au moins un an sur le métier, et qu'il eût fait de l'étoffe une étude particulière : la connaissance de la mécanique est d'une très grande ressource lorsqu'un dessinateur compose »¹⁴ — en particulier celle de la mise en carte, c'est-à-dire le découpage du dessin en petits carreaux de couleur pour les besoins du tissage, étape indispensable entre la maquette du dessinateur et le montage du métier. Devant la complexité du tissage, la connaissance des techniques est indispensable, d'autant plus que le dessinateur tend à se spécialiser dans un genre en particulier. Le fabricant attend de lui des compositions originales qui tiennent compte des processus de fabrication. Si les deux étapes, dessin et mise en carte, ne sont pas faites par une même personne, il faut néanmoins que le dessinateur pense à la transposition de son dessin dans le quadrillage qui correspond aux fils de chaîne et aux fils de trame, selon le nombre de couleurs¹⁵.

Dans l'indiennage, l'organisation industrielle implique que les ouvriers ne soient pas limités à une seule tâche, ils doivent être polyvalents pour répondre aux besoins fluctuants de la fabrication. La liste des dessinateurs et des graveurs ayant travaillé pour la manufacture Haussmann près de Colmar, établie entre 1775-1805, atteste des liens étroits entre les deux métiers¹⁶. Plusieurs cas de figure illustrent l'organisation sociale de la créativité au sein des manufactures : certains sont nommés artistes-dessinateurs, d'autres sont à la fois dessinateurs et graveurs en taille-douce. En revanche dans cette manufacture, les graveurs sur bois ne sont pas répertoriés comme ayant aussi exercé le dessin, même si on constate que bien souvent leurs enfants deviennent dessinateurs¹⁷. Pourtant, dans certaines fabriques, les meilleurs graveurs sur bois atteignent un niveau de qualification qui leur permet de remplacer un dessinateur pour les dessins très simples ou les

14. JOUBERT DE L'HIBERDERIE A.-N., *Le dessinateur pour les fabriques d'étoffes d'or, d'argent et de soie*, Paris, Sébastien Jorry, 1765, p. 17.

15. *L'Art de la soie Prelle 1752-2002, des ateliers lyonnais aux palais parisiens* [catalogue d'exposition, Musée Carnavalet], éd. Paris-Musées, 2002, p. 53-67.

16. SCHMITT J.-M., « Les artistes à la fabrique, graveurs et dessinateurs au service des établissements Haussmann du Logelbach à la fin du XVIII^e siècle », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar*, vol. XXIX, 1980-1981, p. 103-126.

17. *Ibid.* La liste établie par Jean-Marie Schmitt rassemble des informations trouvées dans les actes notariés (Archives municipales [AM] Colmar et Archives départementales [AD] du Haut-Rhin).

motifs copiés. L'implication des graveurs chevronnés explique le déséquilibre numérique entre les deux classes d'ouvriers constaté dans les sources. En 1764, la manufacture de Wetter à Orange emploie 436 ouvriers dont 4 dessinateurs et 14 graveurs¹⁸ ; à la fin du siècle, celle de Favre Petitpierre à Nantes emploie 3 dessinateurs pour 200 ouvriers¹⁹. À Rouen, l'étude des ouvriers en indiennes montre que le nombre des graveurs est huit fois plus élevé que celui des dessinateurs²⁰. En 1805, à la manufacture de Jouy, la disproportion est encore plus significative : sur un total de 1286 ouvriers, 3 dessinateurs sont répertoriés pour 40 graveurs sur bois²¹. Outre la réalisation des motifs ordinaires par les graveurs, cette différence s'explique par les autres moyens déployés par les fabricants pour se procurer des dessins : achats et commandes à des artistes indépendants. Si les dessinateurs, par l'importance des tâches et des responsabilités qui leur incombent, figurent parmi les ouvriers les mieux payés au sein des manufactures de toiles peintes, ils n'en forment pas pour autant un corps de métier spécialisé. Leur statut évoluera au XIX^e siècle avec l'apparition des ateliers de dessinateurs industriels travaillant pour l'industrie textile²². Au XVIII^e siècle, la fabrication des toiles peintes est considérée comme un art qui nécessite une forte collaboration entre les ouvriers, travaillant ensemble pour arriver au même but : la fabrication d'une toile imprimée la plus parfaite possible. Le dessinateur s'inscrit dans cette dynamique et partage son travail avec les ouvriers qui mettent en œuvre les motifs sur les toiles :

« Un bon dessinateur ne dessine que des échantillons dont l'exécution soit du moins possible, et s'attache à ajuster les rapports le mieux possible. Il doit à

18. AN, F/12/1405 A, « Registre de la manufacture d'Orange » ; Archives départementales de l'Isère, 2 C 96/3. Le rapport de 1762 fait état de 2 dessinateurs pour 10 graveurs, celui de 1764, de 4 dessinateurs pour 14 graveurs.

19. MARGERAND I., « La manufacture Petitpierre, fabrique de toiles imprimées à Nantes (1770-1847) », mémoire de maîtrise en histoire de l'art, Université Paris-Sorbonne, 2000-2001, p. 55.

20. CHASSAGNE S., « Rouen, centre de création industrielle : les dessinateurs et graveurs en indiennes (1760-1880) », *L'art en Normandie, actes du XXVI^e Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie*, 25-29 octobre 1991, Caen, Conseil général du Calvados, Archives départementales, 1992, vol. 2, p. 95-103.

21. ANMT, 2003 059 7 « Notes des artistes et ouvriers employés à la manufacture de Jouy et Essonne qui n'en font qu'une, 1805 ».

22. CHASSAGNE S., « Rouen, centre de création industrielle... », *op. cit.* L'auteur montre comment certains manufacturiers, par exemple en 1821, l'Alsacien François Stackler établi à Saint-Aubin-Épinay, font appel à des artistes spécialisés pour l'indiennage et indépendants, installés à Mulhouse et à Paris.

la première pièce se tenir près de l'imprimeur et l'aider de ses conseils ; il doit aussi montrer au graveur comme il doit s'y prendre pour rendre la planche aisée pour l'imprimeur. Enfin le dessinateur doit être partout attentif à prévenir et à corriger les difficultés car naturellement c'est presque toujours sa faute si une planche est d'exécution difficile ; par contre, il a seul la gloire lorsque la pièce réussit et qu'elle est goûtée. »²³

Louis Rordorf, dessinateur et graveur en indienne, recruté à Zurich en 1764 pour renforcer la petite équipe autour d'Oberkampf au début de la fabrique, est ainsi devenu « inspecteur de la manufacture » avec l'essor de la manufacture et l'augmentation du nombre d'ouvriers²⁴. Ses connaissances techniques lui permettent de surveiller chaque étape de fabrication, depuis la réalisation des dessins jusqu'à l'impression des toiles. La réussite de la manufacture repose en partie sur l'organisation spatiale et sociale que le fabricant met en place en choisissant « deux ou trois commis intelligents, lesquels vont et viennent et lui rendent compte »²⁵. Dans un premier temps, les relations entre les dessinateurs et les graveurs sont proches, pas seulement pour des questions d'économies, le graveur se faisant occasionnellement dessinateur, mais surtout pour des raisons techniques. Dans l'organisation hiérarchique du travail au sein des manufactures, la place du dessinateur est indissociable de celui du graveur et de l'imprimeur. Les dessinateurs comme les autres ouvriers apprennent le métier dans la fabrique, les meilleurs graveurs pouvant espérer un jour accéder au rang de dessinateur, du moins pour leurs enfants. Dans la structure des manufactures, le dessinateur a un statut privilégié, notamment parce qu'il est le mieux payé²⁶. Mais son importance reste relative pour cet ouvrier le plus souvent anonyme dont les compétences techniques et la polyvalence sont les principaux atouts recherchés par les fabricants. Il est responsable du succès commercial des dessins, vendus sous le nom de la manufacture et son existence n'est pas connue des consommateurs.

23. RYHINER J., « Traité sur fabrication... », *op. cit.*, p. 28.

24. Témoignage du coloriste Moll de la manufacture de Coye, cité par DEWERPE A., GAULPEAU Y., *La fabrique des prolétaires ; les ouvriers de la manufacture d'Oberkampf à Jouy-en-Josas, 1760-1815*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1990, p. 42.

25. *Ibid.*

26. D'autres ouvriers peuvent exiger des appointements importants, notamment au début de l'indiennage, c'est le cas du coloriste Jean-Henri Riegé embauché à la manufacture de Wesserling avec un traitement de 12 000 livres dans les années 1770, cf. CHASSAGNE S., *Oberkampf...*, *op. cit.*, p. 258n.

Le dessinateur, un artiste spécialisé

La concurrence favorise le développement d'impressions dont les motifs se distinguent tandis que l'essor industriel débouche sur la mise en place d'une véritable formation grâce aux écoles de dessin, qui contribuent à l'apparition du dessinateur industriel au XIX^e siècle. À Lyon, au XVIII^e siècle, alors que les motifs floraux constituent les principaux décors des soieries façonnées, la formation à la peinture de fleurs est cruciale. L'essor des classes spécialisées pour la fleur s'inscrit dans le courant en faveur des écoles de dessin²⁷. Dans le contexte de la soierie lyonnaise, les idées qui émergent autour de la création d'une école doivent répondre aux besoins de la Grande Fabrique. Une première initiative voit le jour en 1756. L'abbé Lacroix avec le soutien du prévôt des marchands fonde : « une Académie publique pour la figure, où vont apprendre à dessiner gratis tous les jeunes dessinateurs, et d'où sortent chaque jour des sujets excellents pour la Fabrique. Après l'étude de la figure, vient celle de la fleur, plus agréable, plus récréative, et qui peut être un délassement de la première... je dis même qu'un cours de botanique serait aussi nécessaire à un dessinateur fleuriste, qu'un cours d'anatomie pour un peintre »²⁸. Cette académie résulte de la volonté des élites locales, mais elle ne fonctionne que très peu de temps.

En 1766, la ville ouvre « l'École gratuite de dessin pour le progrès des arts et celui des manufactures de la ville de Lyon »²⁹. Cette appellation reflète les débats entre les défenseurs des arts qui prônent une formation universelle et les fabricants lyonnais qui veulent un enseignement du dessin essentiellement consacré à la représentation des fleurs³⁰. C'est le modèle de l'Académie parisienne, créée en 1753 par le peintre de fleurs Jean-Baptiste Bachelier, qui l'emporte comme ailleurs en province³¹. Ces écoles de dessin ne sont pas réservées aux dessinateurs pour le textile, tout le monde y est admis à partir de huit ans³². Une formation générale y est dispensée : géométrie, architecture, figures et animaux, fleurs et ornements. Tous les domaines étudiés dans les académies sont abordés,

27. LAHALLE A., *Les Écoles de dessin au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 38.

28. JOUBERT DE L'HIBERDERIE A.-N., *Le dessinateur pour les fabriques d'étoffes...*, op. cit., p. 17.

29. LAHALLE A., *Les Écoles de dessin au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 39.

30. *Ibid.*, p. 286.

31. *Ibid.*, p. 115-116.

32. LEBEN U., *L'école royale gratuite de dessin de Paris (1767-1815)*, éd. Monelle Hayot, 2004, p. 44.

contribuant à l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes, dont certains travailleront pour la soierie ou l'indiennage.

Dans le fonctionnement de la Fabrique lyonnaise, le dessinateur est un artiste spécialisé qui maîtrise la technique de la mise en carte et a une connaissance des procédés de tissage. Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, la promotion de la formation artistique du dessinateur est sans doute due à l'organisation sociale et économique de la Fabrique qui repose sur de nombreux corps de métiers indépendants répartis dans des ateliers, petites unités de production. Une autre raison explique cette différence d'approche entre la soierie et l'indiennage, celle de la protection des dessins et de la lutte contre la copie. Les soyeux lyonnais ont mis au point un système prudhommal efficace pour protéger leurs créations et ne craignent donc pas l'indélicatesse de leurs fournisseurs en dessins³³. Les indienneurs attendront bien longtemps avant d'appliquer une telle législation à leur fabrication. S'attacher les services d'un véritable dessinateur, dont les talents sont reconnus par ses appointements, est un moyen de s'assurer ses bons services et surtout sa loyauté. Au XVIII^e siècle, le modèle prédominant est la création au sein des manufactures, le fabricant dispose ainsi du monopole des créations de son dessinateur, à condition qu'il ne soit pas débauché par un concurrent. Le statut de salarié a pour objectif d'avoir le monopole des créations du dessinateur, mais également d'encourager leurs déclinaisons par ses apprentis et des graveurs. Jean Ryhiner, dans son traité, décrit l'importance d'avoir dans la manufacture un dessinateur qui passera tout son temps à perfectionner sa pratique et pourra tenir compte des différents genres de motifs selon l'usage des étoffes dans l'ameublement ou l'habillement :

« Le dessinateur doit travailler sans cesse à acquérir de la facilité dans l'invention ; rien ne procure si aisément cette facilité que l'occasion de voir beaucoup de dessins divers et de les étudier. C'est pourquoi ceux qui dessinent dans les fabriques ont ordinairement le goût plus varié que ceux qui travaillent dans leur maison et ne voient par conséquent que leurs propres ouvrages. Une raison encore, pourquoi ceux qui sont dans les fabriques diversifient plus leurs goûts, c'est qu'ils crayonnent davantage et sont payés à gages. La perte de temps ne leur fait rien, au lieu que les autres veulent finir ce qu'ils ont tracé pour en faire de l'argent, et ne se donnent guère la peine de faire des

33. *Lyon innove. Inventions et brevets dans la soierie lyonnaise aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Lyon, éd. EMCC, 2009.

corrections. On doit donc tâcher d'avoir toujours à gages un bon dessinateur ou graveur qui sache le dessin. »³⁴

Jean Ryhiner considère qu'il faut accorder une grande importance à la création des motifs, même pour les plus simples car « les dessins pour ordinaire demandent un homme riche en invention, puisqu'on change de dessin journalièrement »³⁵. Au XVIII^e siècle, l'apprentissage des dessinateurs pour l'indiennage a lieu dans la manufacture. Les élèves, issus souvent de familles de dessinateurs ou de graveurs, effectuent leur apprentissage et accèdent à un niveau plus ou moins important dans la production des dessins. Mais les ouvriers doués peuvent aussi gravir toutes les étapes jusqu'à exercer dans l'atelier du dessinateur, le diriger et même former des élèves. Pour un jeune apprenti, issu d'une famille d'ouvrier en indiennes, devenir dessinateur pour l'impression, c'est accéder à un rang social supérieur. Dans la soierie lyonnaise, l'apprentissage peut se faire au sein d'un atelier de dessin, mais aussi dans les académies et les classes consacrées à l'étude de la fleur. L'organisation des productions textiles ne répond pas aux mêmes contraintes dans l'indiennage où la fabrication a lieu dans un même espace — la manufacture — et dans la soierie où chaque étape dépend d'un atelier différent.

Entre la seconde moitié du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, la formation des dessinateurs dépend des ressources internes aux manufactures et à l'existence d'un espace dédié à l'apprentissage. La manufacture de Jouy possède une « chambre des dessinateurs avec notamment un bureau, des tables et trois chevalets pour les apprentis dessinateurs, deux tables pour graver les planches de cuivre »³⁶ qui se trouve à côté du « cabinet des dessinateurs où sont conservés vingt-sept cartons de différentes grandeurs en plus ou moins bon état pour mettre les dessins [...], vingt portefeuilles pour mettre les dessins »³⁷. À côté, la proximité de « la chambre des graveurs en bois »³⁸ atteste des relations fortes entre les deux activités. La formation des dessinateurs au sein des manufactures est parfois sommaire, Henri Lebert (1794-1862) décrit son arrivée en janvier 1810 à la manufacture

34. RYHINER J., « Traité sur fabrication... », *op. cit.*, p. 27.

35. *Ibid.*

36. ANMT, 2003 059 14, « Inventaire commercial dressé à la suite du décès d'Oberkampf, le 25 octobre 1815 par Jacques-François Péteineau, maire de Jouy, et Samuel Widmer ».

37. *Ibid.*

38. *Ibid.*

d'Hartmann à Munster. Il y est engagé pour dix ans comme élève-dessinateur, dont trois comme apprenti, c'est-à-dire sans appointements :

« Mon entrée à l'atelier de dessin, comme élève dessinateur. — élève de quoi ?... personne ne m'instruit. MM. Benner frères, alors dessinateurs, ne m'adressèrent jamais une parole qui est rapport à mon travail. M. Oertlé, leur élève depuis quinze ans, n'avait qu'à copier ; ce que je fis comme lui, le jour de mon installation. Ces messieurs ne m'apprirent qu'une chose, ce fut de broyer des couleurs. Je m'en plaignis auprès de M. Oertlé, qui n'eut rien de plus empressé que de le dire à M. Jacques Hartmann. On m'expliqua ce que j'ignorais : c'est qu'un artiste de fabrique devait être utile avant de chercher du talent. N'osant donc plus faire d'études d'après nature, je fus obligé de travailler pour mes progrès, en cachette. MM. Benner quittèrent la maison Hartmann à la fin de 1812 et M. Oertlé en 1813 – à partir de cette époque, je restais à peu près seul dessinateur, jusqu'à ce que mes élèves, envers lesquels j'eus d'autres procédés, puissent aider aux travaux – 1818-1820. »³⁹

Ce récit, sans doute quelque peu hagiographique puisqu'il s'attribue le mérite d'avoir constitué un véritable « atelier de dessinateurs », grâce aux élèves qu'il a pu former, reflète la manière dont on conçoit le métier de dessinateur dans la plupart des manufactures. L'apprentissage est calqué sur celui des ouvriers, qui repose sur des tâches répétitives et n'encourage pas la créativité. Au début de l'indiennage, les dessinateurs n'avaient pas intérêt à former de véritables artistes, susceptibles de les surpasser, de les concurrencer, alors que c'est un métier recherché. De leur côté, les fabricants ne cherchent pas à embaucher des artistes qui auraient du mal à accepter un travail répétitif et voudraient en priorité se consacrer à la peinture de chevalet, seul moyen d'accéder à une reconnaissance artistique.

Quelques manufacturiers, cherchant à se démarquer de la concurrence par la qualité et l'inventivité de leurs productions, ont encouragé la culture artistique de leurs dessinateurs dans la perspective de favoriser leur créativité. Ces dessinateurs forment l'élite artistique des manufactures, fréquentant des peintres, musiciens, poètes, etc., se tenant informés des modes et de l'actualité culturelle. Dès le milieu du XVIII^e siècle, le voyage à Paris s'avère indispensable pour connaître les

39. Bibliothèque municipale Colmar, LEBERT H., *Journal* (manuscrit autographe), vol. (1794-1813), p. 39. Henri Lebert est issu d'une famille dessinateurs, d'artistes (mère est musicienne, lui-même musicien amateur), qui forment une élite cultivée.

dernières modes de la capitale, Joubert de L'Hiberderie le préconise au dessinateur en soierie comme un moyen de stimuler son imagination :

« Le fruit que peut tirer un dessinateur du voyage de Paris, c'est-à-dire, indication de tout ce qu'il y a de curieux relativement à la peinture et au dessein : comme les plus fameux magasins d'étoffes, cabinets d'estampes et de peinture, particuliers et publics, édifices, équipages, manufactures, maisons royales, statues, spectacles ; le tout terminé par une invitation à la lecture des auteurs agréables, des poètes galantes, des poètes pastorales et autres ouvrages d'une imagination riante, etc. [...]. C'est à l'Académie de peinture, au vieux Louvre, où l'on peut aller tous les jours, qu'un dessinateur trouvera à se pénétrer des merveilles et des miracles de la peinture en fleurs et en tous les genres. »⁴⁰

Pour les mêmes raisons, quelques décennies plus tard, Henri Lebert est régulièrement envoyé à Paris par le manufacturier André Hartmann qui l'emploie. Lors de son troisième voyage à Paris au printemps 1815, il relate dans son journal ses diverses activités culturelles : théâtre, opéra, visite du musée des Monuments français aux Petits-Augustins. Il se rend également au musée du Louvre en compagnie du peintre Auguste Couder⁴¹. En 1816, il est de nouveau à Paris avec son employeur où il retrouve un certain Grosjean, dessinateur à la manufacture Kœchlin de Mulhouse : « 12 janvier 1816. Je me rendis à l'école de dessin, professé par M^r Regnault ; il me parla avec modestie de ses tableaux que j'avais admiré [...] et j'ai suivi avec un curieux intérêt les travaux des élèves passés desquels il s'en trouve de bien distingués »⁴².

Dans la soierie lyonnaise comme l'indiennage, la peinture de fleurs tient une place considérable dans la formation de ces artistes-dessinateurs de manufacture. À Paris en avril 1817, Henri Lebert se rend au Jardin des plantes « faire une visite au patriarche des peintres de fleurs, Mr G. Van Spaendonck. Je me suis présenté chez lui avec le passeport de mon enthousiasme pour son profond talent ! Comme élève de son amie M^{me} Van Pol, puis aussi comme un de ses élèves inconnus qui

40. JOUBERT L'HIBERDERIE A.-N., *op. cit.*, p. 88.

41. Auguste Couder (1790-1873), élève de Regnault et David, expose au Salon à partir de 1814. Voir WALKOWSKA-BOITEAUX J., « Auguste Couder, peintre d'histoire (1790-1873). Catalogue raisonné de l'œuvre », thèse de doctorat d'histoire de l'art, Université Paris-Sorbonne, 2010.

42. LEBERT H., *Journal...*, *op. cit.*, vol. 2 (1814-1815), p. 30-33.

ont fait leurs études d'après sa belle collection de fleurs gravées »⁴³. Le voyage à Paris est une occasion pour rendre visite à des artistes : « juin 1817. Dans la matinée, avant de quitter Paris, M. Pacini, nous conduisit M. Hartmann et moi, chez le célèbre peintre Girodet Trioson, qui nous fit voir ses beaux tableaux réunis dans son atelier : Atala, Endymion, la Scène du déluge, quelques portraits de Vendéens, des superbes têtes d'études et quelques sujets de décors pour la salle de danse d'un palais »⁴⁴. Même s'il accède à une véritable reconnaissance, le dessinateur de manufacture reste un artiste spécialisé qui n'aura jamais le statut d'un véritable peintre dont la réussite passe par l'accès à l'Académie des Beaux-Arts. Certains dessinateurs expriment leur difficulté à concilier les besoins de leur employeur et leur aspiration artistique. À l'automne 1820, Henri Lebert s'épanche ainsi dans son journal :

« Pendant les soirées d'octobre, je fis des croquis de composition pour des tableaux de fleurs. J'avais remarqué à Paris, la nullité d'idées de la plupart des tableaux de fleurs que j'avais vus [...]. Je me mis à rêver autre chose, et ayant mis par écrit divers sujets, j'en fis des esquisses [...]. Le sujet, auquel je donnais la préférence fut entrepris au commencement de l'année 1814 et achevé en 1820. Les autres restèrent en projet... La vie est trop courte pour être artiste de fabrique et peintre avec des rêves poétiques. »⁴⁵

La formation des dessinateurs pour le textile

Il faut attendre le XIX^e siècle pour que les écoles de dessin forment une main-d'œuvre qualifiée dans les centres industriels textiles. À Lyon, en 1807, l'ouverture de l'École impériale des Beaux-Arts permet la mise en place d'une « classe de fleurs » dont l'objectif est de former des dessinateurs spécialisés pour la soierie alors que l'École gratuite de dessin a mis en œuvre un enseignement

43. *Ibid.*, vol. 3 (1816-1819), p. 48. Gérard Van Spaendonck (1746-1822), peintre d'origine hollandaise, devient en 1774 miniaturiste du roi. Il est reçu à l'Académie en 1781 comme peintre de fleurs, en 1793, il devient professeur d'iconographie au Jardin des plantes jusqu'à sa mort en 1822. Pierre Joseph Redouté travaille avec lui sur les vélins du museum et lui succède dans cette charge. Voir *Recueil de notices historiques lues dans les séances publiques de l'Académie royale des Beaux-Arts par Quatremère de Quincy*, Paris, Adrien le Clere & Cie, 1834, p. 214-233.

44. LEBERT H., *Journal...*, *op. cit.*, vol. 3 (1816-1819), p. 54.

45. LEBERT H., *Journal...*, *op. cit.*, vol. (1794-1813), p. 58-59.

académique⁴⁶. C'est d'autant plus nécessaire « qu'il y a plusieurs genres à traiter dans la fabrique, et qu'ils sont fort opposés entre eux, un dessinateur ne peut tout embrasser, il faut qu'il se décide pour un seul »⁴⁷. Le renouveau de la Fabrique lyonnaise sous le Premier Empire débouche sur l'ouverture d'une école de professionnels, spécialisée dans la création des motifs, qui tient compte des innovations, comme le métier à tisser Jacquard. Auparavant, la formation technique des dessinateurs de soierie dépendait de l'apprentissage dans l'atelier d'un dessinateur pour la Fabrique ou chez un fabriquant dont la production est souvent dédiée à un genre de soierie.

À Mulhouse, l'absence d'une école de dessin est un véritable obstacle à l'essor artistique de l'impression, au moment où les manufactures d'indiennes se développent. En 1829, l'ouverture, à l'initiative de la Société industrielle de Mulhouse (SIM), d'une École de dessin doit répondre à ce besoin⁴⁸. Mais alors que les fondateurs de l'école veulent promouvoir un enseignement artistique pour la création dans l'impression, c'est celui du dessin technique des machines pour l'industrie qui l'emporte. Des cours pour « le dessin linéaire », « la géométrie et la mécanique appliquées »⁴⁹ sont mis en place. Pour remédier au manque de dessinateurs, Edouard Kœchlin propose, en plus de cette école de dessin technique, de créer une « académie de dessin et de peinture » à Mulhouse⁵⁰.

« Notre ville a plus que toute autre besoin d'une pareille école [...]. Depuis 40 ans les dessins des Malaine et des Redouté servent de modèles dans nos ateliers de dessin, et, j'ose le dire sans blesser personne, nos meilleurs dessinateurs sont ceux qui ont pu étudier sous ces maîtres habiles. Ce ne sont pas

46. LAHALLE A., *Les Écoles de dessin au XVIII^e siècle...*, op. cit., p. 211 ; GABRIEL N., *Histoire de l'École nationale des Beaux-Arts de Lyon*, éd. du Beau Fixe, 2007.

47. JOUBERT DE L'HIBERDERIE A.-N., *Le dessinateur pour les fabriques d'étoffes...*, op. cit., p. 23.

48. Concernant l'histoire de l'école de dessin de Mulhouse, voir OTT F., *La Société industrielle de Mulhouse, 1826-1876 : ses membres, son action, ses réseaux*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999, p. 489-512.

49. « Rapport fait au nom du comité de surveillance de l'école de dessin, par M. Joseph Kœchlin, 28 mai 1830 », *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse (BSIM)*, t. 4, n° 17, 1831, p. 207-211.

50. « Proposition de M. Édouard Kœchlin », *ibid.*, p. 211-212.

une ou deux années passées à Lyon ou à Paris, qui peuvent former un bon dessinateur ; pour le devenir, il faut des études longues et soutenues. »⁵¹

Cette académie, indépendante du « cours de dessin linéaire et d'éléments de géométrie », doit former des artistes spécialisés pour l'indiennage. En 1831, la Société industrielle dispose d'un local provisoire et Émile Dollfus s'adresse à M. Risler-Heilmann à Paris, membre de la SIM à Paris, pour trouver un directeur : « Il ne s'agit que de trouver un bon professeur, qui sache bien dessiner la figure, les fleurs et les ornements, et qui possède le talent d'enseigner »⁵². Il lui demande d'insérer une annonce dans des journaux : « La Société industrielle de Mulhouse désirant établir une école de dessin et de peinture dont le genre principal sont la figure et la fleur, invite les artistes qui voudraient convenir pour la place de professeur de cette école de s'adresser à la Société industrielle »⁵³. L'annonce est également diffusée à Lille, Lyon et Besançon. Les industriels ne cherchent pas un professeur de dessin linéaire, leur objectif est de trouver « un bon professeur de dessin et de peinture [...] dans le but de former les dessinateurs de fabrique qui faute de bon maîtres sont généralement très arriérés »⁵⁴. Ils espèrent trouver à Lyon un peintre de fleurs et d'ornements avec son « excellente école », une perle rare, cumulant compétences artistiques, mais aussi qui « possède le talent d'enseigner car il y a beaucoup de grands artistes qui donnent de forts mauvaises leçons »⁵⁵. Les recherches se poursuivent, les fabricants espérant « attirer un homme de talents [...] qui viendra ici former un atelier ou académie de dessin et de peinture où les élèves puissent se perfectionner dans les diverses branches de cet art et surtout dans les parties qui ont rapport à la fabrication des indiennes. [...] Il serait bon aussi de savoir s'il a l'habitude de donner des leçons et de conduire une école d'une trentaine de jeunes gens »⁵⁶. Dans les échanges de lettres, le comité est particulièrement attentif à ses qualités d'enseignement,

51. *Ibid.*

52. AM Mulhouse, CERARE 96 B 1549, p. 3, Lettre du président du comité des Beaux-Arts, 20 janvier 1831.

53. *Ibid.*

54. *Ibid.*

55. *Ibid.*

56. En octobre 1831, plusieurs courriers avec des correspondants lyonnais attestent d'une recherche active (AM Mulhouse, CERARE 96 B 1549, p. 54).

demandant un artiste capable de transmettre l'amour de l'art et qui soit ponctuel pour donner ses leçons !

Après plusieurs années de recherche, qui donnent lieu à de nombreux échanges entre les correspondants de la SIM à Lyon, à Besançon et à Paris, et la réception des esquisses et des dessins soumis au comité des beaux-arts, un artiste peintre de Paris, M. Leborne arrive en 1833 à Mulhouse pour diriger cette académie de dessin et de peinture⁵⁷. Il s'agit vraisemblablement de Joseph-Louis Leborne (1796-1865), membre de l'Académie des Beaux-arts qui deviendra en 1843 le directeur de l'école de dessin de Nancy⁵⁸. Sa pratique du dessin et de la lithographie ont sans doute séduit les membres du comité des beaux-arts. Pour soutenir l'école, la SIM sollicite une allocation spéciale au ministère de l'Instruction publique pour « encourager les sciences et les arts utiles » avec cette « académie de dessin et de peinture dont elle confia la direction à un artiste distingué de la capitale »⁵⁹.

L'essor de l'indiennage contribue, sur le modèle de la Fabrique lyonnaise, à la mise en place d'une véritable formation artistique pour les dessinateurs qui exercent dans les manufactures. C'est du moins l'objectif des industriels. Néanmoins, l'académie de dessin et de peinture semble avoir été un lieu de formation plutôt pour des artistes que pour des dessinateurs spécialisés dans le textile. En 1833, Eugène Ehrmann, qui s'exprime au nom du comité des beaux-arts, regrette que « les dessinateurs des fabriques, qui devaient avoir à cœur de profiter des leçons de M. Leborne, aient montré si peu d'empressement à s'y rendre : ils ne peuvent ignorer cependant l'avantage qui résulterait pour eux d'une connaissance plus approfondie de l'art qu'ils exercent, et qui trop souvent se borne chez eux au seul genre qu'ils exploitent »⁶⁰. Quelques années plus tard, le comité des

57. « Rapport du comité des beaux-arts sur l'académie de dessin et de peinture de M. Leborne et sur le cours de dessin linéaire et d'éléments de géométrie de M. Eugène Saladin, fondés par le Société Industrielle ; présenté à l'assemblée générale du 29 mai 1833 par M. Eugène Ehrmann », *BSIM*, t. 6, n° 29, p. 480.

58. BENEZIT E., *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs, de tous les temps et de tous les pays*, nouvelle édition, BUSSE J. (dir.), Paris, 1979, t. 6, p. 553. Voir LENIAUD J.-M. (dir.), *Procès-Verbaux de l'Académie des Beaux-arts 1816-1820*, Paris, éd. de l'École des Chartes, 2002, p. 457.

59. AM Mulhouse, CERARE 96 B 1549, p. 125, Courrier au Ministère de l'Instruction publique, 5 juillet 1833.

60. « Rapport du comité des beaux-arts sur l'académie de dessin et de peinture de M. Leborne

beaux-arts, au moment de la remise des prix, regrette que les élèves « aussitôt qu'ils en savent assez pour entrer en apprentissage d'un état quelconque, ils abandonnent l'école et se croient assez habiles pour se passer des conseils de leurs maîtres »⁶¹. Les dessinateurs privilégient l'exercice de leur métier dans le contexte d'une entreprise, au moment où des ateliers de dessin spécialisés pour l'industrie textile, dirigés par des artistes se développent. Cette académie devait donc profiter indirectement aux manufactures d'indiennes qui s'y fournissent en dessins nouveaux.

« De l'éloge des dessinateurs » (Joubert de l'Hiberderie, 1765)⁶², « rien ne caractérise autant la beauté d'une pièce de toile peinte que l'élégance du dessin » (Jean Ryhiner, 1766)⁶³, « du dessin dépend la postérité de l'établissement » (Oberkampf, 1804)⁶⁴, « la vie est trop courte pour être artiste de fabriques et peintres avec des rêves poétiques » (Henri Lebert, 1812)⁶⁵; cette anthologie de témoignages atteste de l'importance du dessinateur dans les industries textiles. Mais les sources restent peu nombreuses pour connaître son travail, pourtant essentiel dans les processus créatifs propres à ces productions. Certains témoignages ou traités techniques permettent d'appréhender un métier mal connu, dont les contours restent mal définis, entre quelques exemples connus et la masse des anonymes. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'étude des principaux documents, entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, contribue à renouveler la vision du dessinateur dans les industries textiles. Les dessinateurs sont devenus des acteurs indispensables pour l'industrie textile alors que les productions reposent sur le renouvellement fréquent des motifs. La créativité s'avère indissociable de la réussite économique des manufactures, le dessinateur acquiert une situation enviable et à part dans

.....
 et sur le cours de dessin linéaire et d'éléments de géométrie de M. Eugène Saladin, fondés par le Société Industrielle ; présenté à l'assemblée générale du 29 mai 1833 par M. Eugène Ehrmann », *BSIM*, t. 6, n° 29, p. 480.

61. « Rapport par M. Engelmann dans l'assemblée générale du 13 juin 1838, au nom du Comité des beaux-arts ; sur les écoles de dessin et de peinture, fondées par la Société industrielle, 28 mai 1838 », *BSIM*, t. 11, n° 55, 1838, p. 467-471.

62. JOUBERT DE L'HIBERDERIE A.-N., *Le dessinateur pour les fabriques d'étoffes...*, op. cit..

63. RYHINER J., « Traité sur la fabrication... », op. cit., p. 34.

64. ANMT, 2003 059 1, « Actes de société, papiers personnels d'Oberkampf 1763-1811 », dossier n° 83 : « Opinion d'Oberkampf fondateur des Manufactures de Jouy et d'Essonnes sur leur prospérité et leur conservation ».

65. LEBERT H., *Journal...*, op. cit., vol. 1 (1794-1813), p. 58-59.

la hiérarchie. Il n'en demeure pas moins le plus souvent un ouvrier polyvalent, avant que l'essor de la formation contribue à sa spécialisation et favorise son indépendance. C'est toute la complexité d'un métier artistique qui peut ainsi être retracée entre savoir-faire transmis au sein des manufactures, don artistique et formation de dessinateurs spécialisés qui tentent d'échapper à la situation d'ouvriers. Malgré sa reconnaissance sociale, le contexte industriel explique qu'il reste un artiste anonyme, la signature étant extrêmement rare, pour ne pas dire inexistante⁶⁶, preuve que l'on recherche son talent de dessinateur et non la notoriété d'un artiste connu.

66. Le seul exemple connu est *La Chasse à Jouy* d'Horace Vernet. À partir de cette date, dans les manufactures de toiles peintes, de nombreuses compositions de meubles à personnages comportent des signatures ou des initiales, mais ce sont celles du graveur et non du dessinateur. Voir GRIL-MARIOTTE A., *Les toiles de Jouy. Histoire d'un art décoratif 1760-1821*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 39.

TEVA MEYER

LES POLITIQUES ÉLECTRONUCLÉAIRES DES PARTIS D'EXTRÊME
DROITE EN EUROPE : ANALYSE D'UN DISCOURS GÉOPOLITIQUE

Teva Meyer est docteur de l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris 8), ATER en géographie à l'Université de Haute-Alsace et chercheur associé au CRESAT.

Marquée par le vote du *Brexit* outre-Manche le 23 juin ainsi que par le second tour de l'élection présidentielle autrichienne perdue le 4 décembre par le candidat du *Freiheitliche Partei Österreichs* (Parti de la liberté), l'année 2016 symbolise une nouvelle étape pour les partis d'extrême droite en Europe. Partis nationalistes, extrême droite, droite radicale, droite populiste ou, dernièrement, droite alternative, l'inflation des termes utilisés pour nommer ces partis trahit autant la difficulté théorique et l'absence de consensus académique pour définir ces formations politiques, que leur très forte hétérogénéité doctrinale¹. Laurenz Ennsner relève ainsi dans la littérature près de trente définitions différentes pour caractériser l'extrême droite². Cass Mudde³ et Jean-Yves Camus⁴ considèrent toutefois que ces partis partagent, *a minima*, un noyau idéologique combinant une vision ethno-nationaliste ou nativiste, un discours populiste anti-élite et une demande d'un État fort, voire d'autoritarisme.

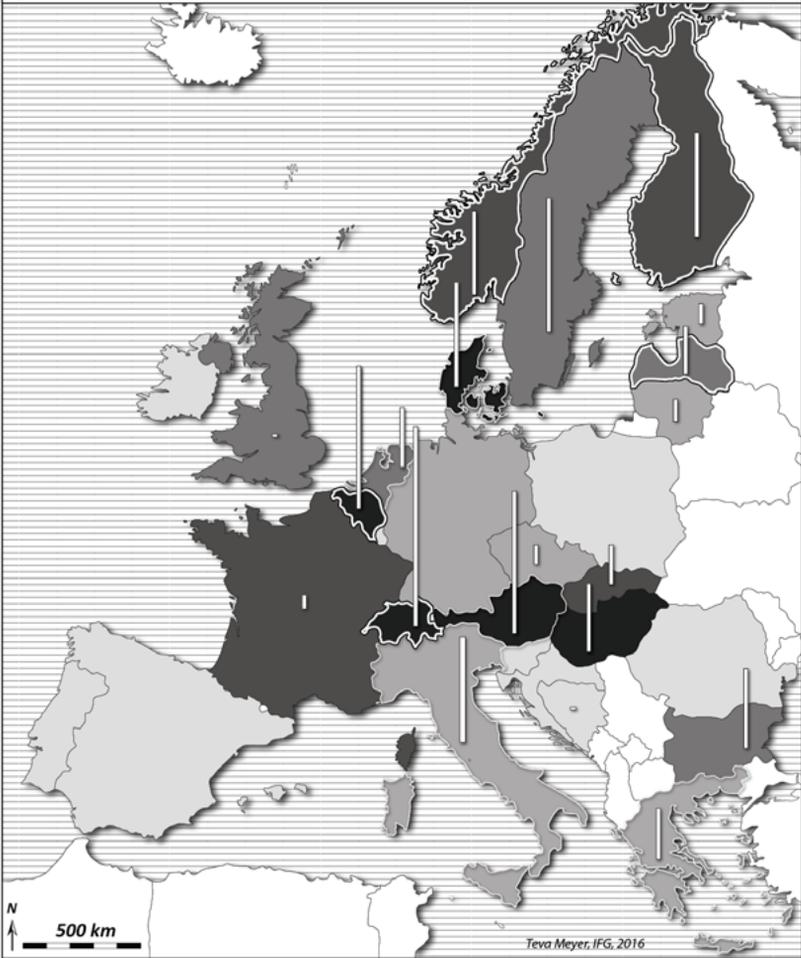
1. RYDGREN J., « The sociology of the radical right », *Annual Review of Sociology*, n° 33, 2007, p. 241-262.

2. ENNSNER L., « The homogeneity of West European party families : The radical right in comparative perspective », *Party Politics*, n° 18, 2012, p. 151-171.

3. MUDDÉ C., « Fighting the system ? Populist radical right parties and party system change », *Party Politics*, n° 20, 2014, p. 217-226.

4. CAMUS J.Y., « La recomposition des droites nationalistes et radicales en Europe », *Le débat*, n° 184, 2015, p. 95-100.

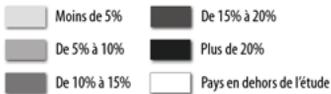
La réussite électorale des partis d'extrême droite en Europe



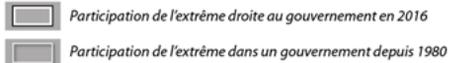
Sources: European Election Database (EED)

Des réussites électorales contrastées...

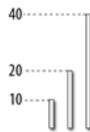
Résultats des partis d'extrême droite aux dernières élections nationales (2016):



...et des influences politiques différentes.



Nombre de parlementaires nationaux des partis d'extrême droite en 2016:



III. 1 : Les formations d'extrême droite en Europe

Les extrêmes droites ont (ré)émergé dans le paysage politique au début des années 1980, s'implantant, à quelques exceptions près, dans tous les pays d'Europe⁵. Tandis que ces formations demeurent marginales au Portugal ou en Espagne, elles sont profondément installées en Suisse, en Autriche ou aux Pays-Bas où elles ont déjà respectivement remporté 28,9 %, 26,9 % et 15,5 % des suffrages lors d'élections nationales. Si leur dynamique électorale ne peut être sous-estimée, Cass Mudde souligne néanmoins que très peu de partis d'extrême droite ont participé à la formation de gouvernements depuis 1980⁶. Sur les près de 200 gouvernements installés entre 1980 et 2013, seuls huit ont inclus un parti d'extrême droite. La carte précédente synthétise la présence politique de l'extrême droite en Europe en 2016.

La montée en puissance de ces partis a suscité l'attention de la communauté scientifique cherchant, entre autres choses, à souligner les ressemblances ou les différences programmatiques existant entre ces formations⁷. Toutefois, ces recherches se sont principalement concentrées sur des thématiques traditionnellement attachées à ces partis — l'identité, l'immigration, l'intégration, l'Union européenne ou le genre — en laissant de côté des pans entiers des politiques publiques dont les questions énergétiques. Pourtant, si l'émergence des droites radicales peut influencer directement ou indirectement les politiques migratoires nationales et les questions sociétales⁸, il en va de même pour les stratégies économiques, industrielles ou environnementales.

Cet article se propose alors d'interroger l'existence de ressemblances dans les politiques énergétiques formulées par les partis d'extrême droite en Europe en s'attachant particulièrement à la question du nucléaire. Pour ce faire, on utilisera deux outils méthodologiques : l'analyse des représentations géopolitiques et le concept de « technopolitique »⁹.

5. BORNSCHIER S., « Une analyse de la convergence programmatique des partis populistes de droite », *Revue internationale de politique comparée*, n° 12, 2005, p. 415-432.

6. MUDDE C., « Three decades of populist radical right parties in Western Europe : So what ? », *European Journal of Political Research*, n° 52, 2013, p. 1-19.

7. BORNSCHIER S., « Une analyse de la convergence... » , *op. cit.*

8. MUDDE C., « Three decades of populist radical right parties ... » , *op. cit.*

9. HECHT G., *The Radiance of France Nuclear Power and National Identity after World War II*, Cambridge, MIT Press, 1998.

Béatrice Giblin considère que si les sociologues et les politistes ont été nombreux à s'intéresser à l'extrême droite, « ces travaux n'intègrent que rarement une approche géographique, même si la cartographie électorale y est désormais très présente »¹⁰. Le renouveau de la géographie électorale française doit pourtant beaucoup au développement du Front national. De multiples recherches, et en particulier celles de Joël Gombin¹¹ et de Bernard Alidières¹², ont interrogé finement les dynamiques spatiales de la réussite de l'extrême droite en France. Dans cet article, on proposera d'inverser la focale, en ne questionnant pas la spatialisation de l'extrême droite, mais en tentant de décrypter l'influence de leurs représentations spatiales sur leur programme politique. Les représentations sont comprises ici comme une « conception de l'espace qui décrit et exprime une partie de la réalité, de façon floue ou précise, déformée ou exacte »¹³. Selon Aurélien Evrard, « la mise en évidence de l'influence des représentations [...] est l'un des premiers apports des sciences sociales à la compréhension des choix énergétiques »¹⁴.

L'influence des représentations sur les politiques énergétiques ne peut toutefois être entièrement comprise que si l'on considère les systèmes énergétiques comme des « technopolitiques »¹⁵. Il est de coutume de diviser l'utilisation des sources d'énergie entre un usage spécifique d'une part, c'est-à-dire l'utilisation d'une énergie dans un système qui ne pourrait fonctionner qu'avec elle, et un usage non spécifique d'autre part, c'est-à-dire l'utilisation d'une énergie dans un système qui pourrait fonctionner avec différentes sources. Or, l'énergie peut également être mobilisée pour des usages non énergétiques. Dans son étude de la France d'après-guerre, Gabrielle Hecht a montré que le programme nucléaire français avait été conçu afin de redonner au pays son rayonnement international

10. GIBLIN B., « Extrême droite en Europe : une analyse géopolitique », *Hérodote*, n° 144, 2012, p. 3-17.

11. GOMBIN J., « Le changement dans la continuité géographies électorales du Front national depuis 1992 », in CRÉPON S., *Les faux-semblants du Front national*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 396-415.

12. ALIDIÈRES B., « Municipales 2014, une étape essentielle dans la réimplantation territoriale du Front national », *Hérodote*, n° 154, p. 18-41.

13. LACOSTE Y., *De la géopolitique au paysage : dictionnaire de géographie*, Paris, Flammarion, 2013.

14. EVRARD A., *Contre vents et marées*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

15. HECHT G., *The Radiance of France Nuclear Power ...*, op. cit.

après le traumatisme du conflit¹⁶. Elle définit cette « pratique stratégique qui consiste à créer et à utiliser une technique pour promouvoir un but politique »¹⁷ sous le terme de technopolitique.

Dans cet article, nous nous attacherons alors à décrire les objectifs (géo)politiques que les partis d'extrême droite donnent aux systèmes énergétiques. Nos recherches s'appuient sur le dépouillement systématique des programmes électoraux et des prises de position des formations européennes d'extrême droite¹⁸ ainsi que sur une campagne d'entretiens effectuée en Suède, en Allemagne et en France durant notre travail de thèse de 2013 à 2015.

Des partis d'extrême droite presque unanimement favorables à l'énergie atomique

Le difficile choix de l'échantillon d'étude

Toute étude comparative des partis d'extrême droite en Europe se heurte à l'absence d'une définition globale pour cette famille politique. Si l'appartenance de certains partis, comme le Front national en France, à cette dernière fait consensus, pour d'autres, tels que le *Fremskrittspartiet* (Parti du progrès) en Norvège ou l'*Alternative für Deutschland* (Alternative pour l'Allemagne) outre-Rhin, cela fait toujours débat¹⁹. On a décidé ici d'utiliser la définition la plus large de cette famille considérant qu'elle englobe les partis correspondant au noyau idéologique décrit en introduction (ethnonationalisme, populisme, autoritarisme). Spatialement, l'étude est circonscrite à l'Union européenne à vingt-huit États membres auxquels ont été rajoutées la Norvège et la Suisse en raison de l'intensité du débat sur la transition énergétique dans ces deux pays. Nous avons délibérément laissé de côté les partis indépendantistes régionaux d'extrême droite, comme l'Alsace d'abord en France ou la Ligue des Tessinois en

16. *Ibid.*

17. HECHT G., « Les techniques de la guerre froide dans une perspective mondiale : le nucléaire et l'informatique comme systèmes technopolitiques », in PESTRE D., *Deux siècles d'histoire de l'armement en France*, Paris, CNRS, p. 167-178.

18. La liste des partis identifiés est disponible à la page p. 71.

19. MUDDE C., « Three decades of populist radical right parties... », *op. cit.*

Suisse, exception faite de la *Lega Nord* (Ligue du Nord) en Italie et du *Vlaams Belang* (Intérêt flamand) en Belgique en raison de leur poids électoral national.

134 des 450 réacteurs nucléaires actuellement en fonction dans le monde sont implantés sur le continent européen. Comme synthétisé sur la carte suivante, les politiques nucléaires des trente pays étudiés varient énormément. Seuls quinze d'entre eux possèdent une centrale²⁰. Trois pays européens, l'Allemagne, la Suisse et la Belgique, ont engagé, ou accéléré, l'arrêt de leur parc nucléaire après la catastrophe de Fukushima de mars 2011, tandis que d'autres, tels que la Finlande ou la Grande-Bretagne, ont relancé la construction de centrales ou envisagent de le faire. L'absence de programme nucléaire civil actif, comme c'est le cas au Danemark, en Norvège, en Irlande, en Grèce, au Luxembourg ou en Autriche, n'empêche cependant pas l'énergie atomique d'être un sujet de débat dans chacun de ces pays. D'une part, certaines forces politiques d'extrême droite y militent pour la construction de centrales. D'autre part, l'importante densité de centrales sur le continent, parfois implantées à proximité de frontières, fait que la question atomique concerne également les pays non nucléarisés. Nous avons donc décidé de considérer autant les formations d'extrême droite dans les pays nucléarisés que dans ceux ne disposant pas de centrales.

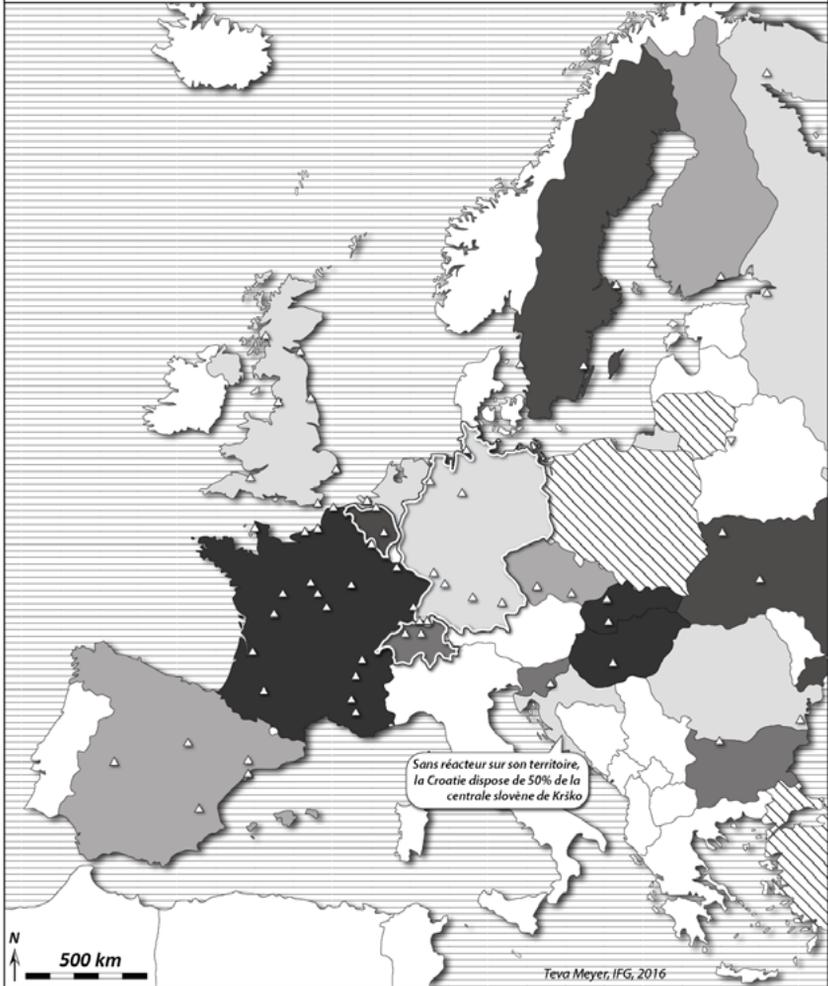
Le nucléaire comme dénominateur commun des extrêmes droites européennes ?

Au total, nous avons identifié 52 partis d'extrême droite, compilés dans le tableau suivant. Pour faciliter la lecture, les positions des partis ont été synthétisées en quatre catégories : « favorable » signifie une politique de soutien à l'énergie atomique ; « opposé » signifie que le parti milite ouvertement pour l'arrêt du parc de centrales ; « attentiste » signifie que le parti considère le nucléaire comme une énergie temporaire devant à terme être arrêté ; « absence » signifie que le parti n'a pas formulé de position officielle.

La majorité des partis d'extrême droite formulent une position sur l'énergie atomique. Seuls neuf d'entre eux, dont six proviennent de pays dépourvus de centrales, n'abordent pas cette thématique dans leurs programmes. Une large

20. On peut également rajouter à cette liste la Croatie qui, bien qu'aucun réacteur ne se trouve sur son territoire, possède 50 % de la centrale de Krško en Slovénie.

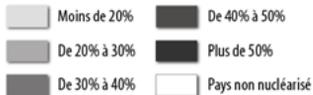
L'énergie nucléaire en Europe: des dynamiques contrastées



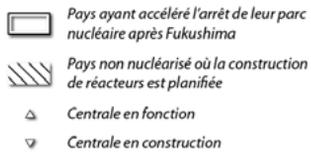
Sources: PRIS, AIEA, Wise-Paris, World nuclear association

Alors que le nucléaire ne représente que 26% de l'électricité produite en Europe...

Part du nucléaire dans la production d'électricité en 2016:



...l'accident de Fukushima a eu des conséquences politiques différentes sur le continent.



III. 2 : L'énergie nucléaire en Europe

littérature a questionné l'appartenance des formations d'extrême droite à la famille des partis à enjeux uniques (*single-issue parties*), dont la raison d'être serait exclusivement liée aux questions migratoires²¹. Comme Aurelien Mondon le souligne, si ces partis reflètent encore l'image d'une politique centrée sur le nativisme, la plupart ont construit une offre programmatique complète développant, en particulier, les questions socioéconomiques²². L'absence de programmes énergétiques détaillés reflète la jeunesse de certaines formations, comme dans les cas de *Noua Dreapta* (Nouvelle droite) en Roumanie, de Démocratie nationale en Belgique ou de *Fratelli d'Italia* (Frères d'Italie), respectivement créées en 2015, 2011 et 2012.

Comme visible sur le tableau suivant, les partis d'extrême droite européens sont majoritairement favorables à l'énergie atomique, tant dans les pays nucléarisés (25 favorables contre un opposé) que dans les pays non nucléarisés (neuf favorables contre quatre opposés). Pourtant, comme l'avance Jens Rydgren, les politiques économiques des formations d'extrême droite varient fortement en Europe, oscillant entre des positions néolibérales telles qu'au sein du *Fremskrittspartiet* norvégien et des politiques bien plus étatistes, comme pour le Front national en France²³. Les relations des partis d'extrême droite avec les questions climatiques ne sont pas non plus identiques. Certains, comme l'*Alternative für Deutschland* ou le *UK Independence Party*, sont ouvertement climatosceptiques et militent pour l'arrêt du déploiement des énergies renouvelables, tandis que d'autres tels que le *Dansk Folkeparti* (Parti populaire danois), ont intégré les causes anthropiques des changements climatiques et soutiennent la baisse des productions carbonées.

21. MUDDÉ C., « The Single-Issue Party thesis : Extreme right parties and the immigration issue », *West European Politics*, n° 33, 1999, p. 182-197.

22. MONDON A., « UKIP, from a single issue party to the radical right : real symptom, wrong diagnosis », *TOR*, n° 1, 2015, p. 25-27.

23. RYDGREN J., « The sociology of the radical right », *op. cit.*

PAYS NUCLÉARISÉS			PAYS NON NUCLÉARISÉS		
PAYS	PARTI	POSITION	PAYS	PARTI	POSITION
ALLEMAGNE	<i>Alternative für Deutschland</i> (Alternative pour l'Allemagne)	Favorable	AUTRICHE	<i>Freiheitliche Partei Österreichs</i> (Parti de la liberté)	Opposé
	<i>Nationaldemokratische Partei</i> (Parti national-démocrate)	Opposé	DANEMARK	<i>Dansk Folkeparti</i> (Parti populaire danois)	Opposé
	<i>Pro-Deutschland</i>	Favorable	ESTONIE	<i>Iseseisvuspartei</i> (Parti de l'indépendance)	Opposé
<i>Die Republikaner</i> (Les Républicains)	Attentiste	<i>Konservatiivne Rahvaerakond</i> (Populaire conservateur)		Favorable	
BELGIQUE	Parti Populaire	Favorable	GRÈCE	<i>Chrysi Avgi</i> (Aube Dorée)	Absence
	Démocratie Nationale	Absence		<i>Laos</i> (Peuple)	Absence
	<i>Vlaams Belang</i> (Intérêt flamand)	Favorable	IRLANDE	<i>National party</i> (Parti national)	Absence
	<i>Nieuw-Vlaamse Alliantie</i> (Nouvelle Alliance Flamande)	Favorable	ITALIE	<i>Fratelli d'Italia</i> (Frères d'Italie)	Absence
BULGARIE	<i>Bългарско национално движение</i> (Mouvement national bulgare)	Favorable		<i>Fiamma Tricolore</i> (Flamme tricolore)	Favorable
	<i>Natzionalen Front</i> (Front national)	Attentiste		<i>Lega Nord</i> (Ligue du nord)	Opposé
	<i>Ataka</i> (Attaque)	Favorable	LETTONIE	<i>Nacionālā Apvienība</i> (Alliance nationale)	Favorable
CROATIE	<i>Hrvatska Stranka Prava</i> (Parti croate du droit)	Favorable	LITUANIE	<i>Tvarka ir teisingumas</i> (Ordre et Justice)	Favorable
ESPAGNE	<i>España 2000</i>	Absence		<i>Tautininkai</i> (Les nationalistes)	Absence
	<i>Democracia Nacional</i> (Démocratie Nationale)	Favorable	NORVÈGE	<i>Fremskrittspartiet</i> (Parti du progrès)	Favorable
FINLANDE	<i>Perussuomalaiset</i> (Vrais Finlandais)	Favorable		<i>Demokratene</i> (Les démocrates)	Favorable
FRANCE	Front national	Favorable	POLOGNE	<i>Nowej Prawicy</i> (Nouvelle droite)	Favorable
	Mouvement national républicain	Favorable		<i>Polskich Rodzin</i> (Ligue des familles polonaises)	Absence

PAYS NUCLÉARISÉS			PAYS NON NUCLÉARISÉS		
PAYS	PARTI	POSITION	PAYS	PARTI	POSITION
ROYAUME-UNI	<i>UK Independence Party</i>	Favorable	PORTUGAL	<i>Nacional Renovador</i> (Parti national rénovateur)	Favorable
	<i>British national party</i> (Parti national britannique)	Favorable			
HONGRIE	<i>Jobbik</i> (Le mouvement)	Favorable			
PAYS BAS	<i>Partij voor de Vrijheid</i> (Parti pour la Liberté)	Favorable			
R. TCHÈQUE	<i>Úsvit</i> (Aube)	Favorable			
	<i>Dělnická strana</i> (Parti ouvrier)	Favorable			
ROUMANIE	<i>România Mare</i> (Grande Roumanie)	Favorable			
	<i>Noua Dreapta</i> (Nouvelle droite)	Absence			
	<i>România Unită</i> (Roumanie unie)	Favorable			
SLOVAQUIE	<i>Kotleba</i>	Favorable			
	<i>Slovenská národná strana</i> (Parti national)	Attentiste			
SLOVÉNIE	<i>Slovenska Nacionalna Stranka</i> (Parti national)	Favorable			
SUÈDE	<i>Sverigedemokraterna</i> (Démocrates de Suède)	Favorable			
SUISSE	Union démocratique du centre	Favorable			

L'analyse des programmes montre que, par-delà ces divergences, la similitude des positions pronucléaires s'explique par leur inscription dans des discours géopolitiques identiques où l'énergie est présentée comme un outil de pouvoir.

L'énergie atomique et le discours sur l'indépendance nationale

Le nucléaire comme outil stratégique d'indépendance ?

Parmi les critères qui unifient la famille d'extrême droite en Europe, le nationalisme est indubitablement le plus partagé. Comme le souligne Yves Lacoste, la nation et, *a fortiori*, le nationalisme, sont des concepts fondamentalement géopolitiques²⁴. Ils suggèrent l'interrelation entre un territoire — idéalisé, convoité ou concrétisé — et un peuple constitué, consensuellement ou non, en nation²⁵. Considérant « l'État-nation comme l'unique échelon politique légitime »²⁶, les programmes des formations d'extrême droite sont guidés par des propositions visant à renforcer sa souveraineté.

Les politiques énergétiques n'échappent pas à cette règle. L'analyse des programmes montre que les partis d'extrême droite cadrent l'énergie dans un discours géopolitique avant de l'intégrer dans leurs rhétoriques économiques ou environnementales. L'énergie est ainsi conceptualisée comme un outil devant, avant tout, assurer l'indépendance nationale. Les exemples sont légion. Le programme du parti italien *Fiamma Tricolore* (Flamme tricolore), considère par exemple « la production et l'autosuffisance énergétique comme les véritables piliers de l'indépendance nationale »²⁷. En Suisse, le programme de l'Union démocratique du centre avance que « seule une Suisse indépendante est une Suisse forte. L'énergie, tout particulièrement l'électricité, est une ressource d'une importance stratégique »²⁸.

Le choix de favoriser certaines sources d'énergie est alors guidé par cet objectif. Tandis que certains partis, comme l'*Alternative für Deutschland*, soutiennent l'exploitation des gaz de schistes pour accroître la production nationale, d'autres, tels

24. LACOSTE Y., *Vive la nation, destin d'une idée géopolitique*, Paris, Fayard, 1998.

25. TÉTART F., « Les nationalismes “régionaux” en Europe, facteur de fragmentation spatiale ? », *L'Espace Politique*, n° 11, 2010 [En ligne : <https://espacepolitique.revues.org/1647>].

26. CAMUS J. Y., « La recomposition des droites... », *op. cit.*

27. FIAMMA TRICOLORE, *Programma* [En ligne : <http://www.fiammatricolore.com/chi-siamo/programma/>, mise à jour le 05/04/2015] (consulté le 01/03/2016).

28. UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE, *Non à une dangereuse dépendance de l'étranger ! Non à l'initiative* [En ligne : <http://lesobservateurs.ch/2016/11/16/nucleaire-non-a-une-dangereuse-dependance-de-letranger-non-a-linitiative-communique-udc-16-11-2016/>, mise à jour le 16/11/2016] (consulté le 19/12/2016).

que le *Dansk Folkeparti* (Parti populaire danois) ou les *Perussuomalaiset* (Vrais finlandais), favorisent les énergies renouvelables et en particulier la biomasse. L'analyse des programmes montre que, sur les 34 partis favorables à l'énergie atomique, 30 associent le développement du nucléaire à l'accroissement de leur indépendance.

Prendre la mesure de cette similitude programmatique demande de décentrer notre regard marqué par l'omniprésence de la notion d'indépendance énergétique dans l'argumentaire pronucléaire en France. Une étude lexicométrique des débats sur l'énergie nucléaire dans les parlements français, allemand et suédois permet de prendre la mesure de ceci. Pour réaliser cette étude, nous avons comptabilisé l'occurrence des expressions « indépendance énergétique », « *Energieunabhängigkeit* » (allemand) et « *Energioberoende* » (suédois) associées au terme « nucléaire » dans chacune des trois langues dans les retranscriptions des débats parlementaires de 1991 à 2014. En France, nous avons étudié les retranscriptions des questions au gouvernement, en Allemagne les comptes rendus de séances au Bundestag et en Suède ceux des débats et votes de motions. Les résultats sont éloquentes. Si en France l'expression a été utilisée 215 fois, elle ne revient que 11 fois en Suède et 10 fois en Allemagne depuis 1991²⁹. Alors que la rhétorique de l'indépendance n'apparaît que très marginalement dans les débats sur l'avenir du nucléaire en dehors de la France, son utilisation récurrente par les partis d'extrême droite révèle son rôle structurant dans l'élaboration des politiques énergétiques de cette famille politique.

L'indépendance énergétique et le nucléaire, enjeu politique d'une définition

Il n'existe à ce jour pas de définition scientifique arrêtée de « l'indépendance énergétique ». Une acceptation large du terme le définirait comme la capacité d'un territoire à satisfaire l'ensemble de ses besoins en énergie en ne mobilisant que les ressources présentes à l'intérieur de ses frontières. Si « l'indépendance énergétique » d'un territoire est difficile à définir, différents chercheurs et organismes statistiques ont essayé de la quantifier en calculant un « taux d'indépendance énergétique ». En France, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) publie annuellement un taux d'indépendance énergétique qu'il

29. Ces différences ne peuvent pas être attribuées à la présence de l'extrême droite. Dans la période étudiée, on ne compte aucun parlementaire d'extrême droite en Allemagne, six en France et 93 en Suède.

définit comme « le rapport entre la production nationale d'énergies primaires et la consommation en énergie primaire pour une année donnée ». Cette méthode de calcul a été adoptée par Eurostat, l'agence statistique de l'Union européenne, presque identiquement. L'absence de définition scientifique pour l'indépendance énergétique a abouti en l'utilisation récurrente dans les communications politiques du « taux d'indépendance » proposé par ses organismes.

Toutefois, la mobilisation de l'indépendance énergétique dans l'argumentaire en faveur de l'énergie nucléaire mène les opposants à contester la méthode de calcul de l'INSEE et d'Eurostat. La première critique déplore l'utilisation de l'énergie primaire et non pas finale. Pour l'électronucléaire, cette méthode prend en compte le potentiel énergétique de l'uranium et non pas la production d'électricité qu'il permet. Or, le rendement d'une centrale, c'est-à-dire le rapport entre le volume d'énergie primaire contenu dans le combustible et le volume d'énergie produit en sortie, est d'approximativement 33 %. Les deux tiers de l'énergie libérée par la réaction nucléaire ne sont pas transformés en électricité. La seconde critique réside dans le choix de considérer la production d'électricité d'origine nucléaire comme entièrement nationale. Or, en 2016, seules trois mines d'uranium étaient en exploitation en Union européenne, à Rožná en République tchèque ainsi qu'à Crucea et à Feldioara en Roumanie, fournissant moins de 3 % des besoins du continent. Le reste du combustible est principalement extrait en Ouzbékistan, au Kazakhstan, en Russie, au Canada, aux États-Unis, au Niger, en Namibie et en Australie, les proportions variant d'une année à l'autre.

L'INSEE et Eurostat justifient leur méthodologie en insistant sur la très faible part du minerai d'uranium, moins de 5 %, dans le coût final de l'électricité nucléaire. La valeur ajoutée apportée par la transformation du combustible réalisée en Europe entièrement (dans les centrales nucléaires) ou partiellement (dans les usines de conversion et d'enrichissement de l'uranium) est considérée comme plus importante que la valeur du minerai lui-même. De plus, la densité énergétique de l'uranium étant très forte, l'INSEE et Eurostat considèrent qu'il est facile de constituer des stocks afin de pallier les potentielles ruptures d'approvisionnement.

Un discours qui s'adapte aux contextes nationaux

Si la majorité des partis d'extrême droite promeuvent le développement du nucléaire pour asseoir l'indépendance énergétique, leurs discours s'adaptent à la réalité des contextes nationaux.

Les formations de droite radicale s'opposent à la fermeture des mines d'uranium dans les pays où elles sont encore exploitées. C'est le cas en Roumanie où le *Partidul România Unită* (Parti Roumanie Unie) soutient l'exploitation des gisements d'uranium nationaux ainsi que de l'usine de fabrication de combustibles nucléaires de Drobeta-Turnu, qui permettent théoriquement aux pays d'être autosuffisant³⁰. En Hongrie et en Bulgarie, les partis d'extrême droite, respectivement le *Jobbik* (le Mouvement) et le *Bălgarsko nacionalno dvizhenie* (Mouvement national bulgare), militent pour la réouverture des mines d'uranium fermées après la chute de l'URSS. En France, aux Pays-Bas, en Belgique et plus généralement dans les pays dépourvus de gisements d'uranium conséquents, les formations de droite radicale demandent la construction de réacteurs nucléaires de 4^e génération³¹ pouvant, théoriquement, fonctionner sans minerai d'uranium grâce à l'utilisation d'anciens combustibles nucléaires usés.

Dans les pays où une source d'énergie fossile est exploitée, le développement de l'énergie atomique est présenté comme une nécessité afin d'anticiper sa disparition. C'est par exemple le cas en Norvège où les réserves prouvées de pétroles et de gaz naturel en mer du Nord pourraient se tarir respectivement dans 10 et 17 années au rythme actuel d'extraction. Même si le pays produit 96 % de son électricité grâce à des barrages hydroélectriques, le *Fremskrittspartiet* (Parti du progrès) considère que la Norvège devrait développer préventivement l'exploitation des gisements de thorium³², dont elle possède approximativement 20 % des réserves mondiales, afin d'alimenter un futur parc de réacteurs nucléaires. En République tchèque, *Úsvit* (Aube) milite pour la construction de nouveaux

30. Dans les faits, et pour des raisons de sécurité d'approvisionnement, la Roumanie dispose de contrat d'achat de combustible nucléaire avec le Canada en plus de sa propre production.

31. Les réacteurs en fonction en France actuellement sont de deuxième génération, l'EPR en construction à Flamanville étant lui de troisième génération. L'appellation 4^e génération est contestée par les mouvements antinucléaires qui dénoncent un effet de marketing autour d'une technologie qui serait déjà en recherche depuis longtemps.

32. Encore en phase expérimentale, le thorium pourrait, à l'avenir, remplacer l'uranium dans certains réacteurs nucléaires spécifiquement dédiés.

réacteurs nucléaires afin de pallier la fermeture des mines de charbon qui constituent 60 % de la consommation nationale d'électricité.

Dans les anciens États du bloc soviétique, le nucléaire s'inscrit dans des discours divergents vis-à-vis de la Russie. Dans les pays non nucléarisés, l'énergie atomique est promue par les partis d'extrême droite comme un outil pour s'affranchir de la dépendance aux importations énergétiques russes. C'est particulièrement le cas en Lettonie où la *Nacionālā Apvienība* (l'Alliance nationale) considère le nucléaire comme une nécessité stratégique face à son puissant voisin. Au contraire, en Bulgarie et en Hongrie, deux pays équipés de réacteurs de conceptions soviétiques, le *Jobbik*, le *Bългарско национално движение* (Mouvement national bulgare) et *Ataka* (Attaque) soutiennent l'énergie atomique afin de renforcer la coopération avec la Russie au détriment de l'Union européenne. Ces partis ont ainsi soutenu les projets de construction de nouveaux réacteurs par l'entreprise russe *Atomstroyexport* à Kozloduy et Belene en Bulgarie ainsi qu'à Paks en Hongrie. Cet engagement peut être lié à la politique ouvertement favorable à un rapprochement avec la Russie que ces partis promeuvent, tant pour des raisons idéologiques (défense de valeurs morales conservatrices, soutien à une forme d'autoritarisme) que pour des arrangements stratégiques (financement direct et indirect des campagnes).

Le nucléaire comme symbole de l'opposition à l'Union européenne

Dans plusieurs pays d'Europe de l'Est, le soutien à l'énergie atomique permet aux extrêmes droites d'étayer leurs discours d'opposition à l'UE. L'article 194 du traité de Lisbonne sur le fonctionnement de l'Union consacre l'élaboration des mix énergétiques nationaux comme un pouvoir souverain relevant des États membres. L'Union européenne n'a donc pas les moyens légaux d'imposer les choix énergétiques d'un État membre. Toutefois, les négociations en vue de l'adhésion de la Bulgarie, de la Slovaquie et de la Lituanie ont mené à la fermeture de réacteurs (quatre en Bulgarie à Kozlodouy, deux en Lituanie à Ignalina et deux en Slovaquie à Bohunice) dont le niveau de sécurité était considéré insuffisant.

Les formations d'extrême droite mobilisent ces événements pour matérialiser leur opposition à l'Union européenne. Le *Slovenská národná strana* (Parti national slovaque) présente ainsi la fermeture des réacteurs de Bohunice comme un

« sacrifice de la nation [...], un acte de soumission à l'Union européenne »³³ tandis que le parti slovaque *Kotleba* propose un « plan pour décoloniser la politique énergétique nationale »³⁴. Pour les Bulgares d'Ataka, « la Bulgarie a sacrifié trop à la cause européenne [et] doit relever la tête en refusant de fermer les réacteurs de Kozlodouy »³⁵.

L'énergie nucléaire : outil de pouvoir dans des rapports de forces régionaux

L'utilisation de l'énergie comme d'un moyen de pression diplomatique est un des aspects les plus étudiés de la géopolitique des énergies. L'emploi récurrent par la Russie de ses exportations d'énergie comme instrument de sa politique étrangère en est l'archétype et a fait l'objet de multiples études. Les exemples de cet usage stratégique sont nombreux et ne se limitent ni à la Russie ni aux hydrocarbures. David Amsellem a analysé la mobilisation par l'État israélien des exportations d'électricité vers la Cisjordanie comme moyen de pression politique³⁶. Susanna Oxenstierna a souligné l'utilisation croissante par la Russie de son industrie nucléaire comme d'une extension de sa politique étrangère³⁷. L'analyse du programme des partis d'extrême droite montre alors que nombre d'entre eux, en particulier dans les Balkans, soutiennent le développement de l'énergie atomique dans l'optique de renforcer la puissance nationale face à des concurrents régionaux.

Exporter de l'électricité pour s'affirmer régionalement : le cas bulgare

La Bulgarie offre un cas d'étude pertinent. Le pays exploite une unique centrale, à Kozlodouy sur le Danube à la frontière roumaine, qui fournit 35 % de la consommation nationale d'électricité, le reste provenant pour 55 % de centrales thermiques et pour 10 % de barrages hydroélectriques. Alors que la Bulgarie a

33. SLOVENSKÁ NÁRODNÁ STRANA, *Program* [En ligne : <http://www.sns.sk/nazory/maros-pavlovic-energeticky-priemysel-a-zdravy-rozum/>, mise à jour le 22/01/2014] (consulté le 21/12/2016).

34. KOTLEBA, *Program* [En ligne : <http://www.naseslovensko.net/wp-content/uploads/2015/01/Volebn%C3%BD-program-2016.pdf>, mise à jour le 05/03/2016] (consulté le 21/12/2016).

35. ATAKA, *Principles* [En ligne : <http://www.ataka.bg/en/index.>, mise à jour le 12/03/2015] (consulté le 11/09/2016).

36. AMSELLEM D., *La guerre de l'énergie : La face cachée du conflit israélo-palestinien*, Paris, Vendémiaire, 2011.

37. OXENSTIERNA S., *Russia's Nuclear Energy Expansion*, Stockholm, FOI, 2012.

dû fermer quatre réacteurs nucléaires à l'occasion de son adhésion à l'Union européenne, le gouvernement a organisé en janvier 2013 un référendum sur la construction d'une nouvelle centrale à Belene, également sur la frontière roumaine. Le parti d'extrême droite *Ataka*, fondé en 2005, un an après l'adhésion du pays à l'OTAN, a fait figure de leader du mouvement de soutien au projet. Le parti a inséré le développement du nucléaire dans sa rhétorique dénonçant la subordination croissante du pays aux États-Unis. Selon Nadège Ragaru, l'objectif principal d'*Ataka* est d'organiser une renaissance patriotique des Bulgares, « émancipées de leurs tuteurs extérieurs³⁸ et de leurs ennemis intérieurs »³⁹. En plus de réformes socio-économiques visant à reconstituer un État protecteur fort et à valoriser les traditions orthodoxes, le parti souhaite renforcer la Bulgarie vis-à-vis des États voisins. Si cette politique se traduit par l'augmentation des dépenses militaires, elle passe également par l'affirmation de la Bulgarie comme puissance énergétique régionale.

Cette rhétorique s'est épanouie dans la reconfiguration de la stratégie énergétique européenne. La recherche d'alternatives à l'approvisionnement gazier du continent au début des années 2000 a focalisé l'attention de multiples acteurs sur l'Europe du Sud-Est et en particulier sur la Bulgarie. D'un côté, la Russie souhaitait relier les gisements de la mer Caspienne à l'Europe sans passer par l'Ukraine et la Pologne. De l'autre, l'Union européenne souhaitait favoriser l'importation du gaz iranien et azéri afin de décroître sa dépendance énergétique à la Russie. Les deux projets de gazoducs, respectivement le South Stream et le Nabucco, devaient traverser la Bulgarie devenant alors un nouveau pont énergétique incontournable entre producteurs et consommateurs européens⁴⁰. En plus d'offrir un approvisionnement énergétique stable, le passage d'un gazoduc assure des recettes financières au pays traversé et lui confère un levier de pression diplomatique vis-à-vis des États en aval. Ainsi, comme le souligne Céline Bayou, la Bulgarie « a cru un moment pouvoir devenir un pays de transit doté d'un rôle géopolitique rehaussé »⁴¹. Le *Bălgarsko nacionalno dvizhenie* (Mouvement

38. La notion de « tuteurs extérieurs » renvoie ici aux États-Unis ainsi qu'à la Turquie.

39. RAGARU N., « Un parti nationaliste radical en Bulgarie : Ataka ou le mal-être du postcommunisme », *Critiques internationales*, n° 30, 2006, p. 41-56.

40. BAYOU C., « Turkish Stream : la bataille ne fait que commencer », *Diploweb* [En ligne : <http://www.diploweb.com/Turkish-Stream-la-bataille-ne-fait.html>], mise à jour le 09/06/2015] (consulté le 10/09/2015).

41. *Ibid.*

national bulgare) a inscrit son soutien au nucléaire dans cette nouvelle dynamique régionale. Le développement des centrales devait « faire de la Bulgarie un pôle majeur de l'énergie de l'Europe du Sud-Est »⁴². Dans une représentation géographique déterministe largement diffusée par le parti, l'énergie permettrait à la Bulgarie « d'utiliser habilement sa position géostratégique entre les continents pour dominer la région »⁴³. L'abandon par la Russie en décembre 2014 du projet South Stream au profit d'un tracé passant par la Turquie et la Grèce, a renforcé la volonté des formations bulgares d'extrême droite d'utiliser l'électronucléaire comme outil de puissance régionale.

Le nucléaire comme point de tensions bilatérales

En plus d'ambitions géopolitiques régionales, le développement de l'énergie nucléaire en Europe s'inscrit dans des relations bilatérales, parfois conflictuelles, propres à chaque État et, surtout, à chaque cadre idéologique des partis de droite radicale. La lecture des programmes électoraux montre ainsi que l'engagement pro- ou antinucléaire de certaines formations est motivé par une opposition à un État voisin servant, traditionnellement, d'épouvantail dans sa politique nationaliste.

Les partis bulgares de droite radicale se singularisent par leur politique étrangère fondée sur une rhétorique violente anti-rom et anti-turque⁴⁴. *Ataka* a ainsi « réactivé des imaginaires présents sur la longue durée de l'histoire moderne bulgare »⁴⁵ dans lesquels la défiance vis-à-vis de la Turquie occupe une place centrale. Le parti milite en faveur de mesures restrictives envers la minorité turque ainsi que pour une politique étrangère limitant l'influence régionale de la Turquie. L'énergie atomique a été inscrite dans cet objectif pour des raisons conjoncturelles. En 2013, tandis que la construction d'une nouvelle centrale nucléaire à Belene était refusée par le parlement bulgare (114 voix contre, 40 voix pour), la Turquie signait les accords de construction des centrales d'Akkuyu et de Sinop. *Ataka* considère le développement du parc électronucléaire bulgare comme une nécessité afin d'éviter toute dépendance future aux exportations

42. VRMO, *Programa* [En ligne : <http://www.vmro.bg/pages/programa>, mise à jour le 09/11/2013] (consulté le 10/09/2012).

43. *Ibid.*

44. TODOROV A., *The Extreme Right Wing in Bulgaria*, Berlin, Friedrich Rbert Stiftung, 2013.

45. RAGARU N., « Un parti nationaliste radical en Bulgarie... », *op. cit.*

électriques turques. Qui plus est, le parti interprète l'abandon du projet de Belene par le gouvernement bulgare comme la marque de l'influence des États-Unis qui auraient favorisé leur alliée turque dans la région. Le programme d'*Ataka* pour les élections de 2013 se dit ainsi « persuadé que d'ici quatre ou cinq ans [la Bulgarie] pourra construire une nouvelle centrale nucléaire [sans] un gouvernement influencé par des coups de fil d'ambassades étrangères »⁴⁶. Cette rhétorique anti-américaine et anti-européenne, largement partagée par le *Bългарско национално движение* (Mouvement national bulgare), avait déjà mené les partis d'extrême droite bulgares à soutenir le projet de gazoduc russe South Stream face au Nabucco européen.

La Slovénie et la Croatie se trouvent dans une situation inédite en Europe. En 1970, les Républiques socialistes de Croatie et de Slovénie, toutes deux membres de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, s'accordèrent pour construire conjointement deux centrales nucléaires dont elles partageraient les frais et la production électrique. Tandis que la première centrale fut construite à Krško en Slovénie, à 15 km de la frontière, la catastrophe de Tchernobyl en 1986 stoppa le projet prévu sur le territoire croate. Après leurs indépendances en 1990, les gouvernements croate et slovène prirent le relai des anciens producteurs d'électricité nationaux et héritèrent chacun de 50 % de la centrale. Cependant, la cogestion de l'infrastructure a entraîné de multiples différends entre les deux États. La crise culmina en 1998 lorsque, arguant d'impayés récurrents, le gouvernement slovène arrêta toute livraison d'électricité à la Croatie. Les partis slovènes et croates d'extrême droite considèrent cet événement comme la preuve de l'hostilité, voire du colonialisme, de leurs voisins. Le contexte de la résolution de ce différend a renforcé son importance dans la rhétorique nationaliste. Les deux pays ont signé en 2001 un accord assurant la cogestion de Krško, le paiement des créances passées et le retour des livraisons d'électricité vers la Croatie. Or, la Slovénie et la Croatie signèrent la même année un accord sur la délimitation de leur frontière maritime dans le golfe de Piran au nord de la mer Adriatique, réglant un conflit en cours depuis leurs indépendances⁴⁷. Associant ces deux

46. *Ibid.*

47. La Slovénie et la Croatie se sont opposées après leur indépendance autour du tracé de la frontière maritime dans le golfe de Piran. Ne disposant que d'une très courte façade maritime, la Slovénie réclamait un nouveau tracé lui permettant d'obtenir un accès direct aux eaux internationales de la mer Adriatique. Ce différend a un temps gelé la candidature de la Croatie à l'Union européenne.

accords dans un même discours, le *Hrvatska Stranka Prava* (Parti croate du droit) et le *Slovenska Nacionalna Stranka* (Parti national slovène) les interprètent comme la preuve d'un abandon de souveraineté⁴⁸.

Si les cas précédents montrent que les tensions bilatérales peuvent servir d'argument pronucléaire, la politique autrichienne montre, au contraire, que l'opposition à l'énergie atomique peut se nourrir de ces rivalités. L'extrême droite autrichienne, représentée par le *Freiheitliche Partei Österreichs* (Parti de la liberté - FPÖ) fait, à bien des égards, figure d'exception en Europe. Dans les années 1970, tandis que le Parti social-démocrate d'Autriche et le Parti populaire autrichien soutenaient la construction de la première centrale nucléaire du pays à Zwentendorf, seul le FPÖ s'opposait au projet⁴⁹. En 1978, alors que le peuple autrichien était invité à s'exprimer sur l'avenir du nucléaire, le FPÖ militait pour l'interdiction totale de l'énergie atomique. De Jorg Haider⁵⁰ à Heinz-Christian Strache⁵¹, les différents dirigeants du parti ont continué à soutenir cette position. Si celle-ci est motivée par des intérêts environnementaux, l'antinucléarisme du FPÖ a également servi la politique étrangère du parti suite à son tournant nationaliste. Le FPÖ a abandonné son tropisme libéral initial pour se réorienter vers l'extrême droite sous la direction de Jorg Haider à partir de 1986. Le parti a alors adopté un agenda marqué par le ressentiment anti-tchèque ainsi que par la dénonciation de l'immigration slave⁵². Cette orientation a trouvé un écho dans l'opposition au nucléaire. Comme la carte 2 le montre, si l'Autriche ne compte aucune centrale nucléaire, plusieurs réacteurs sont implantés à proximité de ses frontières, et en particulier à l'est. Alors que ces dernières ont régulièrement fait conflit avec les gouvernements autrichiens, le FPÖ s'est politiquement servi de cet enjeu. Présent au sein du gouvernement fédéral, le parti lança en 2002 une pétition afin d'obliger l'Autriche à opposer son veto à l'adhésion de la République tchèque à l'Union européenne dans le cas où cette dernière ne fermerait pas la

48. Alors que la fermeture de la centrale de Krško est prévue pour 2023, la gestion des déchets nucléaires issus du démantèlement alimente aujourd'hui les discours nationalistes dans les deux pays.

49. Le premier parti écologiste autrichien ne fut fondé qu'en 1982.

50. Président du FPÖ de 1986 à 2000 et gouverneur de Carinthie de 1989 à 1991 puis de 1999 à 2008.

51. Président du FPÖ depuis 2005.

52. GOBATSCHNER E., « Talking about Jörg Haider » in WUNSCH M., *Political Leadership, Nations and Charisma*, Londres, Routledge, 2012, p. 143-158.

centrale nucléaire de Temelin située à une soixantaine de kilomètres de la frontière. Cette campagne, qui a recueilli 920 000 signatures, a permis au FPÖ, dont les résultats électoraux étaient en chute, de recentrer son discours autour d'une supposée menace slave, autant constituée par le risque d'accident nucléaire que par les flux migratoires.

L'engagement antinucléaire du *Nationaldemokratische Partei Deutschlands* (Parti national-démocrate d'Allemagne - NPD) est comparable à celui du FPÖ. Le parti a fait de l'environnementalisme un des axes majeurs de son action, liant la protection de la nature (*Naturschutz*), avec la protection de la Patrie (*Heimatschutz*) et du Peuple (*Volkschutz*)⁵³. Le NPD a développé son discours antinucléaire dans sa stratégie de conquête du pouvoir du *Land* de Mecklembourg–Poméranie-Occidentale, région frontalière avec la Pologne et seul *Land* où le parti dispose de députés. Le parti y mène une campagne contre la relance du programme nucléaire polonais et contre la construction d'une centrale à proximité de la frontière⁵⁴.

L'énergie atomique et le renforcement de la nation

Si, comme on l'a décrit, le discours pronucléaire des partis d'extrême droite s'intègre dans une stratégie nationaliste construite autour de l'opposition avec l'étranger, l'énergie atomique est également mobilisée par ces formations comme support à l'idée de nation dans chacun des pays. En analysant l'intégration du programme atomique français dans une chronologie fantasmée de l'histoire nationale, Gabrielle Hecht a montré que le nucléaire avait été mis en spectacle par l'État comme un élément de l'identité française⁵⁵. Les centrales, tantôt présentées comme de nouvelles cathédrales, tantôt comme des Arcs de Triomphe, ont alors servi à (re)constituer, voire à renforcer le discours sur la nation. La lecture des programmes nucléaires des partis d'extrême droite montre une similitude frappante dans l'utilisation des politiques énergétiques comme outil d'exaltation du sentiment de nation.

53. HURD M., WERTHER S., « Nature, the Volk, and the Heimat : The narratives and practices of the far right ecologists », *Baltic Worlds*, n° 6, p. 13-19.

54. La commune de Gąski en Poméranie à 70 kilomètres de la frontière allemande a été présélectionnée avec trois autres sites par le gouvernement polonais.

55. HECHT G., *The Radiance of France Nuclear Power...*, op. cit.

Le nucléaire et la construction du discours sur la nation

La maîtrise du nucléaire est limitée à un nombre restreint de pays dans le monde. L'entretien d'un programme atomique civil ou militaire demeure perçu comme la marque d'une place particulière dans le concert des nations. À nouveau, la Bulgarie offre un exemple pertinent. Les mouvements d'extrême droite « ambitionnent de restaurer une fierté bulgare en glorifiant les origines de la Nation »⁵⁶ ainsi qu'en protégeant un ensemble d'infrastructures modernes constituant un symbole historique et/ou politique fort. Le programme nucléaire et en particulier la centrale de Kozloduy en font partie. D'une part, le développement de l'industrie électrotechnique bulgare durant les années 1980 a constitué un objet de fierté nationale et d'émancipation de l'URSS⁵⁷. Durant cette décennie, l'industrie bulgare a commencé à exporter des équipements électrotechniques et les ingénieurs bulgares ont contribué à de nombreux projets d'électrification à l'étranger (Jordanie, Bangladesh, Iran, etc.). Les réacteurs 5 et 6 de la centrale de Kozloduy, construits sans l'aide d'ingénieurs soviétiques, ont matérialisé cette fierté. D'autre part, la centrale est tenue comme symbole de la lutte contre l'Union européenne par les nationalistes.

Le cas suédois constitue une autre forme d'association entre nation et ressources énergétiques. Les *Sverigedemokraterna* (Démocrates de Suède) considèrent que l'épanouissement de l'identité nationale repose sur la pérennisation d'un ensemble d'activités industrielles traditionnelles — la mine, l'industrie du bois et la métallurgie — qui ont participé à la construction politique et économique de l'État moderne suédois. Développées grâce à la présence abondante de ressources naturelles et énergétiques, ces industries sont fortement énergivores. Les *Sverigedemokraterna* tiennent alors le développement de l'énergie nucléaire comme le garant de la pérennisation de ces secteurs qu'ils considèrent comme un élément constitutif de l'identité suédoise. On retrouve une dialectique identique dans le discours de l'extrême droite norvégienne. L'exploitation et l'exportation des hydrocarbures de mer du Nord ont entraîné le développement du discours de l'« *Energijasjonen Norge* » (Norvège comme nation énergétique). Outre la fierté nationale, l'aisance économique et le statut mondial qu'elle lui confère, l'exploitation des ressources énergétiques depuis les années 1970 (pétrole, gaz et

56. RAGARU N., « Un parti nationaliste radical en Bulgarie... », *op. cit.*

57. TCHALAKOV I., « Bulgarian Power Relations : The Making of a Balkan Power Hub », in HÖGSELIUS P., *The Making of Europe's Critical Infrastructure*, Berlin, Springer, 2013, p. 131-156.

hydroélectricité) est promue comme un élément central de la construction nationale norvégienne. Réutilisé par la communication gouvernementale ainsi que par les entreprises du secteur énergétique, le discours de l'*Energinasjonen* a également été intégré par les partis politiques norvégiens. Ainsi, à l'extrême droite, le *Fremskrittspartiet* (Parti du progrès) considère l'exploitation du thorium comme un moyen de sauvegarder la place de l'énergie dans la construction nationale norvégienne lorsque les champs d'hydrocarbures seront taris. L'exportation du minerai permettrait à la Norvège de conserver son statut dans l'approvisionnement énergétique du monde.

Le nucléaire et la défense de la nature comme creuset identitaire

En plus de matérialiser physiquement la fierté nationale, l'énergie atomique est promue comme l'unique solution capable de défendre une nature fantasmée comme creuset identitaire. L'analyse des programmes des formations d'extrême droite montre une opposition récurrente au développement des éoliennes. Sur les 34 partis d'extrême droite favorables à l'énergie atomique, 25 s'opposent explicitement à la construction d'éoliennes. Certains, comme l'*Alternative für Deutschland* (Alternative pour l'Allemagne) ou le *Partij voor de Vrijheid* (Parti pour la liberté) aux Pays-Bas, dénoncent la mise en place de subventions favorisant l'éolien qui pèseraient sur le prix de l'électricité et sur le fonctionnement libéral du marché des énergies. Toutefois, c'est l'accusation d'une destruction des paysages ruraux par les éoliennes qui revient le plus souvent dans les programmes. Les sources renouvelables étant faiblement denses en énergie, leur développement nécessite une consommation plus importante d'espaces que pour le charbon, le gaz et, *a fortiori*, le nucléaire⁵⁸. En dehors des projets *offshores*, les territoires mobilisés sont majoritairement situés dans les campagnes. Cette dynamique, que Michael Altmoos considère comme « la transformation spatiale d'origine anthropique la plus visible et la plus profonde qui se soit produite au cours des temps historiques »⁵⁹, modifie considérablement les paysages des régions concernées.

58. BRÜCHER W., *Energiegeographie*, Stuttgart, Borntraeger, 2009.

59. ALTMOOS M., « L'énergie éolienne en Allemagne du sud-ouest – origines, problèmes et solutions à la transformation des paysages de la transition énergétique », *Revue géographique de l'est*, n° 55, 2015 [En ligne : <http://rge.revues.org/5382>].

Les relations entre la nature et les mouvements européens d'extrême droite au xx^e siècle ont fait l'objet d'une abondante littérature⁶⁰. Aujourd'hui, si la question du réchauffement climatique fait toujours débat au sein de cette famille politique, la protection des paysages et, ce faisant, de la ruralité, constitue le socle de leurs politiques environnementales. Selon Oliver Nüchter, « le rural est considéré comme un rempart contre tout ce qui est communément considéré comme négatif : la technologie, la ville, les intellectuels, les migrants. La Nature devient le symbole, le creuset de la nation »⁶¹. Analysant le cas allemand, Delphine Iost décrit comment le NPD « glorifie l'image réactivée d'une nature pure, immuable, socle de la germanité »⁶². Cet environnementalisme identitaire connaît aujourd'hui un développement intense se traduisant, entre autres choses, par la constitution d'associations écologistes d'extrême droite comme le mouvement *Motus Veritis* au Portugal, *Nouvelle écologie* en France ou encore *Midgard* en Allemagne.

Les politiques énergétiques sont formulées à la lumière de cette conception de la nature comme référent identitaire. Elles s'organisent autour de la protection d'une campagne supposée traditionnelle que le développement des énergies renouvelables viendrait entacher. Le programme du Parti *Pro-Deutschland* avance ainsi que « par la transition énergétique, les écologistes veulent détruire le sentiment patriotique qui ne peut s'épanouir que dans une nature protégée »⁶³. Le nucléaire est soutenu pour empêcher le développement de nouvelles sources énergétiques consommant de l'espace et modifiant la structure des paysages ruraux.

60. HURD M., WERTHER S., « Nature, the Volk, and the Heimat... », *op. cit.*

61. NÜCHTER O., « Denkfiguren völkisch autoritärer Ökologie – Im Vater- oder Mutterland », in GUDRUN H., *Braune Ökologen*, Berlin, Heinrich-Böll Stiftung, 2012, p. 20-39.

62. IOST D., *Géopolitique de l'extrême droite dans les nouveaux Länder*, thèse de doctorat en géographie, Université Paris 8, 2012.

63. Pro-deutschland, *Programm* [En ligne : <http://www.pro-deutschland.de/programm-2/>, mise à jour le 25 août 2013] (consulté le 12 octobre 2013).

Conclusion : Pour une analyse géopolitique des choix énergétiques

Face à leur diversité programmatique, le sociologue Joël Gombin considère « la géopolitique comme le ciment des nébuleuses d'extrême droite »⁶⁴. Loin de l'approche critique de la géopolitique développée en France par Yves Lacoste ou aux Pays-Bas par Gertjan Dijkink, l'extrême droite se réclame d'une tradition géopolitique se voulant scientifique et produisant un savoir déterministe sur les relations internationales considérées comme l'expression d'un affrontement manichéen entre grandes puissances⁶⁵. Cette étude des politiques énergétiques des partis de droite radicale vient alors confirmer que, malgré leurs différences idéologiques, la pensée géopolitique structure la vision du monde de l'extrême droite⁶⁶.

Si les partis européens de droite radicale ne partagent pas les mêmes programmes économiques ou environnementaux, cet article a permis de souligner que de très fortes ressemblances existent entre leurs politiques énergétiques. On a pu montrer que le soutien au nucléaire, partagé par une majorité d'entre eux, se fonde sur une lecture géopolitique identique où la production et la consommation d'énergie sont perçues comme des enjeux de pouvoirs. Pour les extrêmes droites, l'énergie doit permettre d'assurer l'indépendance nationale, de renforcer le discours nationaliste, de mobiliser contre un ennemi externe ainsi que d'affirmer sa puissance. Dans une période où les débats sur les transitions énergétiques se multiplient, cet article invite alors à sortir d'une approche trop techniciste des politiques énergétiques pour aborder ces choix par l'angle des représentations spatiales.

64. GOMBIN J., « L'extrême droite est devenue russophile », *Slate* [En ligne : <http://www.slate.fr/france/87457/extreme-droite-russophile-mysteres-pourquoi-comment>, mise à jour le 18/07/2014] (consulté le 10/04/2015).

65. SCHMITT O., « La Pensée géopolitique au cœur de la vision du monde de l'extrême droite », *Temps Présents* [En ligne : <https://tempspresents.com/2015/12/14/geopolitique-vision-du-monde-extreme-droite/>, mise à jour le 14/12/2015] (consulté le 18/12/2015).

66. *Ibid.*

**POSITIONS D'HABILITATION
À DIRIGER DES RECHERCHES**

LUDOVIC LALOUX

HISTOIRE RELIGIEUSE, INDUSTRIELLE, ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE : LIENS ET JALONS D'UNE HISTOIRE GLOBALE

Ludovic Laloux, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Bordeaux et chercheur au CRESAT, a soutenu à Mulhouse, le 17 juin 2016, son habilitation à diriger des recherches « Histoire religieuse, industrielle, économique et sociale : liens et jalons d'une histoire globale », présentée sous le parrainage de Nicolas Stoskopf, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Haute-Alsace. Le jury se composait de Philippe Chalmin (Université Paris-Dauphine, président), Jérôme Grévy (Université de Poitiers, rapporteur), Michel Hau (Université de Strasbourg, rapporteur), Pierre Lamard (Université de technologie de Belfort-Montbéliard), Nicolas Stoskopf et Denis Varaschin (Université de Savoie-Mont-Blanc, rapporteur).

Le dossier comprenait :

- Un mémoire de synthèse (121 p.) énonçant tout d'abord les étapes du parcours scientifique et professionnel, pédagogique et administratif, ensuite l'expérience et les apports dans la recherche, l'animation de cette dernière mais aussi les projets de recherche.
- Un mémoire inédit, en deux volumes (667 p.), portant pour titre : *La betterave à sucre : essor agricole et industrialisation rurale. Réalités françaises et perspectives internationales : de Marggraf à Berlin (1747) à la conférence de Londres (1937)*.
- Un recueil d'articles scientifiques (327 p.) comprenant une sélection de 25 textes dont 11 en histoire religieuse et 14 en histoire d'entreprises.
- Quatre ouvrages : les deux premiers rédigés seul ; les deux autres en collaboration, les actes d'un colloque international à Billy-Montigny avec l'Université

d'Artois et les actes d'une journée d'étude à Mulhouse avec l'Université de Haute-Alsace :

- *Passion, tourment ou espérance ? Histoire de l'Apostolat des laïcs, en France, depuis Vatican II*, Paris, Éd. Guibert, 2002, 410 p.
- *L'usine des ressorts du Nord depuis ses origines (1856) – Entreprise métallurgique douaisienne à vocation internationale*, Neuchâtel, ALPHIL Presses universitaires suisses, 2013, 286 p.
- *10 mars 1906 – Courrières, aux risques de l'histoire*, actes réunis par LALOUX L., VARASCHIN D. (dir.), 10 mars 1906, *Courrières, aux risques de l'histoire*.
- LALOUX L., PIERNAS G., RAGGI P. et WISNIEWSKI C., *Le sucre, entre tentations et réglementations*, Roubaix, Archives nationales du monde du travail, 2014, 211 p. [Actes d'une journée d'études sur le sucre tenue à l'Université de Haute-Alsace, à Mulhouse, le 13 mars 2014].
- Une direction de revue :
 - *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 18 : LALOUX L. (dir.), « Dynamisme et rayonnement religieux à Bordeaux : fondations, encadrement et éducation », 2012, 372 p.

La betterave à sucre : essor agricole et industrialisation rurale. Réalités françaises et perspectives internationales : de Marggraf à Berlin (1747) à la conférence de Londres (1937)

Depuis l'Antiquité, la canne est connue pour le sucre qu'elle contient. Introduite à la fin du xv^e siècle en Amérique, cette plante croît en particulier dans les plantations des Antilles. Elle fournit en sucre le marché européen. À la fin du xviii^e siècle, les aléas de la vie politique handicapent ces zones de production et entraînent la raréfaction des arrivages de sucre en Europe.

De leur côté, après les travaux d'Olivier de Serres publiés en 1600 qui évoquent la betterave et son sucre, Andreas Marggraf, en 1747 à Berlin, puis son disciple Franz Karl Achard, à la fin du xviii^e siècle, s'emploient à extraire du sucre de la betterave et reçoivent les encouragements des rois de Prusse. La mémoire collective française retient davantage les incitations en faveur de la betterave de

Napoléon 1^{er}, en 1811-1812, qu'accompagnent des injonctions de l'administration impériale. Il s'agit là, pourtant, d'un cinglant échec.

Fait souvent méconnu, le véritable décollage de la betterave s'amorce vers 1828 et devient d'une telle ampleur que, à la fin du XIX^e siècle, la betterave détrône la canne pour la production saccharifère. Au cours de cette montée en puissance, les améliorations successives dans la sélection des semences imposent l'expression de betterave à sucre. Par ses emblavements, cette plante révolutionne les campagnes septentrionales. En effet, outre le sucre qu'elle recèle, elle favorise la suppression de la jachère, améliore les productions agricoles qui lui succèdent dans les assolements et offre un fourrage apprécié pour le bétail. Dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne et l'Oise, les espaces ruraux betteraviers se couvrent de fabriques de sucre qui, au fil du temps, deviennent de véritables usines avec des ramifications par la construction de distilleries et de râperies. L'essor de ces entreprises, favorisé par le recours au charbon ainsi que le développement de canaux et de voies ferrées, atteste une réelle révolution industrielle au cœur des campagnes qui repose sur la betterave à sucre, véritable pierre angulaire de ces mutations.

La Grande Guerre, dont les combats dans la partie occidentale du continent européen se déroulent dans des terres betteravières, neutralise largement la production sucrière mais, surtout, souligne la dépendance à l'égard des approvisionnements en graines allemandes. Le sucre de canne tire profit de cette conjoncture qui débouche, au milieu des années 1920, sur une surproduction lorsque les nouvelles usines édifiées après les destructions du conflit, modernes et compétitives notamment sur le plan énergétique, fonctionnent à plein régime. Les productions pléthoriques de sucre entraînent la constitution d'importants stocks. Cette situation conduit finalement à conclure des accords internationaux, les premiers du genre, afin de réguler le marché sucrier au plan mondial dans le cadre d'un traité signé, lors d'une conférence tenue à Londres en 1937, par la majeure partie des pays acteurs de la filière saccharifère.

Résumé du recueil d'articles

Les recherches, travaux et publications effectués en histoire sur les plans religieux, industriels, économiques ou encore sociaux s'inscrivent dans une histoire globale. De ces différents thèmes en émergent deux majeurs, l'histoire religieuse

puis l'histoire d'entreprises en raison d'une conversion thématique, que les autres recourent.

Histoire religieuse

L'histoire religieuse balaye le XIX^e et le XX^e siècle, avec une prédilection pour ce dernier. Elle s'organise surtout autour des organisations, mouvements et institutions, non seulement d'enfants et de jeunes mais aussi d'adultes. À leur égard, elle montre une spécificité de ces deux siècles par rapports aux siècles antérieurs : celle de l'établissement de structures ecclésiales destinées à la formation des fidèles.

Les recherches accomplies s'attachent notamment à la cartographie de leurs implantations et à leur rayonnement mais aussi aux questions financières, en particulier celle des subventions à la fois de l'État et celles d'origine religieuse. Ce dernier point invite à s'interroger sur la politique qui prévaut, si elle existe, de part et d'autre. Le questionnement revêt une pertinence plus grande encore par le constat que les efforts pastoraux accomplis débouchent sur des résultats pas nécessairement à la hauteur des investissements humains, matériels et financiers. En revanche, hors des prévisions, surgissent parfois des initiatives dont l'ampleur peut surprendre. Par-delà l'idée d'une planification atteignant ou non ses objectifs, ces différents points attestent que les aspects religieux, politiques, sociaux et économiques s'entremêlent.

Histoire d'entreprises

Aussi bien pour les cartonneries, les papeteries, les sucreries, les distilleries ou encore le secteur métallurgique, l'histoire industrielle étudiée analyse un ensemble d'activités entrepreneuriales qui s'enracine dans le XIX^e siècle et se prolonge jusqu'à l'aube du XXI^e siècle. Par-delà un cœur économique, des liens s'y tissent entre des dimensions humaines, sociales, culturelles, politiques, militaires voire guerrières qui se situent dans des approches régionales, nationales et, comme c'est le cas ici pour de nombreuses entreprises analysées, internationales. Cette histoire d'entreprises qui s'inscrit dans le cadre spatial des contrées septentrionales de la France connaît de multiples liens transfrontaliers avec la Belgique, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou encore l'Allemagne mais elle possède

également des ramifications à travers le monde entier, corroborant le fait que les usines étudiées s'imposent comme des entreprises à vocation internationale.

Par ailleurs, en raison de la présence ou non de matières premières, du degré d'accessibilité des transports (voies d'eau, routes, chemin de fer, canalisations) et de la proximité de la main-d'œuvre humaine y compris d'une manière saisonnière, des aspects énergétiques comme en particulier le charbon, la localisation géographique plus précise de ces entreprises illustre soit un enracinement au cœur des campagnes ou des implantations liées au cadre urbain. De la sorte, ceci met en évidence un cadre entrepreneurial non monolithique et conduit, sans doute, à une réévaluation du poids des espaces ruraux dans l'industrialisation aussi bien pour le XIX^e que pour le XX^e siècle.

La bourgeoisie industrielle catholique étudiée se caractérise par une ferveur religieuse, un attachement à l'éducation de ses enfants et un engagement social en direction du personnel de ses entreprises. Avec en toile de fond un dynamisme économique avéré, histoire industrielle et histoire religieuse s'articulent ainsi étroitement, tout en se conjuguant avec d'autres réalités sociales et culturelles, conduisant à offrir aux campagnes septentrionales des éléments moteurs spécifiques pour leur mise en valeur.

ACTIVITÉS ET PROJETS

1. Colloques et journées d'étude

3 et 4 février 2016 | Journées d'étude

OLIVIER THÉVENIN, CARSTEN WILHELM

COPRODUIRE & DIFFUSER LES MÉDIAS

AUDIOVISUELS À L'ÈRE NUMÉRIQUE

La collaboration entre l'Université de Haute-Alsace et l'Université de Strasbourg dans le cadre du Master Co-production internationale a donné lieu à deux journées d'études conjointes rassemblant chercheurs et praticiens du domaine des industries culturelles pour réfléchir ensemble aux conditions de la co-production internationale de productions audiovisuelles¹.

**3 février 2016 : Médias audiovisuels
et édition en ligne (org. : O. Thévenin)**

Cette manifestation avait pour but de rassembler Gilles Fontaine (responsable du Département Informations sur les marchés et les financements à l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel), Olivier Moeschler (responsable de la statistique des pratiques culturelles à l'Office fédéral de la statistique - Suisse), Frédéric Lavigne (directeur artistique du festival Séries Mania et directeur de l'action éducative au Forum des Images), Clément Combes (chercheur à l'Observatoire des Politiques Culturelles, Université de Grenoble-Alpes), Timothée Euvrard (assistant de production chez Ukbar Filmes et chargé d'étude à l'Université de Haute-Alsace) autour de questions centrées sur les mutations de la télévision et des services audiovisuels à la demande et de la sériophilie. L'après-midi traitait des problématiques des services audiovisuels à la demande et recommandations en ligne et de l'édition en ligne avec David Honnorat (directeur des contenus à Vodkaster), Paul Robein (fondateur du site LeCinephileAnonyme.com et co-fondateur de Youdeo) et Arnaud Moschenross (doctorant au CRESAT) qui était chargé de la modération. Cette manifestation a permis de réunir à Mulhouse une cinquantaine d'étudiants autour de ces interventions et de la projection du

1. Le programme détaillé des deux journées est accessible à l'adresse suivante :

<http://fonderie-infocom.net/coprod/>.

documentaire *Piel Marcada* de Franziska Engelhardt et Christian Wyss et du film *Unter Nachbarn* de Stephan Rick (Kurhaus Produktion).

4 février 2016 : Médias audiovisuels en contexte franco-allemand (org. : C. Wilhelm)

Cette deuxième journée traitait spécifiquement des questions de la production audiovisuelle en Allemagne et en Suisse et des collaborations entre les différents acteurs dans un contexte transfrontalier.

Trois intervenants ont présenté leurs créations et leurs activités : Franziska Engelhardt (journaliste et réalisatrice co-auteure de *Piel Marcada*), Aurélie Reveillaud (Europe Creative Strasbourg - Direction de la Culture, Strasbourg) et Christoph Holthof (producteur Kurhaus Produktion à Baden Baden) devant des doctorants, une cinquantaine d'étudiants du Master 1 Communication et édition numérique, du Master 2 Management de projets des médias numériques et du Master 2 Co-production internationale de Strasbourg. Ceux-ci étaient conviés plus spécifiquement à un atelier l'après-midi animé par les trois intervenants et Carsten Wilhelm afin de simuler l'expérience de présentation d'une co-production fictive devant le jury des invités experts. Cet exercice a ainsi permis de clôturer ces journées avec une mise en situation des étudiants en lien avec les exposés du matin.

L'ensemble de ces deux journées a contribué à la formation à la recherche en renforçant le lien entre nos formations en Master et les travaux en recherche du CRESAT. Il a permis aux membres du CRESAT participant d'avancer sur leurs projets et d'échanger sur les questions autour des industries culturelles et des médias numériques.

OLIVIER RICHARD

LA PARTICIPATION POLITIQUE DANS LES VILLES DU RHIN
SUPÉRIEUR À LA FIN DU MOYEN ÂGE / POLITISCHE PARTIZIPATION
IN SPÄTMITTELALTERLICHEN STÄDTEN AM OBERRHEIN

Le programme de recherche du CRESAT « La crise française – effondrement d'un système, fracture d'une société », soutenu par l'ANR NovaTris et piloté par Alain Lemaître, en collaboration avec le Frankreich-Zentrum de l'Université de Fribourg-en-Brigau, a pour objectif de s'interroger, en miroir des difficultés françaises actuelles, sur les phénomènes de construction et de déconstruction des communautés politiques, la structuration des sociétés et les formes politiques d'intégration, en proposant un recul historique pour mieux comprendre cette situation, et en dépassant le modèle de l'État national. Il est l'occasion de faire le point sur les recherches historiques qui portent sur les formes étatiques, de part et d'autre du Rhin.

C'est dans ce cadre que le CRESAT a organisé une journée d'étude rassemblant des chercheuses et chercheurs allemands, suisses et français pour réfléchir sur la participation politique dans les villes du Rhin supérieur à la fin du Moyen Âge. En effet, les villes médiévales ont été considérées au XIX^e et au premier XX^e siècle comme le creuset de la démocratie. Cette vision a été largement déconstruite après la Seconde Guerre mondiale, mais ces derniers temps, des travaux nombreux revisitent à nouveaux frais les principes régissant la vie politique urbaine, avec des notions telles que le Bien Commun, le consensus, l'espace public (*Öffentlichkeit*) ou encore la participation. Cette dernière notion connaît en France comme en Allemagne et ailleurs — des débats sur la démocratie participative aux mouvements tels que les Indignés, Nuit Debout, ou dans un tout

autre style, *Pegida* outre-Rhin — une actualité politique extrêmement pressante. En revanche, son utilisation en histoire médiévale se limite largement à la seule question du vote. Il s'agissait dans cette journée d'étude d'explorer au contraire toutes les modalités de la participation politique dans les villes. L'idée de départ était d'étudier la région du Rhin supérieur, très urbanisée, connaissant un grand nombre de villes immédiates d'Empire, c'est-à-dire n'ayant pas d'autre seigneur que le roi/empereur, et qui a fait l'objet de travaux de la part d'Allemands, Suisses mais aussi Français : les historiographies, avec leurs traditions différentes, se croisent au bord du Rhin. Mais finalement, des villes d'autres régions de France ou de l'Empire, de la Champagne à Genève ou à la Haute-Souabe, furent abordées au cours des différentes communications. Les thèmes et donc les approches sur la diversité des modalités de participation politique dans les cités tardi-médiévales allèrent de la question de la fiscalité à celle des organisations de métiers (*Zünfte*), des négociations menées par les citadins avec les seigneurs dans le processus d'urbanisation au refus de prêter serment de fidélité au Conseil de ville (voir rappel du programme ci-après).

Les actes de la journée seront publiés au cours de l'année 2017 (sous la direction d'Olivier Richard et Gabriel Zeilinger) dans la collection du Frankreich-Zentrum de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, chez Schmidt à Berlin. Ils seront enrichis de deux contributions, sur les arbalétriers et arquebusiers dans les villes du Saint-Empire, « Entre association d'intérêt public et service civique » (Jean-Dominique Delle Luche) et sur les chartes de serment comme documents constitutionnels dans les villes du Nord et de l'Est de l'Empire (Antje Diener-Staekling). Les articles en français, allemand ou anglais seront accompagnés de résumés en français ou allemand selon les cas.

PROGRAMME**VENDREDI 29 AVRIL 2016**

CAMPUS FONDERIE, SALLE DES COLLOQUES

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : ODILE KAMMERER
(UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE)

14h – Olivier Richard (Université de Haute-Alsace) : Introduction

14h30 – Gabriel Zeilinger (Universität Kiel) : Wie wird und ist Stadt im
Mittelalter? Aushandlung als Konstitutiv der Urbanisierung (nicht allein)
des Oberelsass15h15 – Olivier Richard (Université de Haute-Alsace) : Le refus de jurer
comme arme politique des bourgeois dans les villes du Rhin supérieur
au xv^e siècle*16h00-16h30 : pause*16h30 – Laurence Buchholzer-Remy (Université de Strasbourg) :
La participation financière en question (villes de l'espace
germanique, xv^e siècle)17h15 – Julien Briand (Université Panthéon-Sorbonne) : Comment obtenir
le consentement des gouvernés? Le cas des villes champenoises à la fin du
Moyen Âge**SAMEDI 30 AVRIL**

CAMPUS FONDERIE, SALLE DES COLLOQUES

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : CLAUDIUS SIEBER-
LEHMANN (UNIVERSITÉ DE BÂLE)9h – Mathieu Caesar (Université de Genève) : Société
politique et participation populaire à Genève : le
rôle du Conseil général aux xv^e-xvi^e siècles9h45 – Kristin Zech (Technische Universität Darmstadt) :
Zunftauflösungen als Spiegel politischer Partizipationschancen
und -grenzen von sozialen Gruppen in der Stadt

10h30-11 h : pause

11h – Dominique Adrian (Université de Lorraine) : Les *Zünfte* (métiers) comme lieu d’une expérience politique dans les villes à régime de métiers au Sud de l’Empire

12h15 – Pierre Monnet (EHESS Paris / Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales de Francfort-sur-le-Main) : Conclusions

CARSTEN WILHELM

PREMIÈRE JOURNÉE CUMEN FREIBURG

– CULTURE DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Lors de cette journée, possible grâce au partenariat entre l'UHA, NovaTris, le Zentrum für Populäre Kultur und Musik (ZPKM) et la Fondation Ulderup, les membres du projet et des experts invités ont débattu les questions centrales du projet CUMEN¹ autour de l'usage des médias numériques, de la méthodologie aux premiers résultats.

Après avoir situé le projet CUMEN, Sabine Bosler (doctorante du CRESAT) et Carsten Wilhelm ont présenté une méta-analyse comparant 62 études, sondages et rapports sur l'usage des médias et particulièrement du numérique de plusieurs pays d'Europe (France, Allemagne, Suisse) et des États-Unis. Cette étude inclut des sources d'une variété d'acteurs privés, publics et associatifs. Les auteurs ont ainsi pu dégager d'un côté des similitudes dans la construction des enquêtes et des thématiques sondées comme un intérêt commun pour l'équipement et les usages du jeune public. D'un autre côté, ils ont pu déceler des orientations caractéristiques pour chaque pays sondé comme, pour la France, l'attention portée aux pratiques culturelles, la vie privée et la protection des données personnelles en Allemagne, ou encore les effets psychologiques et sociaux des médias aux États-Unis. Cette étude a également permis de mieux comprendre la nature des acteurs des enquêtes et de leurs politiques et méthodes. Elle questionne l'émergence d'un

1. Voir *Les Actes du CRESAT*, n° 14, 2017, p. 185 - p. 189

espace public transnational et met en lumière les liens entre acteurs et la représentation des usages et pratiques des médias et médias numériques.

De cet usage, il est également question dans la contribution d'Angeliki Monnier (Université de Lorraine) et de Cédric Duchene-Lacroix (Université de Bâle), notamment entre l'individuel et le collectif, le « micro » et le « macro ». Cette présentation à deux voix s'est construite en deux étapes. Dans un premier temps, elle a interrogé les principaux enjeux théoriques et méthodologiques de l'analyse des usages des médias numériques. Elle a montré les limites du paradigme de l'autonomie de l'utilisateur et a insisté sur le poids des facteurs structureaux qui façonnent des patterns d'usage (e.g. milieux sociaux et culturels). Elle a aussi soulevé un certain nombre de questions liées aux démarches méthodologiques des études sur les usages (e.g. limites de l'approche compréhensive, questions éthiques concernant le web en tant que terrain de recherche, traitement de corpora multilingues). Dans un deuxième temps, la présentation a fait le lien entre ces éléments et les premiers résultats de l'enquête CUMEN : logiques individuelles d'action et motivations des utilisateurs, paramètres macrosociaux, contextes situationnels (e.g. mobilité/immobilité), etc.

La contribution de Rolf Kailuweit (Albert-Ludwigs Universität Freiburg) a exploré le travail du philosophe italien Maurizio Ferraris concernant les effets du smartphone sur nos pratiques communicationnelles. Selon Ferraris, le téléphone mobile est surtout un instrument d'enregistrement. Étant donné que l'écriture ne sert pas essentiellement à la communication, mais à l'enregistrement, les usages graphiques et iconiques du smartphone (transactions, trouver des adresses, réserver des places de cinéma, etc.) dominent sur les usages oraux communicatifs. Bien à l'opposé de la communication, le smartphone conduit à l'isolement (aussi à travers des pratiques d'écoute de musique ou de visionnage de films). Contre les thèses de Ferraris, la contribution fait remarquer qu'il n'y a pas d'enregistrement sans communication itérative. Regarder un film enregistré est un acte de communication dans le sens de Derrida, un acte d'itération (répétition et recontextualisation) des marques déjà enregistrées. Le smartphone est une extension de la main (pour écrire, photographier, filmer, etc.) et de la capacité de faire partie de communautés de pratique. Il rend visible la prégnance de l'enregistrement dans la communication (textos, messages vocaux, photos, films, etc.).

L'intervention de Liane Rothenberger (Technische Universität Ilmenau) concernait des méthodes d'analyse de données des Médialogs CUMEN. Une

introduction à diverses approches et paramètres de l'analyse par cluster a été donnée. Pour trouver des groupes d'usage correspondants, une analyse de cluster a été appliquée à 216 cas. Cette analyse initiale identifie cinq groupes ou clusters d'usage. Ils s'organisent autour de la centralité d'un canal-outil (smartphone, télévision,...) ou la capacité et/ou volonté de dépenser de l'argent pour des médias (acheter de la musique ou des vidéos, coût différent de l'accès à la télévision et la radio). Même si les cohortes de pays différents ont des résultats différents dans certains domaines, la nationalité en tant que telle ne se distinguait pas dans cette étude comme un indicateur d'usage des médias, ce qui ouvre l'espace pour de futures études des aspects transculturels de l'usage des médias.

Carsten Wilhelm a ensuite complété les premiers résultats CUMEN et esquissé la feuille de route du projet qui vise notamment un référentiel interculturel de la littératie numérique issu de l'étude des usages, du terrain. La notion même de littératie doit être interrogée et située historiquement, économiquement et politiquement afin de comprendre son impact et son rôle dans les industries culturelles et des systèmes éducatifs.

Après ces interventions des membres du projet, plusieurs invités extérieurs ont enrichi les échanges avec leurs interventions.

Annette Striebig-Weissenburger, directrice adjointe de l'Office pour la langue et la culture d'Alsace (OLCA), a présenté la relation de l'Alsacien aux nouvelles technologies et les projets qui tirent profit des médias numériques pour la promotion de l'Alsacien comme les applications « IYO », « 's Mimi ùn de Leo », « Raconte-moi une recette » (sur AppStore et/ou Google Play) ou la création du site internet www.sammle.org, qui permet de collecter et valoriser le patrimoine folklorique et contemporain de la région. La reconfiguration territoriale et l'émergence de la nouvelle région Grand Est appelle l'OLCA à travailler également sur et avec le terrain mosellan désormais.

Thibaud Hulin (Université de Bourgogne) a présenté son analyse des forums de discussion du MOOC « Culture et écriture numériques » (sur le site FUN du ministère), dont il a été un des principaux instigateurs. Thibaud Hulin, spécialiste de la culture numérique et de l'édition numérique, a mis en place une méthodologie pour comprendre comment évolue la culture numérique des individus et quel rôle jouent les MOOC (Cours ouverts et massifs en ligne) pour développer cette

culture numérique chez les utilisateurs. Pendant les cinq semaines que durait l'expérience du MOOC pour un participant assidu, il s'agissait de savoir comment les utilisateurs réagissaient face à cette forme particulière de l'e-learning. L'équipe de recherche du MOOC a alors entamé une vraie « recherche action » pour observer l'apprenant en action.

Pour terminer, Jaques Ibanez-Bueno (Université Savoie–Mont-Blanc) a présenté sa méthodologie icono-numérique pour des médias numériques, appliquée en collaboration avec les étudiants à l'étude de plusieurs dispositifs, artistiques et commerciaux, mettant en œuvre du multimédia, particulièrement dans le cadre de jeux sportifs. Les méthodologies évolutives présentées empruntent aux *visual methods* et en particulier à l'ethnographie visuelle. Elles peuvent être qualifiées d'icono-numériques puisque les résultats des recherches sur les innovations socio-techniques en communication sont en partie sous forme visuelle et interactive.

Cette journée, riche en apports et pistes de projets, applications concrètes et réflexions méthodologiques, a permis de confronter des approches très diverses et a d'ores et déjà généré de nouveaux partenariats pour des projets de recherche futurs dans la cadre de CUMEN et au-delà.

3-4 juin 2016 | Colloque doctoral

OLIVIER RICHARD

L'ALSACE ET LE RHIN SUPÉRIEUR AU MOYEN ÂGE

/ ELSASS UND OBERRHEIN IM MITTELALTER

Depuis 2009 et un premier colloque doctoral, déjà organisé à Mulhouse par le CRESAT et rassemblant les jeunes chercheuses et chercheurs travaillant sur le Rhin supérieur au Moyen Âge, les médiévistes des universités de l'espace EUCOR, devenu entretemps le Campus Européen, s'attachent à multiplier les contacts transfrontaliers. Après des rencontres à Strasbourg en 2010 puis Fribourg fin 2012, un quatrième colloque fut organisé par le CRESAT en juin 2016, avec le soutien de l'ANR NovaTris, centre de compétences transfrontalières de l'Université de Haute-Alsace. Après des débuts modestes, ces colloques ont désormais un rayonnement plus grand, avec des participantes et participants venus des universités alsaciennes, de Fribourg et cette fois-ci de Bâle, mais aussi de Darmstadt et Cologne, et des sujets de recherches relevant de l'histoire, mais aussi de histoire de l'art et de l'archéologie. Rappelons que les objectifs de ces rencontres doctorales sont d'abord de permettre aux jeunes chercheuses et chercheurs de présenter leurs travaux et de soumettre leurs réflexions à leurs pairs et à leurs directrices et directeurs de recherche qui sont aussi présents, mais aussi de nouer des contacts transfrontaliers. Enfin, il s'agit de faire l'expérience d'une manifestation scientifique bilingue français-allemand, et rassemblant des gens issus de cultures scientifiques différentes.

En introduction, Annette Pasteau (UHA-NovaTris) présenta le Centre de compétences transfrontalières NovaTris dont la raison d'être est de promouvoir l'interculturalité par des offres pédagogiques et scientifiques transfrontalières¹.

Clemens Regenbogen (Fribourg) démarra la série des communications en présentant son projet de thèse sur les dimensions politique et sociale du pouvoir des Hohenstaufen en Bourgogne entre 1180 et 1227. Le constat de départ est que le tournant du XIII^e siècle est une époque de bouleversement, marquée par la formation du groupe des princes d'Empire, les tendances à la territorialisation du pouvoir, l'évolution des relations féodo-vassaliques et une augmentation des conflits nobiliaires. Sa thèse de doctorat entend aborder ces problèmes à travers l'exemple du comté de Bourgogne comme « région-clé de l'empire Hohenstaufen ». Son analyse s'appuie sur les questions de rang et de la conception qu'avait le comte de Bourgogne (c'est-à-dire de Franche-Comté) de son propre rang, et sur celles des instruments, des possibilités et des limites du pouvoir en Bourgogne ainsi que des conflits en ou autour de la Bourgogne.

La contribution de Sven Schomann (Fribourg) fut également consacrée aux formes et aux orientations du pouvoir dans l'espace. Il discuta, dans une perspective d'histoire de l'architecture, le positionnement du comte Rodolphe IV de Hachberg-Sausenberg (env. 1427-1487) entre la Bourgogne et Rötteln (non loin de Bâle), qui servait de centre du pouvoir des comtes. En mettant en évidence l'importance des activités de construction de Rodolphe à Weitenau, Schopfheim ou Rötteln, Sven Schomann émit la thèse que le comte ne s'était pas détourné complètement du berceau de sa seigneurie mais qu'au contraire, malgré sa présence fréquente à la cour ducal de Bourgogne, il avait continué à exercer son autorité dans le Rhin supérieur. L'« héritage architectural » de Rodolphe, autant les bâtiments religieux que les travaux effectués sur le château de Rötteln, révèle l'intensité de l'influence bourguignonne : le comte aurait ainsi réalisé un grand-écart architectural entre la Bourgogne et le Rhin supérieur.

L'historienne de l'art Lauriane Meyer (Strasbourg) quitta la perspective du pouvoir pour celle des représentations religieuses, en abordant la signification religieuse de la chasse dans l'iconographie rhénane. À partir de différents exemples, elle formula la thèse selon laquelle la chasse pouvait être comprise au Moyen Âge central et tardif comme un chemin dont il n'était pas certain qu'il

1. Voir le site de NovaTris, www.novatris.uha.fr

puisse conduire au but souhaité. En effet, dans les manuels de chasse, les scènes courtoises de chasse ou les Vies de saints, la chasse aurait toujours servi de moyen par lequel un bien supérieur, amour, sagesse ou union avec Dieu pouvait être atteint. Cela aurait été renforcé avec l'apparition de la chasse à la licorne comme allégorie de l'Annonciation : harcelée par le chasseur Gabriel et ses chiens jusque dans le giron de la Vierge, la licorne devint un symbole du Christ.

Maria Tranter (Bâle) aborda également des questions religieuses dans une communication où elle s'éleva contre la thèse présentant l'hérésie du Libre-Esprit comme une pure construction de l'Inquisition et invita à la considérer comme un mouvement religieux, dans le sens élaboré par Herbert Grundmann². En effet, l'importance de la diffusion du dogme central de cette « secte », à savoir la possibilité d'atteindre un état de perfection par l'union avec Dieu sans avoir besoin de la médiation de l'Église, serait un bon indice. Maria Tranter montra comment le savoir sur cette hérésie, mêlée au groupe des bégards se diffusa le long du Rhin par Mayence, Cologne, Trèves et Strasbourg et par le concile de Vienne, dans des décrets et des procès-verbaux d'Inquisition aux XIII^e et XIV^e siècles. Elle plaida pour une étude détaillée des différentes formes documentaires permettant de connaître les articles de foi du Libre-Esprit, pour pouvoir répondre aux questions sur les modes de production et de diffusion du savoir.

Les nécrologes et livres de comptes des institutions religieuses du diocèse de Strasbourg entre 1450 et 1530 étaient au cœur de la communication d'Anne Rauner (Strasbourg / Fribourg). Étant donné les nombreux liens entre ces deux types de documents, sa thèse était qu'il s'agissait ici d'un réseau documentaire, par lequel on pouvait transférer des informations. En effet, elle expliqua que les livres de comptes non seulement fournissaient des informations sur la fabrication et rédaction d'obituares, les revenus générés par les anniversaires ou les dépenses que ces derniers occasionnaient, mais aussi qu'ils contenaient des références intertextuelles pour pouvoir retrouver facilement des anniversaires à l'intérieur d'un obituaire. L'évolution conduisant à inscrire les anniversaires, marqués comme tels, dans des rubriques spécifiques pourrait être comprise comme une tendance à la rationalisation dans la comptabilité et comme un effort

2. GRUNDMANN W., *Religiöse Bewegungen im Mittelalter. Untersuchungen über die geschichtlichen Zusammenhänge zwischen der Ketzerei, den Bettelorden und der religiösen Frauenbewegung im 12. und 13. Jahrhundert und über die geschichtlichen Grundlagen der deutschen Mystik*, Darmstadt, 1935.

pour optimiser la gestion de la *memoria*. Par ailleurs, les nécrologes n'étaient pas seulement des livres liturgiques, mais également des textes de référence pour l'administration des anniversaires, dans lesquels on trouve fréquemment des traces d'écrits administratifs.

Les communications suivantes furent consacrées à l'espace urbain, en particulier les villes de Fribourg et de Strasbourg. Ina Serif et Clemens Joos traitèrent d'historiographie urbaine, avec des problématiques très différentes. Ina Serif (Fribourg) présenta son projet de thèse, qui vise, en partant d'une analyse de la production, de la réception et de la tradition manuscrite de la chronique strasbourgeoise de Jakob Twinger von Königshofen (1346-1420), à proposer un nouveau regard sur les fonctions des chroniques urbaines. Ina Serif part de l'hypothèse selon laquelle l'historiographie urbaine représentait une part dynamique de la mémoire d'une ville qui connaissait, quand le contexte changeait, des actualisations et modifications. À l'aide de notions telles qu'appropriation, mise en réseau et refunctionalisation, il s'agit alors de comprendre les modes et les contextes des copies, continuations et réécritures ainsi que les éventuelles modifications induites par l'apparition de nouveaux contextes d'usage et de réception des 120 manuscrits (quel que soit leur exhaustivité) de la chronique de Twinger, répartis dans un espace très vaste. Dans son exposé, Ina Serif montra également que les lieux de conservation des manuscrits permettent d'en apprendre plus sur le public potentiel de la chronique et sur sa signification pour la société urbaine.

Clemens Joos (Fribourg) étudia la *Chronique des ducs de Zähringen, fondateurs de la ville de Fribourg-en-Brisgau*, rédigée en 1514 par le chapelain du *Münster* (alors église collégiale) de Fribourg Johannes Sattler (1470-1523), comme l'expression d'une identité urbaine et le point de départ d'une historiographie zähringienne. La chronique de Sattler serait à replacer dans le contexte de la « Renaissance zähringienne » du début du *xv*^e siècle, dans lequel on déploya, aussi à Fribourg, de façon nouvelle le souvenir de la domination de ce lignage ducal éteint en 1218. La chronique de Sattler, qui s'appuyait sur des généalogies représentant le pouvoir de l'empereur Maximilien 1^{er}, aurait été une œuvre de commande de la part des élites urbaines de Fribourg, qui souhaitaient que le savoir portant sur les Zähringer fût collecté, mis par écrit et expliqué, au profit de la cité. On peut en effet déceler le modèle impérial dans une des sources principales de Sattler, la *Fürstliche chronick, kayser Maximilians Geburtsspiegel genant* de Jakob Menzel († 1522), à laquelle Sattler semble avoir collaboré. En utilisant d'autres sources, provenant de l'abbaye Sankt-Peter en Forêt-Noire ou

des écrits urbains, la chronique aurait rempli sa fonction d'« histoire urbaine collant à l'histoire de ses seigneurs ».

Simon Liening (Cologne) s'intéressa ensuite aux envoyés ou ambassadeurs urbains, plus précisément aux compétences et concurrences au sein des ambassades strasbourgeoises entre 1400 et 1420. Il put notamment nuancer l'opinion traditionnelle selon laquelle les commissions des Neuf puis des Treize auraient été responsables de l'organisation de la politique extérieure de la ville et de l'instruction des envoyés. Les rapports d'ambassades, la correspondance urbaine, les instructions et les procès-verbaux montreraient selon Simon Liening que les compétences n'étaient pas réparties de façon centrale, mais au contraire que des commissions et autres acteurs très variés participaient à la politique extérieure, suivant des schémas assez opaques. Les envoyés eux-mêmes contribuaient à cette forte variation dans la répartition des compétences, car ils adressaient leurs rapports non pas seulement aux Neuf ou au Treize, mais aussi à l'*Ammeister* et à d'autres organes, comme s'ils décidaient à chaque fois à qui et quand fournir les informations et donc donner la responsabilité. Il y avait cependant des constantes : ainsi, le Conseil était tout le temps informé, et les ambassades étaient systématiquement paritaires, composées de représentants des métiers et du patriciat. Mais la concurrence entre ces deux groupes n'en était pas pour autant apaisée, si l'on en croit l'existence de correspondances parallèles de la part des métiers, qui cherchaient par-là à soustraire des informations à la connaissance des envoyés patriciens.

Les conflits au sein de la société strasbourgeoise étaient aussi l'objet de la communication de Kristin Zech (Darmstadt). Elle donna un éclairage sur les querelles entre barbiers (*Scherer*) et marchands de grain (*Kornkäufer*) ainsi qu'entre charrons (*Wagner*) et charpentiers (*Zimmerleute*), lorsque la réduction du nombre de corporations de métiers (*Zünfte*) en 1482 obligea ces dernières à procéder à des fusions, les plaçant devant de nouveaux défis. Kristin Zech montra ainsi que les questions financières, mais aussi de participation politique, d'usage du poêle du métier (*Trinkstube*) ou de la visibilité du groupe dans le nom et les symboles (comme l'emblème) de la nouvelle corporation née d'une fusion étaient souvent à l'origine des conflits. La réunion entre barbiers et marchands de grain fut d'abord pacifique, car les premiers, lorsqu'ils demandèrent d'entrer dans le métier des seconds, promirent de se subordonner à eux, qui étaient à la fois mieux considérés et plus riches. De plus, le nom du nouvel ensemble reflétait leur identité collective, car il reprenait celui du poêle « Zur Luzern » et non pas celui

des métiers. Pourtant, 43 ans plus tard, un conflit éclata bien, car les barbiers jouissaient entretemps d'une considération plus grande et réclamaient plus de poids politique. Dans la réunion des charrons et des charpentiers, les tensions furent causées par le manque de visibilité sociale des charpentiers : en effet, le nom et la bannière de la nouvelle corporation ne se référaient qu'aux charrons, et ces derniers jouissaient également des avantages aussi bien fiscaux qu'au tribunal. Kristin Zech insista sur le fait que de telles querelles étaient apparues avant la réduction du nombre de corporations, dans des *Zünfte* rassemblant des professions différentes, mais sans être systématiques. Lors de la discussion, la question fut posée de savoir si en plus de la force numérique ou financière et de la considération sociale des corporations, les liens familiaux ou spatiaux avaient pu jouer un rôle dans les fusions.

La poursuite des rencontres doctorales sur le Moyen Âge dans le Rhin supérieur est plus que souhaitable : celle de 2016 a rempli son objectif d'échanges interdisciplinaires et transfrontaliers entre jeunes chercheuses et chercheurs, mais a également prouvé une fois de plus que l'espace — ici le Rhin supérieur —, comme élément reliant les participant(e)s, représente un bon point de départ pour susciter la discussion entre chercheuses et chercheurs aux thèmes, problématiques, méthodes différents par ailleurs.

Rapport rédigé par Eva-Maria Cersovsky, a. r. t. e. s. Graduate School for the Humanities Cologne, Histoire du Moyen Âge, Université de Cologne.

Traduit par Olivier Richard (Université de Haute-Alsace-CRESAT / Université de Strasbourg-Arche)

PROGRAMME**VENDREDI 3 JUIN**

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : ODILE KAMMERER (MULHOUSE)

10h – Accueil et présentation de NovaTris

10h10-11 h – Clemens Regenbogen (Freiburg) : Rang, Herrschaft und Konflikt im staufischen Burgund – Pfalzgraf Otto und sein Erbe (1180-1227)

11h-11h50 – Lauriane Meyer (Strasbourg) : La chasse au cerf et sa signification religieuse

12h-14 h – Repas en commun

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : JÜRGEN DENDORFER (FREIBURG)

14h00-14h50 – Ina Serif (Freiburg) : Städtische Geschichtsschreibung in neuen Kontexten. Vernetzung, Aneignung, (Re-)Funktionalisierung am Beispiel der Chronik Jakob Twingers von Königshofen

14h50-15h40 – Anne Rauner (Strasbourg/Freiburg) : Écrits nécrologiques et registres comptables dans le diocèse de Strasbourg à la fin du Moyen Âge

15h40-16h10 – Pause-café

16h10-17h00 – Simon Liening (Köln) : Gruppen – Ämter – Gremien. Zuständigkeit, Kompetenz und Konkurrenz im Straßburger Gesandtschaftswesen

17h00-17h50 – Kristin Zech (Darmstadt) : „Sol man sie dann zu andern antwercken uff ir stuben stossen und ordenen“ – Zunftreduktionen in Straßburg, Colmar und Schlettstadt

SAMEDI 4 JUIN 2016

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : SABINE VON HEUSINGER (KÖLN)

9h00-9h50 – Maria Tranter (Basel) : „Ubi spiritus Domini, ibi libertas“ – Verschiedene Blicke auf das Phänomen der freigeistlichen Häresie

9h50-10h40 – Delphine Bauer (Mulhouse) : La céramique de poêle du château du Petit Arnsberg, Obersteinbach (67100) [*communication annulée*]

10h40-11h00 – Pause-café

11h00-11h50 – Sven Schomann (Freiburg) : Rudolf IV. von Hachberg-Sausenberg als *marquis de Rothelin* und die Ausrichtung der Herrschaft nach Burgund – Kontinuität oder Wendepunkt ?

11h50-12h40 – Clemens Joos (Freiburg): Freiburg

1514 – eine Stadt sucht ihre Identität

RÉGIS BOULAT, LAURENT HEYBERGER

SEPTIÈMES JOURNÉES D'HISTOIRE INDUSTRIELLE :
COMMUNICATION & ENTREPRISES (XIX^e-XXI^e SIÈCLES)

Le Centre de recherche sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT, EA 3436) de l'Université de Haute-Alsace (UHA) et le Laboratoire de recherche sur le changement industriel, technologique et sociétal (FEMTO-RECITS, EA 7274) de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) ont choisi de consacrer les Septièmes journées d'histoire industrielle à la thématique Communication & Entreprises (XIX^e-XXI^e siècles).

Progressivement, au cours du XIX^e siècle, un certain nombre de patrons pionniers qui cherchent à valoriser leurs réalisations sociales, à imposer un produit ou une innovation dans l'imaginaire collectif ou à lutter contre la concurrence, prennent conscience de la nécessité de communiquer avec « l'extérieur ». À la participation aux Expositions universelles, aux célébrations d'anniversaires, aux cartes postales, aux campagnes d'affichage publicitaire ou à la presse (professionnelle ou de clientèle) viennent s'ajouter, pendant l'entre-deux-guerres, la radio et le cinéma qui, dans un contexte de connaissance accrue des pratiques américaines et de professionnalisation du métier de publicitaire, permettent à André Citroën, Eugène Schueller ou Marcel Bleustein-Blanchet de révolutionner la fonction commerciale. Au cours des Trente Glorieuses, synonymes d'américanisation et d'avènement de la société de consommation, la communication des entreprises est consubstantielle à leur croissance et à leur internationalisation ; elle repose sur des campagnes publicitaires élaborées à partir d'une connaissance de plus en plus fine des consommateurs et sur l'émergence des *Public relations* qui se professionnalisent. De nouveaux enjeux viennent toutefois complexifier les pratiques : d'une part, la communication environnementale qui, encore rare dans les années 1960, se développe sous des formes variées à partir des années 1970 (visites de sites industriels, presse, messages publicitaires, sponsoring et mécénat...) et, d'autre part, la communication de crise, synonyme d'accélération du

temps, d'incertitudes et de rumeurs, censée rassurer les marchés, les consommateurs et les politiques. Au final, les entreprises françaises ont multiplié par 20 leurs dépenses de communication en 40 ans, ces dernières représentant jusqu'à 50 % du chiffre d'affaires dans la mode, le luxe ou la parfumerie. Grâce à la révolution de l'internet et du numérique, de véritables « stratégies globales » élaborées par des professionnels formés dans des écoles spécialisées marient aujourd'hui une communication marketing « multi-supports » censée promouvoir un produit, une marque ou des services auprès des consommateurs, à une communication institutionnelle, discours de l'entreprise sur elle-même, permettant de valoriser son identité et son image auprès de différents publics (banques, actionnaires, pouvoirs publics, clients, presse...). Au besoin, l'histoire d'entreprise est sollicitée.

Loin d'être l'apanage des professionnels du secteur ou des « communicants », ces questions ont déjà suscité l'intérêt des historiens qui, grâce à des monographies d'entreprises, à des travaux sur l'histoire de la presse d'entreprise, sur la publicité et sur la consommation ont montré la diversité des logiques et des pratiques, en fonction des secteurs ou des produits concernés ainsi que l'évolution des « techniques ». Toutefois, l'évolution historique de la communication, envisagée dans une acception large, pose de nombreuses questions quant aux outils mis en place, aux stratégies, à la temporalité, en fonction des structures de l'entreprise et du secteur d'activité, qu'il s'agisse d'une production à haute valeur ajoutée avec une image positive (luxe, automobile), d'une industrie sensible (pétrole, énergie, chimie), du secteur agro-alimentaire ou de celui de la distribution.

Parallèlement aux quatre sessions consacrées respectivement aux ressorts de la réputation, aux logiques de marques, à la nécessité de convaincre le consommateur et aux outils de la communication des grandes entreprises, une table-ronde a permis à Michel Siebert, président du conseil d'administration du groupe Kuhn, acteur mondial du matériel agricole tracté né à Saverne au XIX^e siècle, et à Gérald Bihr, ancien président de Bihr SAS, distributeur européen de pièces, accessoires et pneumatiques pour moto fondé en 1975 et aujourd'hui intégré au groupe européen MOTEQ, de présenter les logiques et les stratégies de communication de leurs secteurs respectifs.

ODILE KAMMERER, MARIANNE COUDRY, BENJAMIN FURST

CLIO EN CARTES 4 : LES CARTES ANCIENNES :

SOURCES OU RESSOURCES ?

Lors des trois premières journées d'étude de Clio en cartes (2013, 2014, 2015¹), la question épineuse et fondamentale des cartes anciennes a été évoquée à la marge des thématiques proposées. Pour Clio en cartes 4, ces questionnements suscités par les cartes anciennes constituent le cœur des échanges. Sans négliger la dimension esthétique, deux fils conducteurs sont retenus : l'analyse méthodologique des cartes anciennes d'une part et leur utilisation en tant qu'outil-ressource d'autre part. Points de vue théoriques et expériences concrètes dans ces deux directions se fécondent mutuellement.

L'interprétation de la carte ancienne relève d'une méthodologie complexe qui doit permettre de décrypter sa contextualisation historique, la temporalité de la réalisation, la figuration cartographique. Saisir l'enjeu de la carte tout comme le choix de représentation vise à rechercher pour-quoi, pour qui, par qui, quand et comment. L'utilisation de la carte ancienne pour la fabrication de cartes de travail par les historiens, les géographes, les archéologues, les aménageurs etc. passe par de nombreuses hypothèses, une construction fondée sur la hiérarchisation des incertitudes et toute une problématique modale. La question des normes cartographiques reste au cœur de la démarche qui transpose une carte ancienne en carte aux problématiques contemporaines.

1. *Les Actes du CRESAT*, n° 11, 2014, p. 107-111 ; *Les Actes du CRESAT*, n° 12, 2015, p. 147-153 ; *Les Actes du CRESAT*, n° 13, 2016, p. 147-155.

PROGRAMME

MATINÉE

PRÉSIDENCE : NICOLAS VERDIER, DIRECTEUR DE RECHERCHE
CNRS ET DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'EHSS

L'apport de l'analyse diachronique des cartes anciennes pour l'évaluation de la dynamique forestière et avalancheuse dans le massif vosgien

Florie Giacona¹, Robin Mainieri², Nicolas Eckert³, Brice Martin⁴

- 1. Post-doctorante en géohistoire des risques, CRESAT, Université de Haute-Alsace*
- 2. Doctorant en géographie UR EMGR, IRSTEA Grenoble, Université Grenoble Alpes*
- 3. ICPEF, UR ETNA, IRSTEA Grenoble*
- 4. Maître de conférences en géographie, CRESAT, Université de Haute-Alsace*

L'objectif de l'étude qui a constitué le cadre de ce travail sur les cartes anciennes était d'évaluer les effets du couvert forestier sur les phénomènes avalancheux. La forêt dans le Massif vosgien occupe une place importante en évolution constante, se caractérisant par une « fermeture paysagère » de plus en plus prononcée, liée à la baisse de la pression humaine (déclin de l'activité agro-pastorale) et au climat (hausse des températures).

Le corpus de cartes constitué (se présentant sur support papier, photographique ou numérique) se compose de six jeux répartis dans le temps entre la carte d'État-major de 1832 et la base de données cartographique de l'IGN (année 2006), incluant des cartes de l'IGN, de la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg et du Club vosgien. Grâce à la constitution d'un SIG, les données ont été analysées à différentes échelles spatiales, de l'ensemble du massif au linéaire du site d'avalanche. Un fichier numérique unique par période a été créé, manuellement, dans lequel les cartes ont été géo-référencées et les superficies forestières cartographiées.

L'approche proposée a finalement confirmé que l'évolution du couvert forestier dans les zones d'avalanche constitue en apparence l'un des ressorts des dynamiques temporelles et spatiales du phénomène avalanche dans le Massif vosgien, mais qu'il n'en est pas le seul. Sur le plan méthodologique, la question posée est

celle du temps nécessaire pour la numérisation manuelle, rapporté au résultat final.

La discussion a porté sur cette question (les avantages respectifs de la numérisation manuelle et de la numérisation automatique), sur l'hétérogénéité de la documentation, cartes et photos, et son traitement critique, et sur la nécessité d'affiner l'analyse en prenant en compte la composition de la forêt, qui introduit probablement une variabilité dans les effets des phénomènes avalanches.

La carte ancienne : une ressource pour les gestionnaires forestiers d'aujourd'hui? Le cas de l'Avesnois (Nord)

Marie Debarre-Delcourte

Docteur en histoire de l'environnement, membre associé du CALHISTE (EA 4343), Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis

Le cadre de cette étude est une demande publique d'expertise : la Région Nord a initié en 2010, par le Plan Forêt Régional (PFR), une politique de reboisement sur 30 ans, qui nécessite une connaissance fine de l'état passé et actuel des forêts de ces départements et des interactions entre forêt et population, reposant notamment sur l'exploitation de cartes anciennes. Le corpus documentaire consiste en plusieurs cartes ou séries de cartes : plans de Claude Masse et fils, des années 1730-49 ; atlas de Trudaine (1745-1780) ; carte de Cassini, (1755-1760) ; cartes d'État-major (1830) ; cadastre napoléonien (première moitié du XIX^e siècle) ainsi que des compléments anciens ou récents, notamment des données d'archives issues de différents fonds datant des XVII^e-XVIII^e siècles, et qui présentent l'inconvénient de fournir des informations discontinues et éclatées.

Après référencement et vectorisation d'une partie des cartes (Masse, Cassini, État-major), on a utilisé, pour réunir les données dans un ensemble unique permettant une exploitation scientifique optimale, un modèle dit SYMOGIH (système modulaire de gestion de l'information historique) qui met à disposition des métadonnées dotées d'un indice de fiabilité. Le travail a permis d'identifier des espaces à reboiser à partir de leur histoire, mais sur le plan méthodologique il a imposé de satisfaire à une exigence : rendre la documentation accessible et utilisable par des gestionnaires.

La discussion a porté sur 4 points : la définition de la forêt (terminologie et composition), variable selon les époques et les sources ; les sources les plus

exploitables à cet égard (cartes fiscales, comptabilités des établissements religieux au Moyen Âge) ; l'impact de la situation géographique de zone-frontière (Nord, Alsace) sur la richesse de l'information : cartes militaires plus nombreuses, et réactualisées plus souvent ; le rôle des systèmes d'information comme SYMOGIH (mis au point pour des études urbaines, et appliqué ici pour la première fois à un milieu rural) dans l'exploitation des données cartographiques. Des changements notables sont attendus à l'avenir avec le web sémantique.

Cartes, plans, vues figurées de l'espace français avant 1550 : questions de définition et de méthode

Juliette Dumasy

Maître de conférences d'histoire médiévale, EA 4710 POLEN, Université d'Orléans

L'intérêt pour les figurations à grande échelle représentant l'espace français de la fin du Moyen Âge, âge de la naissance de la cartographie locale, est récent. Pourtant le corpus est important : rarissimes auparavant, les cartes à grande échelle se multiplient à partir du ^{xiv}e siècle. Plus de 100 cartes ont été conservées entre 1300 et 1550 sur les 200 répertoriées. Le corpus est varié, par l'aspect, les auteurs, les finalités, les techniques de représentation. Cette diversité suppose une approche méthodologique spécifique, qui porte sur :

- Les aspects techniques et formels du travail cartographique, recueil des données, mode d'élaboration de l'image (figuration empirique sur la base de quelques points stables). Les questions soulevées sont d'abord de définition : selon quels critères peut-on parler de cartes, plans, vues, schémas, plans perspectifs, à vol d'oiseau, ou, pour reprendre les expressions médiévales, de « figures », « vues figures » et autres « portraits » ?

- Les buts de la réalisation de la carte, et du coup la fiabilité : « faire vrai », mais dans des sens différents selon que la carte a une utilisation judiciaire ou fiscale, ou bien répond à une ambition de gouvernement des territoires, ou de mise en valeur politique ;

- L'exploitation que nous pouvons en faire pour l'histoire des représentations de l'espace (distances, organisation spatiale), de la cartographie (réalités anciennes, typologie des bâtiments), mais aussi des paysages et du rapport entre pouvoirs et territoire. Ces cartes peuvent constituer des ressources pour

étudier les conditions de leur production. En dépit de lacunes, leur fiabilité est assez bonne, les cartes ayant été produites pour des utilisations précises (dans les procès par exemple).

La discussion a porté sur le corpus, notamment l'abondance de documents non répertoriés, conservés loin de leur lieu d'élaboration, exposés ou non ; sur la présence d'indications de distance, à défaut d'échelle ; sur la prétention au vrai et les multiples ambiguïtés de la représentation : la véracité de la figuration artistique (l'artiste met un point d'honneur à proposer une représentation la plus réaliste possible), l'exactitude scientifique et le vraisemblable.

Voyage archéologique en cartes : du massif calcaire de Syrie du Nord à l'oasis égyptienne de Bahariya (xix^e-xxi^e siècles)

Jean-Philippe Droux

Ingénieur d'études cartographe, UMR7044 ARCHIMEDE, CNRS-Université de Strasbourg

Le travail présenté consistait à reconstituer une cartographie du milieu de découvertes archéologiques effectuées à différentes époques et répertoriées dans des ouvrages anciens pourvus ou non de cartes, la carte devant être à la fois un instrument de repérage et une aide à l'interprétation des relations entre milieu et occupation humaine.

Le premier exemple porte sur le massif calcaire de Syrie du Nord comportant d'abondantes traces d'occupation urbaine et villageoise surtout d'époque romaine et proto-byzantine. La documentation savante remonte aux xix^e (prospections savantes, notamment anglaises et jésuites) et xx^e siècles (missions archéologiques et fouilles « modernes »). La base cartographique utilisée a été la carte de Dussaud de 1927 et celle d'État-major des années 1942-45. Le travail a permis de localiser la quasi-totalité des 707 sites archéologiques. Le deuxième exemple concerne le désert occidental de l'Égypte, où il s'agissait de retrouver l'emplacement d'un lac actuellement asséché en croisant et en modélisant des indices topographiques et géologiques, à partir d'une carte locale de 1820. Le travail a permis de proposer trois hypothèses dont l'une, confrontée à un modèle numérique de terrain (MNT), s'est révélée pertinente.

L'apport des cartes anciennes s'est donc révélé essentiel pour répondre aux questions archéologiques et paléo-environnementales soulevées par la recherche archéologique dans ces régions.

La discussion a porté sur la cartographie liée à l'environnement avec les relations complexes entre cartes, dessins et textes ; le choix définitif des toponymes..

APRÈS-MIDI

PRÉSIDENCE : ISABELLE LABOULAIS, PROFESSEUR D'HISTOIRE MODERNE, EA 3400 ARCHE, UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Cartographier un territoire frontalier (nord du Bilād al-Šām, IX^e-X^e siècles). Comment utiliser les cartes et les écrits des géographes arabes ?

Eva Collet

Doctorante en histoire médiévale, UMR 8167 Orient & Méditerranée — Islam médiéval, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le questionnement proposé concerne la carte comme outil heuristique : partant de données textuelles, les descriptions successives du territoire frontalier du nord de la Syrie, au contact de l'empire byzantin, par quatre géographes arabes du califat abasside des IX^e-X^e siècles, le travail a constitué à construire non pas une carte unique synthétisant leurs informations, au détriment de leur diversité, mais une représentation cartographique pour chacun des textes, de façon à faire ressortir la logique propre à chacun d'eux, et la diachronie.

Bilan : la comparaison entre les 4 cartes fait clairement apparaître des dynamiques spatiales différentes de ce territoire frontalier, et révèle des analyses dont la spécificité ressortait moins nettement de la seule lecture des textes. Elle confirme que l'espace n'est pas un simple support mais un élément décisif de l'organisation sociale.

La même démarche, rapidement évoquée, peut être appliquée à des cartes de cette époque : de la même manière qu'avec un texte, l'historien peut montrer les structures territoriales sous-jacentes d'une carte ancienne et ne pas simplement la recopier en la vectorisant. De telles sources étant toutefois imprécises, leur confrontation aux textes est indispensable : carte et écrits se répondent.

La discussion a porté sur le public visé par ces descriptions géographiques (les intellectuels), sur la complexité ou non des représentations de la frontière.

Étude de la paléo-dynamique fluviale du Rhin supérieur à partir de l'étude de cartes anciennes du **xvi^e au **xxx^e** siècle**

Laurent Schmitt¹, Jérôme Houssier²

1 – Professeur de géographie, UMR 7362 LIVE, Université de Strasbourg

2 – Géomorphologue

L'objectif de l'étude présentée était de parvenir à une meilleure connaissance de la dynamique du Rhin avant les aménagements de Tulla, et de valider ou d'infirmer les hypothèses suivantes :

1. La migration du Rhin vers l'Est, constatée depuis le Paléolithique supérieur, se serait poursuivie au cours des derniers siècles ;
2. La paléo-dynamique fluviale rhénane aurait enregistré les effets du Petit Âge Glaciaire, à savoir une augmentation des flux hydro-sédimentaires du bassin versant à l'amont de Bâle (un phénomène étudié pour le Rhône, mais mal connu pour le Rhin).

La méthode a consisté, sur deux zones d'étude s'étendant de Neuf-Brisach à Rhinau (fenêtre sud) et de Drusenheim à Seltz (fenêtre nord), à rechercher des cartes suffisamment précises sur le plan de l'hydromorphologie, de la végétation, des éléments anthropiques. Sur un éventail de 24 cartes, couvrant les années 1576 à 1840, 5 ont été retenues, géoréférencées et digitalisées. Bilan : si l'hypothèse 1 a été réfutée, l'hypothèse 2 semble pouvoir être validée (fenêtre sud), ce qui est un résultat inédit pour le Rhin supérieur. Mais reste la question du caractère limité de l'étude : les deux « fenêtres » donnent-elles une idée exacte de l'ensemble du cours alsacien du Rhin ? D'autres problèmes méthodologies subsistent également. Les cartes sont-elles suffisamment précises ? Les variations ne sont-elles pas dans la marge d'erreur ?

La discussion a porté surtout sur la méthodologie : difficulté d'effectuer un géoréférencement fiable sur 50 ans pour un holocène très long, et de plus dans un milieu mouvant, manque de données sur la rive droite, nécessité de croiser les cartes avec l'histoire des crues, qui ont joué un grand rôle dans les modifications du tracé fluvial (et réciproquement), nécessité de prendre en compte

les conditions de fabrication des cartes (contraintes techniques, souci de fixer la frontière à partir de la fin du XVIII^e siècle dans une perspective géopolitique).

**Les cartes des Ponts et Chaussées du XIX^e siècle au service
de chercheurs en sciences environnementales :
le cas des rivières du bassin de la Seine**

Laurence Lestel

*HDR, chargée de recherches au CNRS, UMR 7619 Sisyphe, Université
Pierre-et-Marie-Curie*

Co-auteurs : Juliette Audet, Julie Davodet, Ronan Steinmann

La recherche présentée ici s'inscrit dans le cadre d'une demande émanant de spécialistes des sciences environnementales, à la recherche de modélisations rétrospectives du fonctionnement des cours d'eau pour le bassin de la Seine². Comment le fonctionnement passé permet-il de comprendre les écosystèmes actuels? Comment l'activité humaine détermine-t-elle le territoire du bassin versant?

La démarche a consisté à recenser, dans un fonds documentaire de 650 pièces (fonds F/14 des Archives Nationales), dont de nombreux cartes et plans, dressés pour accompagner des projets d'aménagement de la rivière ou répondre à des plaintes générées par ces aménagements, des cartes utilisables ; puis analyser et géoréférencer ces cartes, en trouvant des solutions pour résoudre le problème du déplacement des bras. L'axe de référence retenu a été l'axe median à partir duquel ont été faites les projections des évolutions des rives.

Les résultats : les modifications de la sinuosité et de la largeur du chenal, la réduction des îles, ont pu être documentées avec précision, de même que les transformations du profil en long des cours d'eau. Le constat de l'ampleur des transformations subies, notamment par la Seine, conduit à considérer comme hors d'atteinte la restitution d'un état ancien dit « de référence ».

La discussion a porté sur les critères de sélection des cartes à utiliser, et sur la nécessité et les limites de la quantification des données.

2. Projet ArchiSEINE : <http://archiseine.sisyphe.jussieu.fr/site/>

**Inscrire les cartes dans une dynamique source/
ressource : une approche archéologique
et diachronique de l'objet-outil cartographique**

Simon Goudissard¹, Loïc Daverat²

1 – Géomorphologue, ANTEA-Archéologie, Rixheim

2 – Archéologue du paysage, ANTEA-Archéologie, Rixheim

L'étude présentée a pour cadre une fouille archéologique préventive menée en plaine d'Alsace dans les environs d'Ensisheim – *Reguisheimerfeld* (Haut-Rhin) – qui a permis d'observer plusieurs paléochenaux en rapport avec des occupations humaines bien documentées sur toute la terrasse de l'Ill, depuis l'âge du Bronze jusqu'à la période augustéenne. Son but était de reconstituer l'évolution hydrologique du secteur, en alliant les approches de la géoarchéologie et de l'archéologie du paysage, et en recourant à la cartographie.

Plusieurs cartes anciennes ont été exploitées : plans de finage de 1762, cadastre napoléonien de 1811, mais aussi carte d'État-major (1820-1866). En les confrontant, par compilation cartographique, à des cartes plus récentes mais également à des photographies aériennes et au LIDAR, on a pu à la fois synthétiser des données disparates et identifier un certain nombre d'évolutions flagrantes, concernant les stratégies d'occupation humaines face à l'aléa hydrologique. Les cartes, au prix de l'analyse de leur contexte d'élaboration, ont donc joué un rôle fondamental de source, mais également d'outil de réflexion, en permettant une problématisation de l'hydrosystème.

La discussion a porté sur des questions méthodologiques, notamment sur les bases documentaires sur lesquelles évaluer les modifications de la largeur du lit, et sur la comparaison avec le Rhin.

De la carte ancienne au SIG : cartographe le Rhin et le Saint-Laurent du XVIII^e siècle

Benjamin Furst

*Doctorant en histoire moderne, CRESAT, Université de Haute-Alsace et
Université de Montréal*

Ingénieur d'études, CRESAT, Université de Haute-Alsace

L'objectif du travail présenté était de comparer deux régions, l'Alsace et le Saint-Laurent, dans lesquelles les cours d'eau constituaient un élément déterminant de l'appropriation et de la gestion du territoire, en particulier pour l'État, et où la fabrication de cartes et plans, produits en quantité, était un élément de ce processus accéléré à la fin du XVII^e siècle.

L'apport de cette documentation cartographique, pour le chercheur, se situe à trois niveaux :

- Éclairer les écrits en facilitant l'identification et les caractéristiques des éléments d'un milieu parfois très différent de celui d'aujourd'hui ;
- Permettre, par l'analyse du contexte de production des cartes, d'appréhender la pluralité des méthodes d'appropriation du territoire. La cartographie du Saint-Laurent constitue un exemple idéal grâce à la reconstitution de sa fabrication par des acteurs de qualité et de position différentes : il existe peu de points communs entre la carte de Jolliet (1685) tracée par l'hydrographe à même le fleuve, et celle de Bellin, cartographe de cabinet, élaborée depuis la France en 1744 ou encore celle du mathématicien Deshayes (1685) ;
- Reconstituer, à l'aide des techniques de cartographie moderne, les anciens réseaux hydrographiques et analyser leur rôle dans la structuration du territoire. Sur ce plan, la fiabilité de tels documents est à relativiser : techniques de levés, méconnaissance du terrain (au Canada), cartographie à distance (cartographie de cabinet), évolution des cours d'eau d'année en année (le Rhin, par exemple) nuisent à leur intégration dans un SIG. L'exercice a cependant des aspects positifs, et les jeux d'échelle peuvent pallier certaines difficultés.

La carte est source pour comprendre la place du territoire dans le passé et ressource pour d'autres recherches, à condition de toujours tenir compte du contexte de production.

La discussion a porté sur des particularités rhénanes comparées, sur le statut juridique d'un cours d'eau, sur les enjeux économiques et politiques dans la représentation (exemple : ne pas dessiner rigoureusement les bancs de sable pour laisser le monopole aux pilotes officiels...).

—

Isabelle Laboulais a conclu la journée en soulignant l'intérêt de Clio en cartes pour le dialogue entre usagers des cartes et disciplines différentes mais aussi pour l'échange fructueux entre expériences concrètes et théorie(s). Deux questions lui paraissent se dégager à l'issue des communications et des débats.

La première est celle de la précision. Une carte ne peut pas être exacte puisqu'elle procède d'une sélection. Il convient donc d'afficher une grande prudence quant à la précision ou l'exactitude. Tout dépend en effet de la manière de dresser une carte c'est-à-dire de trier les informations, les éléments utiles à retenir. La carte est une reconstruction. Textes et cartes étant produits ensemble, il faut retrouver les liens, les mots qui renvoient à l'espace. Enfin il faut « historiciser » l'exactitude : quand la carte a-t-elle été produite ? Pour quels usages ?

La seconde question touche à l'enjeu de la sélection, le choix des cartes pour mener une recherche. Surtout pour le ^{xvii}e siècle, les cartes manuscrites doivent être mobilisées par les géomorphologues. Quand il y a 10 cartes dans un carton, les examiner toutes. La carte étant le support d'un problème territorial, examiner ensemble la carte liée à l'exposition du problème.

—

Au cours de la discussion finale, la question de la justesse des cartes rebondit. Peu d'interrogations au cours de la journée ont porté sur l'échelle. Les levés étaient relativement justes mais au moment de la superposition, on redresse et on oublie alors les états antérieurs avec leurs différences. Une méthodologie reste à définir. Nicolas Verdier rappelle le tournant historiographique des années 1970-1980. Dans la production des cartes, l'histoire de la précision passait après la question du vrai. On assiste aujourd'hui à la réconciliation de deux rapports à la carte, sa dimension spatiale et sa dimension culturelle. Dans l'histoire de la cartographie, la carte ancienne a une utilité intrinsèque.

13 décembre 2016 | Journée d'étude

MARC JAHJAH, CARSTEN WILHELM, TIMOTHÉE EUVRARD

MÉMOIRE.NUM : ENTRE COLLECTE ET OUBLI,
ENJEUX SOCIÉTAUX ET PROFESSIONNELS

Le 13 décembre 2016 se tenait au Campus Fonderie (Université de Haute-Alsace) une journée d'étude consacrée à un geste (la désindexation ou le déréférencement) et, plus généralement, à la question de la mémoire sur Internet et à sa gestion par un ensemble de professionnels et de métiers (artistes, archivistes, etc.).

Cette journée fait suite aux travaux du CRESAT autour de l'interprétation des données (Projet Traces 2013), des méthodes digitales (journée d'études en 2015¹), du projet CUMEN 2016-2017 et à son programme de recherche plurianuel interdisciplinaire et interculturel sur l'usage des médias numériques. Elle contribue ainsi à un travail de recherche interdisciplinaire de notre laboratoire qui s'amorce sur les traces et les territoires, croisant les regards des professionnels et des chercheurs en sciences de l'information et de la communication, histoire, archivistique, avec les apports de la linguistique et du droit.

Chaque seconde, le moteur de recherche de Google mène une activité imperceptible pour les internautes : l'indexation. Ses mécanismes sont bien connus : elle consiste à parcourir le web au moyen de robots de lecture (*crawlers*) et à sélectionner les documents qui figureront dans un répertoire (appelé *index*) à partir de critères définis en amont par des ingénieurs et codés dans des

1. Voir *Les Actes du CRESAT*, n° 13, 2016, p. 147-148.

algorithmes (le fameux *Page Rank*)². La politique de désindexation des contenus est, quant à elle, beaucoup moins connue. Quotidiennement, des acteurs de Google retirent en effet de son index des documents jugés sensibles, signalés par des particuliers ou des institutions, qui pourront ensuite difficilement être retrouvés sur le web, dans la mesure où son moteur constitue un point d'entrée incontournable. Le même processus, à peu de choses près, a également lieu sur les plateformes des réseaux sociaux tels que Facebook.

Ce geste de désindexation, qui rend *de facto* invisible sous certaines conditions, pose d'abord des questions juridiques, politiques et organisationnelles. Si, en effet, la plupart des moteurs de recherche sont situés aux États-Unis et jouissent ainsi d'un *fair use* favorable³, leur activité s'exerce aussi dans des territoires européens qui leur sont plus hostiles. Retirer de l'index un document peut alors nécessiter de complexes négociations avec des cadres législatifs concurrents, des équipes situées dans plusieurs pays et des acteurs aux intérêts différents. Quels critères commandent l'interprétation d'une situation problématique ? Quel est le devenir des informations retirées de l'index de Google ? Ont-ils un nouveau statut juridique, matériel et ontologique ? Peut-on les penser sous le régime des « biens communs »⁴ ? S'agit-il de la mémoire qui appartient à tous ?

La gestion de la mémoire collective se pose alors également. Appareillées par des dispositifs⁵, les modalités d'exercice de cette mémoire sont fragilisées. Les moteurs de recherche, comme la culture numérique, ont cependant une vertu heuristique : ils obligent à inventer de nouvelles formes de constitution de la mémoire, qui ne passeraient plus exclusivement par des foyers identifiés, comme les plateformes publiques ou propriétaires. Quelles « compétence(s)

2. CARDON D., « Dans l'esprit du PageRank », *Réseaux*, n° 177, 2013, p. 63-95 ; RIEDER B., « What is in PageRank? A historical and conceptual investigation of a recursive status index », *Computational culture*, 2012 [En ligne : http://computationalculture.net/article/what_is_in_pagerank].

3. Le « *fair use* est une exception au *copyright* permettant à un tiers, si certaines conditions sont remplies, d'utiliser un contenu ou une partie d'un contenu qui ne lui appartient pas » (SIRE G., *Les moteurs de recherche*, Paris, La Découverte, 2016).

4. HESS C., OSTROM E., *Understanding Knowledge as a Commons : From Theory to Practice*, The MIT Press, 2011.

5. CHUN W.H.K., *Programmed Visions — Software and Memory*, MIT Press, 2013.

mémorielle(s) »⁶ et quels nouveaux « arts de la mémoire » sont ainsi à encourager pour anticiper les risques d'une « démémoire »⁷ cadrée ? Enfin, quelle place donner à l'oubli⁸ ? Dans quelles conditions peut-il s'exercer ?

La première partie de la journée s'est attachée à définir et à interroger une action relativement banale aujourd'hui, qui consiste à demander le retrait d'un contenu jugé sensible du moteur de recherche de l'index de Google (le déréférencement, c'est-à-dire l'acte de ne plus lier un nom à un contenu dans l'index du moteur en question). Cette possibilité — de demander le déréférencement d'un contenu à un moteur de recherche — a en effet été instaurée à la suite de l'arrêt de la cour de justice de l'Union européenne appelé « Google Spain » du 13 mai 2014. En dialogue avec Marc Jahjah, ATER à l'Université de Haute-Alsace et chercheur associé au CRESAT, Alessandro de Falco, avocat chez Google, est revenu sur son travail. Trois questions ont été principalement abordées et traitées : d'une part, les critères qui permettent d'apprécier la pertinence d'une demande de retrait ; d'autre part, les chaînes d'action et de responsabilité en jeu dans ce geste ; enfin, la complexité de la nature des objets retirés de l'index du moteur.

Pour statuer sur un cas, l'équipe juridique de Google s'appuie sur un ensemble de règles implicites et de questions définies avec un comité consultatif créé en 2014 suite à l'arrêt « Google Spain », rassemblant des acteurs médiatiques et du numérique : quel est le rôle du sujet dans la vie publique (citoyen, religieux, politique, etc.) ? Quelle est la nature de l'information à désindexer (criminelle, commerciale, etc.) ? Depuis combien de temps et où est-elle visible sur le web (blogs, journaux, etc.) ? Ces critères cumulés fournissent la matière d'un débat, d'une interprétation et d'une résolution au cas par cas. Ainsi, la requête d'un homme politique réclamant la désindexation d'une information juridique présentée sur un journal en ligne n'aboutira sans doute pas. À l'inverse, celle d'un adolescent repent, qui n'a aucune ambition publique connue, sera sans doute entendue. Si, du point de vue de la Cour européenne, l'intérêt général (le droit à l'information)

6. MERZEAU L., « Les paradoxes de la mémoire numérique », *Intercdi*, n° 244, 2013, p. 68-71.

7. La « démémoire » désigne l'activité qui consiste à effacer de la mémoire collective certains événements. Voir PAVEAU M.-A., « Démoire discursive et amémoire (in) volontaire », *La pensée du discours*, 2013 [Carnet de recherche en ligne : <http://penseedudiscours.hypotheses.org/12318>] (consulté le 23 octobre 2016).

8. DOUEIHI M., *Pour un humanisme numérique*, Seuil, 2011.

prévaut, il peut ainsi faire l'objet d'un assouplissement, compte tenu de la nature de l'information, du sujet impliqué et de son importance pour la société civile.

L'interprétation d'un cas et sa résolution sont ainsi à l'intersection de normes, de pratiques, de grilles complexes, parfois contradictoires entre la Cour européenne des droits de l'homme, la Cour européenne de justice, la législation de chaque pays et le droit international. Si le moteur est aujourd'hui obligé de désindexer une information produite en France sur l'ensemble du territoire européen, cette dernière restera cependant accessible via sa déclinaison américaine. Quoi qu'il arrive l'information elle-même restera en ligne. Ce que supprime Google n'est donc pas l'information, présente sur un ensemble de médias (journaux, blogs, etc.), mais son accès via des mots clés spécifiques (le nom d'une personne par exemple). Alessandro de Falco a proposé d'expliquer cette action de Google en la comparant au geste bibliothécaire : une référence peut être supprimée d'un catalogue informatisé ; pour autant, le livre auquel elle renvoyait sera toujours présent dans l'espace de la bibliothèque. Autrement dit, Google retire des représentations de son index. Juridiquement, elles n'ont pas le même statut que les choses auxquelles elles renvoient : c'est pourquoi elles peuvent se prêter à des régimes d'actions différenciés selon les territoires.

Aujourd'hui reconnu pour et par le grand public, le droit à l'oubli fait cependant l'objet d'exception. Comme l'a rappelé Camille Desenclos, maître de conférences en archivistique à l'Université de Haute-Alsace et chercheur au CRESAT, la recherche universitaire serait difficilement envisageable sans les archives. Or, en légiférant sur les traces publiques, on fragilise potentiellement leur constitution, en empêchant l'observation, la collecte et la sauvegarde des données produites et/ou mises en ligne par les administrations publiques. Face à ce risque, le droit international prévoit une exception qui ne frapperait pas le travail des chercheurs et notamment des historiens mais encadrerait cependant la création et la rediffusion des données produites et/ou collectées. Karine Favro, maître de conférences HDR en droit public à l'Université de Haute-Alsace, a également rappelé que le juge privilégiait généralement le droit des médias sur le droit à l'oubli. Elle rappelle également que si on date le droit à l'oubli de 2014, la doctrine de la CNIL concernant le droit à l'opposition existe depuis longtemps, au moins depuis 1995. Il y a déjà un certain nombre de jurisprudences relatives à ces aspects. Pour Karine Favro, le droit à l'oubli et le droit au déréférencement devraient être couplés au droit au public à l'information, car ce droit au déréférencement et le droit à l'oubli ne sont pas inconditionnels.

Face à la difficulté à supprimer des informations personnelles, un certain nombre d'entreprises promettent aujourd'hui une traçabilité éphémère (SnapChat, Wickr, Line, etc.) ou des techniques d'effacement destinées aux internautes. Selon Louise Merzeau, professeure en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris-Nanterre, ce marché mémoriel est symptomatique d'une inversion anthropologique : alors que, jusque-là, notre civilisation était menacée par l'oubli, elle le recherche aujourd'hui. En effet, les dispositifs informatiques rendent impossible la discrétion : je ne peux pas ne pas laisser de traces. Et je ne peux pas non plus les gérer à ma guise, les partager, les transmettre : je suis, d'une certaine manière, exproprié de ma propre mémoire, notamment dans les espaces industrialisés comme Facebook qui se chargent de la mettre en scène et de la réactiver. Dans cette perspective, l'oubli est-il encore possible ? La culture numérique invite à le repenser sous un nouveau régime : l'abandon. Si, en effet, les internautes laissent des traces difficilement effaçables (des services comme InternetArchive permettent de les retrouver), ils peuvent néanmoins les abandonner. Ainsi de ces blogs laissés par les adolescents, comme des mues, témoins d'un état et d'un passage de soi. Dans cette perspective, l'oubli est à penser comme une désactivation sociale des traces et non plus seulement comme leur suppression. Enfin, Louise Merzeau a plaidé pour un accès aux « plus d'autrui », c'est-à-dire à la manière dont les autres internautes voient Internet, utilisent leur navigateur web et leurs logiciels. Une manière de penser les traces autrement que sous la thématique de la surveillance ou de la sécurité.

À l'inverse de la désindexation, de plus en plus de projets commencent à voir le jour qui se servent des technologies de l'audiovisuel et du numérique pour produire, promouvoir, agencer et rendre accessible la mémoire d'un lieu, d'une communauté, d'une culture, d'une groupe de personnes. Quel rôle jouent les médias numériques dans ces activités mémorielles ? Les questions éthiques et sociales qui se posent sont-elles comparables à celles des moteurs et plateformes qui en assurent la diffusion ? Des passerelles entre ces pratiques peuvent-elles être pensées ?

« Passerelle de Mémoires »⁹ et « Les voix d'ici »¹⁰, respectivement présentés par Claire Scopsi (CNAM) et Mélanie Antoine (réalisatrice), s'inscrivent dans la même perspective : créer un autre rapport à notre mémoire. Le premier projet

9. Passerelles de Mémoires : <http://passerelle.hypotheses.org/>

10. Les voix d'ici : <http://www.lesvoixdici.fr/>

se présente comme un site qui recense les initiatives mémorielles sur le web et fournit un accompagnement éditorial, technique, juridique à leurs porteurs. Le second propose des « balades sonores » qui donnent à entendre les lieux à travers les histoires de leurs habitants dont les points de vue multiples façonnent les villes, à mesure qu'ils s'énoncent et se transforment dans le temps.

Ainsi, l'hétérogénéité des pratiques et des projets mémoriels interdit de les penser sous un seul régime : celui de l'industrialisation. Certes, nos mémoires médiées et médiatisées par la technique informatique industrialisée conduisent inévitablement à des conflits avec des acteurs aux intérêts différents (industriels, états, société civile, etc.). Pour autant, d'autres espaces et d'autres pratiques existent qui obligent à penser le régime mémoriel sous un aspect plus diversifié. Par ailleurs, que faisons-nous réellement en tentant de sauvegarder toutes les traces du web ? En observant, collectant, entreposant, nous documentons sans doute moins les mœurs d'une époque et de ses citoyens que nos propres gestes et méthodes d'archivage. L'énergie folle à numériser et archiver ne pourrait ainsi servir qu'à fournir aux chercheurs à venir les moyens d'identifier les représentations sur la mémoire d'une époque, obsédée par la perte et l'oubli.

Catherine Roth (Université de Lorraine, chercheur associé au CRESAT), travaille sur les traces de la mémoire culturelle médiatique et des « médias de la mémoire » de la minorité des saxons de Transylvanie. L'existence de leur culture commune face aux tendances homogénéisantes de l'histoire nationale est en grande partie fonction de médias invisibles, de médias de la mémoire culturelle¹¹ qui traversent le temps, les époques et les régimes politiques et qui en même temps infiltrent les médias numériques de notre époque, comme en témoigne par exemple la diffusion de photos anciennes sur le réseau Facebook. Jan Assmann reprend puis dépasse la théorie de mémoire collective proposée par le sociologue Maurice Halbwachs pour distinguer mémoire communicationnelle (souvenirs et expériences transmis oralement et de façon informelle de génération en génération) et mémoire culturelle, cette dernière permettant notamment de construire des récits sur les origines avec non pas des événements historiques officiels mais des « mnémohistoires ».

11. ASSMANN J., *La Mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, traduit de l'allemand par Diane Meur [traduction de : *Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen*, Munich, C. H. Beck, 1992], Paris, Aubier, 2010.

Rolf Kailuweit (Albert-Ludwigs Universität Freiburg) se réfère lui aussi à Assmann et à sa conception culturelle de la mémoire. Il se pose la question de l'amitié en ligne en comparant un corpus d'enquête franco-allemand. La contribution a porté sur l'impact des réseaux sociaux comme Facebook sur les rapports interpersonnels, le changement du concept d'amitié et la fonction de la mémoire face à la communication. Selon l'étude de Kelly Cadec (2014) sur le Québec, le concept d'amitié hors ligne se fonde sur « le scénario du drame » et la confiance constituant un lien exceptionnel et rare. En revanche, l'amitié en ligne est plutôt dominée par des fins utilitaires et des aspects ludiques et de divertissement. En principe, cette thèse est confirmée par les travaux de Thalweiser et Schröter¹² sur l'amitié en ligne en France, Italie et Allemagne. Cependant, l'élargissement énorme des rapports amicaux conduit à des problèmes de gestion. Au lieu de communiquer, les usagers stockent des données pour une réception incertaine par un groupe semi-privé. L'objectif d'économiser la gestion des rapports amicaux à l'aide de la mémoire digitale joue un rôle décisif pour la constitution des identités dynamiques des usagers sur les réseaux sociaux.

12. Dans leur mémoire de master respectifs sous la direction de Rolf Kailuweit, soutenus en 2016 à l'université de Fribourg-en-Brigau.

CÉLINE BORELLO, RÉGIS BOULAT

TRACES DU PROTESTANTISME EN ALSACE (XIX^e-XX^e SIÈCLES)

1517 marque, symboliquement, la première diffusion des thèses de Martin Luther, et reste un moment fondateur pour le protestantisme, même si la Réformation s'est élaborée sur une période plus longue et par strates successives, grâce à l'action d'autres réformateurs comme Jean Calvin. L'Alsace, alors particulièrement morcelée, connaît la même diversification religieuse que la plupart des territoires du temps avec la conversion aux Réformes protestantes de certaines de ses villes et de ses habitants. Elle demeure, une fois réunie à la France, une terre présentant un visage religieux spécifique du fait même de ces protestantismes qui, bien que minoritaires, irriguent fortement la société alsacienne.

Cinq siècles plus tard, à l'occasion de l'anniversaire de la Réformation, il a paru légitime au CRESAT d'interroger les héritages du luthéranisme et du calvinisme dans l'Alsace contemporaine. Loin de rendre compte de l'histoire interne des Églises, de celle de leurs fidèles, cette journée d'étude, essentiellement consacrée aux XIX^e et XX^e siècles, est revenue plus spécifiquement sur les traces laissées par les Réformations sur la vie culturelle, patrimoniale, politique, sociale ou économique de la région.

Après une introduction consacrée à l'Alsace et aux protestantismes (Céline Borello, Université du Maine/CERHIO), la matinée a été consacrée aux documents protestants des Archives départementales du Haut-Rhin (Jean-Luc Eichenlaub, Archives départementales du Haut-Rhin), au protestantisme mulhousien au XIX^e siècle, entre référence culturelle, morale politique et incubateur

économique (David Tournier, CRESAT) et aux ego-documents du pasteur Gustave Théodore Stricker (1807-1875), fondateur de l'établissement du Sonnenhof (Catherine Maurer, Université de Strasbourg/ARCHE). Les communications de l'après-midi se sont plus particulièrement intéressées aux aspects économiques : « Luthériens et réformés, répartition, entreprises et politiques sociales » (Nicolas Stoskopf, Université de Haute-Alsace/CRESAT) et « Reconnais-le dans toutes tes voies, il aplanira les sentiers ». Les chemins protestants de Jacques-Henry Gros » (Régis Boulat, Université de Haute-Alsace/CRESAT).

Cette journée d'étude s'est prolongée par le vernissage de l'exposition d'art conceptuel *Luther en automne* — en présence des artistes — dont l'objectif était de rendre compte d'une empreinte protestante dans les trois départements concordataires actuels : Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin. Constituée de films, poésies et de photographies d'Élisabeth Schlenk et Philippe François, l'exposition était visible du 26 janvier au 18 février 2017 à la Bibliothèque Universitaire de la Fonderie (Université de Haute-Alsace).

30-31 mars 2017 | Colloque

AZIZA GRIL-MARIOTTE

LES ARTS DÉCORATIFS AU MUSÉE : INSTRUCTION,
COLLECTION ET PATRIMONIALISATION

L'histoire récente des musées d'arts décoratifs résulte des débats sur la place du musée dans la formation des ouvriers d'art. Les principaux musées d'arts décoratifs en Europe ont été édifiés pour rassembler des chefs-d'œuvre du passé dans le but de contribuer à l'édification du goût : en 1851, le *South Kensington Museum* de Londres ; en 1864, le *Österreichisches Museum für Kunst und Industrie* de Vienne ou encore le projet de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie à Paris. L'ouverture de ces musées avait pour but de proposer des modèles représentatifs de l'histoire des arts décoratifs pour les élèves et les professionnels, selon une vision défendue par Marius Vachon¹. Mais en 1905, l'installation définitive des collections du musée de l'Union Centrale des Arts Décoratifs à Paris dans le pavillon de Marsan marque une évolution dans la valeur accordée à l'objet qui acquiert le statut d'œuvre d'art, exposé en tant que telle². Le musée parisien est révélateur d'un engouement pour les collections d'arts décoratifs, constituées le

1. VACHON M., *Nos industries d'art en péril. Un musée municipal d'études d'art industriel*, Paris, L. Baschet, 1882. Le musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne est pensé par Marius Vachon selon ce schéma en 1889 lorsqu'il réorganise le « musée de fabrique ».

2. FROISSART R., « Les collections du musée des Arts Décoratifs de Paris : modèles de savoir technique ou objets d'art ? », in GEORGEL C. (dir.), *La jeunesse des musées* [catalogue de l'exposition], Musée d'Orsay, 1994, p. 83-90. La question de la formation des ouvriers d'art n'est pas pour autant abandonnée, mais elle s'incarne davantage dans l'installation de la bibliothèque spécialisée.

plus souvent comme un département du musée des beaux-arts, mais qui parfois obtiennent leur autonomie avec l'ouverture d'un musée spécialisé³. Durant la seconde moitié du xx^e siècle, l'attrait pour les arts décoratifs et la valorisation d'un passé industriel donnent lieu à des redéploiements de collections ou à de nouvelles initiatives. Des collectivités territoriales et des associations s'emparent de ces questions pour mettre en œuvre des politiques patrimoniales en faveur de productions encore en activité ou appartenant au passé industriel. L'évolution du contexte a contribué à modifier les enjeux muséographiques, le musée est passé de la vitrine de l'excellence à la réception d'un patrimoine, soumis aux aléas de la conservation. L'intitulé de ce colloque « Les arts décoratifs au musée, instruction, collection et patrimonialisation » reprend la chronologie et les pistes de recherches proposées pour l'étude des musées d'art industriel et des collections d'art décoratif.

3. On peut citer Strasbourg dans le Palais de Rohan (1898), Lyon (1925), Nantes (1924-1972), Bourges (1951), le musée de l'École de Nancy (1954), Bordeaux (1955).

PROGRAMME

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Questions historiographiques et choix méthodologiques

Pascal-François Bertrand (Professeur d'histoire de l'art moderne, Université Bordeaux Montaigne)

SESSION 1 : REFONDER LES INDUSTRIES D'ART PAR LE MUSÉE

PRÉSIDENCE : PASCAL-FRANÇOIS BERTRAND

Le musée industriel de Claude Aimé Chenavard

Jean-François Luneau (Maître de conférences HDR en histoire de l'art contemporain, Université Clermont-Auvergne, Centre d'Histoire Espaces et Cultures)

La tradition rapportée par Léon de Laborde et Édouard Guichard fait de Claude-Aimé Chenavard (1797-1838) le premier concepteur d'un musée industriel, projet qu'il ne peut mener à bien en raison de sa mort précoce. Laborde évoque en 1856 des textes publiés par Chenavard décrivant son projet, que la postérité ne semble pas avoir conservé : en 1865, Guichard constate déjà leur disparition. La découverte récente d'un article nécrologique jusque-là ignoré des chercheurs permet de rouvrir le dossier. Rédigé par un ami proche de Chenavard, il met en scène le surgissement de la première pensée de ce musée. L'analyse de ce texte et sa mise en contexte permettent de s'interroger sur les motivations de Chenavard — pourquoi un tel musée ? Pour quel public ? — et sur ses sources d'inspiration. Le musée céramique de Sèvres joue dans cette histoire un rôle non négligeable, à la fois comme modèle et comme contre-exemple, de même que l'Exposition des produits de l'industrie de 1834. Dans les deux cas, Chenavard connaît bien les institutions, puisqu'il est à la fois dessinateur attaché à la Manufacture de Sèvres et membre du jury de l'Exposition industrielle de 1834. Le projet de musée industriel peut également être mis en relation avec l'enseignement de Chenavard et son activité éditrice : il dirige un cours privé de dessin d'ornements et il est l'auteur de plusieurs recueils de modèles pour les ornemanistes, pâles substituts des œuvres qu'il souhaite voir dans un tel musée.

Les musées industriels et d'art industriel en Suisse, acteurs et témoins des changements stylistiques au tournant du siècle

Isaline Deléderray-Oguey (Doctorante, Université de Neuchâtel / Université d'Aix-Marseille)

Entre 1862 et 1896, dix musées industriels et d'art industriel (*Gewerbemuseum* et *Kunstgewerbemuseum* en allemand) sont créés en Suisse. Ces institutions, souvent liées à une école et à une bibliothèque, fonctionnaient notamment comme des collections de modèles pour le design des produits manufacturés et avaient pour objectif de perfectionner l'industrie d'art et de stimuler les productions nationales. Cette communication propose de traiter d'un moment particulier dans l'histoire de ces institutions, en particulier le *Gewerbemuseum* de Winterthour, le musée d'art industriel de La Chaux-de-Fonds, le *Kunstgewerbemuseum* de Zurich et le Musée industriel de Lausanne. Ces musées, par leurs liens étroits avec les écoles d'art appliqué, vont devenir acteurs et témoins d'importants changements stylistiques que l'on peut observer dès le commencement du xx^e siècle. Grâce à des personnalités telles qu'Anton Seder à Winterthour, Charles L'Éplattenier à La Chaux-de-Fonds et Julius de Praetere à Zurich, les méthodes d'enseignement changent radicalement, abandonnant la copie, proscrivant la reprise des styles anciens et introduisant l'étude directe de la nature. Les collections des musées perdent alors une partie de leur sens et de leur rôle. Ce processus va mener, à l'extrême, jusqu'à la vente d'une partie des collections du *Kunstgewerbemuseum* de Zurich jugées trop historicistes, afin d'investir l'argent ainsi récolté dans l'achat d'objets Art nouveau. C'est également autour de ces institutions que se sont structurées les deux principales organisations de défense des arts appliqués, L'Œuvre pour la Suisse romande et le *Schweizerischer Werkbund* pour la Suisse alémanique, qui contrairement à d'autres pays, ne sont pas issues des milieux sécessionnistes. En parallèle, l'État fédéral, qui subventionnait les musées et les écoles, change de politique et met en place une aide financière directe aux artistes industriels, sous la forme de bourses. Ces changements de paradigme muséal, pédagogique et artistique vont mener à la fermeture de plusieurs musées.

Entre exposition et éducation — les collections du Musée technique et industriel à Cracovie

Malgorzata Dabrowska (Chargée d'études pour le Ministère polonais de la Culture et de l'Héritage national)

Le Musée technique et industriel créé par Adrian Baraniecki, médecin et homme d'armes, débute son activité en 1868. Le collectionneur, inspiré par les exemples anglais (Londres et Édimbourg), fait venir les objets d'art industriel de toute l'Europe (les objets présentés à l'Exposition Universelle de 1867 constituent le noyau de la collection comptant plus de trente mille pièces). Non seulement, il les présente au public, mais il les utilise en tant qu'objets de démonstration au cours des ateliers qu'il propose aux futurs spécialistes ayant choisi les études artistiques, ainsi qu'aux personnes intéressées venant le dimanche dans la limite de places disponibles — les artisans et les femmes, rejetés par les systèmes d'enseignement classique. Les cours pour femmes leur ont assuré la possibilité d'apprendre le métier et ont aidé à leur émancipation. Le but du collectionneur consiste à faire promouvoir les nouvelles techniques, mais aussi à démontrer la variété de méthodes utilisées par les artisans d'autrefois. Dans son optique, seul le développement de l'industrie et de l'éducation peut aider la nation à sortir de l'impasse. Les successeurs spirituels de Baraniecki vont ajouter à sa conception les éléments d'art populaire (groupe PSS – Art polonais appliqué). On peut discerner une influence nette des idées professées par Baraniecki dans l'activité de *Warsztaty krakowskie* (groupe inspiré aussi par Wiener Werkstätte). L'amélioration du niveau de la production artisanale, le retour à certaines méthodes traditionnelles alliées à la modernité du design en ont été le signe distinctif. Dans les années 1950, la collection de Baraniecki a été incorporée à celle du Musée national de Cracovie.

Karl-Ernst Osthaus et le Musée allemand pour l'art dans le commerce et l'industrie, singularité et postérité

Élise Koering (Docteur en histoire de l'architecture, chercheur au L.A.C.T.H., Lille)

En 1851, à Londres, Gottfried Semper dénonce ouvertement la qualité médiocre des produits industriels allemands, condamnant la « dépréciation du matériau due à [leur] traitement par les machines » et la production de « substituts ». Quinze ans plus tard, lors de l'Exposition du Centenaire américain de

Philadelphie, les produits allemands sont, une fois encore, jugés de « qualité inférieure » ou de « mauvais goût », et ce en dépit de la création récente d'un Musée d'arts décoratifs à Berlin. Face à ce constat accablant, l'Allemagne de Guillaume II engage alors une politique agressive de réforme des arts appliqués, placée sous l'égide d'un rapprochement entre art et industrie, pour un renouveau de la culture et une reconstruction de l'identité germaniques. Cette politique réformatrice, surtout rendue célèbre par le séjour de Hermann Muthesius en Angleterre et la création en 1907 du *Deutscher Werkbund*, porte essentiellement sur la mise en œuvre d'une collaboration entre artistes et industriels, la réforme de l'enseignement artistique, la création d'ateliers de fabrication mécanisés ou encore l'éducation du public et des professionnels, pour une diffusion élargie de l'art et du beau dans la société. L'un des acteurs principaux de cette réforme est l'industriel, mécène et collectionneur Karl-Ernst Osthaus, fondateur en 1902 de ce que l'on considère comme le premier musée d'art moderne d'Allemagne — le *Folkwang Museum* à Hagen — et surtout créateur, en 1909, d'un type inédit de musée : le *Deutsche Museum für Kunst in Handel und Gewerbe*. Musée allemand pour l'art dans le commerce et l'industrie se donnant pour ambition d'organiser, parfois en collaboration avec des musées étrangers, des expositions ambulantes d'arts appliqués destinées aux commerçants et aux industriels (telle « Imprimés commerciaux et affiches »). Dans le cadre de cette journée d'étude, je me propose ainsi, dans un premier temps, de mettre en lumière cet exemple atypique de musée éducatif centré sur la recherche et la diffusion des arts appliqués aux fins de former le goût d'un public de professionnels — commerçants et industriels. Puis, dans un second temps, je souhaite analyser l'influence exercée par le musée ambulant d'Osthaus, « centrale de renseignements », sur le jeune Charles-Édouard Jeanneret, futur Le Corbusier, tout particulièrement dans le contexte de sa participation active à la création et à l'activité du *Werbund* suisse romand, *L'Œuvre*, dans la première moitié des années 1910.

**SESSION 2 : HISTOIRE DE COLLECTIONS,
LES ARTS DÉCORATIFS AU MUSÉE**

PRÉSIDENTE : ROSSELLA FROISSART-PEZONE

**« Il n’y a qu’un seul art... » Feliks Jasiński et sa collection
d’arts décoratifs au Musée national de Cracovie**

Agnieszka Kluczevska-Wójcik (Polish Institute of World Art Studies)

Le 11 mars 1920, Feliks Jasiński (1861-1929) a légué à « la ville royale de Cracovie » un ensemble de plus de quinze milles œuvres d’art réunies pendant la dernière décennie du XIX^e et les deux premières décennies du XX^e siècle. La plus importante collection privée jamais offerte à l’institution muséale en Pologne constituait pour le Musée — considéré comme national — un enrichissement de premier ordre dans le domaine de la peinture, de la sculpture et des arts décoratifs contemporains polonais. Sa partie « orientale », composée de tapis et tissus musulmans, mais surtout d’objets d’art, peintures et estampes japonaises a placé le musée cracovien parmi les premières collections publiques en Europe. Indépendamment de sa grande valeur artistique, la collection témoignait aussi de l’engagement de Jasiński dans le mouvement du renouveau de l’art national polonais. En effet, l’idée de la renaissance de la culture artistique en Pologne par le développement des arts décoratifs, née à la fin du XIX^e siècle dans les projets de Stanisław Witkiewicz, créateur du style dit « de Zakopane », n’est véritablement mise en pratique qu’au début du XX^e siècle. Les expositions et les publications de la Société Arts appliqués polonais, fondée en 1901, fixent les cadres dans lesquels s’inscrivent les activités des artistes regroupés à partir de 1913 au sein des Ateliers de Cracovie. Critique d’art japonisant et un des fondateurs de la Société, Jasiński s’emploie activement à abolir la hiérarchie traditionnelle entre les arts majeurs et les arts mineurs ou appliqués car, comme il le souligne, l’art s’exprime dans une multiplicité de techniques. Susciter la fabrication d’objets d’une réelle qualité artistique accessibles à tous, tel est selon lui le rôle de vrais promoteurs d’art. En préserver les meilleurs exemples afin de les offrir à la nation, telle est la mission du collectionneur. Il est possible de saisir l’ampleur de cette renaissance décorative dans de très nombreuses œuvres conservées au Musée national de Cracovie, provenant de la collection Jasiński ainsi que de celle de l’ancien Musée de la technique et de l’industrie, fondé en 1868 par Adrian Baraniecki. C’est sur la connaissance de ce pan essentiel du patrimoine muséologique polonais que nous souhaitons centrer notre propos, en l’illustrant par quelques-unes des réalisations

les plus exemplaires, offrant un aperçu passionnant sur l'évolution du statut des arts décoratifs en Pologne.

La Galleria degli arazzi à Florence : un regard inédit sur la tapisserie

Daniele Galleni (Doctorant, École Normale Supérieure de Pise / Université Aix-Marseille)

Ma contribution portera sur la *Galleria degli arazzi* à Florence, le premier musée italien exclusivement consacré à cet art décoratif. Mon analyse abordera les raisons qui ont mené à sa création, les phases de sa réalisation, les critères d'exposition adoptés, les visées scientifiques et pédagogiques et le rôle que cette institution a joué dans la diffusion de la tapisserie comme objet d'ameublement. Pour finir, j'étudierai les étapes qui conduisirent à sa fermeture au début des années 1920. La Galerie ouvre le 26 janvier 1884 dans le *Palazzo della Crocetta*, dans l'ancien centre de la ville : elle est l'aboutissement d'un vaste mouvement de redécouverte et de remploi d'un vaste patrimoine accumulé à Florence grâce au travail accompli tout le long des siècles précédents par l'*Arazzeria Medicea*, fondée en 1546 par Cosimo de' Medici. En 1864, ce patrimoine est confisqué par le Domaine ; puis, dans la période 1865-1871 pendant laquelle Florence est la capitale de l'Italie, ces tapisseries sont utilisées pour décorer les nouveaux lieux du pouvoir de l'État, tel le Sénat (situé dans le *Palazzo Vecchio*) ou le Ministère de l'Intérieur (situé dans le *Palazzo Medici Riccardi*). C'est à cette époque que la mode de la tapisserie se diffuse parmi les collectionneurs, les antiquaires, les bourgeois et les artistes : ceux qui ne possèdent aucune de ces pièces de valeur recourent à des tapisseries peintes en trompe-l'œil. Grâce aux expositions et aux publications, les anciennes tapisseries commencent à être considérées comme des objets d'étude ou même des modèles pour la création contemporaine. Le peintre Cosimo Conti (1825-1896), restaurateur et fonctionnaire des Beaux-Arts, réfléchit alors à des nouveaux critères pour mieux les rassembler, les exposer et les conserver dans un musée spécifique. Le statut de ces objets se trouve ainsi modifié : de simples éléments décoratifs, les tapisseries deviennent l'occasion de retrouver une forme d'art et un savoir technique. Pour reconstruire cette histoire et lui donner une place dans le contexte florentin et national, nous utiliserons les sources de l'époque incluant les catalogues, les journaux, les documents du Ministère et de la Commission aux Beaux-Arts, ainsi que les témoignages d'artistes comme Galileo Chini (1873-1956). Ainsi, nous ajouterons un élément

nouveau au débat concernant le rôle des musées d'art décoratif et industriel entre les XIX^e et XX^e siècles.

Le Louvre contre Sèvres, Sèvres contre les ogres du Louvre : l'affaire du legs Davillier

Élodie Baillot (Doctorante, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

C'est en 1871 que le baron Davillier rédige son testament jamais modifié jusqu'à sa mort douze ans plus tard, dans lequel il exprima sa volonté de léguer au Louvre l'intégralité de sa collection à l'exception de « toutes [ses] faïences, porcelaines et verreries anciennes » destinées au musée de Sèvres. Figure emblématique du collectionneur savant, le baron Davillier avait consacré dès les années 1860 plusieurs études aux arts décoratifs. Souvent pionnières, à l'instar de celles dédiées à la céramique, la verrerie et l'orfèvrerie espagnoles, ses recherches lui valurent le titre d'expert. Fin connaisseur des collections privées et publiques européennes d'arts décoratifs, en particulier d'Espagne, d'Angleterre et d'Italie, Davillier était en contact étroit avec les conservateurs des musées et les grands collectionneurs de l'époque, auxquels il faisait les honneurs de sa collection. À sa mort en 1883, la volonté de Davillier de faire don de sa collection à la nation ne fut pas une surprise, mais la révélation du partage qu'il avait opéré entre les arts du feu et le reste des objets conduisit à une véritable « affaire » opposant le Louvre, représenté par Louis Courajod, au musée de Sèvres représenté par Champfleury. Le Louvre prend alors conscience que d'importants spécimens, notamment de céramique espagnole et italienne mais aussi de verrerie, lui échappent au profit du musée de Sèvres. S'engage alors une bataille entre les deux musées, chacun revendiquant une légitimité à conserver et exposer les objets de la collection Davillier. Pendant près de deux ans la presse relaie les rebondissements de cette affaire et les prétentions des deux institutions. Cette communication propose d'étudier l'affaire du legs Davillier comme un événement permettant de penser la place des arts décoratifs dans les musées au début des années 1880, à un moment où il n'y a pas encore de département indépendant des objets d'art au Louvre, ni de musée des arts décoratifs à Paris. L'attention portée aux arguments des conservateurs chargés de défendre les intérêts du Louvre et de Sèvres permet de saisir les enjeux de cette valorisation patrimoniale du passé industriel.

**Inspiration technique et valorisation esthétique :
la constitution des collections chinoises de l'Union
Centrale des Arts Décoratifs de 1884 à 1914**

*Lucie Chopard (Doctorante en histoire de l'art, Université d'Aix-Marseille,
laboratoire TELEMME)*

Les personnalités éminentes de l'Union centrale reconnaissent très tôt à l'art chinois des techniques, des couleurs et des motifs exceptionnels, dignes d'inspirer les créations françaises d'alors. Bien qu'initialement tournées vers les techniques de céramiques, cherchant à apporter à l'industrie porcelainière française de nouvelles idées, les collections se diversifient et offrent un aperçu varié des productions chinoises. Les émaux cloisonnés, les textiles et les pierres dures connaissent un succès certain et inspirent aux maîtres verriers et aux céramistes de l'Art nouveau, tout comme à la maison Christofle, des objets inédits. De 1884 à 1914, l'Union Centrale des Arts Décoratifs acquiert près de six cents objets chinois. Elle présente cet art à plusieurs reprises lors de ses expositions et devient ainsi la première institution à accorder aux productions chinoises un statut semblable à celui des œuvres occidentales, comme par exemple les boiseries médiévales françaises. Cette politique de l'Union centrale est d'autant plus remarquable que l'image de la Chine et des Chinois se ternit considérablement à cette époque. Loin du raffinement et des fastes de la Chine évoqués au XVIII^e siècle par les meubles en laque et les porcelaines montées, la seconde moitié du XIX^e siècle est confrontée à une vision d'un pays archaïque à l'économie en déclin. Le musée de l'Union centrale est un des premiers musées français à ouvrir ses portes à l'art chinois, puisque le Louvre ne constitue pas d'ensemble cohérent et indépendant qui soit entièrement dédié à cet art avant 1894. En regroupant des collectionneurs qui souhaitent valoriser les techniques et les ornements des productions, l'Union centrale permet aux objets chinois d'acquérir un nouveau statut, loin de celui de témoin ethnographique auquel l'avaient cantonné les musées de beaux-arts.

**Le musée des arts décoratifs de Paris :
une démarche critique 1864-1905**

Odile Nouvel (Conservateur honoraire des collections XIX^e siècle, Musée des Arts décoratifs, Paris)

Le musée des Arts décoratifs de Paris a été le dernier-né des grands musées européens dits « industriels », de « métiers d'art », ou « décoratifs ». Quel parti a-t-il tiré de ce décalage dans le temps, qui a été vécu par les contemporains comme un coupable « retard » ? Ma communication tentera de refléter le positionnement spécifique de l'Union Centrale des Arts Décoratifs. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle et jusqu'à son ouverture au Pavillon de Marsan en 1905, ses fondateurs ont bénéficié d'une conjoncture exceptionnelle. Ils ont pu s'appuyer sur l'expérience très française des expositions des produits de l'industrie, qui ont constitué en quelque sorte un laboratoire de réflexion pour la future institution. Ils ont entretenu des relations avec les musées étrangers existants, portant des jugements sur leurs conceptions respectives. Ils ont pu tirer parti des enquêtes de Marius Vachon, suscitées par le gouvernement dans une perspective commerciale. Témoignant du maillage des institutions qui s'établit en Europe dès les origines, les premières collections ont été constituées dans une dynamique de confrontation avec l'intensité d'un regard critique, dans lequel le « bon goût » — et donc l'ornement — devient l'alibi de positionnements commerciaux, politiques et idéologiques. Interroger ces archives sous l'angle comparatiste pourrait permettre de préciser les ambitions et les ambiguïtés du dessein français et de réévaluer cette impression de « retard ».

**SESSION 3 : LA PATRIMONIALISATION DES
COLLECTIONS ET DES INDUSTRIES D'ART**
PRÉSIDENTE : JEAN-FRANÇOIS LUNEAU

**250 ans d'histoire de la céramique « made in France » :
Revol, de l'atelier de grès à la porcelaine culinaire**

Alexia Fontaine (Docteur en ethnologie, Université Laval [Québec] / Docteur en histoire, Université Charles-de-Gaulle–Lille 3)

L'entreprise française de porcelaine culinaire Revol SA, dont la fabrique est basée dès sa création en 1768 dans le département de la Drôme, est dirigée depuis neuf générations par la même famille. Ses origines remontent au xvii^e siècle selon les traces les plus anciennes connues aujourd'hui. De fait, les Revol et les Carrier, deux familles natives de la région et fondatrices de l'atelier, sont fabricants, négociants, marchands, maîtres faïenciers de génération en génération. Tandis que la société intègre le cercle très distinctif des Hénokiens⁴ au courant des années 1990 — provoquant ainsi une prise de conscience patrimoniale au sein de la société — Revol SA se lance dans une « aventure » patrimoniale. Depuis maintenant cinq ans, les nombreux produits, outils et archives gardés consciemment ou accidentellement, sont inventoriés et documentés. Les collections se construisent progressivement à mesure que le passé de l'entreprise trouve un écho à divers niveaux de son fonctionnement : archivage et transmission, communication externe et interne, formation et apprentissage, ancrage local et national. Le projet de la création d'un musée ou d'un conservatoire, qui serait placé au sein d'un pôle industriel ou d'une route européenne, émerge et entame une réflexion plus large sur le mandat d'une telle structure, la nature du patrimoine industriel céramique, la vision de l'entreprise Revol sur sa propre histoire, ainsi que les valeurs qu'elle souhaite défendre. La communication a pour but de partager avec la communauté scientifique et muséographique cette démarche dont certaines interrogations restent ouvertes, nous amenant finalement à poser la question de l'avenir du patrimoine industriel vivant : quand les collections de l'entreprise peuvent-elles prétendre à devenir une institution culturelle locale (ou autre échelle) ? Jusqu'où concilier intérêt privé et utilité publique ? Quelle démarche scientifique — campagne d'enquêtes ethnologiques, recensement du patrimoine bâti, relevés

4. Site de l'Association internationale des entreprises familiales et bicentenaires [en ligne : <http://www.henokiens.com/content.php?id=4&lg=fr>] (page consultée le 04/01/2017).

archéologiques, dépouillement d'archives — est à privilégier ? Que faut-il garder du CCSTI⁵, du musée d'arts décoratifs, de l'écomusée, et du musée du design ? De quels modèles muséographiques faut-il s'inspirer ou s'éloigner ?

La rénovation du Musée national Adrien Dubouché

Céline Paul (Directrice du Musée national Adrien Dubouché, Limoges)

Le Musée national Adrien Dubouché apparaît aujourd'hui non seulement comme un conservatoire des céramiques du monde entier, mais aussi comme un observatoire de la création en porcelaine de Limoges. Inscrite dans l'histoire de l'institution, cette double ambition fut clairement énoncée par Adrien Dubouché dès qu'il prit la direction du musée en 1865 : au cœur d'un foyer industriel en plein essor, les visiteurs, artistes, artisans, amateurs ou collectionneurs devaient pouvoir trouver sur place des exemples pour nourrir leurs connaissances et stimuler leur créativité. Soutenu par ses amis et par les édiles de la ville, il sollicita les manufactures françaises et étrangères pour mener à bien sa politique d'enrichissement des collections tout en faisant du musée la vitrine des savoir-faire de Limoges. Dubouché eut également un comportement d'entrepreneur et il s'attacha à la création d'une école d'arts décoratifs afin de former, au sein même du musée, des artisans destinés à travailler pour l'industrie porcelainière. En reconnaissance des besoins de « la belle industrie limousine », l'école et le musée furent nationalisés en 1881 et le Ministère des Beaux-Arts s'engagea à construire de nouveaux édifices pour accueillir les deux institutions. À l'issue d'une rénovation achevée en 2012, le musée a été profondément transformé. Les partis-pris muséographiques favorisent désormais une lecture chronologique et thématique de la collection. Organisée autour de la mezzanine des techniques, la visite place l'homme et les savoir-faire au cœur du parcours. Cette communication se propose de présenter l'évolution du musée en s'attachant en premier lieu à la constitution des collections et à leur spécialisation progressive dans le domaine des arts du feu. Un deuxième temps permettra de présenter les grandes orientations qui ont guidé le redéploiement des collections lors de la rénovation. Enfin seront abordés les liens que le musée entretient aujourd'hui avec le foyer artistique et industriel local : au travers de la politique d'acquisitions et d'expositions temporaires, comment rend-il compte des évolutions techniques qui animent, voire bouleversent, la création à Limoges ?

5. Centre de culture scientifique, technique et industrielle.

Des manufactures et entreprises au musée, l'exemple de l'ouverture du musée du papier peint de Rixheim

Bernard Jacqué (Conservateur honoraire du musée du papier peint de Rixheim, chercheur associé au CRESAT)

Dans les années 1970-1990, le papier peint est omniprésent dans l'intérieur occidental mais aucun musée ne lui est consacré : il y a certes une fort belle et fort riche collection au Musée des Arts décoratifs de Paris, présentée dans le cadre d'une exposition en 1967 et un *Tapetenmuseum* à Kassel (musée des tentures) dont la présentation a mal vieilli. Or, en 1967, un programme du CNRS dirigé par Jean-Pierre Seguin, alors conservateur au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de France, prévoit de faire un inventaire des collections de papiers peints conservées entre des mains privées, menacées par l'évolution économique. À partir de 1972, Madame Kammerer-Nouvel commence l'inventaire de la collection de Zuber & Cie à Rixheim qui se révèle extrêmement riche et parfaitement documentée. Pierre Jaquet, PDG de l'entreprise et président du Musée de l'impression sur étoffes, décide de la mettre en valeur de façon muséale et de l'élargir à l'ensemble de la production. C'est ainsi que le Musée du papier peint de Rixheim ouvre finalement ses portes le 24 septembre 1983.

Le Musée du Garde-Meuble (1879-1901) ou l'aboutissement d'une politique de « patrimonialisation » du mobilier français au XIX^e siècle

Mathieu Caron (Doctorant, Université Paris-Sorbonne, Centre André Chastel)

On connaît bien, après la Révolution et la dispersion du mobilier royal français, le rôle des collectionneurs dans l'ouverture des musées d'arts décoratifs en Europe (South Kensington, 1853 ; Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, 1864). Moins connue est l'action menée par le Garde-Meuble, tout au long du XIX^e siècle, pour conserver puis valoriser le mobilier français. Si la monarchie de Juillet a vu la naissance des « remeublements historiques » sous l'impulsion des Orléans, la II^e République inaugure la « muséification » des arts décoratifs. En 1850, les chefs-d'œuvre des collections du Garde-Meuble (objets d'art, porcelaines et quelques pièces de mobilier exhumés des réserves) sont réunis, pour la première fois, dans un musée spécifique, implanté dans les salles du Grand Trianon. Ce musée éphémère constitue la première étape concrète dans la patrimonialisation des arts décoratifs, sous l'égide du Mobilier national. Après

une politique d'acquisition de mobilier ancien particulièrement foisonnante sous le Second Empire, le Mobilier National est détenteur, sous la III^e République, de la plus grande collection de mobilier français. Avec le changement de régime, la mission initiale du Mobilier national, consistant à accorder des ameublements d'apparat aux convenances d'une cour européenne, cède le pas aux exigences républicaines à visée éducative. Sous l'impulsion de l'administrateur Williamson est finalement inauguré, en 1879, le Musée du Garde-Meuble, un musée dédié à toutes les gloires mobilières de la France. Son classement à la fois chronologique et typologique en fait un musée pédagogique qui retrace l'histoire stylistique du mobilier du XVII^e au début du XIX^e siècle. Victime de sa spécialisation et de la concurrence avec le Musée des Arts décoratifs et celui du Louvre, le Musée du Garde-Meuble, qui ne voyait guère d'autres visiteurs qu'artistes et industriels avides de reproduction, est fermé en 1901. Les collections rejoignent alors le département des Objets d'art du Louvre, dont elles constituent le noyau primitif, consacrant la place des arts décoratifs au musée.

Comité d'organisation :

- Aziza Gril-Mariotte, Maître de conférences en histoire de l'art, Université de Haute-Alsace

Comité scientifique :

- Arnaud Bertinet, Maître de conférences en histoire de l'art, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Hervé Doucet, Maître de conférences en histoire de l'art, Université de Strasbourg
- Rossella Froissart, Professeur d'histoire de l'art contemporain, Université d'Aix-Marseille
- Bernard Jacqué, Conservateur honoraire du musée du papier peint de Rixheim, chercheur associé au CRESAT
- Dominique Poulot, Professeur d'histoire de l'art, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Pauline Prevost Marcilhacy, Maître de conférences en histoire de l'art, Université Lille 3

2. Activités et recherches en cours

MICHÈLE ARCHAMBAULT

MODÈLES D'INTÉGRATION DU NUMÉRIQUE DANS LA
PRATIQUE ENSEIGNANTE / MODÈLES DE FORMATION
DES ENSEIGNANTS AU NUMÉRIQUE (NUMERIFORM)

Le projet de recherche, qui débutera en juin 2017 avec les équipes et en septembre 2017 sur le terrain pour s'achever en juin 2018 sur le terrain et en décembre 2018 pour les résultats, s'inscrit dans le domaine du numérique éducatif. Il s'agit d'une recherche appliquée qui intègre les acteurs de terrain avec lesquels seront menées les observations et analyses. L'équipe dirigeante et les équipes enseignantes du collège Truffaut à Strasbourg, les équipes enseignantes des écoles de HautePierre à Strasbourg, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale du Bas-Rhin, les conseillers pédagogiques des écoles de HautePierre ainsi que le professeur ressource en charge du numérique du secteur sont intégrés comme membres de l'équipe de recherche auprès du porteur du projet et d'enseignants de l'ESPE. Des étudiants de Master 2 MEEF 1^{er} et 2nd degrés participeront au projet dans le cadre de leur UE « Initiation à la recherche ».

L'hypothèse de départ va prendre la forme d'une solution à un problème. Le problème identifié — le décrochage des enseignants dans des situations où le numérique doit être intégré à la pratique —, est rencontré de façon récurrente tant dans les établissements scolaires qu'en situation de formation des enseignants. L'hypothèse travaillée est que la définition, la construction et l'expérimentation d'un modèle d'intégration du numérique dans la pratique enseignante destiné à la formation, vont apporter une réponse. L'objectif général de la recherche se situe au niveau de la résolution du problème exposé par la construction d'un modèle adaptable et transférable. Les objectifs opérationnels sont liés aux activités qui

seront menées sur les terrains d'expérimentation, le collège Truffaut et les écoles de Haute-pierre à Strasbourg. Il s'agit d'observer des groupes expérimentaux, de soumettre de façon encadrée des données à l'interprétation et de mesurer les résultats obtenus pour être en mesure d'élaborer un canevas de modèle opérationnel. Ce canevas sera soumis à l'expérimentation et à l'observation aux groupes expérimentaux et débouchera après analyse des données, sur la construction d'un modèle théorique éprouvé. La méthodologie retenue est celle d'une étude qualitative. Une collecte de données sur les pratiques se fera par la constitution d'un corpus filmé qui permettra l'observation des enseignants dans leur pratique via une grille conçue par le porteur du projet et discutée par l'équipe. Des entretiens individuels et des *corpus groups* enrichiront les analyses. Les retombées du projet permettront d'enrichir les domaines de formation et d'innovation qui sont traités à l'ESPE par la conception et le développement d'un modèle d'intégration du numérique dans la pratique enseignante, transférable et adaptable aux situations de formation des enseignants. C'est ainsi un transfert vers des terrains professionnels qui sont attendus par la mise en place de modules de formation et une communication large dans le réseau national des ESPE.

Ce projet s'appuie sur un travail plus large mené à l'ESPE qui a fait l'objet de communications au 3^e colloque international en éducation (Montréal, 4 et 5 mai 2016) et s'inscrit dans le prolongement du projet CUMEN mené au sein du CRESAT et porté par Carsten Wilhelm¹.

Courte bibliographie relative au projet :

- KARSENTI T., « Les déterminants de la motivation des enseignants en contexte de développement professionnel continu lié à l'intégration des technologies », *International Journal of Technologies in Higher Education*, 2016, p.17-35.
- BERNET E., KARSENTI T., « Les technologies et l'engagement scolaire au primaire », *Éducation et formation*, n° 300, 2013, p. 195-212.
- VILLENEUVE S., KARSENTI T., COLLIN S., « Facteurs influençant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication chez les stagiaires en enseignement du secondaire », *Éducation et francophonie*, n° 41/1, 2016, p. 30-44.

1. Voir *Les Actes du CRESAT*, n° 14, 2017, p p. 185 - p. 189.

- KARSENTI T., COLLIN S., DUMOUCHELT G., « Le décrochage enseignant : état des connaissances », *International Review of Education*, n° 59/5, 2013, p. 549-568.
- BERNET E., KARSENTI T., « Modes d'intégration et usages des TIC au troisième cycle du primaire : une étude multicas », *Éducation et francophonie*, n° 41/1, 2013, p. 45-69.
- KOEHLER M.J., MISHRA P., AKCAOGLU M., ROSENBERG J.M., *The Technological Pedagogical Content Knowledge Framework for Teachers and Teacher Educators*, CEMCA, 2013.
- *Technologie de l'Information et de la Communication en Éducation : un programme d'enseignement et un cadre pour la formation continue des enseignants*, France, UNESCO, 2004.

RÉGIS BOULAT, BENJAMIN FURST

DE L'ATLAS DE L'ALSACE À L'ATLAS DU RHIN
SUPÉRIEUR : LE PROJET CHAT (2017-2019)

Financé par NovaTris, Centre de compétences transfrontalières de l'Université de Haute-Alsace, le projet de recherche CHAT (Cartographie Historique pour un Atlas Transfrontalier) a pour ambition de donner une dynamique nouvelle au travail pionnier de cartographie historique mené au CRESAT depuis une dizaine d'années. En effet, travaillant sur la géographie du pouvoir dans les villes de l'espace rhénan à l'époque médiévale, sur les logiques territoriales de l'industrie et sur le patrimoine industriel à l'époque contemporaine ou sur la géo-histoire des risques (inondations, avalanches,...), les chercheurs du CRESAT, fortement ancrés dans un territoire transfrontalier, ont progressivement intégré que la carte, loin d'être la simple illustration ou la déclinaison graphique d'un savoir qui lui préexistait, faisait au contraire naître des connaissances, produisait un savoir et, au final, générait son propre discours. Dans cette perspective, ils ont nourri un Atlas historique de l'Alsace, outil pédagogique novateur disponible en ligne¹ qui est progressivement devenu bilingue tout en participant à la réflexion collective, à l'articulation de l'histoire et de la cartographie, grâce à la journée d'études annuelle, Cléo en cartes², qui s'est imposée comme une référence en la matière. Enfin, l'expertise de l'atelier de cartographie a été mise au service des chercheurs

1. Atlas historique d'Alsace : www.atlas.historique.alsace.uha.fr.

2. *Les Actes du CRESAT*, n°11, 2014, p. 107-11 ; *Les Actes du CRESAT*, n°12, 2015, p. 147-153 ; *Les Actes du CRESAT*, n°13, 2016, p. 147-155 ; *Les Actes du CRESAT*, n°14, 2017, p. 121-131.

français et étrangers (suisse et allemands). Or, la pérennisation de ce travail dépend de notre capacité à répondre à des enjeux nouveaux.

Il s'agira d'abord d'intégrer des problématiques nouvelles afin de représenter de manière toujours plus précise des phénomènes transfrontaliers multiples et complexes, de l'Antiquité à nos jours. On s'interrogera notamment sur les « nouvelles formes à donner à la région », les frontières actuelles de l'Alsace n'ayant, de fait, pas de pertinence pour la plupart des époques historiques et pour la plupart des phénomènes économiques sociaux et culturels. Si l'Atlas comporte déjà des cartes traversant le Rhin, cette caractéristique n'est toutefois pas systématique. En développant la cartographie de phénomènes transfrontaliers et en changeant la focale, nous obtiendrons un Atlas historique du Rhin supérieur. Parallèlement à l'élaboration de nouvelles cartes dépassant les frontières actuelles de l'Alsace, les cartes existantes qui s'en tiennent à ces limites seront reprises lorsque l'élargissement à l'Allemagne et/ou à la Suisse sera pertinent. Ainsi, nous arriverons à faire ressortir les continuités économiques, sociales et culturelles tout en faisant vraisemblablement apparaître des lignes de faille nouvelles recoupant ou non les frontières politiques. Pour les périodes médiévale et moderne, les thèmes des fluctuations des frontières et de la diversité des territoires politiques, culturels ou encore confessionnels seront au cœur de la réflexion. En histoire économique contemporaine, deux directions seront privilégiées à une échelle tri-nationale depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. D'une part, nous chercherons à comprendre et à expliquer les dynamiques territoriales de l'industrie dans le Rhin supérieur : pourquoi l'Alsace, qui reste l'une des régions les plus industrielles de France, a-t-elle malgré tout « décroché » par rapport à ses voisins suisses ou allemands ? Comment s'est comporté le « modèle rhénan » ? D'autre part, nous nous intéresserons aux mutations sociales en historicisant la question des marchés du travail et du travail frontalier en intégrant également l'enjeu de la formation, tant professionnelle qu'universitaire. En géographie, le Rhin supérieur est également un exemple parfait de risque partagé, puisque, en cas de crue, Suisse, France et Allemagne peuvent être impactées, soit par le Rhin, soit par ses affluents. Une cartographie des risques à l'échelle du fossé rhénan permettra de nourrir des différents scénarii, de faire de la prévention et de nouer un dialogue transnational fructueux.

Cette réflexion sur la compatibilité des pratiques cartographiques avec les frontières étatiques d'une part, avec des objets dépassant celles-ci d'autre part, sera l'occasion de deux manifestations scientifiques. La représentation des

frontières dans les cartes historiques et actuelles, et la création de la frontière par la cartographie seront l'objet de la cinquième édition de la journée d'études Clio en cartes. Un colloque sera par ailleurs organisé pour prolonger et élargir ces questions en les confrontant aux enjeux de la cartographie historique de phénomènes transfrontaliers et interculturels. Intitulé « Cartographie, transfrontalité et interculturalité de l'Antiquité à nos jours », il aura lieu en 2019. On entamera également un dialogue franco-allemand fertile sur l'usage des cartes. En France, depuis Vidal de la Blache, les relations extrêmement étroites qui se sont nouées entre histoire et géographie, font qu'il n'est pas d'étude d'envergure sans cartes et, qu'au point de vue de l'enseignement, les deux disciplines sont aux mains d'enseignants formés au même moule (dans l'enseignement secondaire en particulier). À l'inverse, en Allemagne où la géographie est plus proche de la géologie, des sciences de l'environnement voire de l'économie ou de la sociologie, l'usage des cartes est largement inconnu des historiens et le *spatial turn* des années 1990 ne les a pas amenés à réévaluer de manière significative l'apport heuristique de la cartographie³. Une journée d'études transfrontalière, en français et en allemand, sera l'occasion d'interroger cette différence culturelle fondamentale : « La carte en histoire : passion française, méfiance germanique » (2018).

Parallèlement, le site internet de l'Atlas historique d'Alsace qui pâtit d'une interface désuète et de fonctionnalités limitées au regard des possibilités offertes actuellement dans le domaine du numérique et du développement Web, est en cours de refonte. Il s'agira non seulement d'améliorer l'ergonomie (navigation peu intuitive) et l'esthétique (charte graphique et design obsolètes) mais également d'en renforcer la cohérence scientifique grâce à une organisation optimisée et au croisement des cartes et des notices. L'accès aux contenus sera facilité (recherche à facettes, meilleure indexation des cartes, consultation des cartes sans téléchargement...), l'alimentation en nouvelles cartes sera plus aisée. Par ailleurs, la version allemande de l'Atlas sera complétée et enrichie considérablement afin d'obtenir un véritable Atlas franco-allemand du Rhin supérieur hébergé sur un site intégralement bilingue.

Enfin, une exposition ainsi qu'un certain nombre de publications contribueront à diffuser nos travaux le plus largement possible auprès d'un public cultivé

3. Même la synthèse allemande la plus récente et par ailleurs excellente sur les espaces en histoire ne comporte pas une carte (RAU S., *Räume : Konzepte, Wahrnehmungen, Nutzungen*, Francfort, Campus Verlag, 2013).

désireux de comprendre les dimensions interculturelles et transfrontalières de son territoire. Construite autour d'une sélection de cartes réalisées dans le cadre de l'Atlas historique d'Alsace comme du projet CHAT, l'exposition « Le Rhin, une frontière historique ? 2 500 ans d'histoire en cartes dans le Rhin supérieur » (2018) permettra au grand public de découvrir l'histoire de la région sous un angle nouveau. La représentation spatiale de phénomènes socio-culturels transfrontaliers dans le Rhin supérieur depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours invitera à remettre en question l'idée du Rhin comme frontière naturelle et historique entre l'Allemagne et la France, en insistant sur la permanence des échanges et partages entre la rive gauche et la rive droite, ainsi qu'avec la Suisse. Pensée pour être itinérante, cette exposition conçue en partenariat avec la Bibliothèque Universitaire de la Fonderie pourra être présentée dans différents lieux de culture. En matière de publications, un *Atlas des phénomènes transfrontaliers du Rhin supérieur* verra notamment le jour.

Au final, ce changement de focale permettra d'établir un référentiel spatial des phénomènes transfrontaliers historiques et actuels. La modernisation du site, en particulier l'amélioration des modalités de recherche et de consultation, facilitera quant à elle les croisements thématiques et l'accès à une information pertinente pour les chercheurs et les décideurs. Sur le plan pédagogique, l'Atlas constituera un outil directement employable dans la formation des étudiants en histoire. La réalisation de cartes dans le cadre des cours de cartographie, mais aussi leur analyse en géopolitique, en géographie ou en histoire sera l'occasion d'une réflexion sur l'espace et le territoire, et sur la mise en perspective des ruptures et continuités spatiales avec les frontières, en particulier dans le Rhin supérieur.

PIERRE FLUCK, JOSEPH GAUTHIER

PROJET *REGIO MINERALIA* – AUX ORIGINES DE LA CULTURE
INDUSTRIELLE DANS LE RHIN SUPÉRIEUR : LES
RESSOURCES MINÉRALES (1/09/2017 - 31/08/2019)

Sur les deux rives du Rhin supérieur, l'occupation humaine et les dynamiques économiques et territoriales ont évolué selon des paramètres similaires. Le premier d'entre eux, le contexte géologique, a bien évidemment joué un rôle fondamental. Les Vosges et la Forêt Noire sont deux massifs jumeaux. Le fossé rhénan sépare en effet ces deux zones où affleure le socle cristallin dans lequel on trouve, de chaque côté du fleuve, de nombreux gisements polymétalliques.

Parfois (souvent ?) à l'origine de l'occupation d'une vallée, l'exploitation minière a marqué Vosges et Forêt Noire du haut Moyen Âge au xx^e siècle. Les innombrables sites d'extraction du minerai et de production des métaux (argent, cuivre, plomb, antimoine, fer) constituent de nos jours un terrain d'étude privilégié pour comprendre les logiques de l'entreprise minière médiévale et la mise en place d'une culture savante, technique et sociale commune. Cette histoire est riche d'un patrimoine exceptionnel : galeries et puits peuvent témoigner, aux yeux du chercheur comme du grand public, de l'ingéniosité et de l'organisation de l'entreprise minière médiévale.

Le projet *Regio mineralia* poursuit un objectif double : la recherche en archéologie minière, et la valorisation touristique du patrimoine minier. Son sous-titre « Aux origines de la culture industrielle dans le Rhin supérieur : les ressources minérales » donne la dimension thématique, chronologique et géographique du travail à venir. C'est à la fin du Moyen Âge central que semble apparaître

une organisation commune aux exploitations minière de tout le Rhin supérieur, structurée autour des capitaux venus des villes de la plaine du Rhin. Il nous faut donc rechercher les origines de cette culture commune, en étudiant chacun des secteurs miniers pour obtenir une vue d'ensemble de l'industrie minière médiévale en Alsace, Forêt Noire et dans certaines régions du Palatinat.

Le montage du projet, débuté fin 2014, a été assuré par Pierre Fluck et Joseph Gauthier (CRESAT), aidés en cette tâche par Catherine Müller (responsable du pôle Ingénierie de projets de recherche à la Direction de la Recherche). Il s'inscrit dans la programmation INTERREG V Rhin supérieur 2014-2020. Débuté au 1^{er} septembre 2016 pour une durée de trois ans, il regroupe autour de l'Université de Haute-Alsace (CRESAT) sept partenaires principaux et dix partenaires associés. Les partenaires principaux sont : le Landesamt für Denkmalpflege Baden-Württemberg, l'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, l'Université de Strasbourg (UMR 7044), l'Université de Franche-Comté (UMR 6249), l'Université de Lorraine (UMR 7360), l'Association Spéléologique pour l'Étude et la Protection des Anciennes Mines à Sainte-Marie-aux-Mines et la Maison de la Géologie à Senheim. Ces huit partenaires principaux contribuent au budget de 1 830 839 € co-financé à hauteur de 50 % par le fonds FEDER. Les partenaires associés sont : en Allemagne, la Johannes Gutenberg Universität Mainz, la Generaldirektion Kulturelles Erbe Rheinland-Pfalz, le Landesamt für Geologie, Rohstoffe und Bergbau Baden-Württemberg ; en France, le BRGM Alsace, l'INRAP, Archéologie Alsace, la Société Archéologique Française pour l'Étude des Mines et de la Métallurgie, la Fédération Patrimoine Minier, et l'association archéologique « Les Trolls » (Soultz) ; en Autriche l'Universität Innsbruck pour permettre la collaboration de Gert Goldenberg.

Les premiers mois du projet ont permis aux partenaires de faire connaissance et de coordonner la répartition des travaux en vue de réaliser les différentes actions prévues. Une première journée d'étude a eu lieu le 25 octobre 2016 à l'Université de Haute-Alsace pour la partie communications, et à Wegscheid pour la partie visite de sites et discussions. Une seconde journée d'étude aura lieu à Fribourg-en-Brigau les 5 et 6 mai 2017.

Parmi les actions prévues, la recherche en histoire et archéologie minière constitue la base, en lien avec le PCR *Mines et métallurgie des métaux non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au XVII^e siècle*, dirigé par Joseph Gauthier et

Pierre Fluck¹. Elle est complétée sur le plan environnemental par des investigations relatives aux contaminations dues aux anciennes exploitations minières dans différents compartiments des écosystèmes terrestres et aquatiques. Les résultats de la recherche seront publiés dans l'Atlas Historique d'Alsace, et seront utilisés pour développer des ateliers participatifs sur les sites miniers touristiques. Pour ces derniers, sera constitué un réseau transfrontalier à partir de sites de qualité gérés par des associations travaillant en lien avec les acteurs de la recherche. Notons également la réalisation prévue de supports pédagogiques à destination des élèves et enseignants du primaire et du secondaire, et le montage d'une exposition de clôture, qui se tiendra alternativement à Mulhouse et à Fribourg-en-Brigau. Il s'agit donc bien d'un projet de recherche fondamentale qui s'attaque à la problématique des origines du capitalisme industriel et de la culture minière du Rhin supérieur, mais également d'une recherche appliquée en sciences humaines, avec de nombreuses mesures de valorisation des résultats auprès du grand public.

Résolument transdisciplinaire, le projet *Regio mineralia* cherche à fédérer les acteurs de la recherche travaillant sur le patrimoine minier. Il vise à éclairer l'émergence d'une culture commune aux deux rives du Rhin. En bordure occidentale de la province minière germanique, cette culture industrielle a traversé les siècles, tout comme les vestiges d'une activité dont l'empreinte sur nos paysages, visible ou non, doit être comprise et expliquée au grand public. Ce sera fait dans le cadre d'un tourisme associatif authentique et de qualité, basé sur les résultats de la recherche.



1. Voir *Les Actes du CRESAT*, n°14, 2017, p. 173-180.



Fig. 1 : *Glück Auf!* (Le salut des mineurs de la province minière germanique, de l'ouvrier de la Renaissance au guide du XXI^e siècle)

JOSEPH GAUTHIER, PIERRE FLUCK, BERNARD BOHLY

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE : MINES

ET MÉTALLURGIE DES MÉTAUX NON-FERREUX

EN ALSACE DU HAUT MOYEN ÂGE AU XVII^e SIÈCLE

Le Projet Collectif de Recherche « Mines et métallurgie des métaux non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au xvii^e siècle » regroupe différentes actions (prospections, sondages et fouilles) qui s'inscrivent dans une volonté de comprendre l'évolution des savoir-faire et de l'organisation socio-économique de la production d'argent, cuivre et plomb sur une période de neuf siècles. En 2016, deux secteurs ont été investigués. Au nord des Vosges moldanubiennes, le massif de l'Altenberg, à Sainte-Marie-aux-Mines, fait l'objet de plusieurs opérations dirigées par Joseph Gauthier (carreau *Sainte-Barbe* ; mine *Giro*), Pierre Fluck (cité ouvrière de Fouchelle ; quartier *Berg Armo*) et Patrick Clerc (mine *Patris*). À ces opérations ponctuelles s'ajoute un travail de topographie générale du vallon Saint-Philippe mené par Joseph Gauthier, dont le but est de géoréférencer en RGF93 l'ensemble des sites en cours de fouille. Sur la bordure méridionale des Vosges, Bernard Bohly a concentré ses opérations sur la haute vallée de la Doller, dans les secteurs de Sewen (mines *Leimkrittler* ; mines *Enzengesick*) et de Wegscheid (mine *Reichenberg* ; mine *Saint-Jacques* ; mine *Fürstenbau*). C'est donc la phase d'extraction qui est actuellement la plus étudiée en nombre de sites. Au-delà de l'étude des techniques d'abattage et des dynamiques d'exploitation, c'est elle qui est la plus à même de poser les bases de la chrono-géographie des exploitations. Le carreau *Sainte-Barbe* aborde l'étape de la préparation des minerais au xv^e siècle, alors que les sites Fouchelle et *Berg Armo* ouvrent le regard sur les conditions de vie des mineurs aux xvi^e-xvii^e siècles.

À quelques dizaines de mètres l'une de l'autre, exploitant deux branches proches du faisceau filonien de l'Altenberg (galère argentifère majoritaire, présence de cuivre gris), les mines *Patris* et *Giro* soulèvent des questionnements divers. La mine *Patris* illustre l'époque des premiers travers-bancs du secteur, ces galeries horizontales permettant d'atteindre le filon tout en en assurant l'exhaure. Datée en 2007 de la première moitié du ^x^e siècle, elle fait l'objet d'une fouille programmée depuis 2014. Ce travail a permis de démontrer le caractère productif de cette mine jusque-là supposée stérile. La fouille a atteint en 2016 la zone d'extraction sur filon. La mine *Giro*, quant à elle, n'a été ouverte qu'en 2015, donnant accès à un réseau souterrain sur deux niveaux (0 et -29 m) parmi les plus importants de l'Altenberg (environ 200 m de développement explorés). La majeure partie des travaux date de la période moderne, très certainement du ^{xv}^e siècle. Le travers-bancs d'accès, de taille impressionnante au porche (2,75 m de hauteur), voit son plafond s'abaisser avec le franchissement de deux bancs de roche plus dure, contre lesquels la technique de l'abattage au feu a pu être utilisée. La galerie donne accès à une salle dont les parois de gneiss conservent la marque des coups de pointerolle de manière remarquable. Dans cette salle s'ouvre un puits descendant qui a été boisé et équipé d'un treuil afin de décombrer à sa base le passage dans le niveau inférieur.



Fig. 1 : Sainte-Marie-aux-Mines. Mine *Giro*. TB 0. Salle du puits aménagée pour décombrer le niveau inférieur (aménagement réalisé grâce à l'implication de la société Colas Caméra)

Au-delà de la salle, le travers-bancs se poursuit et rencontre des travaux qui pourraient être médiévaux. La fouille de cette partie nous renseignera sur le phasage chronologique du site, quand l'accès facilité à l'ensemble du réseau permettra de mener une étude structurale du filon, la gitologie de l'Altenberg étant encore assez mal connue.

À Sewen, deux secteurs miniers ont fait l'objet d'une topographie de surface : *Enzengesick* et *Leimkriter*. Le premier comprend un réseau sur trois niveaux dont l'un avait été daté en 2015 de la première moitié du xv^e siècle. L'ensemble a été entièrement fouillé. L'étude de la géométrie et des techniques de percement laisse entendre que les trois niveaux sont contemporains. À *Leimkriter* comme sur la plupart des sites de la vallée, deux filons ont fait l'objet d'une reprise par Joseph Vogt vers 1900. La cartographie de surface et la fouille d'une petite galerie et d'un chantier au jour a néanmoins montré que l'attaque du gisement est antérieure. Des traces de creusement au feu ont été détectées à plusieurs endroits et des encoches de poutres taillées à la pointerolle témoignent de travaux anciens qui devraient être datés en 2017. L'activité dans ce secteur, précieuse pour son témoignage chronologique et technique, reste de faible ampleur sur le plan économique, ne consistant qu'en des travaux de recherche pour le cuivre.

Au contraire, les exploitations du vallon du Soultzbach, à Wegscheid, comptent parmi les plus importantes de la vallée. En témoigne en premier lieu la mine *Reichenberg*, exploitée aux xv^e et xvi^e siècles (cuivre, plomb, argent). Renseignée par un rapport de visite de 1527 comme les autres mines du district¹, elle connaît un moment de reprise dans les années 1560-1570, comme l'ont montré deux analyses dendrochronologiques réalisées en 2016. Le creusement est effectué sur filon dès l'entrée de la mine. La galerie a été fouillée sur 20 m, du porche à un puits descendant. Un caniveau taillé avec beaucoup de soin dans le sol du niveau de circulation, couvert à l'origine par un plancher, contenait les restes de gouttières monoxyles. En amont, au sommet du puits intérieur, ce caniveau débutait sous un espace de travail dont l'étude a révélé qu'il servait au fonctionnement d'une pompe à bras. En aval, à l'ouverture de la tranchée d'entrée, il aboutit au sommet d'un dépilage creusé sur l'axe du filon. Entre le porche et le puits, de nombreuses encoches de poutre et saignées courant le long des parois indiquent plusieurs phases d'aménagement du couloir d'entrée et de multiples efforts visant

1. FLUCK P., BOHLY B., PROBST G., « Envoyés spéciaux de l'Archiduc à Wegscheid, dans le vallon du Reichenberg le 18 juillet 1527 », *Patrimoine Doller*, n° 2, 2012, p. 7-19.

à dévier les infiltrations d'eau superficielle. Sur le carreau de la mine, une forge du *xvi^e* siècle a été découverte sans avoir fait pour le moment l'objet d'une fouille. Aux environs immédiats de la mine *Reichenberg*, deux autres galeries ont été étudiées. La mine *Saint-Jacques* est une amorce de galerie de quelques mètres, bien datée du premier quart du *xvi^e* siècle, qui pose un jalon intéressant dans l'étude de la typologie des galeries. La mine *Fürstenbau* n'a pas dépassé le stade de la recherche, avec 32 m de développement dont un tiers en *Sitzort* (seule la moitié supérieur de la galerie a été creusée). Elle représente cependant une source remarquable pour l'étude des techniques de percement.

Il s'agit d'un instantané saisissant et bien daté par les archives du travail d'un ouvrier. L'observation des déblais qu'il a laissés derrière lui montre un travail en deux temps : la définition du contour de la galerie par deux saignées latérales à la pointerolle (accumulation d'éclats fins et souvent lamellaires à la base du *Sitzort*) ; puis, dans la partie centrale, compte tenu de la nature très faillée de la roche, il arrachait de gros blocs à la pointerolle et au coin. La galerie présente également des traces d'abattage au feu et un puits d'aérage sans faux plafond.



Fig. 2 : Wegscheid. Mine *Fürstenbau*. Plafond de la galerie. La succession des fronts de taille est marquée, tous les 25 à 35 cm.

Au sortir de la mine, le minerai subit une étape d'enrichissement physique, que l'on appelle minéralurgie ou préparation du minerai, et qui précède le processus chimique qu'est la métallurgie (au terme de laquelle on obtient le métal). Depuis 2013, le carreau *Sainte-Barbe* à Sainte-Marie-aux-Mines livre le témoignage matériel de deux ateliers successifs datés du xv^e siècle. Dans la première moitié du siècle, le traitement se fait manuellement et à sec, sur une plateforme faite de résidus sableux dont la mise en place volontaire a pu être mise en évidence en 2016. L'étude stratigraphique de la base de l'atelier de concassage fait soupçonner la pratique du lavage de minerai broyé avant le xv^e siècle. Cette hypothèse ne suffit cependant pas à remettre en cause le passage attesté, vers le milieu du siècle, à un enrichissement par voie humide jouant sur la densité des matériaux. Seules deux grandes fosses de décantation comblées par des résidus de lavage en témoignent, les structures de traitement n'ayant pas encore été découvertes. L'étude micromorphologique de prélèvements effectués dans les lits de décantation a été réalisée sur lames minces.

Elle montre notamment l'apport intermittent de sédiments dans les fosses, ce qui alimente la réflexion sur l'organisation générale du travail sur le carreau. En amont de cet atelier, sur le plateau principal de la halde dont la microtopographie a été poursuivie, des sondages ont été implantés grâce aux données de la prospection géophysique menée en 2015 et d'un sondage effectué en 2012 qui avait révélé un important amas de scories datées des xi^e-xii^e siècles. Une épaisse couche de colluvions (1,50 à 1,80 m) recouvre un niveau xvi^e qui a juste été atteint, sans que les sources des anomalies magnétiques n'aient pu être découvertes.

Enfin, deux sites à Sainte-Marie témoignent des conditions de vie des mineurs des xvi^e et xvii^e siècles. Au lieu-dit Fouchelle, en sortie du vallon Saint-Philippe, une véritable cité ouvrière est fouillée depuis 2014. L'ensemble F2 B a été fouillé en 2016. Il comprend deux unités d'habitation accolées, construites en bande allongée au bord d'un sentier. Chaque cellule dispose de pièces de tailles sensiblement égales, agencées de manière standardisée, à savoir équipées d'un poêle en céramique et d'un foyer domestique. Ces deux éléments sont séparés par un mur puissant percé par un soupirail qui permet, depuis le foyer, d'alimenter en bois le poêle. La cuisine est, dans les deux cas, plus étroite que la pièce à vivre. La présence fréquente de blocs de résidus de fonderie (*Speiss*) évoque la profession exercée par les habitants. On peut leur trouver une application domestique dans leur propriété de rétention thermique. Mentionnons également la découverte de mobilier révélateur d'une occupation familiale de ces habitations, tel qu'un dé à

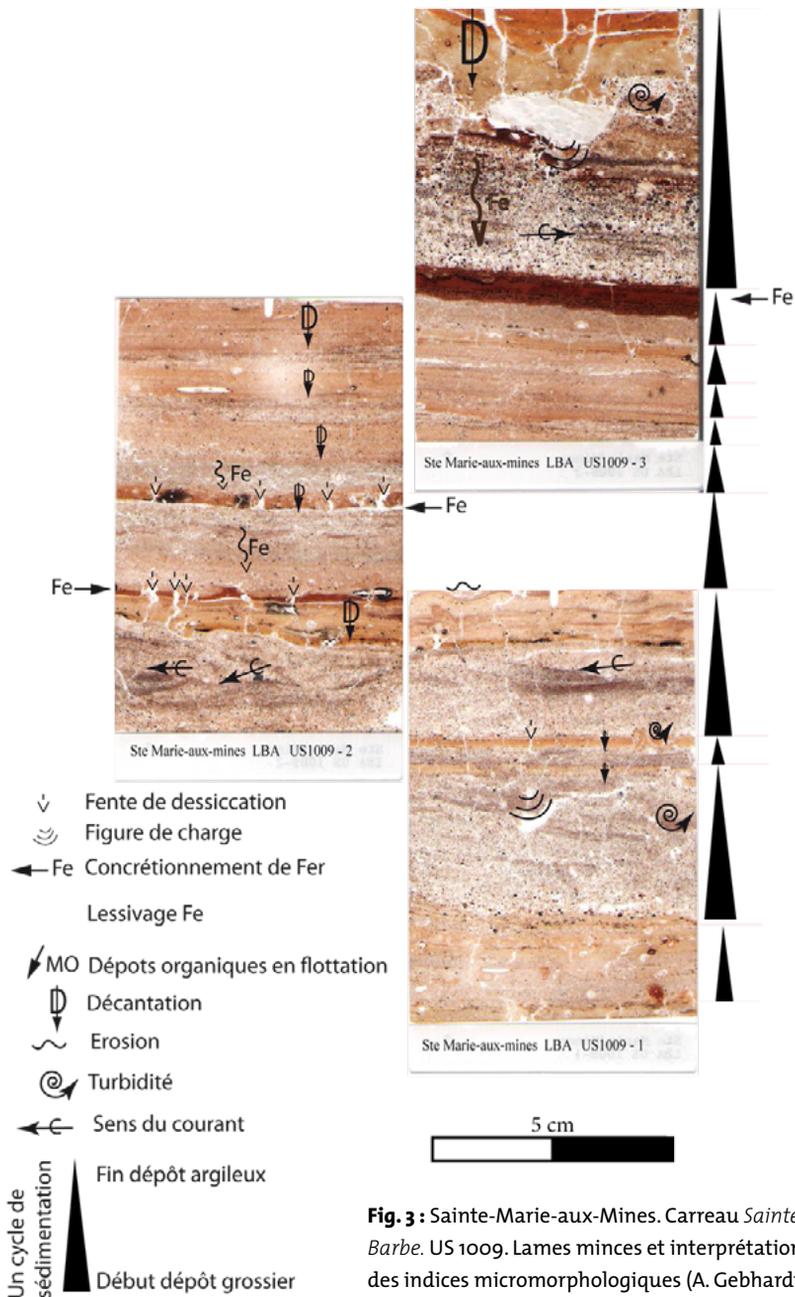


Fig. 3 : Sainte-Marie-aux-Mines. Carreau *Sainte-Barbe*. US 1009. Lames minces et interprétation des indices micromorphologiques (A. Gebhardt)

jouer et un dé à coudre. Deux particularités touchent l'organisation et l'équipement de cet ensemble F2 B. La première cellule possède un four domestique vouté de brique compris dans la masse du mur de fond de la pièce à vivre, contre la montagne. La deuxième comprend une troisième pièce, plus petite, et une cuisine légèrement plus grande. Compte tenu de la distribution de l'espace en cellules de deux ou trois pièces, le site F2 B constitue une exception par rapport aux sites F5 et F6 où l'habitat était sous forme de cellules uniques mais disposant de la même surface utile et de structures équivalentes. À l'extrémité opposée du vallon, dans les hauteurs de l'Altenberg, le quartier *Berg Armo* allie habitat et zone de préparation du minerai du ^{xvii} siècle. Sur l'atelier d'enrichissement, la fouille 2016 a mis au jour un bac en bois rempli de sédiments de lavage. À quelques mètres de distance, les environs des deux maisons fouillées lors des campagnes précédentes ont été sondés à la recherche d'activités artisanales de type forge, sans atteindre des structures en place.

L'ensemble de ces opérations permet de comprendre les dynamiques d'exploitation au niveau local, et de dresser des comparaisons à l'échelle régionale. On notera la concomitance remarquée dans plusieurs cas des techniques d'abattage à l'outil et au feu, cette dernière pratique étant jusque-là peu renseignée dans les Vosges. Cet exemple montre combien les techniques minières, minéralurgiques et métallurgiques médiévales restent peu connues à ce jour. Cet état de fait vaut autant pour les Vosges que pour la plupart des districts miniers européens. Les sites étudiés dans le cadre de ce PCR démontrent le riche potentiel du massif vosgien pour faire avancer les problématiques techniques, sociales mais aussi environnementales liées au passé minier. 2016 a en effet été l'année de soutenance de la thèse d'Anne-Lise Mariet, au laboratoire Chrono-environnement (UMR 6249, partenaire du PCR depuis 2012), dont le travail a porté en grande partie sur l'impact environnemental de l'activité minière passée dans le district de Sainte-Marie-aux-Mines².

Les résultats de cette campagne viennent bien évidemment enrichir ceux des campagnes précédentes, et c'est une vision globale de l'activité minière dans les Vosges alsaciennes qui se construit d'années en années. Partie intégrante du projet INTERREG « *Regio mineralia* — Aux origines de la culture industrielle

2. MARIET A.-L., *Résilience des écosystèmes miniers : approche multi-proxy de l'impact environnemental des activités minières dans les Vosges*, thèse de doctorat en physiologie et biologie des organismes, Université de Bourgogne-Franche-Comté, soutenue le 30 novembre 2016.

dans le Rhin supérieur : les ressources minérales » porté par le CRESAT, qui a débuté au 1^{er} septembre 2016, le PCR « Mines et métallurgie des métaux non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au xvii^e siècle » va désormais pouvoir bénéficier d'une vision transfrontalière, en partageant problématiques et résultats avec les archéologues miniers de Baden-Württemberg et de Rheinland-Pfalz. C'est également dans ce cadre européen qu'est prévu l'aménagement de la mine *Reichenberg* à Wegscheid et de l'ensemble F2 B de la Fouchelle à Sainte-Marie-aux-Mines dans un but de valorisation auprès du grand public des résultats de la recherche scientifique.

Le PCR « Mines et métallurgie des métaux non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au xvii^e siècle » est majoritairement financé par le Service Régional de l'Archéologie Alsace. Il est porté sur les plans administratif et logistique par l'ASEPAM à Sainte-Marie-aux-Mines et le groupe archéologique « les Trolls » à Soultz. Outre les auteurs, les responsables d'opération ou de secteurs sont Patrick Clerc (INRAP), Delphine Bauer (CRESAT EA-3436), Jean-François Bouvier (ASEPAM), Estelle Camizuli (EDYTEM UMR-5204) et Daniel Rudler (Maison de la Géologie). La prospection géophysique est dirigée par Nicolas Florsch (UMMISCO UMI-209), et l'étude micromorphologique assurée par Anne Gebhardt (INRAP – LIVE UMR-7362). Le tout est réalisé grâce à l'aide de nombreux bénévoles, tous ici vivement remerciés.

BRICE MARTIN

RETERRITORIALISER LE RISQUE D'INONDATION POUR
AMÉLIORER L'ACCEPTATION DES PLANS DE PRÉVENTION
DES RISQUES D'INONDATION DANS LE BAS-RHIN

(Partenariat Programme ANR – DFG TRANSRISK – Bureau d'étude MAYANE)

« On devrait classer le sommet du Haut-Koenigsbourg en zone inondée pour que les bêtises soient noyées jusqu'à Strasbourg ! ». Relayée avec gourmandise par la presse régionale, cette sentence d'un élu de la région de Sélestat à propos du zonage du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) du Giessen, illustre à merveille les difficultés des services de l'État à faire accepter ce type de procédure réglementaire en Alsace. La région se trouve, en effet, dans une situation particulière, associant un profond déficit en matière de culture du risque à une pression foncière intense, compte tenu des fortes densités de population et des processus de périurbanisation. Les événements dommageables y sont par ailleurs peu fréquents puisque la dernière inondation à caractère régional remonte à 1990, une date suffisamment « lointaine » pour que plus de la moitié de la population en ait oublié l'occurrence. De plus, les grandes villes alsaciennes que sont Strasbourg et Mulhouse, n'ont plus été inondées depuis la fin du XIX^e siècle et cette situation contribue au désintérêt des acteurs des scènes locales en ce qui concerne le risque d'inondation, voire à sa négation pure et simple. D'où une levée de bouclier systématique et parfois virulente contre les procédures de PPR conduites depuis le début des années 2000 en Alsace, essentiellement dans le département du Haut-Rhin. Car, autre caractéristique régionale, il existe une profonde disparité en termes de PPR entre les deux départements alsaciens : le Bas-Rhin affiche un retard certain, mais avec, depuis 2015, la volonté de le rattraper à marche forcée. Ce ne sont pas moins de 5 PPR inondations qui sont en cours d'instruction, l'objectif étant d'aboutir à leur approbation dans les 2 ans.

Face à un programme aussi chargé, il s'agissait dès le départ d'éviter au maximum les retards liés à un rejet, à une opposition à la procédure de PPRI, comme cela avait pu se passer dans Haut-Rhin. Et l'exemple du PPRI de la Doller, prescrit en 1997 et approuvé en... 2014 était suffisamment significatif pour amener les services de l'État à réfléchir au meilleur moyen de conduire efficacement l'instruction de ces nouveaux plans. Pour ce faire, on a procédé, comme après une catastrophe, à un retour d'expérience sur les procédures de PPR en Alsace, dans le cadre d'un partenariat entre la direction départementales des territoires (DDT) du Bas-Rhin, service instructeur, les chercheurs impliqués dans le programme ANR TRANSRISK sur les inondations historiques et la société Mayane. Le déroulement des procédures antérieures a été passé au crible pour comprendre, dans un premier temps, pourquoi certains PPR avaient été bien acceptés, d'autres non, puis quels étaient les facteurs responsables des blocages et de la non acceptation, afin de concevoir la méthode et les outils d'information et de communication adaptés au territoire et à ses acteurs, l'objectif étant, *in fine*, de reterritorialiser un risque d'inondation perçu trop souvent comme exogène.

Si les griefs du public et des élus locaux ont été effectivement nombreux et variés en ce qui concerne les PPR, certains arguments sont revenus de manière systématique, comme l'absence de lisibilité des procédures, le déficit de concertation et de prise en compte du « bon sens paysan », « l'invention » du risque dans un territoire (à l'appui du fameux « de mémoire d'homme, on n'a jamais vu d'inondation... »), ou encore la création d'une inégalité entre les territoires liée aux contraintes imposées par le PPRI en termes de développement.

Par conséquent, il a été décidé en concertation avec la DDT du Bas-Rhin et Mayane, de créer une identité graphique commune à toutes les procédures de PPRI prévues dans le Bas-Rhin, en s'appuyant sur des illustrations locales puis d'informer les acteurs locaux dès le début, à travers une multitude de réunions publiques permettant une large couverture spatiale du territoire concerné par le PPRI (Fig.1). Mais surtout, pour chaque réunion publique, la présentation du PPRI a été précédée :

- Par une géohistoire locale des inondations, construite à partir de la base de données en ligne ORRION (www.orrion.fr) et les résultats du programme TRANSRISK, illustrée d'images d'archives, de coupures de presse, etc. (Fig.2), cette étape ayant pour but de légitimer la procédure aux yeux des acteurs des scènes locales du risque.

– Par une chronologie de la mise en place des PPR en France et en Alsace depuis 1995, afin de tordre le cou à l'idée d'une inégalité territoriale (parmi les 20 départements les plus à risque en termes d'inondation, le Bas-Rhin est le seul à être aussi en retard en matière de PPRI).

L'efficacité de cette contextualisation spatiale et temporelle préalable a pu se mesurer à travers deux constatations : à aucun moment le bien-fondé de la procédure n'a été discuté et, surtout, lorsque de rares participants ont essayé de contester le zonage réglementaire du PPRI via l'argument du « de mémoire d'homme, on n'a jamais vu etc. », ils ont été à chaque fois contredits par d'autres participants !

Si les contenus sont donc innovants, la procédure l'est tout autant puisque c'est la première fois qu'un service instructeur de PPR consacre autant de temps et de moyens à la communication, la pédagogie et l'information. En effet, pour le seul PPRI de l'Eurométropole de Strasbourg (28 communes) par exemple, concernée par les crues de l'Ill, de la Bruche, de l'Ehn et de l'Andlau, ce ne sont pas moins de 12 réunions d'information qui ont été organisées dans les différentes communes au courant de l'année 2016, afin de détailler la procédure et ses conséquences, d'expliquer pourquoi ce territoire faisait l'objet d'un PPRI. Le bilan est pour le moins satisfaisant puisque certaines réunions publiques ont accueilli plus de 150 personnes et que, surtout, les débats ont été nourris, les questions nombreuses, mais dans une atmosphère apaisée et constructive qui tranche radicalement avec celle des réunions haut-rhinoises.

Ce résultat est encourageant mais nécessite malgré tout de réfléchir à l'amélioration de l'information et de la communication. En effet, la participation aux réunions publiques a été une réussite partout, sauf dans les villes centre (Strasbourg, Haguenau). Ensuite, la moyenne d'âge des participants, quelle que soit l'heure de la réunion, a toujours été plus proche de 60 ans que de 30 ans. Il reste donc à trouver des moyens et des outils pour mobiliser les urbains et, surtout, les moins de 30 ans, nés pour la plupart après la dernière grande inondation à caractère régional, qui s'est produite en février 1990. Hélas, comme l'ont relevé plusieurs participants aux réunions publiques, « il n'y a rien de mieux qu'une grosse inondation pour entretenir la culture et la mémoire du risque ! ».



Fig. 1 : Identité graphique pour la communication autour des PPRI du Bas-Rhin. Exemple d'un flyer et d'une affiche dans les rues de Strasbourg (février 2016).



Fig.2 : Éléments de recontextualisation et de reterritorialisation du risque s'appuyant sur la géohistoire locale des inondations

CARSTEN WILHELM

LE PROJET CUMEN « CULTURES DES MÉDIAS
/ NUMÉRIQUES – ÉTUDE INTERNATIONALE,
TRANSFRONTALIÈRE ET INTERCULTURELLE »

Coordinateur : Carsten Wilhelm

Équipe : une quinzaine de chercheurs internationaux (FR, DE, CH, USA)

*Participation d'une doctorante (Sabine Bosler) et d'un ingénieur d'étude du
CRESAT (Timothée Euvrard)*

Équipe complète et informations en ligne : <http://cumen.info>

Le CRESAT a obtenu un financement sur deux ans (2016-2017) pour un projet de recherche innovant et interculturel, dans le cadre de l'appel à projet du centre de compétences transfrontalier NovaTris. Voici les grandes lignes du projet et les actions menées en 2016, première année du projet.

Nous assistons à une mutation des usages culturels et médiatiques dans le double contexte d'une convergence des technologies et de la mondialisation des industries culturelles et de la communication. Des publications récentes¹ appellent par ailleurs les sciences humaines à investir des méthodes numériques pour mieux comprendre la transformation engendrée par les technologies et d'avoir une posture proactive face à « l'impératif numérique ».

Au-delà de leur appropriation, les usages des médias numériques semblent s'ancrer dans un ensemble de séries structurelles : formations discursives, matrices culturelles, systèmes de rapports sociaux. Si ces dernières forgent les routines individuelles, elles engendrent aussi, à un niveau collectif, des *patterns*

1. DOUEIHI M., *Pour un humanisme numérique*, Paris, Seuil, 2011 ; MOUNIER P. (dir.), *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*. Nouvelle édition [en ligne], Marseille, OpenEdition Press, 2012 ; WIEVIORKA M., *L'impératif numérique ou La nouvelle ère des sciences humaines et sociales ?*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

d'usage. Andrew Feenberg¹ souligne que l'usage d'un dispositif technique comporte une signification sociale qui ouvre vers un horizon culturel et politique. Francis Jauréguiberry et Serge Proulx² rappellent qu'il semble « impossible d'imaginer un processus d'appropriation qui ne serait qu'exclusivement individuel. L'intégration de l'objet technique dans la pratique quotidienne s'appuie donc nécessairement sur un partage d'expériences entre usagers ». Les aspects esquissés contribuent à l'émergence d'une théorie de la construction médiatisée de la réalité mettant en avant des effets transculturels des contenus et des usages³.

Le projet CUMEN « Cultures des médias / numériques – étude internationale, transfrontalière et interculturelle » a pour objectif d'élaborer une méthodologie pour étudier les usages et pour développer un référentiel de la culture des médias numériques. Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une collaboration avec l'université d'État de Californie, Chico (CSUC) (« Intercultural Digital Literacy project »). Susan Wiesinger (CSUC) et Carsten Wilhelm (CRESAT) ont élaboré une méthodologie commune pour étudier l'usage des médias dans leurs terrains respectifs afin de développer des ressources pouvant renseigner des approches de la culture médiatique de manière comparative. Une visite de Susan Wiesinger de deux semaines à l'UHA a eu lieu en octobre 2015.

CUMEN permet d'élargir les problématiques de l'interculturel analysées dans cette collaboration au contexte franco-allemand et particulièrement aux territoires transfrontaliers. Le partenariat avec l'université de Fribourg-en-Brigau et un volet avec des chercheurs suisses complètent ce dispositif en lien avec des collègues de l'UHA travaillant sur d'autres aspects de l'interculturalité (minorités, diasporas). Les résultats de la recherche, au-delà de l'avancement théorique, seront utiles pour construire des outils de formation à la « littératie numérique » dans un contexte international.

L'objectif général du projet est de mieux connaître les usages médiatiques et numériques de la population étudiante mais également d'explorer la dimension sociale et politique de leur usage. Ce projet prend sens dans sa nature transfrontalière car, pour les équipes participantes, le facteur culturel joue un rôle important

1. FEENBERG, A., *(Re)penser la technique. Vers une technologie démocratique*, Paris, Éd. La Découverte, 2004.

2. JAURÉGUIBERRY F. et PROULX S., *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse, Érès, 2011.

3. HEPP A. et COULDRY N., *The mediated construction of reality*, London, Polity, 2016.

dans la cristallisation d'usage. Nous nous intéressons donc à l'ouverture et l'extension du territoire de l'enquête mais également à l'adaptation de la méthodologie face aux différences culturelles dont l'occurrence augmente hypothétiquement avec la diversité des terrains. Ce processus d'adaptation est lui-même un objet de la recherche.

Le projet stimulera des recherches sur la place de la communication médiatisée dans la tri-région tout en tissant des liens avec des partenaires internationaux, qu'ils soient universitaires (universités étrangères allemandes, suisses et américaines), institutionnels (médias, professionnels du secteur de la communication numérique, Éducation nationale et *Kultusministerium*) ou culturels (agences culturelles et producteurs de contenu, initiatives pour l'éducation aux médias, etc.). Il vise à comprendre les usages dans une perspective ancrée et *bottom-up*, et à co-construire avec les acteurs d'un « territoire intelligent » un référentiel de compétences médiatiques et d'une littératie numérique. Les nouvelles formes d'apprentissage et les nouvelles compétences, conditions de la participation citoyenne dans une société transfrontalière à l'ère du numérique, seront particulièrement étudiées sous un angle communicationnel (dispositif, processus, relation, médiacultures).

Activités 2016

Plusieurs réunions des groupes du projet ont eu lieu à Mulhouse, Bâle, Freiburg et Chico en Californie cette année.

Deux journées d'étude, une à Freiburg le 24 juin 2016⁴, une à Mulhouse le 13 décembre 2016⁵ ont permis de confronter les approches, les méthodologies et d'approfondir les problématiques de la mémoire numérique entre autres avec l'apport d'experts invités.

En ce qui concerne la diffusion des travaux du projet, plusieurs communications lors de rencontres internationales ont eu lieu notamment à l'ACFAS à

4. Voir *Les Actes du CRESAT*, n°14, 2017, p. 107-110.

5. Voir *Les Actes du CRESAT*, n°14, 2017, p. 133-139.

Montréal⁶, lors d'un atelier international à Amsterdam⁷ et dans un colloque international à Grenoble⁸, permettant aux membres du projet d'exposer les orientations spécifiques du projet et les premiers résultats.

La participation aux *workshops* autour de la thématique des méthodes de mesure de l'usage et des méthodes digitales (AOIR Berlin, DGPUK Amsterdam) a permis aux membres du projet et doctorants de se confronter à de nouvelles approches et techniques d'étude des usages en contexte international. Une publication dans la revue *Les enjeux de la communication*, revue qualifiante en Sciences de l'information et de la communication, est d'ores et déjà sous presse. Les travaux des journées d'étude feront l'objet de publications ultérieures.

6. WILHELM C., « Usages des médias et de la culture : une recherche transfrontalière et interculturelle » [communication au 84^e Congrès ACFAS « Recherches sur les publics de la culture : esthétique, communication et éducation, théories et méthodes », 9-10 mai 2016, Montréal, Québec].

7. WILHELM C., BOSLER S., WIESINGER S., ROTHENBERG L., « CUMEN – An International Transborder and Intercultural Study of Media Use : Perceptions of Methodological Issues and First Results » [communication au 18th Annual Conference of the Methods Division of the German Communication Association (DGPuK), 21-23 septembre 2016, Université d'Amsterdam].

8. BOSLER S., WILHELM C., « La politique des études d'usage : acteurs-thèmes-méthodes : Une méta-étude internationale des usages numériques des jeunes » [communication au colloque GRESEC « L'information-communication en Europe : perspectives nationales, transnationales ou comparatives », 13-14 octobre 2016, Grenoble, ICM] [publication en cours].

3. Nos chercheurs ont
publié en 2015 et 2016

MICHÈLE ARCHAMBAULT

– *Apprendre dans un monde virtuel*, 2016 [Ressource de formation estampillée UOH] [En ligne : http://espe-formation.unistra.fr/webdocs/mv/co/sequence.html#segment_PZ2SY1BoHwcOoCszEmV86g1]

FABIEN BONNET

– « Construire la compétence des communicants comme objet d'étude », *Les Actes du CRESAT*, n° 12, 2015, p. 21-27.

– « Le produit mis en scène. Entre pratique médiatique et modèle d'analyse », in V. Appel., L. Lacôte-Gabrysiak, D. Le Nozach, *La mise en scène des produits et des marques - Représentations, significations, publics*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 43-56.

– « Customer Relationship Management – Entre injonction à la créativité et fonction de cadrage d'une interaction médiatisée », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 16/3B, 2015, p. 11-120 [En ligne : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2015-supplementB/08-Bonnet/index.html>]

– Compte rendu de « H. Bonin, *Banque et identité commerciale : la Société Générale, 1864-2014*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 2014 », *Business History Review*, n° 90, 2016, p. 75-177.

CÉLINE BORELLO¹

– *Argumenter. Rhétorique sacrée, éloquence profane (xv^e-xviii^e siècle)*, dossier de la revue *Histoire, Monde et Cultures religieuses*, n° 35, 2015/3, 110 p.

– *Les Actes du CRESAT*, Mulhouse, éd. du Cresat, n°12, 2015, 225 p.

– *Questions d'appartenance : les identités de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions Orizons, 2015, 312 p. (Collection Histoire) (en coll. avec A. Pollini).

– « Introduction. Argumenter à la période moderne », in C. Borello (dir.), *Argumenter. Rhétorique sacrée, éloquence profane (xv^e-xviii^e siècle)*, dossier de *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 35, 2015/3, p. 7-10.

1. Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace, Céline Borello a été élue Professeur d'histoire moderne à l'Université du Maine au printemps 2016. Elle a rejoint en septembre 2016 le CERHIO (UMR-6258).

- « Des usages de l'histoire politique dans l'homilétique protestante du XVIII^e siècle », in C. Borello (dir.), *Argumenter. Rhétorique sacrée, éloquence profane* (XVI^e-XVIII^e siècle), dossier de *Histoire, Monde et Cultures religieuses*, n° 35, 2015/3, p. 83-94.
- « Préface », in C. Borello, A. Pollini (dir.), *Questions d'appartenance : les identités de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éd Orizons, 2015, p. 17-18 (Collection histoire).
- « Conclusions générales : Identités et sentiment d'appartenance », in C. Borello, A. Pollini (dir.), *Questions d'appartenance : les identités de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éd. Orizons, 2015, p. 299-305 (Collection histoire).
- « Le protestant et le sauvage : modalités de vie commune et paroles publiques (XVII^e - XIX^e siècles) – Exposé de soutenance d'Habilitation à diriger les recherches », *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, n° 161, 2015/4, p. 613-618.
- « Les premières évangélisations des îles des Mers du sud au prisme des récits de voyage et des sermons anglais de la fin du XVIII^e siècle », *Études théologiques et religieuses*, n° 90, 2015, p. 51-66.
- « Entre tolérance et intolérance catholico-protestante : la convivance du second XVIII^e siècle français », in C. Maurer, C. Vincent (dir.), *La coexistence confessionnelle en France et en Europe germanique et orientale du Moyen Âge à nos jours*, Lyon, LARHRA, 2015, p. 309-322 (collection Chrétiens et sociétés, Documents et Mémoires n° 27).
- « Identité protestante et appartenance au royaume de France : une concitoyenneté revendiquée au siècle des Lumières », in C. Borello, A. Pollini (dir.), *Questions d'appartenance : les identités de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Editions Orizons, 2015, p. 73-88 (Collection Histoire).
- Notices de dictionnaire dans P. Cabanel, A. Encrevé, *Dictionnaire biographique des protestants français 1787 à nos jours (A-C)*, Paris, Les Éditions de Paris, 2015. Notices de Jean-Étienne Albert, Jean-Pierre Archinard, Sigismond-Frédéric de Berckheim, Jean Bérenger, Léopold-Frédéric Blanchot, Abraham-Louis Bréguet, Pierre Joseph Cambon, David Charles Henri Cunier.

- « La tolérance, de la faiblesse à la sagesse », in P.Y. Beaurepaire, M. Weitzmann, *Lumières contre Lumières. La déchirure française*, dossier de *Le Magazine littéraire*, n°560, 2015, p. 83.
- *Les Actes du CRESAT*, Mulhouse, éd. du Cresat, n° 13, 2016, 239 p.
- « Le pasteur, la chaire et la *res publica* de l’Ancien Régime à la II^e République », *Les Actes du CRESAT*, n° 13, 2016, p. 45-57.
- « De la chaire à la tribune. La parole pastorale comme geste d’engagement civique sous la Révolution française », *Études théologiques et religieuses*, dossier *Foi et engagement. Principes et enjeux d’une relation à Dieu. Approches biblique, historique et philosophique*, *Études théologiques et religieuses*, n° 91, 2016, p. 449-463.
- « L’art de l’éloquence en chaire comme indice des contacts cléricaux au XVIII^e siècle », in J. Léonard (dir.), *Prêtres et pasteurs. Les clergés à l’ère des divisions confessionnelles (XVI^e-XVII^e siècle). Contacts, conflits, identités*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 181-191.

RÉGIS BOULAT

- *Le monde du génie industriel au XX^e siècle : autour de Pierre Bézier et des machines-outils*, UTBM, 2015, 430 p. (en coll. avec A. Michel et S. Benoît).
- « Le système des entreprises dans les filières industrielles prioritaires de la Région Franche-Comté ». Rapport final de l’axe Industries entreprises et territoires du projet ODIT (Observatoire des dynamiques industrielles et territoriales), décembre 2015. [En ligne : <http://odit.hypotheses.org/1612>]
- « Quand les usines de matériels de sports d’hiver réinvestissent le territoire alpin », *POUR. La Revue du Groupe Ruralités, éducation et politiques*, n° 229, 2016/1, p. 281-288.
- « Jean Fourastié, “un professeur pur” ? », *Cahiers d’histoire du Cnam*, n° 6, 2016, p. 17-33.

BENOÎT BRUANT

- Notice de dictionnaire dans *Allgemeines Künstlerlexikon* [En ligne]. Notice de Pierre Probst.

– « Les collections de la grande guerre en Europe : une muséalisation transitoire du contemporain », in B. Fleury et J. Walter (dir.), *Vie d'objets, souvenirs de guerres*, Nancy, PUN, 2015, p. 125-138.

CAMILLE DESENCLOS

– « Assurer la communication politique à l'étranger au début du xvii^e siècle : enjeux et stratégies linguistiques », in G. Brun-Trigaud (dir.), *Contacts, conflits et créations linguistiques* [Actes du 139^e congrès des sociétés historiques et scientifiques « Langages et communication »], Paris, 2015, p. 191-198.

– « La négociation conjointe ou le désespoir d'une diplomatie malmenée : l'échec des menées franco-anglaises dans l'Empire au début de la guerre de Trente Ans (1620-1622) », *Caliban*, n° 54, 2015, p. 51-72.

– « Early modern correspondences : a new challenge for digital scholarly editions », in M. Driscoll, E. Pierazzo (dir.), *Digital Scholarly Editing : Theory, Practice and Future Perspectives*, OpenEdition Books, 2016, p. 183-200 [En ligne : <http://www.openbookpublishers.com/product/483/digital-scholarly-editing--theories-and-practices>].

– « Au-delà de toute diplomatie : la constitution de réseaux parallèles protestants et érudits entre France et Empire au début du xvii^e siècle », *Revue d'histoire du protestantisme*, n° 1, 2016/4, p. 531-553.

KARIN DIETRICH-CHÉNEL

– *Communication et compétences interculturelles* [manuel], Saarbrücken, Université franco-allemande, Saarbrücken 2016 (en coll. avec G. Gwenn Hiller, C. Vatter, F. Duchêne-Lacroix, L. Charrier, H.-J. Lüsebrink, A.-M. Pailhès, C. Wagner).

– « Cursus intégré : ein Beitrag zur Europäisierung der Lehrerbildung », *Romanische Studien*, n° 4, 2016, p. 171-180 [En ligne : <http://www.romanischestudien.de/index.php/rst/article/view/115/505>] (en coll. avec O. Mentz).

PIERRE FLUCK

- « The Alsatian Altenberg : a seven-hundred-year laboratory for silver metallurgy », *Der Anschnitt*, n° 26 « Archaemetallurgy in Europe III » [Actes de la 3rd International Conference Deutsches Bergbau-Museum Bochum], 2015, p. 271-278 (en coll. avec J. Gauthier, A. Disser et C. Château).
- *Post-meeting fieldtrip SGA (Société de la Géologie Appliquée à la métallogénie) 2015 meeting in Nancy. Sainte-Marie-aux-Mines, Gabe-Gottes mine*, Livret-guide, 2015, 67 p. (en coll. avec Y. Hafeznia, S. Bourlange, M. Ohnenstetter).
- « Ste-Marie-aux-Mines, lieudit Altenberg », in *DRAC Alsace, SRA, Bilan scientifique 2010*, 2015, p. 106-107.
- « Ste-Marie-aux-Mines, Altenberg », in *DRAC Alsace, SRA, Bilan scientifique 2011*, 2015, p. 102-103 (en coll. avec A. Disser et J. Gauthier).
- « Un día en la vida de la mina de plata duque de Lorraine en los albores del renacimiento a través de 26 dibujos de Heinrich Gross », *Actes Colloque latino-américain du TICCIH, San Luis Potosi 2013, Patrimonio industrial y desarrollo regional*, TICCIH Mexico, 2015, p. 93-98.
- « *Mines et mineurs du Rosemont* », par F. Liebelin, Éditions du Patrimoine Minier, nouvelle édition, 2015, 365 p.
- « Mulhouse (Ht-Rhin), Cour de Lorraine. Fosses médiévales et vestiges industriels », in J. Koch, P. Fluck, C. Simon, *PAIR, Rapport de diagnostic*, février 2015.
- « Past mining activities in the Vosges Mountains (eastern France) : Impact on vegetation and metal contamination over the past millenium », *The Holocene*, n° 26, 2016/8, p. 1-12 (en coll. avec A.-L. Mariet, F. Gimbert, J. Gauthier, C. Begeot, A.-V. Walter-Simonnet).
- Programme collectif de recherche : « Mines et métallurgie des non-ferreux dans les Vosges d'Alsace, du Haut-Moyen-Âge au xvii^e siècle ». Campagne 2015 (en coll. avec Gauthier J. et Bohly B.), *Archéologie médiévale*, 2016.
- « Ils ont passé le Rhin. Ces peuples migrants qui ont fait l'Alsace », in N. Dziub (dir.), *Les Voyageurs du Rhin*, Reims, Éditions et Presses Universitaires de Reims, 2016, p. 31-46.

– *Mines et métallurgie des métaux non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au XVIII^e siècle* [rapport de projet collectif de recherche], 2016, 408 p. (en coll. avec P. Fluck, B. Bohly).

AZIZA GRIL-MARIOTTE

– *Les toiles de Jouy. Histoire d'un art décoratif (1760-1821)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, 280 p. (Collection Art & Société)

– « Christophe-Philippe Oberkampf et ses dessinateurs, la création des motifs au cœur des préoccupations du manufacturier », in Musée de la toile de Jouy (éd.), *Oberkampf 1738-1815, les toiles de Jouy : une aventure humaine, industrielle et artistique* [catalogue d'exposition du 15 septembre au 27 décembre 2015], p. 34-37.

– « Children and How They Came into fashion on printed textiles between 1770 and 1840 », *International Journal of Fashion Studies*, n° 2, 2015/2, p. 225-244.

– « La naissance des musées textiles en France, les exemples de Mulhouse et Lyon au XIX^e siècle », *Les Actes du CRESAT*, n° 12, 2015, p. 63-80.

– « Christophe-Philippe Oberkampf (1738-1815) et l'industrie des toiles peintes en France : l'impact du protestantisme sur son parcours et la création », *Revue d'histoire du protestantisme*, n° 1, 2016/1, p. 207-227.

– « La représentation de l'architecture dans les arts industriels, une historicisation des décors (1800-1830) », *Livraisons d'Histoire de l'architecture*, n°32 : « La représentation de l'architecture », 2016, p. 65-88.

LUDOVIC LALOUX

– « La liberté d'entreprise à l'épreuve de la crise économique des années 1930 : l'exemple de la restructuration sucrière », in J.-L. Clément (dir.), *La Liberté à l'époque de Jacques Maritain – 1931-1939* [Actes du colloque international et pluridisciplinaire de la Faculté de théologie catholique et de l'Institut d'études politiques de l'Université de Strasbourg, Strasbourg, 6 et 7 septembre 2012], Paris, Les Indes savantes, 2015, p. 199-206.

– « Origines de l'enseignement électrotechnique en Belgique », in M. Efmertová, A. Grelon (dir.), *Des ingénieurs pour un monde nouveau*

– *Histoire des enseignements électroniques (Europe, Amériques) XIX^e et XX^e siècle* [Actes du colloque colloque « Un monde progressivement connecté : Les électrotechniciens au sein de la société européenne au cours des XIX^e et XX^e siècle », Faculté d'électricité de l'Université polytechnique de Prague, 10-12 mai 2010], Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2016, p. 285-293 (coll. Histoire de l'énergie, n° 7).

ALAIN J. LEMAITRE

– « Le pouvoir réglementaire. Les arrêts sur remontrances du procureur général du roi au Parlement de Bretagne », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, n° 122, 2015/3, p. 151-172.

– « La Chalotais et le *Compte rendu des Constitutions des jésuites* (1761). Une mise en scène philosophique et politique », in C. Borello (dir.), *Argumenter. Rhétorique sacrée, éloquence profane (XVI^e-XVIII^e siècle)*, dossier de *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 35, 2015/3, p. 69-82.

– « Le Conseil souverain d'Alsace. Les limites de la souveraineté », *Revue du Nord*, n° 411, 2015, p. 479-496.

BRICE MARTIN

– « Reconstruction of flood events based on documentary data and transnational flood risk analysis of the Upper Rhine and its French and German tributaries since AD 1480 », *Hydrol. Earth Syst. Sci.*, n° 19, 2015, p. 1-16 (en coll. avec I. Himmelsbach, R. Glaser, J. Schoenbein, D. Riemann).

– « Les événements extrêmes dans le fossé rhénan entre 1480 et 2012. Quels apports pour la prévention des inondations? », *La Houille Blanche*, n° 2, 2015, p. 82-93 (en coll. avec N. Holleville., M. Fournier, B. Furst, F. Giacona, R. Glaser, I. Himmelsbach, J. Schönbein, M.-C. Vitoux, L. With).

– « Les curiosités des procédures de gestion des risques d'inondation (PPRI, PAPI) dans le bassin du Giessen en Alsace », in F. Vinet, *Les Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) : Expériences, bilans et perspectives* [Actes du colloque 11^e Rencontre Géorisque, 27-28 janvier 2015, Montpellier, France], 2015, p. 203-214 [En ligne : <http://www.gred.ird.fr/colloques-et-congres>] (en coll. avec N. Holleville, B. Furst, F. Giacona, R. Glaser, C. Heitz, I. Himmelsbach, J. Schönbein, M.-C. Vitoux, L. With).

– « A specific information sharing tool to (re)build a “flood risk culture” in the Rhine Graben (France – Germany) », *E3S Web Conf.*, n° 7, 2016, p. 1-8 (en coll. avec F. Giacona, B. Furst, C. Edelblutte, N. Holleville, M.-C. Vitoux, R. Glaser, I. Himmelsbach, J. Schönbein, C. Heitz, P. Wassmer, E. Haziza, L. Christiany).

OLIVIER RICHARD²

– *Alliance de Mulhouse avec la Confédération suisse / Bündnis der Eidgenossenschaft mit Mulhouse 1515-1798*, Ettenheim, Stückle, 2015, 45 p. (en coll. avec O. Kammerer, C. Sieber-Lehmann).

– « Le jeu des aveugles et du cochon. Rite, handicap et société urbaine à la fin du Moyen Âge », *Revue historique*, n° 675, 2015, p. 525-556.

– « Die verlorene Ehre der Patrizier. Reformen in oberrheinischen Städten im 15. Jahrhundert », in A. Bihrer, D. Schiersner (dir.), *Reformverlierer 1000-1800. Zum Umgang mit Niederlagen in der europäischen Vormoderne*, Berlin, Duncker & Humblot, 2016, p. 159-177.

– « Le serment comme technique de gouvernement dans les villes du Rhin supérieur la fin du Moyen Âge », in *Gouverner les hommes, gouverner les âmes* [XLVI^e Congrès de la SHMESP (Montpellier, 28-31 mai 2015)], Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, p. 199-211.

– « Le traité d’alliance entre Mulhouse et les XIII cantons », *Annuaire historique de Mulhouse*, n° 27, 2016, p. 43-49 (en coll. avec O. Kammerer et C. Sieber-Lehmann).

– « Mulhouse et la “Suisse” d’après les parcours des criminels mulhousiens vers 1500 », *Annuaire historique de Mulhouse*, n° 27, 2016, p. 81-92 (en coll. avec B. Furst).

– « Position d’habilitation : Serment et gouvernement dans les villes du Rhin supérieur à la fin du Moyen Âge », *Revue d’Alsace*, n° 142, 2016, p. 391-397.

2. Maître de conférences à l’Université de Haute-Alsace, Olivier Richard a été élu professeur d’histoire médiévale à l’Université de Strasbourg au printemps 2016. Depuis septembre 2016, il est chercheur à ARCHE (EA-3400) et chercheur associé au CRESAT.

NICOLAS STOSKOPF

- *L'entreprise rhénane, mythe ou réalité ? Hommage à Michel Hau* [Actes des 5^e Journées d'histoire industrielle, Mulhouse-Belfort, 25-26 octobre 2012], Paris, Picard, 2015, 265 p. (en coll. avec P. Lamard).
- « L'entreprise rhénane dans les travaux de Michel Hau », in P. Lamard, N. Stoskopf (dir.), *L'entreprise rhénane, mythe ou réalité ?*, Paris, Picard, 2015, p. 11-17.
- « L'entreprise rhénane, question d'actualité », in P. Lamard, N. Stoskopf (dir.), *L'entreprise rhénane, mythe ou réalité ?*, Paris, Picard, 2015, p. 19-30.
- « Une clé pour la réindustrialisation des territoires », in P. Lamard, N. Stoskopf (dir.), *L'entreprise rhénane, mythe ou réalité ?*, Paris, Picard, 2015, p. 249-254 (en col. avec Pierre Lamard).
- « Le train en Alsace. Des rêves à la réalité », « Nicolas Koechlin, l'entrepreneur du XIX^e siècle », « Les premières lignes en Alsace », *Les Saisons d'Alsace*, n°63 « La grande histoire du train », 2015, p. 24-40.
- Compte rendu de « H. Bonin, *Banque et identité commerciale : la Société Générale, 1864-2014*, Paris, Presses universitaires du Septentrion, 2014 », *H-France Review*, n° 15, 2015 [En ligne : <http://www.h-france.net/reviews/vol15reviews.html>]
- Notices de dictionnaire dans P. Cabanel, A. Encrevé, *Dictionnaire biographique des protestants français 1787 à nos jours (A-C)*, Paris, Les Éditions de Paris, 2015. Notices des familles « Amos », « de Bary », « Blech » « Boigeol » et de « Jean-Henri, Jean-Jacques et Jules Bourcart » et « Alfred Renouard de Bussierre ».
- « Positions sur le travail des enfants (Mulhouse, 1827-1869) », dossier documentaire commenté (41 documents) [En ligne : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/>] (en coll. avec E. Bordet).
- « Le CIC et ses relais provinciaux : des évolutions contrastées au cours de la Grande Guerre », in F. Cardoni (dir.), *Les banques françaises et la Grande Guerre*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2016, p. 107-127.

- « La Société industrielle de Mulhouse et le travail des enfants (1826-1870) », in D. Fraboulet, M. Margairaz, P. Vernus (dir.), *Réguler l'économie. L'apport des organisations patronales (Europe, XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2016, p. 27-36.
- « L'industrie alsacienne en 1914-1918 : entre régime militaire allemand et occupation française », in J.-F. Eck, J. Heuclin (dir.), *Les bassins industriels des territoires occupés, 1914-1918. Des opérations militaires à la reconstruction*, Valenciennes, PUV, 2016, p. 287-300.
- « Ce que la Suisse doit à Mulhouse », *Annuaire historique de Mulhouse*, n° 27, 2016, p. 93-100.
- « Une réussite méconnue : le Comptoir d'escompte de Mulhouse (1848-1930) », *Annuaire historique de Mulhouse*, n° 27, 2016, p. 191-206.
- « Les protestants et l'industrialisation de l'Alsace », *Les saisons d'Alsace*, 2016, hors série : « La Réforme, 500 ans après. Le protestantisme en Alsace », p. 48-53.

OLIVIER THEVENIN³

- « Publics, médias de masse et participation culturelle. Trois concepts interdépendants », in F. Gimello-Mesplomb, J.-C. Vilatte (dir.), *Recherches sur les publics en Sciences de l'Information et de la Communication*, dossier de la *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, n° 7, 2015 [En ligne : <https://rfsic.revues.org/1541>]
- Compte rendu de « D. Veyroglou (dir), *Le Cinéma une affaire d'État*, Paris, La Documentation française, 2014, 288 p. », in D. Saurier (dir.), *Entre les murs / Hors les murs*, dossier de *Culture & Musées*, n° 26, 2015, p. 225.
- *Les spectateurs du Forum des Images* [rapport de recherche ; recherche sur contrat commanditée pour Le Forum des Images], juillet 2015, 110 p. (en coll. avec O. H. Bahi Go, A. Moschenross)

3. Professeur à l'Université de Haute-Alsace, Olivier Thévenin a été élu professeur de sociologie à l'Université Sorbonne-Nouvelle au printemps 2016. Depuis septembre 2016, il est chercheur au Cerlis (UMR-8070) et chercheur associé du CRESAT.

– « Cinéma et utopie politique : approche sociologique de l'héritage de Mai 68 », in F. Godez (dir.), *La création artistique subversive* [Actes du colloque « Le politique et la création. Frictions et Fictions socio-anthropologiques »], Paris, L'Harmattan, 2016, t. 2, p. 163-170.

– *Les spectateurs du Forum des Images et la communication numérique* [Enquête. Recherche sur contrat commanditée pour Le Forum des Images], janvier-mai 2016. (en coll. avec S. Bosler).

CARSTEN WILHELM

– *Numérique, éducation et apprentissage : Enjeux communicationnels*, Paris, L'Harmattan, 2015, 160 p. (en coll. avec L. Collet).

– « MOOC et SIC une relation propice à une synthèse méthodologique », in C. Wilhelm, L. Collet (dir.), *Numérique, éducation et apprentissage : Enjeux communicationnels*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 29-42.

– « De la décentration à la refiguration : trajectoires interculturelles en ligne », in P. Bonfils, P. Dumas, L. Massou (dir.), *TICE et multiculturalités : usages, publics et dispositifs*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2015, p. 217-231.

– « Dans le halo des MOOC, la rationalité communicationnelle de la formation 2.0 », *Communication et Organisations*, n° 49, 2016, p. 87-100.

– « Médias culturels et Interculturalité : regards croisés France-Allemagne », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 9, 2016 [En ligne : <http://rfsic.revues.org/2451>] (en coll. avec C. Roth).

– « Les SIC face à l'impératif interculturel », *Les Cahiers de la SFSIC* (Société française des Sciences de l'information et de la communication), n° 11, 2016, p. 101-107.

PUBLICATIONS DE NOS DOCTORANTS

BENJAMIN FURST

- « Les curiosités des procédures de gestion des risques d'inondation (PPRI, PAPI) dans le bassin du Giessen en Alsace », in F. Vinet, *Les Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) : Expériences, bilans et perspectives* [Actes du colloque 11^e Rencontre Géorisque, 27-28 janvier 2015, Montpellier, France], 2015, p. 203-214 [En ligne : <http://www.gred.ird.fr/colloques-et-congres>] (en coll. avec B. Martin, N. Holleville, F. Giacona, R. Glaser, C. Heitz, I. Himmelsbach, J. Schönbein, M.-C. Vitoux, L. With).
- « Les événements extrêmes dans le fossé rhénan entre 1480 et 2012. Quels apports pour la prévention des inondations ? », *La Houille Blanche*, n° 2, 2015, p. 82-93 (en coll. avec B. Martin, N. Holleville., M. Fournier, F. Giacona, R. Glaser, I. Himmelsbach, J. Schönbein, M.-C. Vitoux, L. With).
- « Mulhouse et la "Suisse" d'après les parcours des criminels mulhousiens vers 1500 », *Annuaire Historique de Mulhouse*, n° 27, 2016, p. 81-92 (en coll. avec O. Richard).

CÉCILE ROTH-MODANÈSE

- « Théodore Deck, magicien des couleurs », 2016, 52 p. (en coll. avec F. Bischoff, B. Jacqué, J.-M. Schelcher).

CLÉMENT WISNIEWSKI

- « L'épreuve de la reconstruction industrielle dans le Haut-Rhin après la Grande Guerre », *Revue d'Alsace* n° 142, 2016, p. 75-94.

SÉLECTION DE PUBLICATIONS DE NOS ASSOCIÉS

YVES FREY

- « Discipliner et surveiller : le logement des travailleurs algériens de 1920 à 1980 », Carnet de recherche « Loger les travailleurs immigrés » [En ligne : <http://jeti.hypotheses.org/326>]
- « Le FLN et la frontière en Alsace », in C. Muller (dir.), *Alsace. Espace, Identité, Frontière, Strasbourg*, Éditions du Signe, 2016, p. 226-239.

JOSEPH GAUTHIER

- « The Alsatian Altenberg : a seven-hundred-year laboratory for silver metallurgy », *Der Anschnitt*, n°26 « *Archaeometallurgy in Europe III* » [Actes de la 3rd International Conference Deutsches Bergbau-Museum Bochum], 2015, p. 271-278 (en coll. avec P. Fluck, A. Dissler et C. Château).
- « New evidences of washing ores in the Altenberg (Alsace, France): a major technical breakthrough at the *Berg Armuth* site (15th-16th c. AD) », *Archaeometallurgy in Europe IV. Abstract book*, Madrid, CSIC, 2015 (en coll. avec E. Camizuli, P. Fluck).
- « L'affinage de l'argent au sol à moyenne échelle : expérimentations basées sur le corpus de casses de Castel-Minier (xiv^e-xv^e siècles) », in F. Tereygeol (dir.), *Paléométagurgies et expérimentations. Recherches sur les chaînes de production des métaux aux périodes anciennes* [DFS PCR], 2015, p. 108-137.
- *Le carreau Sainte-Barbe. Sainte-Marie-aux-Mines (68)* [rapport d'opération archéologique], 2015, 59 p.
- *La mine « Giro ». Sainte-Marie-aux-Mines (68)* [rapport de sondage archéologique], 2015, 30 p.
- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace, du haut Moyen Âge au xvii^e siècle* [rapport de Projet Collectif de Recherches], 2015, 75 p. (en coll. avec P. Fluck, J. Bohly)
- « De l'argent, du cuivre, du plomb et du fer ! Le pragmatisme industriel de Castel-Minier (xiii^e-xvi^e s.) », *La mémoire du Garbet*, n° 50, 2016, p. 16-23 (en coll. avec F. Tereygeol et J. Flament).

- « Past mining activities in the Vosges Mountains (eastern France) : Impact on vegetation and metal contamination over the past millenium », *The Holocene*, n° 26, 2016/8, p. 1225-1236 (en coll. avec A.-L. Mariet, F. Gimbert, C. Begeot, P. Fluck, A.-V. Walter-Simonnet).
- *Le carreau Sainte-Barbe. Massif de l'Altenberg, Sainte-Marie-aux-Mines (68)* [rapport d'opération archéologique], 2016, 86 p.
- *La mine « Giro ». Sainte-Marie-aux-Mines (68)* [rapport de sondage archéologique], 2016, 36 p.
- Programme collectif de recherche « Mines et métallurgie des non-ferreux dans les Vosges d'Alsace, du Haut-Moyen-Âge au XVII^e siècle ». Campagne 2015 (en coll. avec Gauthier J. et Bohly B.), *Archéologie médiévale*, 2016.
- *Mines et métallurgie des métaux non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au XVII^e siècle* [rapport de projet collectif de recherche], 2016, 408 p. (en coll. avec P. Fluck, B. Bohly)

FLORIE GIACONA

- « Les évènements extrêmes dans le fossé rhénan entre 1480 et 2012. Quels apports pour la prévention des inondations ? », *La Houille Blanche*, n° 2, 2015, p. 82-93 (en coll. avec B. Martin, N. Holleville., M. Fournier, R. Glaser, I. Himmelsbach, J. Schönbein, M.-C. Vitoux, L. With).
- « Réponse de l'activité avalancheuse au changement climatique : observations et projections pour le futur », *Neige et avalanche*, n° 151, 2015, p. 20-23 (en coll. avec N. Eckert, G. Giraud, M. Naaim, C. Corona, A. Lavigne, D. Goetz).
- « Géohistoire du risque d'avalanche dans le Massif vosgien. Réalité spatio-temporelle, cultures et représentations d'un risque méconnu » [position de thèse], *Revue d'Alsace*, n° 141, 2015, p. 431-441.
- « Géohistoire du risque d'avalanche dans le Massif vosgien. Réalité spatio-temporelle, cultures et représentations d'un risque méconnu » [position de thèse], *Les Actes du CRESAT*, n° 12, 2015, p. 105-115.
- « Le risque d'avalanche dans le Massif vosgien, une réalité méconnue », *Marmotte*, Club Alpin de Mulhouse, Club Alpin du Pays Thur-Doller, Novembre 2015, p. 23.

PIERRE-CHRISTIAN GUIOLLARD

- « La carte postale, un support essentiel pour les historiens des techniques de la Belle Époque », *Cahiers de la Documentation*, n° 2, 2016, p. 33-45.
- « La mine française devenue patrimoine – 35 années d’actions en faveur de sa sauvegarde, esquisse de bilan », *CILAC, Patrimoine Industriel*, n° 66/67, 2015, p. 70-89.

FRÉDÉRIC GUTHMANN

- « *Recherches statistiques sur Mulhouse*, d’Achille Penot, 1843, 271 pages », dossier documentaire commenté [En ligne : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/>]

ISO HIMMELSBACH

- « A specific information sharing tool to (re)build a “flood risk culture” in the Rhine Graben (France – Germany) », *E3S Web Conf.*, 7 (2016), p. 1-8 (en coll. avec B. Martin, F. Giavona, B. Furst, C. Edelblutte, N. Holleville, M.-C. Vitoux, R. Glaser, J. Schönbein, C. Heitz, P. Wassmer, E. Haziza, L. Christiany).
- « Les événements extrêmes dans le fossé rhénan entre 1480 et 2012. Quels apports pour la prévention des inondations? », *La Houille Blanche*, n° 2, 2015, p. 82-93 (en coll. avec B. Martin, N. Holleville., M. Fournier, R. Glaser, J. Schönbein, M.-C. Vitoux, L. With).
- « La géohistoire des inondations au service de l’évaluation critique du zonage du Plan de Prévention des Risques d’Inondation : l’exemple de Thann (Haut-Rhin, France) », *Belgeo* (Revue Belge de Géographie), n° 1, 2015, p. 1-16 (en coll. avec B. Martin, N. Holleville, B. Furst, F. Giavona, R. Glaser, J. Schönbein).
- « Reconstruction of flood events based on documentary data and transnational flood risk analysis of the upper Rhine and its French and German tributaries since AD 1480 », *Hydrology and Earth System Sciences*, n° 19, 2015, p. 4149-4164 (en coll. avec R. Glaser, J. Schönbein, D. Riemann, B. Martin).

BERNARD JACQUÉ

- « Quand un pavillon d'exposition à Paris en 1925 pose question », *Annuaire d'histoire et de géographie de Mulhouse*, n° 26, 2015, p. 19-22.
- « Mulhouse, République helvétique ? », *Annuaire d'histoire et de géographie de Mulhouse*, n° 26, 2015, p. 111-116.
- « Turbulente Beziehungen Paul Balin und seine Kollegen », in A. Arnold (dir.), *Schöner Schein, Luxustapeten des Historismus von Paul Balin* [catalogue d'exposition, Neue Galerie, Museumlandschaft Kassel, 29 avril - 24 août 2016], Werl, Hirmer Verlag, 2016, p. 75-85.
- « Außergewöhnlich hochpreisig – die Tapeten Paul Balins », in A. Arnold (dir.), *Schöner Schein, Luxustapeten des Historismus von Paul Balin* [catalogue d'exposition, Neue Galerie, Museumlandschaft Kassel, 29 avril - 24 août 2016], Werl, Hirmer Verlag, 2016, p. 86-91.
- « Des décors de luxe en papier peint pendant la Révolution française », in N. Coquery, J. Ebeling, A. Perrin Khelissa, P. Sénéchal (dir.), *Luxe, arts décoratifs et innovation de la Révolution française au Premier Empire* [Actes du colloque « Les progrès de l'industrie perfectionnée »], Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2016, p. 103-116.

PHILIPPE JEHIN

- « Faire feu de tout bois : les incendies de forêt au début du xx^e siècle en Alsace », *Les Actes du CRESAT*, n° 13, 2016, p. 31-43.
- « Chasseurs et forestiers, deux mondes inconciliables ? Un regard historique sur leur complémentarité », *Histoire et tradition forestières*, n° 28, 2016 [4^e colloque HisTraFor, Velaine-en-Haye, septembre 2015], p. 11-15.
- « Au feu ! Les incendies de forêt dans le département des Vosges sous le Second Empire (1852-1870) », *Pays lorrain*, n° 4, 2016, p. 347-354.
- « La faune dans les Vosges du Nord de 1870 à 1918 », *Annales scientifiques de la Réserve de Biosphère transfrontalière des Vosges du Nord-Pfälzerwald*, n° 18, 2016, p. 114-125.
- « Le flottage du bois dans le pays de Saverne du xv^e au xviii^e siècle », *Pays d'Alsace*, n° 255, 2016, p. 11-19.

- « Loup y es-tu ? Faits et méfaits du loup dans le massif vosgien du XIII^e au XX^e siècle », *Rencontres transvosgiennes*, n° 5, 2015, p. 63-76.
- « La montagne en feu : les incendies sur les collines sous-vosgiennes bas-rhinoises au début du XX^e siècle », *Annuaire de Sélestat*, n° 65, 2015, p. 138-142.
- « Les feux de forêt dans la vallée de la Fecht au début du XX^e siècle », *Annuaire de la Société d'histoire du Val et de la Ville de Munster*, n° 69, 2015, p. 123-128.

ODILE KAMMERER

- *Atlas historique de l'Alsace (dir.)* [En ligne : <http://www.cartographie.histoire.uha.fr/atlas-historique-de-l-alsace>]
- « Mulhouse fête son alliance avec les XIII cantons (30 juin-2 juillet 1515) », *Revue d'Alsace*, n° 141, 2015, p. 59-72.
- « Le traité d'alliance de Mulhouse avec les XIII cantons 19 janvier 1515 », *Annuaire de la Société d'histoire et de géographie de Mulhouse*, n° 26, 2015, p. 97-100.
- *Alliance de Mulhouse avec la Confédération suisse 1515-1798 / Bündnis der Eidgenossenschaft mit Mulhouse 1515-1798*, Ettenheim, Stückle, 2015, 45 p. (en coll. avec C. Sieber-Lehmann, O. Richard).
- « La carte dans la fabrique de l'histoire », *Annuaire de la Société d'histoire et de géographie de Mulhouse*, n° 27, 2016, p. 213-220.

TÉVA MEYER

- « L'énergie : enjeux de pouvoir suédois dans la région baltique », *Bulletin du Conseil québécois d'études géopolitiques*, n° 2, 2016/1, p. 13-19.
- « Aménager les territoires des énergies en Suède : rivalités de pouvoirs et limites d'un processus démocratique », *Revue Nordique*, n° 31, 2016, p. 95-108.
- « L'*Energiewende* comme recomposition géographique en Allemagne », *Les Actes du CRESAT*, n° 13, 2016, p. 69-93.

– « L'énergie nucléaire : enjeux de pouvoir suédois dans la région baltique », in A. Filler, N. Escach (dir.), *Les États baltes et la Suède*, Bern, Peter Lang, 2016, p. 75-86.

OLIVIER MOESCHLER

– « La sociologie de l'art avec ou sans politique ? Critique et création dans le cinéma d'auteur », in F. Gaudet (dir.), *La création politique dans les arts*, Paris, L'Harmattan, p. 209-222.

– « Allers-retours. Les usages des *cultural studies* par la sociologie », *SociologieS*, dossier : « Sociétés en mouvement, sociologie en changement » (mars 2016) [En ligne : <http://sociologies.revues.org/5323>].

– *Pratiques culturelles et de loisirs en Suisse, 2014 : Premiers résultats*, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2016 [DigiPub : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/culture/pratiques-culturelles/frequentation-institutions.assetdetail.349945.html>] (en coll. avec A. Herzig).

PATRICK PERROT

– « Hommes et femmes au travail : apprentis », dossier documentaire commenté (26 photos) [En ligne : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/>]

– « Hommes et femmes au travail : fonderie », dossier documentaire commenté (31 photos) [En ligne : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/>]

PASCAL RAGGI

– « Les usines de Wendel en Lorraine pendant les Trente Glorieuses. Innovations techniques et restructurations entrepreneuriales » in P. Mioche (dir.), *La sidérurgie française et la maison de Wendel pendant les Trente Glorieuses 1945-1975*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2015, p. 33-45.

– « Conclusions et perspectives », in L. Jalabert, V. Muller (dir.), *Conflits et progrès scientifiques et techniques en Lorraine à travers les siècles*, Moyenmoutier, Edhisto, 2015, p. 289-296.

- Compte-rendu de « M. Fontaine, *Fin d'un monde ouvrier : Liévin, 1974*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2014 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 128, 2015/4, p. 196-197.
- « L'alimentation des mineurs de fond en France après 1945 », in T. Bouchet, S. Gacon, F. Jarrige, F.-X. Nérard, X. Vigna, *La gamelle et l'outil. Manger au travail en France et en Europe de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2016, p. 265-279.
- « Mineurs de fer : l'action syndicale et les grèves », in G.-J. Feller (dir.), *110 ans de luttes sociales en Pays-Haut*, Longwy, Éditions Paroles de Lorrains, 2016, p. 143-157.
- « Les usines sidérurgiques de la Lorraine française pendant la Grande Guerre », in J.-F. Eck et J. Heuclin (dir.), *Les bassins industriels des territoires occupés 1914-1918. Des opérations militaires à la reconstruction*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2016, p. 267-285.

BERTRAND RISACHER

- « Jean Althoffer & Cie, l'empreinte persistante du capitalisme familial (1945-2012) », in P. Lamard, N. Stoskopf (dir.), *L'entreprise rhénane, mythe ou réalité ?* [Actes des cinquièmes Journées d'Histoire Industrielle, Mulhouse, 25-26 octobre 2012], Paris, Picard, 2015, p. 153-163.
- « Une entreprise éphémère : la fabrique d'allumettes de Lauw (1850-1855) », *Patrimoine Doller*, n° 25, 2015, p. 3-14.
- « S'exiler pour réussir », *Les Saisons d'Alsace*, n° 66, 2015, p. 12-15.
- « Sultz à l'aube de la Grande Guerre », *Revue d'histoire des Amis de Sultz*, n° 92, 2015, p. 3-11.
- « Alsace-Afrique. La saga du groupe Schaeffer. 50 ans de développement industriel et humain », *Annuaire Historique de Mulhouse*, n° 27, 2016, p. 221-238.
- « S'exiler pour réussir... Itinéraire de Constant Zeller, de la vallée de la Doller à Ollwiller », *Patrimoine Doller*, n° 26, 2016, p. 44-58.
- « Petite histoire des numéros de maisons... », *Revue d'histoire des Amis de Sultz*, n° 93, 2016, p. 2-4.

CATHERINE ROTH

- « L’Eglise protestante, média invisible et Eglise-nation d’une minorité : le cas des Saxons de Transylvanie », in D. Douyère (coord.), *Le Religieux, le Sacré, le Symbolique et la Communication*, dossier de *Cahiers de la SFISC*, n° 12, 2016, p. 200-205.
- « Médias culturels et interculturalité, regards croisés France – Allemagne », *Revue française des Sciences de l’information et de la communication*, n° 9, 2016 [En ligne : <https://rfsic.revues.org/2451>] (en coll. avec C. Wilhelm).

ÉRIC TISSERAND

- « Espaces forestiers et développement industriel dans les Vosges au XIX^e siècle », *Le pays lorrain*, n° 97, 2016, p. 174-177.
- « La Bresse et l’exploitation de ses forêts au XIX^e siècle : les débuts d’une filière bois », in J.-P. Rothiot, J.-P. Husson (dir.), *La Bresse et ses vallées. Mémoires et histoire de la montagne*, Nancy, 2014, p. 365-400.

DAVID TOURNIER

- « Salut par les œuvres et cohabitation confessionnelle. De l’initiative charitable individuelle à l’organisation ségréguée du contrôle des âmes (Mulhouse, 1798-1870) », in *Le salut par les œuvres ? Pratique religieuses et charitables des élites urbaines (France, XIII^e-XIX^e siècle)*, dossier de *Histoire, Économie & Société*, n° 3, 2016, p. 54-74.

MARIE-CLAIRE VITOUX

- « Le logement ouvrier à Mulhouse », dossier documentaire commenté [En ligne : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/>]
- « Chronique de l’Université », *Annuaire historique de Mulhouse*, n° 27, 2016, p. 241-243.
- « Karl Roos à Mulhouse », *Annuaire historique de Mulhouse*, n° 27, 2016, p. 164-166.
- « L’œuvre de Sylvie Koechlin ou les mots de granit », *Annuaire historique de Mulhouse*, n° 27, 2016, p. 37-8.

LAURIANE WITH

- « Approche géohistorique de la gestion et de la prévention du risque d'inondation : le cas de la vallée de la Lauch (Haut-Rhin) de 1778 à nos jours » [position de thèse], *Les Actes du CRESAT*, n° 12, 2015, p. 127-142.
- « Les évènements extrêmes dans le fossé rhénan entre 1480 et 2012. Quels apports pour la prévention des inondations ? », *La Houille Blanche*, n° 2, 2015, p. 82-93 (en coll. avec B. Martin, N. Holleville, M. Fournier, R. Glaser, I. Himmelsbach, J. Schönbein, M.-C. Vitoux).

4. Brèves

DISTINCTION

Éric Tisserand est lauréat d'une mention spéciale, attribuée par le jury du Prix Crédit Agricole d'histoire des entreprises, pour sa thèse soutenue le 17 septembre 2015 à l'Université de Haute-Alsace *Les forêts vosgiennes à l'ère industrielle. Naissance et formation d'une filière bois dans le département des Vosges de la Révolution à la Grande Guerre 1790-1914*¹.

Conférence de Pierre Fluck 25 janvier 2016 (Campus Fonderie)

« Les reconversions de l'extrême. Un cas d'exception :
la Cité des Sciences au Luxembourg »



Ce thème est venu comme en écho à une initiative mulhousienne : installer une université dans une ancienne fonderie. Au Grand Duché de Luxembourg, elle s'est construite autour des hauts-fourneaux. On a dans un premier temps développé le

1. *Les Actes du CRESAT*, n° 13, 2016, p. 131-144.

concept de « reconversions de l'extrême » dans le domaine du patrimoine industriel : elles concernent les sites dont une réutilisation simple paraît très difficile. En effet, que faire d'un haut-fourneau, d'un chevalement minier, de batteries de fours à chaux ou à coke, ou encore de gazomètres ? Une revue d'exemples cueillis en Europe, en Russie et en Amérique a apporté la démonstration que des sites aussi singuliers peuvent être voués à une nouvelle vie.

L'application de cette problématique au site de Belval (près d'Esch-sur-Alzette, au Luxembourg) nous a mis en présence d'un cas à part, totalement différent de tout ce qui existe : en ce lieu, une ville tout entière dédiée au savoir et à l'université s'est édifiée autour d'une batterie de hauts-fourneaux. Mieux, elle s'enchevêtre avec les squelettes d'acier. Le Luxembourg a su saisir là une chance unique, la conjonction de facteurs favorables. Le monument est ici le faire-valoir de la cité, il en représente le centre, l'attraction, elle lui doit son existence. Ce cas est unique !

Conférence de Dominique Poulot 29 mars 2017 (Campus Fonderie)

« L'art d'aimer les objets » - Conférence
à l'occasion de la sortie de son dernier livre²

Dominique Poulot est professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, spécialisé dans l'histoire du patrimoine et des musées. Agrégé d'histoire (1978), il a été professeur aux universités Pierre Mendès France (Grenoble II) et François Rabelais (Tours) avant de rejoindre l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il consacre ses recherches à l'histoire de l'institution de la culture, notamment aux phénomènes de patrimonialisation. Il est membre du conseil scientifique du Musée du Louvre et de la commission scientifique nationale des collections.

L'écriture du patrimoine français a longtemps hésité entre la glorification des collections nationales et la critique de la perte du contexte des œuvres — aux dépens d'une approche du processus de patrimonialisation, de ses acteurs et de ses pratiques. On fait ici le pari d'une histoire de l'art d'aimer certains objets, en croisant les savoirs et les émotions, les investissements personnels et les disciplines institutionnelles, les projections et les appropriations. Les exemples choisis vont de la Révolution à nos jours, et envisagent aussi bien les chefs-d'œuvre de

2. POULOT D., *L'art d'aimer les objets*, Paris, Hermann, 2016.

l'art au musée que l'inscription de la société dans les dispositifs patrimoniaux contemporains. On constate à chaque fois que l'attachement pour des choses jugées précieuses accroît leur profondeur et leur densité, engage des identifications de leurs « amis », travaille enfin à différentes représentations collectives. La cristallisation patrimoniale autorise ainsi sinon une unité imaginée des héritages au moins l'ambition de leur construction commune.

Des animations construites à l'École Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse, à l'adresse des classes de lycées : « L'odyssée de la minéralogie » (ressources de la planète et minéralogie)

Depuis la rentrée 2016, Pierre Fluck propose aux élèves des classes de lycées des animations de deux heures comportant une heure de conférence et une heure d'immersion dans la collection de minéralogie de l'École de Chimie, accompagnée de la mise en œuvre de manipulations ludiques et éducatives. Le thème abordé est centré sur l'extraction des ressources minérales dans le monde, des origines à nos jours. Quelles sont les espèces minérales convoitées par les hommes, pourquoi sont-elles concentrées en des lieux privilégiés ? Quelles conséquences pour l'environnement leur exploitation a-t-elle pu engendrer ? Quelle lecture la minéralogie autorise-t-elle des questions du développement durable et des enjeux planétaires actuels ? Qu'en est-il de l'épuisement des ressources ? Environ 150 élèves ont déjà suivi ces animations.



Fig. 2 : Fluorite (Vosges méridionale)



Fig. 3 : Dessin du Schwazer Bergburch, 1556

**Dixième sortie annuelle du lundi de Pentecôte
de la Fédération Patrimoine Minier et du CRESAT
16 mai 2016 : Mines et fonderies du Rosemont**

Le rassemblement du lundi de Pentecôte 2016 a conduit les 65 participants sur les traces des mines et des fonderies du Rosemont, au flanc sud du Ballon d'Alsace. L'occasion était fournie par la parution de la belle édition totalement revue de *Mines et mineurs du Rosemont* du regretté François Liebelin, ancien membre correspondant du CRESAT³. Ce territoire du Rosemont joue un rôle-clé dans la compréhension des industries extractives dans le Rhin supérieur et ses marges à partir du Moyen Âge. C'est dire que les discussions et partages, qui sont le lot habituel de ces « séminaires ambulatoires » ont abordé des questions d'actualité ! Nous avons été accueillis par l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgiens, et guidés par Guy Schwalm, Bernard Bohly, Pierre Fluck et Daniel Rudler.

Le programme comprenait d'abord la visite du site de la fonderie anglaise sur le carreau de la mine *Pfennigthurm* (ou *Nouveau St-Daniel*) ; la présentation de documents iconographiques suscita une discussion autour de l'histoire de la métallurgie au XVIII^e siècle et en particulier de l'introduction, puis de l'abandon, du four à réverbère. Au siège de la Communauté de Communes, les objets de l'ancien musée de la mine ont été présentés et commentés par Michel Rilliot, président de la Société belfortaine d'émulation. L'ascension du vallon du Phanitor a été l'occasion de discuter des éléments du paysage et paléo-paysage minier, alors qu'une partie du groupe se vit offrir la possibilité d'une incursion dans la mine dite *du Solgat* récemment réouverte. Au niveau des anciennes digues, crevées, des étangs de la Manche, les réflexions portèrent sur le rôle de l'hydraulique à la fin du Moyen Âge et aux temps modernes. Enfin dans le quartier du *Himmlischen Hör*, les participants purent visiter une galerie d'exhaure inachevée, d'une extrême qualité de conservation.

Prochain rendez-vous : le lundi 5 juin 2017.

3. LIEBELIN F., *Mines et mineurs du Rosemont*, Soultz, Éd. du Patrimoine Minier, 2015 [nouvelle édition sous la direction de P. Fluck].

L'ÉQUIPE DU CRESAT

LISTE DES MEMBRES DU CRESAT (À LA DATE DE PARUTION)

Chercheurs titulaires

- Michèle Archambault (PRCE)
- Fabien Bonnet (MC)
- Régis Boulat (MC)
- Benoît Bruant (MC)
- Myriam Chopin (MC)
- Gérard Cohen (MC)
- Camille Desenclos (MC)
- Karin Dietrich-Chenel (MC)
- Pierre Fluck (PR)
- Aziza Gril-Mariotte (MC)
- Ludovic Laloux (MC HDR)
- Alain J. Lemaitre (PR)
- Brice Martin (MC)
- Paul-Philippe Meyer (PRAG)
- Jean-Louis Schott (PAST)
- Nicolas Stoskopf (PR émérite)
- Carsten Wilhelm (MC)

BIATOSS

- Timothée Euvrard (IE contr.)
- Benjamin Furst (IE contr.)

Doctorants

- Delphine Bauer
- Adrien Biassin
- Sabine Bosler (Allocataire)
- David Bourgeois
- Benjamin Furst (IE contr.) [soutenance prévue en 2017]

- Arnaud Moschenross [soutenance prévue en 2017]
- Pascale Nachez
- Cécile Roth-Modanèse

Associés

- Laetitia Bracco (Bibliothécaire, responsable de la BU Fonderie et de la BUSIM)
- Jean-Michel Chézeau (PR honoraire)
- Nicole Chézeau (MC honoraire)
- Irène Dietrich-Strobbe (ATER UHA, docteur en histoire)
- Béatrice Donzelle (ATER UHA, docteur en histoire)
- Jean-Philippe Droux (IE en détachement à l'U. de Strasbourg, docteur en géographie)
- Virginie Fiesinger (Responsable administrative, Direction de la recherche UHA, docteur en histoire des sciences et des techniques)
- Yves Frey (PR agrégé honoraire, docteur en histoire)
- Emmanuel Garnier (PR invité U. Genève, IUF)
- Joseph Gauthier (Post-doctorant CRESAT, docteur en histoire)
- Florie Giacona (Post-doctorante CRESAT, docteur en histoire)
- Pierre-Christian Guiollard (Archiviste AREVA-Mines, docteur en histoire)
- Michel Hau (PR émérite, U. Strasbourg)
- Iso Himmelsbach (Chercheur, U. Freiburg)
- Bernard Jacqué (MC honoraire)
- Marc Jahjah (ATER UHA, docteur en sciences de l'information et de la communication)
- Philippe Jehin (PR agrégé, docteur en histoire)
- Odile Kammerer (PR honoraire)
- Richard Keller (Conservateur du Musée de l'automobile)
- Jean-Marie Kuppel (Retraité de la fonction publique, docteur en histoire)
- Nicolas Lemoine (PR agrégé)
- Catherine Lourdel (IE, SCD UHA)
- Teva Meyer (ATER UHA, docteur en géographie)
- Éliane Michelin (Directrice des Archives municipales de Mulhouse)
- Olivier Moeschler (Chercheur, U. Lausanne)
- Patrick Perrot (Chargé de cours UHA)
- Antonin Plarier (ATER UHA, doctorant en histoire)
- Pascal Raggi (MC, U. Nancy 2)

- Bernard Reitel (PR, U. d'Artois)
- Olivier Richard (PR, U. Strasbourg)
- Bertrand Risacher (PR certifié, docteur en histoire)
- Catherine Roth (PR agrégée, docteur en sciences de l'information et de la communication)
- Olivier Thévenin (PR. U. Paris 3)
- Éric Tisserand (Docteur en histoire)
- David Tournier (Docteur en histoire)
- Marie-Claire Vitoux (MC honoraire)
- Lauriane With (Chargée de mission, docteur en histoire)

Correspondants :

- Dan Bernfeld (Eurocultures, coordination FORCOPAR)
- Isabelle Bernier (Docteur en histoire)
- Georges Bischoff (PR, U. Strasbourg)
- Bernard Bohly (Archéologue, vice-président du programme P25)
- Emmanuelle Collas-Heddeland (Éditeur)
- Marianne Coudry (PR émérite)
- Annemarie David (Eurocultures, coordination FORCOPAR)
- Gracia Dorel-Ferré (IPR-IA honoraire)
- Thierry Fischer (Chargé d'études, ADAUHR)
- Philippe Fluzin (Directeur de recherche CNRS, UTBM)
- Frédéric Guthmann (Magistrat, Cour des comptes)
- Nicolas Holleville (Enseignant)
- Pierre Lamard (PR, UTBM)
- Isabelle Laboulais (PR, U. Strasbourg)
- Henri Mellon (Directeur de l'Association De Dietrich)
- Bernhard Metz (Archiviste, Strasbourg)
- Airton Pollini (MC, UHA)
- Maria-Teresa Schettino (PR, UHA)
- Franck Schwarz (Conservation régionale de l'inventaire)
- Pierre Vonau (PR agrégé honoraire)
- Gilles Wolfs (Chargé de cours UHA, docteur en histoire)

Créé en 1984 et dirigé depuis 2016 par Carsten Wilhelm, le Centre de Recherche sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT EA 3436) est une équipe pluridisciplinaire regroupant historiens, géographes, archéologues, historiens de l'art, spécialistes de l'information et de la communication...

Ses chercheurs développent une activité scientifique variée autour de la notion fédérative de l'interculturalité, notamment dans les sociétés transfrontalières (Rhin supérieur), et de deux chantiers porteurs consacrés à l'intelligence territoriale et au patrimoine industriel.

LES ACTES DU CRESAT

Ouvrage publié sous la direction de Camille Desenclos

ISSN 1766-4837

CRESAT ■ UNIVERSITÉ HAUTE-ALSACE

CRESAT

Université de Haute-Alsace

Campus Fonderie
16, rue de la Fonderie
68093 Mulhouse cedex

tél. 03 89 56 82 92
contact.cresat@uha.fr

www.cresat.uha.fr

